

MNEF : mises en examen en cascade dans la « génération Mitterrand »

LE DOSSIER des emplois fictifs, qui constitue le volet le plus symbolique des dérives de la Mutuelle nationale des étudiants de France (MNEF), devrait conduire, d'ici à la fin du mois, à la mise en examen de quatorze personnes, dont plusieurs responsables socialistes, et de quatre syndicats ou associations. Ainsi, après Jean-Marie Le Guen, député de Paris et tête de liste du PS pour les municipales dans le 13^e arrondissement de la capitale, c'est Jean-Christophe Cambadélis, numéro deux du PS, « en congé » du parti depuis quelques mois, qui est convoqué par le juge, le 30 juin, dans le cadre de cette affaire. Sont également impliqués, en tant que personnes morales, deux composantes essentielles de ce que l'on a appelé la « génération Mitterrand » : le syndicat étudiant UNEF-ID et l'association SOS-Racisme.

Lire page 6

Routes : l'hécatombe dans l'indifférence

- Huit mille morts par an, près de cent chaque grand week-end depuis Pâques
- Pourtant, seuls 15 % des Français se disent inquiets au volant
- Les tribunaux commencent à durcir les peines contre les chauffards
- « Le Monde » publie les témoignages photo de Raymond Depardon

PRÈS DE 400 PERSONNES sont mortes et environ 8 000 ont été blessées sur les routes françaises au cours des quatre week-ends prolongés de Pâques, du 1^{er} mai, du 8 mai et de l'Ascension. Avant celui de la Pentecôte, réputé comme un des plus meurtriers de l'année, le gouvernement a décidé de reconduire, du vendredi 9 au lundi 12 juin, son dispositif de surveillance : plus de 20 000 policiers et gendarmes (en fait, 1 000 de plus que pour un week-end ordinaire) seront mobilisés « pour augmenter le nombre de contrôles, de jour comme de nuit ». Les conducteurs, en revanche, paraissent toujours indifférents à ces bilans : seuls 15 % d'entre eux se disent inquiets lorsqu'ils prennent le volant.

La justice semble largement impuissante face à la délinquance routière dont le contentieux submerge les tribunaux. Après des années de tolérance, les magistrats commencent toutefois à durcir le ton. Les parquets s'organisent pour trouver des meil-



leurs réponses, notamment à l'alcool au volant, qui constitue la plus grande part des infractions. Ces actions demeurent cependant disjointes. La répression de la délinquance routière tient plus du maquis judiciaire que d'une logique pénale claire et pédagogique. Exemple au tribunal correctionnel d'Evry, où l'audience spécialisée dans les délits routiers voit défiler la litanie des homicides involontaires. La Grande-Bretagne, en revanche, est parvenue à diviser par deux le nombre des morts sur la route en menant une politique cohérente d'éducation des automobilistes.

Le Monde publie des témoignages bouleversants recueillis auprès de rescapés d'accidents et de proches de victimes par le photographe et cinéaste Raymond Depardon. Réalisés dans le cadre d'une campagne de sensibilisation de la Sécurité routière, ces entretiens disent à voix nue la douleur, l'absurdité, la colère, l'impossible oubli des familles.

Lire pages 9 et 18-19

Hausse des taux : la BCE provoque

À LA SURPRISE générale, la Banque centrale européenne (BCE) a annoncé, jeudi 8 juin, une hausse d'un demi-point de son principal taux directeur, porté à 4,25 %. Les analystes ne s'attendaient pas à une mesure d'une telle ampleur. Le président de la BCE, Wim Duisenberg, a expliqué que « les risques pour la stabilité des prix ont clairement continué à progresser lors des derniers mois ». L'euro s'est replié après cette décision : les investisseurs s'inquiètent pour la croissance. Le Portugais Antonio Guterres, président en exercice de l'Union européenne, a jugé que « cette hausse n'était pas nécessaire ».

Lire p. 21 et notre éditorial p. 20

Vivendi offre des ordinateurs à ses salariés, le fisc s'en mêle

L'OPÉRATION s'appelle Net Génération. Comme quelques grandes entreprises américaines (Ford, Delta Airlines, etc.), Vivendi se propose d'offrir un ordinateur portable à ses 230 000 salariés à travers le monde, à un prix défiant toute concurrence : 2 à 3 euros par mois pendant trois ans. « On ne peut pas être convaincu qu'Internet est un outil pour tous et pas seulement un instrument de travail pour cadres sans faire tout ce qui est possible pour que tous les salariés l'utilisent », explique Jean-Marie Messier, PDG de Vivendi.

Et qu'on ne vienne pas lui dire que l'entreprise, qui est un des principaux fournisseurs d'accès à Internet, prêche pour sa paroisse. « Il n'y a pas dans cette opération la notion de retour sur investissement. Nous voulons simplement développer le sentiment de fierté d'appartenance à Vivendi et que les salariés soient à l'aise dans la société dans laquelle ils travaillent. » A ses yeux, « il faut que le conducteur de bus ou l'éboueur ne se dise plus qu'Internet est trop compliqué pour lui et que seuls, dans sa famille, ses enfants comprendront ».

L'entreprise consacrera même 0,2 % de sa masse salariale à la formation de ses salariés et mettra à leur disposition une « hotline » spécifique. En appelant un numéro vert (Cegétel, bien sûr !), ces salariés pourront se faire aider par un téléopérateur de service.

Vivendi refuse de dévoiler le coût de cette opération. « Nous allons acheter 150 000 micro-ordinateurs rien que pour nos salariés français, ce qui représente 10 % du marché annuel. Je pense que le volume est suffisant pour que le fabricant retenu après l'appel d'offres nous consente un certain rabais », explique M. Messier. Mais Net Génération n'a pas que des amis. Dans un récent entretien, Marc Blondel, secrétaire général de Force ouvrière, a vu là un moyen pour l'entreprise de favoriser le travail à domicile de ses salariés. « Pour éviter toute ambiguïté, nous ne proposerons pas un ordinateur portable mais un PC, l'adresse électronique du salarié à son domicile ne sera pas la même que sur son lieu de travail et les logiciels utilisés seront différents », plaide M. Messier.

Plus fâché, le fisc et l'Urssaf estiment que si cet ordinateur n'est pas un outil de travail, c'est un avantage en nature. Conclusion : le salarié doit payer des charges sociales (qui représentent 20 % du prix public de l'achat d'ordinateur) et inclure l'appareil dans son revenu imposable. « Comme, évidemment, l'opération est facultative, il y a de grandes chances que les salariés français refusent l'offre que nous leur faisons », déplore M. Messier.

Celui-ci n'est pas du genre à se laisser faire. Estimant que son offre contribue amplement à réduire la « fracture numérique » dénoncée par Lionel Jospin, M. Messier a plaidé son dossier auprès du premier ministre et de Laurent Fabius. « Est-ce que ce projet colle à la société de l'information ou est-ce un moyen pour l'Etat de rançonner les entreprises ? », s'insurge M. Messier, visiblement pas fâché de jouer les Modernes contre les Anciens. Selon lui, le dénouement de la pièce sera connu fin juin.

Frédéric Lemaître

Sur la liste de Renaud Camus



ISABELLE RABINEAU

COMPTÉE par Renaud Camus au nombre des « collaborateurs juifs » de l'émission « Panorama », Isabelle Rabineau décrit le « sentiment déchirant » qu'éprouve un être humain ainsi catalogué. Sylviane Agacinski défend, dans cette affaire, le droit de « mal penser ».

Lire pages 16 et 17

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 48 FB ; Canada, 2,50 \$ CAN ; Côte-d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 225 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 140 F ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KR ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON, 270 PTE ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.



M 0147 - 610 - 7,50 F

ROLEX

Rolex Datejust.
Chronomètre en acier et or 18 ct.

WEMPE
Horloger · Joaillier
Depuis 1878

Wempe Joaillier - 75008 Paris - 16, Rue Royale - Tél.: 01 42 60 21 77

Hambourg Berlin Düsseldorf Francfort Munich Madrid Paris Vienne Londres New York MS Europa

Jacques Chirac et la politique « moderne »

LA CONSTITUTION donne au président de la République le pouvoir d'engager sa révision et celui de consulter les Français par référendum. Sans doute le chef de l'Etat n'est-il pas, à la lettre, le seul détenteur de ces deux prérogatives, mais jamais, depuis 1958, la Constitution n'a été modifiée autrement qu'à son initiative et tous les référendums ont été provoqués par lui. Le régime porte en cela la marque de son fondateur et des conditions de sa fondation. Depuis de Gaulle, le président de la République est à la fois le législateur suprême et le détenteur des deux armes électorales absolues en cas de trouble ou de conflit : le référendum et... la dissolution. L'« esprit » des institutions assure que le chef de l'Etat est ainsi le garant de la souveraineté du peuple contre l'esprit de parti.

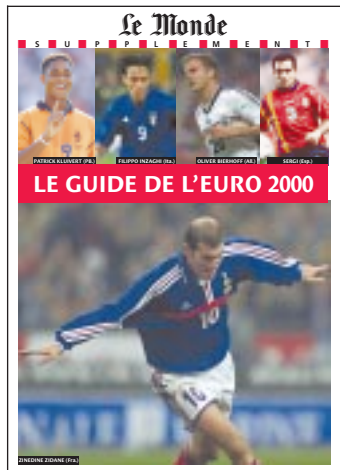
La proposition de loi constitutionnelle sur le quinquennat, déposée début mai par Valéry Giscard d'Estaing, en sa qualité de député du Puy-de-Dôme, créait une situation baroque au regard de la logique de la V^e République. Se fondant en effet sur la lettre de l'article 89 de la Constitution, relatif à sa révision, elle ouvrait la voie à une procédure parlementaire,

par laquelle Jacques Chirac se serait vu privé, d'un seul coup, et de l'initiative de modifier la Constitution, et de celle d'appeler les Français à approuver cette modification. Une double dépossession qui n'aurait pas été très loin, et pas seulement phonétiquement, de la dépossession.

Le président ne pouvait donc réagir autrement qu'en prenant lui-même, formellement, l'initiative d'une réforme qui risquait, sinon, de se faire sans lui, Lionel Jospin s'étant dit prêt à inscrire à l'ordre du jour du Parlement la proposition de loi de M. Giscard d'Estaing. Aucune autre possibilité ne lui était ouverte, sauf, bien sûr, à maintenir son refus du quinquennat et à compter, dans ce cas, sur la droite sénatoriale, hostile par nature à toute espèce de changement - et plus que tout à la réduction de la durée des mandats -, pour bloquer la réforme. M. Chirac s'est convaincu, au contraire, qu'il devait se convertir à la réduction de la durée du mandat présidentiel.

Patrick Jarreau

Lire la suite page 20 et nos informations page 7



FOOTBALL

Euro 2000, le guide

Le champion d'Europe des nations s'ouvre samedi 10 juin. Dans un supplément de 16 pages, Le Monde donne le programme complet des trente et une rencontres de la compétition, jusqu'à la finale du dimanche 2 juillet, et fait le point sur les chances de chacune des seize équipes qualifiées. Belgique et Pays-Bas jouent à domicile, l'Espagne est en forme et la France vise le doublé après son titre mondial de 1998.

Lire notre supplément et p. 27-28



SUCCESSION PICASSO

CULTURE

Picasso sculpteur

Trois cents sculptures de Picasso sont présentées au Centre Pompidou, à Paris, jusqu'au 25 septembre. Cette rétrospective montre comment Picasso a cherché à déconstruire les canons de la sculpture en renouvelant constamment ses techniques. En photo : Les Baigneurs. p. 32



LAURENT REBOURS/AP

ROLAND-GARROS

Mary Pierce en finale

Mary Pierce s'est qualifiée pour la finale des Internationaux de France de tennis en battant Martina Hingis, jeudi 8 juin. Pour conquérir son premier titre dans ce tournoi, la Française devra battre samedi l'Espagnole Conchita Martínez. p. 29

International.....	2	Tableau de bord.....	24
France.....	6	Aujourd'hui.....	27
Société.....	9	Météorologie-Jeux.....	31
Régions.....	13	Culture.....	32
Carnet.....	14	Guide culturel.....	35
Horizons.....	15	Kiosque.....	36
Entreprises.....	21	Abonnements.....	36
Communication.....	23	Radio-Télévision.....	37

ÉTATS-UNIS Le Parti démocrate a lancé, jeudi 8 juin, une campagne de spots télévisés pour relancer son candidat, Al Gore, qui, à cinq mois de l'élection présidentielle, accuse dans

les sondages un retard de cinq à huit points sur son rival républicain, George W. Bush. Depuis la fin des primaires, celui-ci joue avec succès la carte du centre. ● LA VICTOIRE de

Jon Corzine, qui vient de remporter la primaire sénatoriale chez les démocrates dans le New Jersey en dépensant 35 millions de dollars de sa fortune personnelle, alimente les cri-

tiques contre le mur de l'argent et relance les débats sur la réforme du financement de la politique. ● LES VERTS et leur candidat, Ralph Nader, qui n'ont jamais réussi à franchir

l'obstacle d'un système politique bipolaire, pourraient cette année, dans une conjoncture favorable, marquer des points. Ils sont crédités de près de 5 % des intentions de votes.

Al Gore redynamise sa campagne pour combler son retard sur George Bush

Le candidat démocrate à l'élection présidentielle de novembre lance une vaste campagne télévisée pour remodeler son image terne dans l'opinion. Son rival républicain joue la carte du centre en évoquant l'environnement ou les retraites et en affirmant faire de l'éducation une de ses priorités

WASHINGTON

de notre correspondant

Al Gore, le vice-président américain, candidat démocrate à l'élection présidentielle du 7 novembre, a lancé jeudi 8 juin une grande campagne télévisée pour tenter de combler son retard de 5 à 8 points dans les sondages sur son rival républicain, George W. Bush. Dans le même temps, le vice-président se livre à un impressionnant revirement tactique pour redynamiser sa campagne, en perte de vitesse. Mettant en sourdine ses attaques répétées contre George W. Bush, qui lui ont nuï dans les sondages, il s'est positionné en bon père de famille bourré d'idées sociales et a annoncé une série de nouvelles propositions pour la mi-juin.

Mercredi 7 juin, M. Gore a dévoilé ses propositions pour un meilleur accès aux soins des personnes âgées. La veille, il avait présenté un plan de protection infantile, chiffré à 8 milliards de dollars de crédits et de réductions d'impôts sur dix ans et qui cadre avec l'image sociale, qui reste la principale différence entre démocrates et républicains. Ce plan a aussi pour but de regagner du terrain dans un électoral féminin qui semble lui échapper.

L'offensive lancée dès la fin des primaires, en mars, par « W » Bush a rencontré un écho favorable parmi les électeurs du marais, ces hésitants rebutés par l'ultra-conservatisme agressif du Congrès républicain. Sentant ses arrières sûrs à droite – la plupart de ses amis politiques étant prêts à bien des compromis pour récupérer la Maison Blanche –, M. Bush a enfilé des habits centristes. Il copie ainsi



la tactique qui avait si bien réussi à Bill Clinton en 1992 contre son propre père, le président George Bush. Mais cette modération survivra-t-elle à une convention à laquelle participeront nombre de militants anti-avortement et pro-armes à feu de la droite chrétienne ?

CONVERSION INATTENDUE

Son porte-parole a vanté, mardi, les efforts accomplis au Texas dans la protection des enfants. La semaine dernière, il était apparu sur les écrans de télévision devant le paysage spectaculaire du lac Tahoe – à la frontière du bastion démocrate et écologiste qu'est la Californie – pour promouvoir sa vision de

l'environnement. C'était là une conversion inattendue de la part d'un homme qui ne s'était auparavant guère préoccupé de cette question – bête noire de ses amis hommes d'affaires et chasse gardée des écologistes et des démocrates comme Al Gore. Le Texas est considéré comme l'Etat le plus pollué de l'Union.

Il a également présenté des propositions de réforme du système de retraite et de meilleur accès des moins favorisés à la protection sociale, thèmes qui n'étaient pas une priorité pour l'appareil républicain. « W » est devenu moins dogmatique, du moins en paroles, sur les thèmes-clés des conservateurs comme le droit de porter des

armes à feu et la lutte contre l'avortement. Mieux encore, il a pour la première fois suspendu pour un mois une exécution alors que, depuis qu'il est gouverneur, le Texas a appliqué la peine capitale plus de 130 fois, un record. Mais c'est le prix à payer pour ne pas s'aliéner les électeurs modérés des banlieues aisées.

UNE STRATÉGIE À LA CLINTON

« W » a aussi pris l'initiative dans un domaine qu'Al Gore considérait comme le sien propre, celui de la sécurité mondiale. Le fils de l'ancien président Bush préconise des solutions audacieuses sur le désarmement et la défense antimissile (NMD), même si l'on ne voit pas très bien comment il pourrait les mettre en œuvre une fois élu. Il a fait de l'éducation une de ses priorités alors que les résultats obtenus chez lui, au Texas, même s'ils indiquent des progrès substantiels, restent parmi les moins bons des Etats-Unis. Ce faisant, il a repris à son compte les thèmes favoris des démocrates et les plus populaires parmi les électeurs et porté le fer à nouveau dans le camp de M. Gore.

Cette stratégie à la Clinton – qui a excellé dans le détournement à son profit des idées républicaines – s'est révélée d'autant plus efficace que le candidat démocrate semblait faire du surplace et qu'il a mis du temps à comprendre le danger que faisait peser sur lui cette chasse sur ses terres. M. Bush sait qu'il ne va pas provoquer une débandade dans les rangs adverses, mais, dans un scrutin qui pourrait être très serré, la perte de quelques dizaines de milliers de votes bien

placés pourrait faire la différence à la Maison Blanche et au Congrès, où les démocrates espèrent reprendre le contrôle de la Chambre des représentants.

C'est donc à une tentative de reconquête que se livre Al Gore. D'ici aux conventions des deux partis, en août, il lui faudra convaincre les électeurs que les thèmes de campagne détournés par M. Bush sont bien des points forts des démocrates et de la présidence Clinton. Il

présidence démocrate, insistant sur son côté humain, sur son expérience familiale qui le place dans une meilleure position que « W » pour comprendre les aspirations de l'Américain moyen. Face à la machine parfaitement huilée de « W », qui lui a permis d'éviter jusqu'ici tout faux pas, celle d'un Al Gore, tout raide, semble fonctionner par à-coups. A l'automne, lors des primaires, M. Gore, malmené par son rival démocrate Bill Bra-

L'impact de la bonne économie

Le *Washington Post* a récemment publié une savante équation qui calcule l'avantage électoral de la situation économique pendant les premiers trois ans et trois trimestres d'une présidence américaine. Il en ressort, selon cinq analystes renommés cités par le journal, que, quelle que puisse être aujourd'hui l'avance de George W. Bush dans les sondages, la victoire ne saurait échapper à Al Gore, qui l'emporterait de loin avec entre 53 % et 60 % des voix.

Ils l'expliquent par la popularité de Bill Clinton – qui serait sans doute réélu haut la main s'il avait le droit de solliciter un troisième mandat – et le poids de la fonction de vice-président, mais surtout par la prospérité économique du pays. Tous affirment que les sondages actuels n'ont rien à voir avec la réalité du jour du vote, le 7 novembre. Et, remarque le *Washington Post*, ils ont pratiquement toujours prédit le bon résultat depuis les années 50. – (Corresp.)

lui faudra surtout mettre à bas l'image de leader que s'est construite son rival et ravaler la sienne. Car le vice-président a paru bien absent ces derniers temps. Ses partisans se sont plaints du manque de réaction de son équipe et ont critiqué cette agressivité, qui est à la fois sa force et sa faiblesse.

M. Gore annonce une campagne positive. Il veut devenir « Sunny Gore », le Gore ensoleillé surfant sur les bons résultats de huit ans de

dley, était parvenu à reprendre l'offensive et à l'emporter triomphalement. Puis sa campagne s'est assoupie. Le voici à nouveau parti à la chasse aux votes.

Les experts s'accordent pour dire que les jeux sont loin d'être faits, que les conventions joueront un rôle crucial et que la véritable campagne ne commencera qu'en septembre.

Patrice de Beer

Dans une conjoncture favorable, Ralph Nader et les Verts espèrent obtenir 5 % des voix

DENVER

de notre envoyée spéciale

Dans un pays qui veille jalousement sur ses pelouses, la sensibilité écologiste n'a curieusement jamais trouvé de traduction politique. Pas plus que le Parti de la réforme, le mouvement Vert n'a réussi jusqu'à présent à franchir l'obstacle d'un système politique bipolaire, où n'entre aucune place pour la représentation proportionnelle. Mais cette année pourrait marquer les prémices du début d'un changement : la conjoncture est favorable, estiment les Verts. Depuis Seattle, la contestation se porte bien.

Les élections primaires, notamment au Parti républicain, avec la candidature de John McCain, ont montré que l'électorat a envie d'air. Et, depuis le vote au Congrès d'une loi faisant de la Chine un partenaire commercial comme tout le monde, une partie du monde syndical est brouillé avec l'équipe Clinton-Gore. Comme dit Art Goodtimes, un transfuge du Parti démocrate qui compte bien être en novembre le premier élu Vert à administrer un comté du Colorado, le moment est venu de briser la malédiction. « Il est temps de lancer un troisième parti viable dans ce pays. Le Reform party est perdu dans ses contradictions. Il n'a pas de ligne claire. Nous, nous avons une direction précise : unifier le mouvement ouvrier et le mouvement écologiste. » C'est l'alliance « Bleu-Vert » contre la mondialisation.

Et cette année, qu'on se le dise, Ralph Nader est en campagne. Certes, il s'était déjà présenté sous la bannière des Verts il y a quatre ans (1 % des voix à peine). Mais il n'avait, en fait, pas vraiment fait campagne, répète-t-il aujourd'hui. En tout, il n'avait dépensé que 5 000 dollars, l'équivalent de dix secondes de publicité télévisée. Cette année, il est motivé. Au grand étonnement des journalistes, il participe à des dîners de collecte de fonds. Susan Sarandon le soutient, Linda Rondstadt aussi. Paul Newman a organisé pour lui une soirée dans son appartement de Manhattan...

Les sondages lui attribuent 5 % au plan national, soit plus que Pat Buchanan, le candidat présomptif du Parti de la réforme. Dans certains Etats démocrates de l'Ouest, comme l'Oregon ou la Californie, les scores sont même de 7 %, voire 9 %. Ces résultats pourraient donner quelques soucis à M. Gore. Bien qu'il se présente depuis des années comme un champion de l'environnement, le vice-président ne fait pas l'unanimité parmi les écologistes.

Pour l'instant, les Verts n'ont que 78 élus sur l'ensemble du territoire, et à des fonctions très locales. La première élue Verte au Congrès d'un Etat l'a été tout récemment en 1999 en Californie. Mais les « Greens » se sont déjà trouvés à plusieurs reprises en position d'arbitrer la querelle des deux grands partis, notamment au Nouveau-Mexique, où le poste de gouverneur et deux sièges de député ont échappé aux démocrates entre 1994 et 1996, les candidats écologistes ayant totalisé de 10 à 17 %. « Si les Verts arrivent à s'organiser, la menace peut être des plus sérieuses », estime Phil Burgess, le fondateur du Center for the New West, un club de réflexion conservateur basé à Denver. Un autre analyste, Paul Talmey, qui conduit des enquêtes pour les démocrates, est plus sceptique : « Certes, Nader attire les jeunes, dit-il. Mais les jeunes ne votent pas. »

STATISTIQUES-CHOCES

Les Verts peuvent-ils s'organiser ? Rien n'est moins sûr. Introduit en 1984 aux Etats-Unis sous une obscure appellation, le mouvement Vert n'a pas encore réussi à unifier ses deux organisations, le Green Party USA et l'Association des partis verts des Etats américains. Ralph Nader n'a d'ailleurs rejoint aucun mouvement afin de ne pas avoir à arbitrer. Côté organisation, il dispose cette année d'une équipe de dix permanents à Washington, pendant que dix autres font la chasse aux milliers de signatures que les petits partis doivent recueillir pour présenter des candidats.

En ce moment, la bagarre se déroule dans le Michigan, explique Dean Myerson, l'un des permanents, qui prépare la convention nationale des Verts qui doit entériner l'investiture de Ralf Nader, les 24 et 25 juin à Denver. « Le seuil est

L'OPA de l'ultra-conservateur Pat Buchanan

Orphelin de Ross Perot, le milliardaire texan qui fut son inspirateur et par deux fois son candidat, en 1992 et 1996, le Parti de la réforme est sur le point d'être repris en main par l'ultra-conservateur Pat Buchanan. Cette ancienne vedette de CNN, devenue porte-parole de la droite chrétienne et de l'isolationnisme, a claqué la porte d'un Parti républicain qu'il trouvait trop modéré sous George W. Bush.

L'arrivée du bouillant Pat a fait l'effet d'un ouragan. Le plus célèbre élu du parti, l'ex-catcheur devenu gouverneur du Minnesota, Jesse Ventura, a claqué la porte. La section californienne a refusé de le soutenir. D'autres militants travaillent dans l'ombre pour saboter sa candidature ou militent ouvertement en faveur d'un soutien à Ralph Nader, le candidat des Verts. Ross Perot garde le silence mais ses partisans, qui contrôlent l'appareil, ont pris fait et cause pour M. Buchanan. Dans ces conditions, il est probable que ce dernier portera les couleurs du Parti de la réforme. – (Corresp.)

Dans le New Jersey, une primaire à gauche avec 35 millions de dollars

NEW YORK

de notre correspondante

Lorsque Jon Corzine, candidat démocrate au Sénat des Etats-Unis, assure ses électeurs qu'il veut avant tout « investir dans l'Amérique », ces derniers sont en droit de se demander ce qu'il entend exactement par là. Car, pour être en mesure de faire cette promesse, pour pouvoir briguer le poste de sénateur du New Jersey sous les couleurs démocrates, M. Corzine a commencé par « investir » 35 millions de dollars de sa fortune personnelle dans la campagne pour l'élection primaire, qu'il a remportée mardi 6 juin.

Jon Corzine a beau être de gauche, il n'en est pas moins milliardaire. Ancien coprésident de la grande banque d'affaires de Wall Street Goldman Sachs, totalement novice en politique à 53 ans, il vient de battre tous les records de fonds personnels déboursés dans une campagne électorale – le précédent record pour une primaire sénatoriale était 8 millions de dollars. La presse a calculé que cette primaire lui avait coûté 130 dollars la voix, c'est-à-dire quinze fois plus que son rival démocrate, l'ex-gouverneur Jim Florio. La seule journée du scrutin, mardi, lui est revenue à 2 millions de dollars, dépensés à rameu-

ter les électeurs par une journée de pluies diluviennes : location de vans, parapluies, abris, rémunération de travailleurs électoraux pour rabattre l'électeur dans la rue.

Jon Corzine a dépensé 2 millions par semaine en spots télévisés et 200 000 dollars pour enquêter sur son rival. Quiconque a pu approcher des buffets respectifs des soirées électorales des deux candidats aura pu mesurer toute la différence : chez le vainqueur, chauffes-plats, crevettes, pâtisseries variées et orchestre en smoking ; chez le vaincu, pitance inexistante et boissons payantes – le Coca à 1,50 dollar, notera même, dépitée, la journaliste de USA Today.

30 MILLIONNAIRES AU SÉNAT

Ce n'est bien sûr pas la première fois qu'un milliardaire se lance dans la politique aux Etats-Unis : on dénombre 30 millionnaires (en dollars) sur les 100 membres du Sénat. Mais une règle non écrite a voulu jusqu'ici que plus ils dépensent d'argent, plus ils perdent ; Ross Perot, Steve Forbes se sont frayés en vain à coups de millions un chemin dans la course présidentielle. En Californie, le républicain Michael Huffington a jeté par la fenêtre une trentaine de millions de dollars avant de se faire battre à plate couture au Sé-

nat par la démocrate Dianne Feinstein. Les exemples ne manquent pas.

Jon Corzine, lui, a gagné. Non seulement il a gagné, mais il a battu un politicien traditionnel du New Jersey très connu de l'électorat local, un démocrate classique d'origine sociale modeste, Jim Florio, 62 ans. L'ancien gouverneur, il est vrai, avait un double handicap à surmonter : le handicap financier et le souvenir cuisant qu'il avait laissé aux contribuables du New Jersey d'une augmentation d'impôts en 1990, qui lui avait déjà coûté sa réélection comme gouverneur en 1994.

Le banquier, reconnaissant ses adversaires, n'est ni un imposteur ni un mauvais candidat. Mais le montant des sommes engagées affole l'ensemble des experts, qui se demandent si, dans de telles conditions, l'Américain moyen peut encore envisager de se présenter à une élection fédérale, et voient là un argument supplémentaire en faveur de la réforme du financement des campagnes. Quant à ceux qui craignent que les républicains n'exploitent le thème de sa fortune contre Jon Corzine, qu'ils se rassurent : « Je n'ai jamais vu quelqu'un perdre parce qu'il avait trop d'argent », répond le politologue Charles Cook.

Sylvie Kauffmann

Tchéchénie : Amnesty dénonce l'horreur des camps de filtration

Une République sous administration directe

MOSCOU

de notre correspondant

Tortures, viols et passages à tabac de civils se poursuivent dans les « camps de filtration » tenus par l'armée russe en Tchéchénie. Dans un rapport rendu public jeudi 8 juin, Amnesty International décrit les horreurs commises dans le camp dit « Internat », situé à Ourous-Martani, à une trentaine de kilomètres au sud-ouest de Grozny. L'organisation s'appuie sur plusieurs témoignages d'anciens détenus, recueillis dans la république voisine d'Ingouchie, et sur des expertises médicales.

Amnesty cite en particulier les récits de deux hommes emprisonnés à « Internat » entre le 6 et le 13 mai. Zelimkhan, 20 ans, explique y avoir été battu et torturé plusieurs fois par jour. Dès son arrivée au camp, il fut allongé nu et les mains liées sur une table puis violé à l'aide de matraques et de canons de fusils par quatre ou cinq officiers des Omon, ces troupes spéciales du ministère de l'intérieur. « On va te rendre handicapé et incapable de faire des enfants », auraient dit ses tortionnaires en lui frappant les parties génitales.

Le jeune homme évoque le sort d'autres détenus : l'un d'eux, Rustam, a été battu et torturé à l'électricité durant sept heures consécutives ; Beslan, vingt ans, a eu les oreilles transpercées par des clous avant d'être suspendu au plafond et roué de coups ; un garçon de quinze ans, Timur, a été quotidiennement battu durant ses huit jours de détention, avant d'être racheté par sa famille pour la somme de 700 dollars. Zelimkhan a également été relâché le 13 mai après avoir payé 300 dollars et signé un document expliquant qu'il n'avait pas subi de mauvais traitements.

Nurdy, 40 ans, est lui aussi arrivé le 6 mai à « Internat », puis battu et torturé par une groupe de quinze officiers qui exigeaient qu'il signe une déclaration avouant qu'il était un combattant tchéchène et un preneur d'otages. Il a subi la torture dite de « l'enveloppe », pieds ramenés derrière la tête et bras ligotés dans le dos avant d'être projeté contre

un mur. Au bout de trois jours, Nurdy a été évacué vers l'hôpital d'Ourous-Martani. L'un des hommes avec qui il avait été arrêté a également été hospitalisé le 16 mai : le rapport médical fait état de fractures, d'hématomes, de blessures à la tête, à la poitrine et aux bras.

« Amnesty continue à collecter des témoignages de survivants des camps de filtration qui confirment que les détenus – des hommes, des femmes, des enfants – sont systématiquement torturés (...) et les auteurs de ces actes demeurent impunis », écrit l'organisation. Le 25 mai, Vladimir Kalamanov, représentant spécial du président Vladimir Poutine pour les droits de l'homme en Tchéchénie, expliquait qu'« environ mille personnes » étaient détenues dans des centres dépendants du ministère de la justice : il n'évoquait pas le nombre de civils emprisonnés dans les « camps de filtration ». Les autorités russes ont systématiquement nié l'existence de tortures et aucune enquête n'a à ce jour abouti.

Jeudi 8 juin, M. Poutine a signé un décret plaçant la Tchéchénie sous administration présidentielle directe. Il nommera l'ensemble des responsables locaux. Cette administration directe devrait durer « deux à trois ans », a expliqué le Kremlin, jusqu'à d'éventuelles élections de pouvoirs locaux.

François Bonnet

■ **RUSSIE/CORÉE DU NORD : le président russe, Vladimir Poutine**, compte se rendre prochainement en Corée du Nord pour rencontrer à Pyongyang le numéro un nord-coréen Kim Jong-il, a annoncé le Kremlin vendredi 9 juin, en soulignant qu'« il s'agira de la première visite d'un dirigeant russe dans ce pays ». L'agence Itar-Tass précise que le président russe a reçu une invitation de Kim Jong-il et qu'il effectuerait ce voyage dans la deuxième quinzaine de juillet. A l'occasion d'une visite du chef de la diplomatie russe, Igor Ivanov, à Pyongyang en février, la Russie et la Corée du Nord avaient signé un pacte de l'après-guerre froide. – (AFP)

L'attaché militaire britannique Stephen Saunders a été assassiné à Athènes par un groupe terroriste grec

Une revendication qui met en avant la « crise du Kosovo »

Le groupe terroriste grec du 17-Novembre a revendiqué, vendredi 9 juin, l'assassinat de l'attaché militaire britannique Stephen Saunders à

Athènes « pour son rôle dans la crise du Kosovo ». Le 17-Novembre a adressé, dans un texte de treize pages, sa revendication au quotidien grec

Eleftherotypia (indépendant, gauche) comme il l'a souvent fait par le passé. Depuis 1975, le groupe a revendiqué une vingtaine de meurtres.

ATHÈNES

de notre correspondant

Le général de brigade britannique Stephen Saunders, cinquante-trois ans, attaché militaire en poste à Athènes, a été assassiné jeudi 8 juin près de la capitale grecque par deux inconnus qui ont pris la fuite à moto, relançant la question terroriste jamais vraiment résolue par la Grèce.

L'attentat a été perpétré sur une grande avenue menant de la banlieue chic de Kifissia vers le centre d'Athènes, alors que le général Saunders se rendait à l'ambassade britannique à bord de sa Rover aux plaques banalisées. Deux hommes portant des casques ont tiré à quatre reprises contre le conducteur bloqué par un embouteillage. Il devait décéder trois heures plus tard à l'hôpital. L'ensemble de la classe politique grecque a immédiatement condamné l'acte terroriste. Le premier ministre, Costas Simitis, qui a transmis ses condoléances à son homologue Tony Blair, a exprimé son « horreur » devant « l'acte barbare ». L'attentat, a-t-il dit, « inter-

vient à un moment où la Grèce avance avec succès dans tous les domaines, à un moment où l'image internationale de la Grèce est renforcée ». Le prochain sommet européen de Feira, au Portugal, doit donner son feu vert à l'adhésion de la Grèce à la zone euro le 1^{er} janvier prochain.

PRESSIONS AMÉRICAINES

Les policiers ont retrouvé sur les lieux de l'attentat quatre douilles d'un pistolet de calibre 45, une arme utilisée par les terroristes de l'insaisissable groupe grec 17-Novembre, à l'œuvre depuis un quart de siècle. Selon les analyses de laboratoire, le pistolet a déjà servi à cinq attentats qui ont fait sept morts depuis 1980. Apparu le 23 décembre 1975 avec l'assassinat du chef d'antenne de la CIA à Athènes Richard Welth, le 17-Novembre a depuis revendiqué une vingtaine de meurtres de diplomates américains, de Turcs et de personnalités grecques, ainsi qu'un terrible attentat à la bombe et à la roquette antichar. Le groupe tire son nom de la révolte estu-

diantine contre la dictature des colonels (1967-1974) réprimée dans le sang le 17 novembre 1973 à l'École polytechnique d'Athènes. Aucun de ses membres n'a jamais été arrêté.

Cette situation n'a cessé de provoquer la colère des Américains. Washington considère le 17-Novembre comme « l'un des groupes terroristes les plus dangereux du monde » et a promis 2 millions de dollars de récompense en 1984 pour toute information permettant l'arrestation des coupables, une offre renouvelée en 1987. Régulièrement, les autorités américaines, relayées par la presse de Washington, soulignent la persistance d'un problème terroriste en Grèce et réclame auprès d'Athènes des résultats. Le dernier rapport du département d'Etat accusait la Grèce d'être « l'un des maillons les plus faibles dans les efforts de l'Europe contre le terrorisme » et la plaçait derrière la Colombie. Au début de la semaine, un rapport de la commission nationale sur le terrorisme du Congrès comparait le pays au Pakistan. Le gouverne-

ment grec s'est, à chaque fois, élevé contre les « allégations » américaines.

Jeudi, le jour même de l'assassinat du général Saunders, l'ancien chef de la CIA, James Woosley, affirmait dans une interview à l'hebdomadaire grec *Pontiki* que « des personnes du gouvernement hellénique connaissent certains membres du 17-Novembre », une accusation lancée depuis plusieurs années.

Athènes a rejeté ces propos « inconcevables » et invité M. Woosley à témoigner devant la justice. A quatre ans des Jeux olympiques d'Athènes, le nouvel attentat du 17-Novembre, au mobile pour le moins opaque, a troublé de nombreux commentateurs. Le ministre grec chargé des JO, Théodore Pangalos, a relevé une « grande coïncidence » entre l'assassinat et les pressions américaines, espérant que d'ici l'olympiade « nous aurons réussi quelque chose dans la lutte contre le terrorisme, qui touche toute la société et pas seulement le gouvernement ».

Didier Kunz

A tous les propriétaires de montres Patek Philippe.

Pour marquer la fin du XX^e siècle, Philippe Stern, Président de Patek Philippe, a décidé de récompenser tous les propriétaires de montres Patek Philippe, en leur offrant la possibilité unique de posséder l'une des dix dernières montres « compliquées » créées par la société au XX^e siècle et gravées comme telles.

Philippe Stern remettra lui-même ces dix montres - réf. 5054 - aux personnes sélectionnées, au cours d'une réception spéciale organisée pour l'ouverture du Musée des Trésors de l'Horlogerie de Patek Philippe, qui se déroulera à Genève à l'automne 2001.

Il vous suffit de nous indiquer les références, numéros de mouvement et de boîtier des montres Patek Philippe que vous possédez, acquises avant le 1^{er} janvier 2000, sans oublier de nous indiquer vos nom et adresse ainsi que votre détaillant préféré Patek Philippe. Vous avez autant de chances d'être sélectionné que de montres que vous possédez. Vous devez saisir ces renseignements, de préférence sur le site internet de Patek Philippe, ou les envoyer par courrier ou télécopie, avant le 31 décembre 2000, à l'adresse ou au numéro figurant ci-dessous.

Philippe Stern profite de cette occasion pour remercier tous ceux qui, par leur fidélité, permettent aujourd'hui à Patek Philippe de perpétuer son approche exclusive de l'Art Horloger, pour les générations futures.



PATEK PHILIPPE
GENEVE

Fondez votre propre tradition.

www.patek.com Patek Philippe S.A., P.O. Box 2654, 1211 Geneva 2, Switzerland. Fax: (41) 22 884 2060.
Pour connaître les conditions générales, veuillez vous référer au site web de Patek Philippe.

Procès à Moscou du représentant du président tchéchène

MOSCOU

de notre correspondante

Le procès de Maïerbek Vatchagaev, le dernier représentant à Moscou du président tchéchène Aslan Maskhadov, s'est ouvert lundi 5 juin devant un tribunal d'arrondissement de Moscou. Jugé pour « port illégal d'arme », M. Vatchagaev est passible d'une peine de trois ans d'emprisonnement.

Il avait été arrêté le 21 octobre, au plus fort d'une vague de répression anticaucaasienne ordonnée par le Kremlin. Des policiers « découvraient » sur lui et son assistant, Moussa Nougayev, deux pistolets. Détenus depuis à la prison de la Boutyrka, les deux hommes ont toujours expliqué que ces armes avaient été glissées dans leurs ceintures alors qu'ils étaient maintenus à terre. En décembre 1999, Amnesty International, citant le « cas Vatchagaev », racontait comment des centaines de Tchéchènes étaient tombés dans ce piège, qu'il s'agisse de drogue ou d'armes « trouvées » dans leurs poches.

PROVOCATION

Jeudi 8 juin, au troisième jour de l'audience, Maïerbek Vatchagaev, s'exprimant derrière les barreaux d'une cage, a souligné l'absurdité de l'accusation. « J'ai toujours refusé de porter une arme, ou d'avoir des gardes du corps, alors que mon statut (de représentant du président Maskhadov) me l'autorisait », a-t-il expliqué. Historien de formation, Vatchagaev est depuis longtemps considéré comme une exception parmi les dirigeants tchéchènes. Les témoins de la défense, tous d'anciens collaborateurs, ont rappé-

lé que, même à Grozny, où il fut l'attaché de presse du président Maskhadov jusqu'en mai 1999, il se déplaçait sans escorte « par principe ».

Mais, dans ce procès, « une parole de justice » selon Olga Tcherepova, membre de l'association de défense des droits de l'homme Memorial, tout semble avoir été écrit d'avance. Maïerbek Vatchagaev a expliqué qu'en septembre il avait été averti qu'une provocation se préparait contre lui. « Ton ordre d'arrestation est prêt », lui dit-on alors. A Moscou, la représentation tchéchène constate que son interlocuteur traditionnel au Kremlin, Alexandre Volochine, chef de l'administration présidentielle, ne répond plus au téléphone.

Le 21 octobre, plaqué au sol par des hommes en armes, sur l'une des grandes avenues de la capitale, Maïerbek Vatchagaev sent qu'on lui glisse « quelque chose » dans la ceinture. « J'ai immédiatement pensé à de l'hexogène » (l'explosif prétendument utilisé dans les attentats terroristes). Deux Moscovites se trouvant là « par hasard » témoigneront ensuite qu'il s'agit d'un pistolet. Lundi 5 juin, ces témoins ont à nouveau récité leur histoire devant la cour. L'un d'eux s'est présenté sans passeport, et a refusé de décliner sa véritable identité « par crainte de représailles ». Akhmed Geroyev, l'avocat de Maïerbek Vatchagaev, dénonce toute une série de grossières violations dans la procédure : le fait, par exemple, que son client n'ait pas eu accès au dossier d'instruction, précipitamment bouclé le 18 avril.

Agathe Duparc

L'Europe commet un faux-pas diplomatique en Asie

LES EUROPÉENS en général, et la France en particulier, se sont fait remarquer par leur absence, jeudi 8 juin, à Tokyo, pour les obsèques de feu Keizo Obuchi, le premier ministre japonais décédé le 14 mai, après avoir été frappé d'une hémorragie cérébrale. Alors que les principaux pays de la région Asie-Pacifique étaient représentés au plus haut niveau – à commencer par le président Bill Clinton –, n'étaient présents, pour l'Europe, que des ministres de second rang et, pour l'Italie et la France, deux anciens premiers ministres, Massimo D'Alema et Alain Juppé. Encore ce dernier était-il initialement venu honorer de sa bordéaie présence le Salon des vins et spiritueux, une manifestation économique d'importance.

Par contraste, entre autres personnalités d'Asie venues à ce minisommet informel, figuraient le président sud-coréen Kim Dae-jung, son homologue indonésien Abdurrahman Wahid, le Philippin Joseph Estrada ainsi que le vice-premier ministre chinois, Qian Qichen.

Le président Clinton a profité de l'occasion pour réaffirmer le soutien des Etats-Unis à l'imminente rencontre au sommet des chefs des deux Corées – du 12 au 14 juin à Pyongyang – et confirmer que Washington envisage d'assouplir ses sanctions contre la Corée du Nord, un des pays qui figurent à l'heure actuelle sur sa « liste noire » des pays « terroristes ». Une annonce à ce sujet est à attendre « très prochainement », a déclaré un porte-parole de la Maison Blanche après un entretien du chef de l'exécutif américain avec le président sud-coréen. M. Clinton a assuré à ce dernier que Washington fera « tout son possible pour aider » au succès du processus de détente entre les deux Corées.

MINIBALLET DIPLOMATIQUE

Au menu des conversations de ce miniballet diplomatique figuraient aussi, entre autres, la situation au Timor-Oriental après l'intervention de la force multinationale sous commandement australien, et les coups d'Etat en cours aux îles Fidji et Salomon. Compte tenu de l'importance du moment, où un espoir de paix se dessine enfin dans l'une des plus vieilles crises internationales majeures du XX^e siècle, l'absence de dirigeant politique européen de haut niveau à un rendez-vous informel de cette nature montre les limites de l'intérêt souvent professé en haut lieu pour cette région du monde.

Le faux pas est spécialement malvenu de la part de la France, qui dit vouloir jouer un rôle important en Asie et dont le président Chirac, au « tropisme » asiatique connu, sera le président de l'Union européenne lors d'un sommet euro-asiatique qui se tiendra en Corée du Sud, à l'automne.

Francis Deron

L'Allemagne choisit le cargo militaire d'Airbus

Berlin a annoncé sa décision à la veille du sommet franco-allemand de Mayence, qui scelle les retrouvailles entre les deux pays. La rencontre doit également être dominée par la réforme des institutions de l'Union avant l'élargissement

Après bien des hésitations, l'Allemagne a finalement décidé de doter son armée du futur appareil de transport militaire A-400M projeté par Airbus. Il s'agit d'un quadriturbopropulseur à hélices rapides capable de transporter

37 tonnes de charge ou de larguer jusqu'à 140 parachutistes sur des distances de 5 000 kilomètres, à la vitesse de 700 kilomètres/heure. La filiale militaire d'Airbus industrie est le concepteur de l'avion avec,

notamment, les groupes Aerospaciale Matra (France), DASA (Allemagne) et BAe systems (Royaume Uni). Les dirigeants français et allemands se sont retrouvés, vendredi 9 juin à Mayence, pour une dernière rencontre bilatérale avant la présidence

française de l'Union européenne, qui sera dominée par la réforme des institutions des Quinze. Berlin devait, en outre, soutenir l'initiative du président Chirac d'organiser un sommet de l'UE avec les pays de l'ex-Yougoslavie.

MAYENCE

de nos envoyés spéciaux

La décision du gouvernement allemand d'équiper son armée du futur avion de transport militaire projeté par Airbus et de lancer avec la France un programme de satellite militaire d'observation a confirmé, à l'ouverture du sommet franco-allemand, vendredi 9 juin à Mayence, l'importance attachée par le chancelier Schröder à la relance de ses relations avec Paris.

A la veille de la présidence de l'Union que la France doit assumer à partir du 1^{er} juillet, la rencontre des dirigeants français et allemands sur les bords du Rhin,

avait un peu des airs de grand-messe.

Cette réunion avait pour premier objectif de souligner aux yeux des autres Européens que les deux pays sont sérieux quand ils affirment vouloir tout faire ensemble pour permettre à l'Europe de s'élargir tout en continuant d'aller de l'avant. Les Quinze doivent concevoir la mise en place progressive d'une nouvelle façon de fonctionner. Leur capacité à le faire va être testée d'ici au sommet de Nice de décembre qui doit entériner une première vague de réformes institutionnelles censée mettre l'Union au rythme de ceux qui considèrent nécessaire une in-

tégration approfondie. A Paris comme à Berlin, on insistait au plus haut niveau, jeudi, sur la poursuite de l'« esprit de Rambouillet », où, le 19 mai, lors d'une rencontre informelle, Gerhard Schröder, Jacques Chirac et Lionel Jospin s'étaient mis d'accord pour relancer une relation restée jusque là compliquée.

Le discours prononcé quelques jours plus tôt par le ministre allemand des affaires étrangères, Joschka Fischer, sur les perspectives d'intégration européenne avait donné un nouveau souffle à ces retrouvailles, qui s'opèrent d'abord sur une base pragmatique. Les dirigeants des deux pays

ont besoin les uns des autres pour réussir un élargissement qu'ils considèrent comme inévitable mais dont ils savent qu'il va leur poser des problèmes considérables, y compris sur le plan politique.

La défense européenne a été depuis deux ans un des principaux moteurs de l'Union. La décision des Allemands de se rallier au gros porteur Airbus, qui devait être officiellement confirmée à Mayence lors de la réunion du conseil de défense, était attendue depuis longtemps par les Français et les Britanniques. Berlin, qui a longtemps hésité à s'équiper d'Antonov 71 – pour des raisons budgé-

taires et politiques –, cherche un solution pour sous-traiter certains éléments en Ukraine et en Russie. Les besoins de l'armée allemande sont de soixante-quinze appareils.

La culture devait être également de la fête à Mayence, avec l'annonce de la mise en route du projet d'Académie franco-allemande du cinéma. Enfin, Jean-Pierre Chevènement a fait sa première apparition publique outre-Rhin, après avoir provoqué un tollé en expliquant que l'Allemagne ne s'était pas guérie du déraillement du nazisme.

Henri de Bresson et Arnaud Leparmentier

Rudolf von Thadden, historien, coordinateur pour le gouvernement de Berlin des relations franco-allemandes

« La France et l'Allemagne, c'est une histoire, deux mémoires »

BERLIN

de notre correspondant

« Le ministre allemand des affaires étrangères, Joschka Fischer, a suggéré de créer une Europe fédérale, suscitant des réactions mitigées en France. Comment expliquer que les deux pays aient des rapports si différents au mot fédéralisme ?

– Le mot fédéralisme dans le discours du ministre n'a rien à voir avec la réalité constitutionnelle de l'Allemagne. Fischer n'a pas l'intention de transférer des structures allemandes au niveau européen. Mais en ce qui concerne les connotations historiques, il faut faire attention aux points suivants : pour les Allemands, le fédéralisme rappelle le Bund créé au congrès de Vienne de 1814, pour combler le vide laissé par la disparition du Saint-Empire romain des nations germaniques, aboli par Napoléon en 1806. Ce Bund a mis un peu d'ordre dans le chaos politique de l'époque, ce qui explique sa connotation positive. En France, au contraire, le débat sur le fédéralisme remonte à la querelle entre les Girondins et les Jacobins. En 1792, les premiers voulaient décentraliser pour lutter contre l'absolutisme royal. Mais leurs adversaires jacobins y ont vu le risque de perdre la guerre contre l'Europe de la restauration et donc de mettre en cause les acquis de la Révolution. Décentraliser, c'était prendre le risque de désintégrer la nation une et indivisible, d'où la connotation négative du fédéralisme chez beaucoup de Français.

» Le débat a repris au XIX^e siècle, lorsque Proudhon a déclaré la guerre au jacobinisme dans son livre « Du principe fédératif », en réalité pour lutter contre le bonapartisme de Napoléon III. Il reprend alors certains éléments du girondisme et prépare la voie à la pensée anarchiste, ce qui explique encore la connotation désintégrative du mot fédéralisme en France. Son plus grand adversaire alors est Karl Marx : dans la tradition jacobine,

Marx voulait la puissance du mouvement ouvrier, et celle-ci passait par le centralisme démocratique, base du communisme. On retrouvera ce conflit dans l'Allemagne divisée après 1945.

– Dans quelle mesure l'attachement des Allemands au fédéralisme tient-il aussi à la Constitution de la RFA en 1949 ?

– Le Bund de 1949 était une alternative à la pensée centralisatrice du Reich hitlérien et son succès explique aussi l'attachement des Allemands. Pendant que la RFA se réorganisait sur une base fédérale, la RDA renouait avec la tradition centralisatrice du mouvement ouvrier marxiste.

Lors de la réunification, personne,

ici, n'a parlé de Reich ou d'Empire.

L'Allemagne réunifiée n'est pas

une prolongation de la tradition impériale

En 1952, elle dissout les Länder, la Thuringe, la Saxe, etc., en créant des Bezirke, comme la France avait dissout les Provinces pour les remplacer par les départements et éliminer le souvenir de l'Ancien Régime. Après la chute du Mur, on rétablit les Länder dans l'ancienne RDA, et la réunification se fait sur une base fédérale. De nouveau, le fédéralisme simplifie les choses, constitue une force d'intégration de l'Allemagne. Car les Allemands de l'Est, qui ont parfois du mal à s'identifier à ceux de l'Ouest, peuvent s'identifier avec leurs Länder. Le fédéralisme allemand rejoint là la tradition du régionalisme, plus acceptable que le fédéralisme pour un esprit français, car il menace moins l'unité nationale.

– Cela n'a pas empêché Jean-Pierre Chevènement de dire que l'Allemagne « rêvait toujours du Saint-Empire germanique ». Qu'évoque l'Empire chez les ci-

toyens dans les deux pays ?

– Pour les Allemands et les Français, le Saint-Empire, c'est l'Ancien Régime, le Moyen Age, mais pour s'en débarrasser, il n'y a pas eu de révolution en Allemagne. Si un Chevenement parle d'un reste de nostalgie allemande, c'est qu'il regrette que les Allemands n'aient pas fait de rupture aussi radicale que les Jacobins avec l'Ancien Régime. C'est peu compréhensible pour un Allemand. La France et l'Allemagne, c'est une histoire, mais deux mémoires.

» Pour la France, le Saint-Empire évoque la volonté hégémonique de Charles Quint et sa lutte contre François I^{er}. Les Allemands pensent

son hétérogénéité religieuse. Au cours des siècles suivants, les Français, qui avaient finalement un Etat ultracentralisé, ont dû se battre pour marcher vers le pluralisme, tandis que les Allemands en avaient moins besoin mais, en revanche, craignaient de retomber dans un état de faiblesse.

– Peut-on néanmoins accuser l'Allemagne de vouloir redevenir un empire ?

– Lors de la réunification, personne, ici, n'a parlé de Reich ou d'empire. L'Allemagne réunifiée n'est pas une prolongation de la tradition impériale. Elle se distingue fondamentalement des empires, qui englobent par définition plusieurs nations, plusieurs peuples, et dont le dernier était l'Union soviétique. Pour la première fois, l'Allemagne est un Etat-nation (*Nationalstaat*), comme l'est depuis longtemps la France. Elle s'est rapprochée de la France encore plus, en introduisant, début 2000, dans son code de la nationalité un principe de droit du sol. Elle n'est plus une communauté ethnique (*Abstammungsgemeinschaft*), mais une nation citoyenne (*Bürgernation*). Ni empire, ni nation ethnique, l'Allemagne est devenue une nation de type occidental.

– Si l'on suit vos définitions, comment le Reich de Bismarck pouvait-il être à la fois un empire, donc hétérogène, et pourtant défini par son ethnicité, donc homogène ?

– L'empire de Bismarck était une tentative d'intégration politique des Etats princiers de l'ancien Bund allemand. Pour rassembler Bavares, Saxons, Wurtembergois, Prussiens, on leur a donné une base d'intégration pré-étatique (*vorstaatlich*). C'est ainsi qu'on a privilégié le Volk, la nation ethnique. Dans le même

temps, l'empire comptait un Etat qui n'était pas ethniquement homogène, la Prusse, qui comptait des millions de Polonais depuis le partage de la Pologne. Pendant la première guerre mondiale, des divisions polonaises se sont battues à Verdun en tant que citoyens prussiens. L'empire de Bismarck comportait donc deux éléments contradictoires : l'unité théorique du peuple allemand et la diversité réelle de ses habitants. C'est pourquoi les hommes politiques à l'époque de Guillaume II ont voulu lever cette contradiction en germanisant l'Allemagne. Un intellectuel comme Max Weber voulait faire de l'empire de Bismarck ce que nous avons aujourd'hui, un Etat-nation, qui ne l'était pas encore à l'époque. Hitler, qui était autrichien, a accentué ce phénomène avec le Troisième Reich. Il ne subsistait plus que la pensée ethnique. En refusant le national-socialisme, l'Allemagne divisée a rêvé, avec des penseurs comme Habermas, d'une société postnationale, relativisant la nation, mais avec la réunification, elle s'est retrouvée dans un Etat-nation.

– Qu'apporte le discours de M. Fischer ?

– L'essence de son discours, à mon avis, c'est d'avoir voulu concilier la pensée nationale et la pensée postnationale en Europe. Il explique que l'Allemagne a retrouvé son identité nationale, sans retomber dans les traditions nationalistes et ethniques du XIX^e siècle. Il réconcilie citoyenneté et nationalité, ce qui nous rapproche de la France et nous permet de mieux intégrer les deux Allemagnes dans l'Union européenne.

Propos recueillis par Arnaud Leparmentier

Trop chère : les visiteurs boudent l'Expo 2000, à Hanovre

FRANCFORT

de notre correspondant

La polémique fait rage. Quelques jours après son ouverture en fanfare, jeudi 1^{er} juin, l'Expo 2000 est encore loin du succès escompté, et toute l'Allemagne spéculait sur les causes de cette désaffection. Tandis que les organisateurs attendaient entre 100 000 et 150 000 visiteurs quotidiens pour le seul mois de juin, la moyenne officielle affiche péniblement 90 000 personnes.

La presse se déchaîne. Selon la *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, dans les restaurants de l'immense champ de foire de Hanovre, les « tables et chaises inoccupées laissent la même impression triste et abandonnée qu'un lieu de vacances en morte saison ». Après une inauguration plutôt réussie, le premier dimanche se serait même transformé en véritable « flop », avec, selon certains journaux, à peine 16 000 billets d'entrée vendus. Une estimation aussitôt démentie par les responsables de la première exposition universelle jamais organisée en Allemagne, qui reconnaissent cependant être en deçà de leurs objectifs.

FRANZBECKENBAUER POUR UNE BAISSÉ DES TARIFS

Du coup, chacun y va de son hypothèse pour expliquer la bouderie du public. Les prix élevés des billets d'entrée et des prestations de l'Expo 2000 sont montrés du doigt. L'ancien footballeur Franz Beckenbauer, qui reste une des figures les plus populaires du pays, où il est surnommé « l'empereur » (*Der Kaiser*), a conseillé dans *Bild*, jeudi 8 juin, de « baisser aussitôt les tarifs d'entrée pour les familles ». Il a aussi critiqué les forfaits proposés par la compagnie de chemin de fer à l'occasion de l'Ex-

po. Sous la pression, les organisateurs entendent pour l'instant maintenir le prix des billets d'accès (69 deutschemarks par personne, soit environ 20 euros, pour une journée), mais réfléchirait à alléger l'addition dans les restaurants et magasins de souvenirs...

En principe, l'Expo 2000 table toujours sur 40 millions d'entrées, soit entre 20 et 25 millions de visiteurs, entre le 1^{er} juin et le 31 octobre, date de sa clôture. Cela équivalait à une fréquentation journalière de 260 000 personnes. Le démarrage laborieux de la manifestation fait craindre le pire aux plus pessimistes. Le budget de 3,4 milliards de deutschemarks (environ 1,5 milliard d'euros) accusait, avant même l'ouverture des festivités, un déficit prévisionnel de l'ordre de 400 millions de deutschemarks. Si la désaffection du public se confirme, certains craignent un trou plus important encore, qui pourraient léster les finances des partenaires de l'Expo 2000, en particulier l'Etat allemand, et le Land de Basse-Saxe.

En dépit de la polémique, les organisateurs affichent leur confiance. Ils font valoir qu'une telle manifestation est une sorte de marathon, que les premiers jours ne peuvent en aucun cas donner le ton des cinq mois à venir. La fréquentation n'aurait pas été beaucoup plus forte après l'inauguration de l'Expo de Séville, en 1992. Enfin, espèrent-ils, les vacances devraient être plus favorables. Entre 300 000 et 400 000 personnes par jour sont attendues en juillet et août. Il faudra donc patienter un peu pour savoir si l'Expo 2000 tient ses promesses, ou si elle sera le dernier fiasco du XX^e siècle.

Philippe Ricard



Enfin une bonne excuse pour regarder sous le capot d'une BMW



Nouveaux moteurs diesel

520 d - 525 d

530 d

Photo non contractuelle.

44, avenue Edouard Vaillant 92 BOULOGNE

PORTE DE SAINT-CLOUD - 01 46 09 91 63



L'ONU reconduit le programme humanitaire pour l'Irak

NEW YORK. Le Conseil de sécurité de l'ONU a décidé, tard dans la nuit du jeudi 8 au vendredi 9 juin, de reconduire le programme humanitaire pour l'Irak dit « pétrole contre nourriture » en portant de 300 millions à 600 millions de dollars les fonds consacrés à l'achat de pièces détachées pour l'industrie pétrolière délabrée de l'Irak. La résolution adoptée envisage également la simplification des procédures d'approbation des équipements hydrauliques et d'assainissement de l'eau. Le programme « pétrole contre nourriture » est actuellement dans sa huitième phase. Il permet à l'Irak de vendre du pétrole à hauteur de 8,4 milliards de dollars, dont 5,64 milliards servent à satisfaire les besoins humanitaires des Irakiens. Une « *évaluation complète et indépendante* » de la situation humanitaire en Irak sera réalisée et présentée au Conseil de sécurité par le secrétaire général avant le 26 novembre. L'Irak continue pour sa part d'exiger la levée des sanctions. – *(Corresp.)*

Les fermiers blancs du Zimbabwe

menacés de mort par le président Mugabe

MUPANDAWANA. Le président zimbabwéen, Robert Mugabe, a fait monter la tension, jeudi 8 juin, en avertissant les fermiers blancs qu'ils mourraient s'ils tentaient de résister aux anciens combattants qui occupent leurs fermes depuis février. A deux semaines des élections législatives, M. Mugabe a critiqué à la fois les fermiers blancs (4 500 grands exploitants blancs possèdent 70 % des meilleures terres du pays) et l'ancienne puissance coloniale britannique. « *S'ils essaient de résister* [les fermiers blancs], *ils mourront* », a-t-il dit lors d'un rassemblement électoral à Mupandawana, à 220 kilomètres au sud-est de Harare. M. Mugabe a ajouté que les anciens combattants de la guerre d'indépendance constituent l'« avant-garde de cette phase de la révolution ». – *(AFP.)*

Chris Patten déplore le manque de pouvoir de la Commission européenne

BRUXELLES. Le commissaire européen Chris Patten, chargé des relations extérieures, déplore, dans une note interne rendue publique jeudi 8 juin, « *le rôle restreint de la Commission en matière de politique étrangère* » et se montre très sévère à l'égard des Etats membres de l'Union européenne qui « *font des déclarations politiques retentissantes qu'ils répugnent ensuite à étoffer par des moyens financiers et des effectifs* ». Selon lui, « *la création - bienvenue - du [poste] de haut représentant de la Politique étrangère et de sécurité commune [PESC, confiée à Javier Solana] n'a pas contribué à résoudre cette tension* », elle a même « *donné lieu à quelques nouvelles complications institutionnelles* ». – *(AFP)*

DÉPÊCHES

■ **PHILIPPINES : les otages retenus depuis quarante-six jours** sur l'île de Jolo par le groupe musulman extrémiste Abu Sayyaf ont exprimé leur inquiétude, jeudi, après avoir entendu des informations selon lesquelles l'armée philippine examinait la possibilité d'une opération de sauvetage pour mettre fin à leur drame. Les otages se sont confiés à un groupe de journalistes accompagnant l'équipe apportant de la nourriture dans le camp où ils sont détenus. – *(AFP)*

■ **BOSNIE : l'ancien commandant paramilitaire serbe** de Bosnie Ljubisa « Mauzer » Savic a été tué par balles, mercredi soir, dans la ville de Bijeljina, dans l'est de la Bosnie, a rapporté la radio bosniaque, jeudi 8 juin. Il était dans sa voiture quand des hommes à bord d'un autre véhicule l'ont pris pour cible. Savic commandait l'unité paramilitaire des « Panthères » pendant la guerre de Bosnie (1992-95), unité qui participa au « nettoyage ethnique » contre les Musulmans au début du conflit. En 1998, cet ancien proche du parti de Radovan Karadzic avait pris la tête de la police serbe bosniaque. En janvier 1999, il avait été destitué de ce poste par les représentants de l'ONU en Bosnie. – *(Reuters, AP)*

■ **KOSOVO : la situation s'est détériorée ces dernières semaines** au Kosovo, où les attaques contre les Serbes « *semblent faire partie d'une campagne orchestrée* », a constaté, jeudi 8 juin, le secrétaire général de l'ONU Kofi Annan. « *La compréhension et la tolérance au Kosovo restent limitées et la réconciliation est bien loin de la réalité* », note-t-il dans un rapport au Conseil de sécurité. – *(Reuters.)*

■ **POLOGNE : Jaroslaw Bauc, un économiste respecté du monde des affaires**, a été nommé, jeudi 8 juin, ministre des finances, en remplacement de Leszek Balcerowicz, démissionnaire. Lech Kaczynski, ancien président de la Cour des comptes, a été nommé ministre de la justice, en remplacement de Hanna Suchocka. Ce remaniement fait suite à l'éclatement, mardi, de la coalition au pouvoir, l'Union pour la liberté (UW) s'étant définitivement retirée du cabinet (*Le Monde* du 8 juin 2000). – *(AFP)*

■ **SUÈDE : trois jeunes Suédois d'origine iranienne** ont été condamnés, jeudi 8 juin, à des peines de six à huit ans de prison ferme pour avoir allumé volontairement un incendie qui fit soixante-trois morts dans une discothèque dans la ville suédoise de Göteborg. Le tribunal de cette ville a également condamné l'un de leurs camarades, mineur au moment des faits, à trois ans de « soins pour jeunes » dans une institution spécialisée. – *(Corresp.)*

■ **SÉNÉGAL/MAURITANIE : le président sénégalais**, Abdoulaye Wade, devait se rendre vendredi 9 juin au Mali pour évoquer, avec son homologue malien, Alpha Oumar Konaré, la crise qui oppose le Sénégal à la Mauritanie à propos du fleuve qui leur sert de frontière naturelle. La tension actuelle sera au centre des entretiens, le Sénégal, le Mali et la Mauritanie étant membres de l'Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal (OMVS). D'autre part, une délégation ministérielle sénégalaise a dû se rendre jeudi en Mauritanie pour superviser le départ des ressortissants sénégalais invités à quitter le pays. – *(Reuters.)*

■ **SIERRA LEONE : des milliers de civils, redoutant les combats**, erraient jeudi 8 juin dans la brousse de Sierra Leone, fuyant les trois principales villes du nord du pays, tandis que l'ONU évacuait la majorité de ses casques bleus de la zone, selon les organisations humanitaires. Plus de 10 000 civils ont fui Kabala (Nord), d'où les Nations unies ont évacué bon nombre de leurs casques bleus après des combats dans la nuit du 6 au 7 juin, a annoncé l'organisation humanitaire Médecins sans frontières. – *(AFP)*

Le Japon renoue avec la croissance

TOKYO. Le Japon a retrouvé la croissance sur l'exercice budgétaire 1999-2000 après deux années noires, avec une petite progression de 0,5 % du produit intérieur brut (PIB) annoncée vendredi 9 juin. Il n'a pas atteint, cependant, l'objectif de 0,6 % que s'était fixé le gouvernement. On est loin aussi du bond de 4,4 % enregistré en 1996-1997, même si la situation s'améliore par rapport à la contraction de 0,1 % constatée l'année suivante et la forte baisse de 1,9 % en 1998-1999. La hausse du PIB s'est toutefois, pour l'essentiel, concentrée sur le premier trimestre 2000, ont remarqué les spécialistes en analysant les chiffres préliminaires diffusés par l'Agence de planification économique (EPA). – *(AFP)*

Au Congo-Kinshasa, la « guerre dans la guerre » entre Ougandais et Rwandais

Les relations entre Kampala et Kigali se sont sérieusement dégradées

Malgré l'ordre de cessez-le-feu donné par Kigali et Kampala, les combats se poursuivaient, jeudi 8 juin, entre armées rwandaise et ougandaise à

Kisangani, dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC). Après de premiers combats ougando-rwandais à Kisangani en

1998, les affrontements entre les deux « alliés » ont repris, début mai, pour le contrôle de la troisième ville de la RDC.

« ***LA GUERRE** dans la guerre » s'aggrave. Rien ne va plus entre Rwandais et Ougandais, pourtant théoriquement alliés dans la guerre entamée en 1998 contre Kinshasa aux côtés des rebelles congolais. Après de premiers affrontements en août de la même année, les armées des deux pays se battent de nouveau depuis plus d'un mois pour le contrôle de Kisangani, troisième ville de la République démocratique du Congo (RDC). Située à 1 300 kilomètres au nord-est de Kinshasa, au cœur de gisements alluvionnaires de diamant, c'est un carrefour stratégique de premier ordre dans la guerre en RDC.*

Faisant plus de 50 morts et 100 blessés civils, les derniers combats entre troupes rwandaises et ougandaises avaient éclaté lundi 5 juin, alors que les deux armées devaient commencer à évacuer la ville, suivant un plan de démilitarisation adopté en mai, sous les auspices de la mission d'observation des Nations unies au Congo (Monuc), après des affrontements meurtriers, le 5 mai, à Kisangani, plaque tournante du commerce du

diamant. Le président ougandais, Yoweri Museveni, a accusé les Rwandais d'avoir ouvert les hostilités alors que l'opération de démilitarisation de Kisangani était en cours, conformément à un accord signé, le 22 mai, entre les deux armées à Kigali. « *Ce sont les Ougandais qui ont monté tout un scénario pour tenter de prendre Kisangani par la force, nous n'avions plus qu'une petite force qui a pu résister et contenir l'avance ougandaise* », avait retorqué les Rwandais.

UN MILLIER D'OBUS SUR LA VILLE

Selon un officier de l'ONU présent à Kisangani, plus d'un millier d'obus se sont abattus sur la ville depuis le début de la semaine. La cathédrale et l'hôpital général ont été touchés. Et il n'y a plus d'eau et d'électricité en ville. Les combats se déroulent aux environs du pont Tshopo, situé au nord-ouest de la ville et tenu par les Forces de défense du peuple ougandais (UPDF). Le camp Kapalata, situé au-delà de ce pont, sert de base aux soldats de Kampala qui ont réussi, selon des sources mili-

taires rwandaises, à entrer de l'autre côté de la ville sur une distance d'environ 500 à 700 mètres. Selon les mêmes sources, l'Armée patriotique rwandaise (APR) contrôle presque la totalité de la ville, excepté la partie située au-delà de la rivière Tshopo, où le pont reliant les deux rives est tenu par l'UPDF, ainsi que jusqu'à 700 mètres en ville à partir de la rive.

Les deux aéroports de la ville, Simi-Simi et Bangoka, sont également sous le contrôle de l'APR, toujours selon cette source, qui a précisé que « *des troupes ougandaises arrivent avec des tanks pour reprendre position à l'aéroport de Bangoka* ». Théoriquement déployée en RDC pour superviser un accord de cessez-le-feu entre la coalition rebelle et les forces loyalistes, la mission de l'ONU n'arrive pas à faire respecter une trêve entre alliés. Elle accuse les commandants locaux rwandais et ougandais à Kisangani d'être les obstacles à un cessez-le-feu. Mais l'explication semble un peu courte. Les relations entre Ougandais et Rwandais

semblent se dégrader de jour en jour. Le Rwanda et l'Ouganda soutiennent chacun des mouvements de rebelles congolais différents et concurrents dans la guerre contre le régime de Kinshasa. Lors de la dernière crise, en mai, l'Ouganda avait même accusé Kigali d'avoir massé des soldats à la frontière et le Rwanda avait fait état de mouvements de troupes ougandaises...

Autre signe que les alliances du début du conflit battent de l'aile, pour la première fois depuis le début de la guerre en août 1998, les présidents Laurent-Désiré Kabila, de la République démocratique du Congo, et Paul Kagamé, du Rwanda, se sont rencontrés, le 4 juin, au Kenya, ouvrant la voie à des négociations directes Kinshasa-Kigali sans les rebelles congolais. Selon la radio de Kinshasa, cette première rencontre est le « *début d'un processus* » qui ne plaît sûrement pas aux Ougandais. Les combats à Kisangani ont d'ailleurs repris peu après ce sommet.

Jean-Baptiste Naudet (avec AFP et Reuters)

JUSTICE L'instruction du dossier des emplois fictifs de la Mutuelle nationale des étudiants de France (MNEF) devrait être achevée d'ici à la fin du mois de juin. Elle est en passe

de conduire à des mises en examen qui touchent toutes, de près ou de loin, le Parti socialiste et ce que l'on a appelé la « génération Mitterrand », qui avait contribué à la réélection de

l'ancien chef de l'Etat en 1988. ● L'UNEF-ID et SOS-Racisme ont été convoqués par le juge, en tant que personnes morales, pour se voir notifier des faits relevant du « recel de

détournement de fonds publics ». ● JEAN-CHRISTOPHE CAMBADÉLIS, numéro deux du PS, en « congé » du parti depuis quelques mois, a également été convoqué le 30 juin pour se

voir notifier sa mise en examen. ● LE PARTI SOCIALISTE est fortement embarrassé, notamment à Paris, par cette affaire qui touche plusieurs de ses responsables.

L'affaire de la MNEF met en cause la « génération Mitterrand »

L'instruction de l'affaire des emplois fictifs de la Mutuelle nationale des étudiants de France devrait conduire à la mise en examen de plusieurs responsables socialistes, ainsi que du syndicat d'étudiants UNEF-ID et de l'association SOS-Racisme

L'INSTRUCTION du dossier des emplois fictifs, présenté comme le volet le plus symbolique des dérives de la Mutuelle nationale des étudiants de France (MNEF), est en voie d'achèvement. Elle devrait conduire, d'ici à la fin du mois de juin, à la mise en examen de quatorze personnes, dont celle du numéro deux du Parti socialiste, Jean-Christophe Cambadélis, ainsi que de quatre syndicats ou associations, poursuivies en tant que personnes morales.

Ainsi, après avoir mis en examen, le 9 mai, la fédération CFDT de la protection sociale et du travail et la fédération Force ouvrière (FO) des employés et cadres pour « recel de détournement de fonds publics », les magistrats ont adressé, jeudi 8 juin, au syndicat étudiant UNEF-ID et à l'association SOS-Racisme des convocations évoquant des faits similaires. Les juges semblent reprocher à ces organisations d'avoir fait prendre en charge par la MNEF les salaires d'une dizaine de personnes qui n'ont jamais occupé de fonctions au sein de la mutuelle. Estimant que la décision de les faire rémunérer relevait d'un accord passé entre la MNEF, d'une part, et SOS-Racisme et l'UNEF-ID d'autre part, les magistrats n'ont pas mis en

cause les bénéficiaires à titre personnel. Convoqués respectivement les 27 et 28 juin, les mandataires sociaux de l'UNEF-ID et de SOS-Racisme devraient se voir notifier les chefs de « recel d'abus de confiance » ou de « recel de détournement de fonds publics ». Par ailleurs, l'ancien président de la MNEF, entre 1979 et 1987, Jean-Michel Grosz, a été mis en examen, jeudi, pour « recel d'abus de confiance et recel de détournement de fonds publics ». Il aurait notamment été payé 600 000 francs entre 1996 et 1998 pour une activité non démontrée à ce jour.

RÉMUNÉRATIONS INDUES

Grâce aux liens privilégiés qui existaient entre l'UNEF-ID et la MNEF, cinq personnes paraissent avoir bénéficié de rémunérations indues entre 1988 et 1997. La mise en examen du président de ce syndicat étudiant, de 1988 à 1991, Christophe Borgel, ancien conseiller du ministre de l'éducation nationale, Claude Allègre, avait précédé de quelques jours celle de son successeur à la tête de l'UNEF-ID, Philippe Campinchi, poursuivi, le 7 mars, pour « recel de détournement de fonds publics ».

Les enquêteurs ont relevé égale-



ment des éléments de même nature visant d'autres dirigeants de ce syndicat, sans pour autant les mettre en examen. Le successeur de M. Campinchi, Pouria Amirshahi, aurait, ainsi, été salarié, entre 1995 et 1997, en tant que conseiller auprès de la direction de Mutuelle interjeune (MIJ), structure satellite de la

MNEF. Cette rémunération – un montant total de 145 000 francs – lui aurait permis de poursuivre ses activités de militant syndical à la tête de l'UNEF-ID. L'ancien délégué-général de l'UNEF-ID, David Rousset, aurait été rémunéré 350 000 francs par la MNEF pour des prestations réalisées de 1991 à 1993, puis de 1994

à 1998 dont la réalité semble contestée. Enfin Carole Hazé, assistante de M. Amirshahi, payée en tant que secrétaire de la MNEF, occupait des fonctions à plein temps pour le compte de l'UNEF-ID. « C'est dans la logique de la démarche du juge qui avait déjà mis en examen Force ouvrière et la CFDT », a expliqué Carine Seiler, actuelle présidente du syndicat étudiant. Cela va nous donner l'occasion de nous expliquer sur les relations entre la MNEF et l'UNEF-ID et de montrer qu'il y avait une contrepartie évidente pour la MNEF à ces emplois, qui étaient, c'est vrai, à l'UNEF-ID ».

DES REVENUS D'ÉLUS

L'association SOS-Racisme est, quant à elle, soupçonnée de s'être entendue avec la MNEF ou certaines de ses filiales pour salarier ses principaux dirigeants. L'actuel président, Malek Boutih, devrait être interrogé sur le salaire qui lui a été versé par l'association Stagétudes soutenue financièrement par la MNEF. L'ancien responsable de SOS-Racisme, Fodé Sylla, devenu député européen communiste, pourrait être questionné sur la nature de ses indemnités en tant qu'administrateur de la Mutuelle universitaire de logement (MUL). Enfin, les enquêteurs s'interrogent sur la prise en charge, entre 1994 et 1995, d'une permanente de SOS-Racisme, Claire Robillard, par la Mutuelle interprofessionnelle de France (MIF). « Sur le fond, nous n'avons rien à nous reprocher, a affirmé M. Boutih. A cette époque, il n'y avait pas de caractère illégal de cette situation. Il s'agissait d'un échange de services. Il n'y a eu ni recel, ni abus de confiance, mais un échange. » La MNEF paraît avoir également assumé une partie des revenus d'élus politiques. Le député (PS) de Paris, Jean-Marie Le Guen, mis en examen le 6 juin pour « recel de détournement de fonds », est soupçonné d'avoir perçu, entre 1989 et 1997,

quelque 1,5 millions de francs en contrepartie de prestations étrangères à son contrat de travail. Un autre élu (PS) de Paris, Jean-Christophe Cambadélis, numéro deux du Parti socialiste, est convoqué le 30 juin pour se voir notifier des faits relevant du « recel d'abus de confiance ». Il aurait illégalement été rémunéré plus de 900 000 francs par la MIF, entre 1989 et 1995, en tant qu'administrateur et sociologue. Ancienne collaboratrice de Lionel Jospin et de Claude Allègre au ministère de l'éducation nationale, Marie-France Lavarini est poursuivie, depuis le 28 mars, pour « recel de détournement de fonds publics ». Elle est soupçonnée d'avoir bénéficié, de 1990 à 1992, de rémunérations de complaisance de la mutuelle, alors dirigée par Olivier Spithakis, ce qu'elle a admis devant les enquêteurs. Enfin, l'ancienne attachée parlementaire du député (UDF) des Deux-Sèvres, Dominique Paillé, jusqu'en 1999, mise en examen, le 16 mars, pour « recel d'abus de confiance » au préjudice de la MNEF et de la MIF aurait perçu des rémunérations non justifiées pour un montant de 200 000 francs entre 1996 et 1998. M. Paillé a affirmé que les faits dénoncés dans cette procédure concernent son ancienne assistante et elle seule.

Enfin, des personnes, présentées comme des proches d'Olivier Spithakis, font l'objet de poursuites pour avoir reçu, sans justifications, des salaires ou des indemnités. La MNEF aurait ainsi financé, pour plus de 520 000 francs, entre 1989 et 1993, les études des deux fils de l'ancien homme d'affaires de M. Spithakis, M. Zenou. Le directeur général de la Fondation santé des étudiants de France (FSEF), Jean-Marc Régner, aurait, quant à lui, perçu un complément salarial suspect de la MNEF grâce à l'intervention de M. Spithakis.

Jacques Follorou

Les autres volets du dossier

Un certain nombre de volets de l'enquête sur la gestion de la Mutuelle nationale des étudiants de France (MNEF) devraient être clos d'ici à la fin de l'année.

● **Imprimerie.** L'enquête sur la filiale imprimerie, qui comprend une partie sur l'exploitation suspecte d'un bateau, a été menée à son terme. Les investigations ont démontré que des fonds d'une filiale de la MNEF, EFIC, spécialisée dans le courtage en imprimerie, auraient été détournés.

● **Rue Tiphaine.** Une filiale de la MNEF spécialisée dans l'immobilier aurait vendu, à en croire les conclusions de l'enquête, un immeuble situé rue Tiphaine, à Paris, dans des conditions préjudiciables aux intérêts de la mutuelle. L'ancien président (PS) du conseil général des Bouches-du-Rhône, François Bernardini, a été mis en examen dans cette affaire.

● **Vivendi.** A l'origine ouvertes sur les conditions dans lesquelles le groupe Vivendi était entré dans

le capital du holding de la MNEF regroupant l'essentiel de ses filiales, les recherches des juges ont conduit, dans ce dossier, à la mise en examen de l'ancien ministre de l'économie et des finances Dominique Strauss-Kahn. ● **Emplois fictifs.** Une quinzaine de personnes ont déjà été mises en examen pour avoir bénéficié de rémunérations de complaisance de la part de la MNEF ou de ses structures satellites. Les députés (PS) Jean-Christophe Cambadélis et Jean-Marie Le Guen, et M^{me} Marie-France Lavarini, ancienne collaboratrice de

M. Jospin, font l'objet de poursuites dans ce volet.

● **Autres dossiers inexploités.** De futures investigations devraient viser les montages et les structures mis en place par la MNEF pour gérer, notamment, le pôle assurances, les investissements dans le domaine du logement, dans la sphère informatique et l'aménagement des campus universitaires. Enfin, les enquêteurs devraient travailler sur les relations contractuelles qui ont existé entre la MNEF et la Caisse nationale d'assurance-maladie.

Paris : la candidature de M. Le Guen dans le 13^e en question

LA MISE en examen, dans l'affaire de la MNEF, de Jean-Marie Le Guen, chef de file des socialistes dans le 13^e arrondissement pour les prochaines municipales, place le PS parisien dans une situation des plus inconfortables. Au moment où la droite est éblouée par le feuilleton judiciaire sur les faux électeurs (*Le Monde* du 9 juin), les socialistes de la capitale se passeraient bien d'une affaire qui les oblige à la retenue. En annonçant lui-même sa mise en examen (*Le Monde* du 3 juin), M. Le Guen n'est pas parvenu à faire taire les inquiétudes, ni les reproches. Faut-il y voir un signe ? La Sofres sonde les habitants du 13^e pour connaître leur préférence entre une liste so-

cialiste conduite par M. Le Guen ou une liste emmenée par Marie-Pierre de la Gontrie.

Ce n'est pas la première fois que le nom de cette avocate de quarante-deux ans, qui avait mené la liste du PS, à Paris, aux élections régionales de 1998 et qui est membre, depuis cinq ans, de la section socialiste du 13^e, apparaît dans le paysage de cet arrondissement. « Je serai peut-être sur la liste en position éligible », dit-elle, en regrettant, « ce petit jeu du tir aux pigeons ». Elle ajoute : « Mais la tête de liste sera Jean-Marie Le Guen, désigné par les militants le 30 mars. »

Soit. Il reste qu'au lendemain de l'annonce de la mise en examen de

l'ancien conseiller médical de la MNEF, Bertrand Delanoë et Daniel Vaillant, ministre des relations avec le Parlement et maire du 18^e, s'étaient montrés on ne peut plus circonspects. Le candidat à la mairie de Paris avait exprimé le « souhait » que M. Le Guen « fournisse des réponses convaincantes » ; quant à M. Vaillant, sa réponse avait été sans ambiguïté : « Je fais confiance au sens de la responsabilité de Jean-Marie Le Guen pour prendre la bonne décision, le moment venu. »

« GÂCHIS ÉPOUVANTABLE »

« Je ne suis pas en mauvaise situation pour conduire la liste du 13^e », a réaffirmé au *Monde*, jeudi 8 juin, M. Le Guen, qui a ajouté : « C'est confirmé par tous les élus socialistes dans le 13^e. » L'embarras du premier secrétaire fédéral, Patrick Bloche, est, pourtant, manifeste. M. Bloche, successeur de M. Le Guen à ce poste, qui avait donné sa démission, en novembre 1999, après sa mise en cause dans l'affaire de la MNEF, laisse entendre que ce qui vaut pour une simple mise en cause vaut, a fortiori, lorsque l'état se resserre et qu'on est mis en examen. « Quinze jours avant sa démission du poste de premier fédéral, Jean-Marie considérait qu'il ne devait pas démissionner », rappelle-t-il, en évoquant « un gâchis épouvantable ».

« Attendons et voyons » : telle semble être, pour l'instant, la devise du PS parisien. Si la pression est trop forte, si les sondages sont calamiteux, bref, si la gauche gâche ses chances dans ce 13^e, considéré comme « prenable » à la droite, c'est sans doute sans état d'âme que les socialistes se mettront en quête d'une solution de remplacement.

L'AFFAIRE de la MNEF n'illustre pas seulement les tourments de figures plus ou moins emblématiques de cette « génération Mitterrand » venue à la politique dans les années 80. Elle plonge le Parti socialiste dans un profond embarras. Si rien, dans les enquêtes en cours, comme le répètent à satiété les dirigeants socialistes, ne laisse entrevoir des liens organiques entre le PS et la MNEF ou, pis, un financement d'un parti politique par la mutuelle étudiante, la répétition très échelonnée de mises en examen, à des degrés divers, de personnalités – Dominique Strauss-Kahn, ancien ministre de l'économie, François Bernardini, ancien premier secrétaire de la fédération des Bouches-du-Rhône, Jean-Marie Le Guen, ancien patron de la fédération de Paris, Pascal Beau, délégué national à la santé, et, sans doute le 30 juin, Jean-Christophe Cambadélis, numéro deux « en congé » depuis le 9 novembre 1999 – gêne le PS en entravant son image de chevalier blanc prompt à dénoncer « le système RPR » à travers les diverses affaires de la ville de Paris.

Chronologiquement, M. Cambadélis est le premier à s'être mis en congé avant sa comparution, en décembre 1999, devant le tribunal correctionnel de Paris pour un emploi fictif dans un organisme gérant des foyers de travailleurs immigrés dirigé par un ancien responsable du Front national. Sa mise en examen dans cette autre affaire, en novembre 1996, l'avait déjà privé, en juin 1997, de toute prétention à un poste ministériel. Condamné, le 28 janvier, à cinq mois de prison avec sursis et 100 000 francs d'amende, ce proche de Lionel Jospin était convenu, avec François Hollande, de prendre son temps pour retrouver ses fonctions de secrétaire national chargé des rela-

tions extérieures et des fédérations. De fait, M. Cambadélis s'est abstenu de siéger dans les instances nationales du PS, sa seule mission officielle ayant consisté à figurer dans la délégation du PS au congrès du PCF, en mars, à Martigues.

Député du 19^e arrondissement de Paris, M. Cambadélis n'est pas tête de liste dans cet arrondissement pour les élections municipales. Le dirigeant s'est effacé, mais le militant est resté actif. Il est parmi les dix-neuf signataires jospino-rocardiens d'un texte pour le prochain congrès de Grenoble (*Le Monde* du 7 juin). La sortie de son livre, *Les Chuchotements de la vérité* (Plon) (*Le Monde* daté 4-5 juin), devait annoncer la fin de sa traversée du désert. « Il aurait pu rêver d'un retour plus tranquille », confie un de ses proches. Mais, dit-on à la direction du PS, « comme il a eu l'intelligence et le sens politique de ne pas mettre fin à son congé tant que l'impression de sa condamnation demeurerait », on s'efforce de dédramatiser sa probable mise en examen, le 30 juin, en relevant qu'il n'est pas accusé de recel de détournement de fonds publics...

UNE JURISPRUDENCE

Le député de Paris devrait participer à la convention de Clermont-Ferrand, les 17 et 18 juin, sur les territoires, puis, à la fin du mois, à un séminaire de formation, avant d'animer, à l'Université d'été de La Rochelle, du 1^{er} au 3 septembre, une table ronde sur la situation politique avant les législatives. A moins que la pression médiatique... ne l'oblige à rester davantage à distance.

Le 16 novembre 1999, devant le bureau national, après la démission de M. Strauss-Kahn, et au lendemain de la décision, forcée, de M. Bernardini de « se mettre en réserve du parti » pour assurer sa dé-

fense après sa mise en examen dans l'affaire de la MNEF, M. Hollande avait défini une jurisprudence sur les mises en cause de responsables socialistes dans des affaires. Premier principe : pour examiner le cas d'un dirigeant, une procédure judiciaire doit être engagée à propos de « faits suffisamment étayés, graves et mettant en cause la crédibilité du PS, compte tenu du niveau de responsabilités » de la personne.

Second principe : c'est au responsable incriminé de prendre ses « responsabilités individuelles ». Troisième principe : s'il ne le fait pas et que les faits sont jugés suffisamment graves, le bureau fédéral, au niveau local, le bureau national, au niveau national, peuvent décider de sa mise en congé.

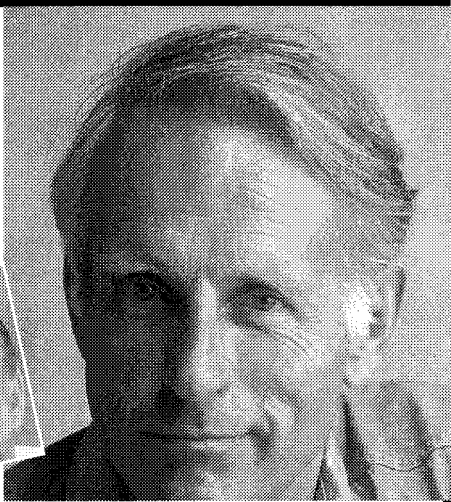
La démission quelques jours plus tard, le 23 novembre, de ses fonctions de premier secrétaire de la fédération de Paris, n'était pas pour M. Le Guen une application de cette jurisprudence Hollande. Le député de Paris, autre proche de M. Jospin, dénonçait « une polémique indigne et irresponsable » à propos de la MNEF, en se disant ni « convoqué » ni « convocable » par les juges instruisant cette affaire.

La position prise par la direction du PS à propos de M. Bernardini pourrait être éclairante. L'ancien patron des Bouches-du-Rhône a été investi tête de liste à Istres tout en étant prévenu que s'il n'était pas « libéré de toutes les procédures judiciaires le concernant », il devrait céder la place à Bernardin Laugier, maire sortant. Une nouvelle jurisprudence ?

Michel Noblecourt

CALVITIE

Des cheveux naturels et définitifs grâce aux techniques médicales les plus modernes.



CLINIQUE MATIGNON
5, AVENUE MATIGNON 75008 PARIS

RENSEIGNEMENT ET DOCUMENTATION SUR SIMPLE DEMANDE
TÉL: 01 53 83 79 79 - 3617 INFO CHAUVE - www.clinique-matignon.com

Christine Garin

M. Pasqua commence la campagne contre la réduction du mandat présidentiel

Lors d'un meeting du RPF à Paris, il dénonce « une réforme de circonstance »

Un meeting du RPF à Paris, prévu avant que Jacques Chirac n'annonce son ralliement au quinquennat, a été

EN PRIVÉ, pasquaïens et villiéristes en plaisantent eux-mêmes. Le quinquennat, qu'ils désapprouvent, ne pouvait pas mieux tomber. Il leur offre une merveilleuse possibilité de sortir de l'impasse des querelles internes dans laquelle ils s'étaient perdus ces dernières semaines. Voilà enfin un thème qui devrait permettre au Rassemblement pour la France de mettre au second plan ce qui le divise !

Sans perdre de temps, Charles Pasqua, le président du RPF, invité à un meeting organisé par la fédération de Paris, a déclenché, jeudi 8 juin, la mobilisation. « Dès ce soir, je vous invite à constituer partout des comités pour le référendum, afin que les Français puissent s'exprimer sur le quinquennat », a-t-il lancé à un auditoire enthousiaste d'environ huit cents personnes, auquel s'était joint le maire du 6^e arrondissement, Jean-Pierre Lecoq (RPR). « Parce que nous considérons que c'est une réforme de circonstance, nous nous [y] opposerons », a-t-il précisé, en rappelant que le RPF plaide pour « un septennat non-renouvelable ». Radieux malgré une longue et dure journée passée à Copenhague pour soutenir les souverainistes danois qui militent pour le « non » au référendum sur l'euro, prévu en septembre dans leur pays, il a prévenu : « Même si nous n'avions que huit jours de campagne, on leur en fera baver ! »

A l'origine, ce meeting, prévu « de longue date », devait « manifester de la vitalité du RPF à Paris », mais « l'actualité commande ». Il y a la présidence française de l'Union européenne, dont M. Pasqua souhaite faire son miel. Vigie du souverainisme, il entend veiller à ce que Jacques Chirac n'abandonne pas « de nouveaux pans de la souverai-

mis à profit par Charles Pasqua, jeudi 8 juin, pour lancer sa campagne contre cette réforme. Ce débat tombe nete française ». « Il y jouera sa réélection ! », menace l'ancien ministre, en prévenant le chef de l'Etat que, s'il devait faillir, le RPF n'aurait « plus rien en commun avec lui ».

Et puis, il y a ce quinquennat. « Il paraît que les Français en rêvaient », ironise M. Pasqua, avant de dénoncer un à un les arguments des partisans de la réforme. « Il y a ceux qui nous disent que, grâce au quinquennat, il n'y aura plus de cohabitation », commence-t-il. Ceux-là oublient « qu'il y a un moyen simple de l'empêcher : que le président démissionne ! ». « La Constitution de la V^e République est un tout. Quand le mandat a été fixé à sept ans, on a considéré que le président était au-dessus des partis et devait être élu avec une très large assise populaire », plaide ensuite l'ancien ministre.

LES DISSENSIONS MISES DE CÔTÉ

« Un mandat de sept ans, c'est long », reconnaît M. Pasqua, mais « c'est pour cela que le général de Gaulle avait mis en route la pratique du référendum », et, quand le référendum « lui a été défavorable, il a donné une leçon de démocratie en quittant immédiatement le pouvoir ». Il y a aussi les « hypocrites qui sont pour le quinquennat », mais qui souhaitent « un système à l'américaine et que l'on supprime le poste de premier ministre ». « Ce genre de Constitution, nous l'avons connu. C'était la deuxième République, et on a vu comment cela s'est terminé ! », souligne M. Pasqua, ajoutant avec un large sourire : « Nous n'avons pas de Bonaparte sous la main. » A ceux qui parlent de « rééquilibrer les pouvoirs en faveur du Parlement », il répond « qu'il vaudrait mieux renforcer les

à pic pour sortir le RPF des querelles entre son président, M. Pasqua, et Philippe de Villiers, son vice-président.

pouvoirs du président de la République ».

Des affaires internes au RPF, il n'a été question qu'en filigrane. Par allusions. Pour louer les qualités de « rassembleur » de M. Pasqua, l'hôte, responsable de la fédération de Paris, l'inconditionnel pasquaïen Alain Robert, avait invité à la tribune des représentants de toutes les sensibilités : Dominique Ozanne, représentant Philippe de Villiers, lequel ouvrirait à la même heure, en Vendée, avec Alain Delon, le festival du Puy-du-Fou ; Jean-Louis Arajol, ancien secrétaire général du Syndicat général de la police, symbole de l'ouverture « à gauche » du RPF ; Marie-Thérèse Junot, ex-CNI, conseillère de Paris... Tous se sont faits les chantres d'un Charles Pasqua « candidat de rêve que tout le monde souhaite avoir », celui qui « illustre les vertus du rassemblement ». M. Pasqua s'est contenté d'affirmer que seule la « querelle entre ceux qui croient en la nation et ceux qui n'y croient plus » vaut la peine.

Christiane Chombeau

Assurance-chômage : le Medef veut aboutir à un accord avec les syndicats dès le 13 juin

La CGT mobilise contre les propositions du patronat et s'associe à la manifestation organisée par les collectifs de chômeurs lors de la prochaine séance de négociation

À QUELQUES JOURS de la nouvelle réunion, mardi 13 juin, sur l'avenir de l'assurance-chômage, la guerre psychologique bat son plein. Les organisations patronales, à l'instar de l'Union professionnelle artisanale, font savoir qu'elles sont « allées au bout des concessions ». De leur côté, la CFDT et la CFTC réclament des amendements au plan d'aide au retour à l'emploi (PARE). Quant à la CGT, elle a décidé, au niveau confédéral, de se mobiliser.

Réunie jeudi 8 juin, la commission exécutive de la CGT a, en effet, décrété la mobilisation « pour contraindre le patronat à renoncer à son projet ». Le secrétaire général lui-même, Bernard Thibault, a invité ses troupes à être « visibles ». Pour la première fois, la CGT se déclare prête, au niveau confédéral, à rejoindre dans les défilés « toutes les associations de chômeurs [et] toutes les organisations syndicales qui le souhaitent ». La centrale sera présente, en tant que telle, au rassemblement organisé mardi midi, devant le siège du Medef, à l'appel des quatre collectifs AC !, Apeis,

MNCP et CGT-chômeurs. Dénonçant « un patronat qui persiste dans sa volonté de réduire les droits des chômeurs », le Groupe des dix (syndicats non confédérés dont les SUD) a également appelé ses adhérents à se rendre à ce rassemblement. La FGTE-CFDT (fédération oppositionnelle des transports et de l'équipement) a, pour sa part, adressé une lettre ouverte à la direction de la centrale pour souligner qu'il serait « extrêmement dangereux d'engager la signature de la CFDT sans prendre le temps d'une large consultation dans l'organisation ».

LA « DER DES DER »

Le Medef fait également monter la pression. L'organisation patronale souligne, à l'intention de ses partenaires syndicaux, que la réunion du 13 juin sera la « der des der ». Et elle invoque la date de son prochain conseil exécutif, le 19 juin, où elle est censée décider de sa position définitive. Si aucun accord n'est trouvé, les responsables patronaux menacent, une nouvelle fois, de se retirer de l'Unedic et de

l'ensemble des organismes paritaires. En clair, il n'est pas question pour le Medef d'attendre le 30 juin, date d'expiration de l'actuelle convention du régime d'assurance-chômage. Les syndicats devront « prendre leurs responsabilités [avant] », quitte à ce que l'accord soit « ouvert à la signature » quelques jours supplémentaires. La centrale de Marc Blondel, par exemple, a déjà annoncé qu'elle ne se prononcerait pas avant le 21 juin. Quant à la CFDT, elle a assuré à la CGT qu'elle ne comptait pas forcément se déterminer le 13.

Invitée jeudi sur France-Inter, Nicole Notat a indiqué que sa centrale entendait continuer de négocier pour obtenir un certain nombre de « garanties » et faire du nouveau dispositif « un plus pour les chômeurs [avec] des droits supplémentaires ». De son côté, Michel Coquillon, de la CFTC, a souhaité, jeudi sur RMC, que le PARE soit « fortement incitatif » et basé « sur l'adhésion volontaire ».

Isabelle Mandraud et Caroline Monnot

La commission des lois de l'Assemblée recommande le quinquennat « sec »

REFAIRE la Constitution, le temps d'un débat entre députés, puis voter... le quinquennat sec. Jeudi 8 juin, la commission des lois de l'Assemblée nationale a adopté, à l'unanimité, le projet de loi constitutionnelle qui sera débattu en séance publique le 14 juin. Sans surprise, les commissaires ont repoussé les 62 amendements qui leur étaient soumis.

Le rapporteur, Gérard Gouzes (PS), avait promis qu'il serait « ouvert à la discussion ». Il s'agissait de calmer les élus, qui n'ont guère apprécié que Jacques Chirac leur demande de ne pas modifier le texte (*Le Monde* du 7 juin). Dans un langage plus diplomatique, Lionel Jospin n'a pas dit autre chose : « Je ne serai pas celui qui censure, mais il est clair que si des amendements sont adoptés, la réforme ne pourra pas aboutir », avait lancé le premier ministre devant les députés communistes, mardi, ce qu'il a répété, jeudi, lors de la réunion des ministres.

Les députés hostiles au quinquennat « sec » se sont donc contentés de rêver à voix haute. Au nom des radicaux de gauche, Alain Tourret (Calvados) a exposé sa vision d'une « V^e République » dans laquelle le droit de dissolution et le premier ministre seraient supprimés, où le président de la République, les députés et les sénateurs seraient élus le même jour. Les Verts et le PRG ont défendu un amendement commun, selon lequel les députés seraient élus pour moitié à la proportionnelle, pour moitié au scrutin majoritaire. Marie-Hélène Aubert (Verts, Eure-et-Loir) a plaidé en faveur de la réduction de tous les mandats à cinq ans, de l'interdiction de leur cumul, du droit de vote des résidents étrangers aux élections locales et aussi du... développement des langues régionales, sous le regard approbateur de Jean-Pierre Brard (app. PCF, Seine-Saint-Denis), qui a défendu, « à titre personnel », une vingtaine d'amendements. Sans succès. Le maire de Montreuil a indiqué qu'il votera contre le pro-

jet de loi, tandis que le porte-parole du groupe PCF, Jacques Bruhnes (Hauts-de-Seine), a redit que les communistes ne voteront pas pour, « en l'état ».

Les deux députés ont quitté la salle avant le vote. Deux amendements du MDC, visant à limiter le droit du président de la République de dissoudre l'Assemblée nationale, ont été... rejetés.

EXCEPTION D'IRRECEVABILITÉ

A droite, seuls Hervé de Charette, président délégué de l'UDF, et Pierre Albertini (UDF, Seine-Maritime) ont proposé de limiter à deux le nombre de mandats successifs, comme le souhaite Valéry Giscard d'Estaing. L'heure était à l'apaisement.

Les élus les plus opposés à la réforme étaient absents. Renaud Donnedieu de Vabres (UDF, Indre-et-Loire) a assuré que la grande majorité de son groupe soutiendra le texte, même s'il n'a pas exclu des « initiatives individuelles ». « Face aux tenants du "non", il faut que nous soyons des "oui" débridés. Je suis pour un quinquennat tonique ! », expliquait-il après la réunion. L'opposition RPR-UDF-DL va devoir faire face à la campagne du RPF (lire ci-dessus), dont le vice-président du RPF, Philippe de Villiers, soulèvera l'exception d'irrecevabilité contre le texte, en séance publique, le 14 juin.

L'Hôtel Matignon peut souffler, pour l'instant. Jeudi, au Sénat, lors des questions au gouvernement, le sujet n'a pas été abordé. Christian Poncelet (RPR), qui est pourtant partisan du septennat non renouvelable, a assuré, dès le 5 juin, qu'il ne fera rien pour « affaiblir le chef de l'Etat ». Le président du Sénat veut s'en tenir au quinquennat, « un point c'est tout ». Mercredi, Jacques Larché (DL), président de la commission des lois du Sénat et rapporteur du projet, a promis à son homologue de l'Assemblée : « Le quinquennat, rien que le quinquennat... »

Clarisse Fabre



PRÉFECTURES DE LA HAUTE-SAÔNE ET DU DOUBS

Projet d'aménagement de la section Sud de la R.N. 57, entre VESOUL (70) et BESANÇON (25) et de son classement en route express avec mise en compatibilité des plans d'occupation des sols

AVIS D'ENQUÊTE D'UTILITÉ PUBLIQUE

Le public est informé qu'une enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique du projet d'aménagement de la section Sud de la route nationale n° 57, entre VESOUL et BESANÇON, au classement en route express de l'ensemble de la section VESOUL-BESANÇON, et à la mise en compatibilité des plans d'occupation des sols rendus publics et approuvés des communes, ci-dessous désignées a été ouverte par arrêté conjoint des préfets de la Haute-Saône et du Doubs pour se dérouler du 26 juin au 5 août 2000 inclus.

Pendant ce délai, pouvant être prorogé d'une durée maximale de 15 jours sur décision motivée du président de la commission d'enquête prise après avis du préfet de la Haute-Saône, le public pourra consulter (sauf les dimanches et jours fériés) le dossier d'enquête, qui comporte également une étude d'impact, ainsi que les dossiers relatifs à la mise en compatibilité des plans d'occupation des sols du District urbain de VESOUL, des communes de COLOMBE-LES-VESOUL, VALLEROIS-LORIOZ, RIOZ, NEUVILLE-LES-CROMARY, SORANS-LES-BREUREY, BUTHIERS et VORAY-SUR-L'OGNON (70) qui seront déposés en préfecture de la Haute-Saône - 1, rue de la Préfecture - BP 429 - 70013 VESOUL, désignée siège de l'enquête, du lundi au vendredi de 8h45 à 11h45 et de 13h15 à 16h15.

Pendant la même période, un dossier d'enquête comportant éventuellement un dossier de mise en compatibilité du plan d'occupation des sols sera déposé :

dans les mairies du département de la HAUTE-SAÔNE ci-après :

- FROTEY-les-VESOUL : du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 et de 14h00 à 18h00, le samedi de 9h00 à 11h00
- COLOMBE-les-VESOUL : le mardi de 18h30 à 19h30, le samedi de 10h30 à 11h30
- QUINCEY : les lundi, mardi, jeudi, vendredi de 14h00 à 17h30, le samedi de 9h00 à 11h30
- LA DEMIE : le vendredi de 14h30 à 18h30
- NAVENNE : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00, le samedi de 8h30 à 12h00
- ECHENOZ-la-MELINE : le lundi et le jeudi de 8h30 à 12h00, le mardi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30, le mercredi de 13h30 à 17h30, le samedi de 10h00 à 12h00
- VALLEROIS-LORIOZ : le mardi de 10h00 à 12h00, le jeudi de 17h00 à 19h00
- VELLEFAUX : le mardi et jeudi de 8h00 à 11h30, le samedi de 8h30 à 12h00
- d'ECHENOZ-le-SEC : le mercredi de 17h30 à 18h30, le samedi de 10h00 à 12h00
- AUTHOISON : le mercredi de 14h00 à 16h00, le vendredi de 18h00 à 20h00
- PENNESIERES : le mercredi de 11h00 à 12h00, le samedi de 10h00 à 12h00
- QUENOCHÉ : le vendredi de 9h30 à 10h30
- LA MALACHERE : le samedi de 11h00 à 12h00
- RIOZ : du lundi au samedi de 9h00 à 12h00
- NEUVILLE-les-CROMARY : le mardi et le jeudi de 9h00 à 12h00, le mercredi et le samedi de 14h00 à 16h00
- SORANS-les-BREUREY : le mercredi de 10h00 à 12h00, le samedi de 9h30 à 10h30
- CROMARY : le mardi de 10h00 à 12h00, le jeudi de 17h00 à 19h00, le samedi de 9h15 à 10h15
- PERROUSE : le mardi et le samedi de 10h00 à 11h00
- BUTHIERS : le mercredi et le samedi de 10h00 à 12h00
- VOREY-sur-L'OGNON : le lundi de 13h30 à 19h00, le jeudi de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 19h00

dans les mairies du département du Doubs ci-après :

- CHEVROZ : le mardi de 13h00 à 19h00
- DEVECEY : les lundi, mercredi, jeudi de 10h00 à 12h00 et de 16h00 à 19h00, le mardi et le vendredi de 16h00 à 19h00, le 1^{er} et le 3^{ème} samedi de mois de 10h00 à 12h00
- CHATILLON-le-DUC : les lundi, mardi, jeudi de 16h00 à 18h00, le mercredi de 10h00 à 11h00 et de 16h00 à 18h00, le vendredi de 16h00 à 19h00
- AUXON-DESSUS : le lundi et le vendredi de 13h30 à 19h00, le mardi et le jeudi de 13h30 à 15h30
- MISEREY-SALINES : du lundi au vendredi de 16h00 à 18h00
- ECOLE-VALENTIN : le lundi et jeudi de 14h00 à 16h00, le mercredi et le vendredi de 16h00 à 19h00

Les observations pourront être consignées sur les registres (à feuillets non mobiles cotés et paraphés par le président ou un membre de la commission d'enquête) ou être adressées, sur papier libre, au siège de l'enquête, au président de la commission d'enquête, pour être annexées aux registres.

La commission d'enquête désignée par le président du tribunal administratif de Besançon est composée comme suit :

- Président :**
- M. Georges LEMERCIER, colonel de gendarmerie en retraite,
- Membres :**
- M. Henri BRIOT, géomètre-expert honoraire,
- M. Roger GROELL, président honoraire de la société d'histoire naturelle du Pays de Montbéliard,
- M. Jean ALIX, subdivisionnaire de l'Équipement en retraite,
- M. Bernard COULIN, major de gendarmerie en retraite,
- Suppléant :**
- M. Alain PEUGET, professeur des écoles en retraite.

Le président ou un membre de cette commission d'enquête recevra en personne les observations du public :

dans le département de la Haute-Saône : à la préfecture de la Haute-Saône à VESOUL, le lundi 31 juillet 2000, de 9h00 à 11h45 et dans les mairies de :

- QUINCEY : le mardi 11 juillet 2000 de 14h30 à 17h30
- LA DEMIE : le vendredi 7 juillet 2000 de 15h30 à 18h30 et le vendredi 4 août 2000 de 15h30 à 18h30
- ECHENOZ-le-SEC : le samedi 1^{er} juillet 2000 de 10h00 à 12h00 et le mercredi 26 juillet 2000 de 16h30 à 18h30
- PENNESIERES : le mercredi 12 juillet 2000 de 10h00 à 12h00
- QUENOCHÉ : le vendredi 7 juillet 2000 de 9h30 à 11h30 et le vendredi 4 août 2000 de 9h30 à 11h30
- NEUVILLE-LES-CROMARY : le mardi 25 juillet 2000 de 9h00 à 12h00
- PERROUSE : le mardi 25 juillet 2000 de 10h00 à 12h00

dans le département du Doubs, en mairie d'ECOLE-VALENTIN le vendredi 28 juillet 2000 de 16h00 à 19h00.

À l'issue de l'enquête, la commission d'enquête établira un rapport et ses conclusions motivées, en précisant si elles sont ou non favorables à l'utilité publique de cette opération, au classement en route express et à la mise en compatibilité des plans d'occupation des sols avec le projet.

La copie du rapport et des conclusions de la commission d'enquête sera tenue, sans délai, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête, à la disposition du public dans chaque lieu d'enquête. Les personnes intéressées pourront avoir communication de ces documents dans les conditions fixées par le titre 1^{er} modifié de la loi du 17 juillet 1978, en s'adressant au préfet de leur département.

Fait à Besançon, le 6 juin 2000
Le Préfet de la région Franche Comté,
Le Préfet du Doubs,
Signé : Claude GUEANT

Fait à Vesoul, le 6 juin 2000
Pour le Préfet et par délégation,
Le secrétaire général,
Signé : Pierre-Henry VRAY

Les mutuelles craignent de pâtir des économies de la Sécurité sociale

Le remboursement des médicaments représente déjà 34 % de leurs prestations

La Mutualité, réunie en congrès à Paris, s'inquiète des décisions de « déremboursement » ou de remboursement réduit de médicaments que le gouvernement pour-

rait prendre pour alléger les dépenses de l'assurance-maladie. Les médicaments absorbent déjà 34 % des prestations versées par les mutuelles à leurs adhérents.

LE MÉDICAMENT, trop cher, trop prescrit et, surtout, trop peu efficace est de nouveau dans la ligne de mire des « financeurs » de la santé. Vendredi 9 juin, la Fédération nationale de la mutualité française (FNMF), réunie pour la deuxième journée de son congrès, à Paris, devait annoncer son intention de « mettre fin » au remboursement de certaines classes thérapeutiques dont le service médical rendu est jugé « insuffisant ». Cette démarche est nécessaire aux yeux de la FNMF, qui chiffre à « 22 milliards de francs » le coût des futurs médicaments innovants « à financer dans les deux ans ».

Les mutuelles contribuent déjà, au titre de la couverture complémentaire santé, aux dépenses de remboursement de médicaments, qui représentent 17 milliards de francs et 34 % de leurs prestations. Le président de la puissante Mutuelle générale de l'éducation nationale (MGEN), Jean-Michel Laxalt, également vice-président de la FNMF, devait proposer, vendredi, de créer de « nouveaux critères de remboursement » et de procéder à des « expérimentations », à charge pour les mutuelles de les approuver, par la suite, en assemblées générales. Ce faisant, la Mutualité cherche à devancer le gouvernement, dont Lionel Jospin a annoncé, jeudi, les intentions. « Il nous faut désormais nous interroger sur le coût, pour l'assurance-maladie, des médicaments dont l'ef-

ficacité thérapeutique faible ou nulle est avérée », a déclaré le premier ministre à l'ouverture du congrès.

Martine Aubry s'est montrée encore plus explicite. Un médicament « qui n'a plus d'effet ne mérite pas d'être remboursé », a souligné le ministre de l'emploi et de la solidarité, en précisant que 80 % des quatre mille spécialités pharmaceutiques avaient déjà été examinés. Tout sera vu « au cas par cas », a-t-elle ajouté, l'objectif étant de « mieux rembourser » ce qui est « le plus performant » et de « dérembourser » ce qui « n'est pas utile ».

ACTEUR À PART ENTIÈRE

Le même jour, le Centre de recherche, d'étude et de documentation en économie de la santé (Credes) a publié une étude démontrant que l'instauration d'un remboursement au forfait permettrait à la Sécurité sociale, sur la base d'« un tarif de responsabilité », d'économiser plusieurs milliards de francs.

L'un des scénarios envisagés par le Credes fait peser la différence sur les organismes complémentaires. Pour la Mutualité, il n'est évidemment pas question de faire les frais de cette politique, « chaque recul du niveau de prise en charge étant compensé par une prise en charge revue à la hausse de la plupart des organismes complémentaires », comme devait le rap-

peler M. Laxalt. Lorsque la Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM) allège sa prise en charge en limitant à 35 % le remboursement de certains médicaments (les vignettes bleues), les mutuelles estiment en supporter les conséquences, ces médicaments représentant désormais « un tiers de leurs dépenses ». Aussi, ont-elles l'intention de s'opposer « fermement à toute velléité d'allonger encore » la liste des médicaments remboursés à taux réduit.

La FNMF annoncera, par ailleurs, la création de nouveaux outils de sensibilisation, dont « un observatoire du médicament ». En présentant ces « orientations », la fédération, qui regroupe trois mille mutuelles, entend aussi prouver qu'elle est un acteur à part entière de la santé.

Alors que les partenaires sociaux, engagés dans le chantier de la « refondation sociale », devraient bientôt aborder la réforme de l'assurance-maladie, Jean-Pierre Davant, président de la FNMF, entend bien ne pas être mis à l'écart (*Le Monde* du 8 juin). Jeudi, au cours d'une « table ronde » consacrée à l'avenir de la protection sociale, il a reçu un petit soutien de la secrétaire générale de la CFDT. Pour Nicole Notat, il faudra définir « un nouveau créneau pour la mutualité » et trouver de « nouvelles frontières » de coopération.

Isabelle Mandraud

Les Jeunes agriculteurs fustigent le « dogmatisme » de M. Glavany

DEAUVILLE

de notre envoyé spécial

C'est le cadre très chic du palais des Congrès de Deauville que le Centre national des jeunes agriculteurs (CNJA) avait choisi pour réunir son 34^e congrès du 6 au 8 juin. Contrairement à la tradition, le ministre de l'agriculture, Jean Glavany, retenu à l'Assemblée nationale par l'examen du projet de loi sur la forêt, ne s'est pas déplacé. Cela n'a pas empêché, au contraire, les congressistes de mettre au pilori la plupart des aspects de sa politique.

« SAUPOUDRAGE INEFFICACE ET ARBITRAIRE »

Cible essentielle : les contrats territoriaux d'exploitation (CTE), dont l'idée avait pourtant été lancée, il y a deux ans, par le CNJA. « Ce devait être un outil pour encourager l'esprit d'initiative. Ce devait être le pivot d'une loi d'orientation et ces CTE deviennent l'instrument piteux d'un saupoudrage inefficace et arbitraire », a déclaré Jean-Luc Duval, le nouveau président de l'organisation. Il a, à cette occasion, stigmatisé l'« entêtement idéologique et le dogmatisme borné » du ministre de l'agriculture.

Invitée et présente, Marylise Lebranchu, secrétaire d'Etat aux PME, au commerce, à l'artisanat et à la consommation a eu plus de succès. « Nous sommes consternés et furieux » du report de l'examen par le Sé-

nat du projet de loi sur les régulations économiques – donc sur les rapports entre les producteurs et la grande distribution – lui a répliqué : « Malgré le caractère d'urgence de ces mesures, le Sénat ne semble pas vouloir inscrire ce projet de loi dans ses priorités avant l'été. Je le déplore », avant d'inviter les agriculteurs à faire le siège de leurs sénateurs pour se faire entendre. Ce qui ne manque pas d'aplomb, puisque le gouvernement a la maîtrise de l'ordre du jour du Parlement et qu'il a fait savoir, lors de la conférence des présidents du Sénat, le 23 mai, que l'encombrement de la fin de session le conduisait à reporter à l'automne l'examen de ce texte (*Le Monde* du 25 mai).

M^{me} Lebranchu a toutefois ajouté qu'elle « s'engage (...) parce que c'est le souhait du premier ministre (...) à utiliser tous les moyens légaux, toute action réglementaire, pour pallier l'absence de texte cette année ». Comme pour préparer une position de repli au gouvernement elle a assuré que la « bonne surprise serait que la grande distribution et les grands groupes agroalimentaires aient entendu cette volonté de régulation et l'appliquent avant l'été. Je les y engage ». Si cette démarche était effectivement engagée, le projet de loi, très controversé, pourrait apparaître de moins en moins urgent.

François Grosrichard

Les Verts n'ont pas pris part au vote de la « loi forêt »

LES DÉPUTÉS ont adopté en première lecture, jeudi 8 juin, le projet de loi d'orientation sur la forêt. Ce texte, défendu par le ministre de l'agriculture, Jean Glavany, introduit dans le code forestier, qui remonte à 1827, les notions de « gestion durable » et de « multifonctionnalité » (économique, sociale, environnementale) de cet espace qui couvre 27 % du territoire (*Le Monde* du 9 juin). Le PS et le PCF l'ont approuvé, la droite (RPR, UDF, DL) a voté contre, et les Verts, qui jugent le projet « trop peu ambitieux », n'ont pas pris part au vote.

Comme toute loi d'orientation, celle-ci n'a pas échappé à la critique sur l'absence d'engagement financier de l'Etat, qui a pourtant

fortement abondé le Fonds forestier national. « A gestion durable, financement durable », a résumé Jean Proriot (DL, Haute-Loire). La droite a aussi dénoncé le refus du gouvernement d'indemniser les propriétaires privés touchés par les tempêtes de décembre et s'est déclarée globalement « déçue » de n'avoir pas eu à débattre de « la grande loi forestière attendue par tous ».

TAXE SUR LES DÉFRICHEMENTS

M. Glavany s'est félicité, au contraire, de « légiférer pour nos petits-enfants, voire pour nos arrière-petits-enfants ». Au cours des débats, menés au pas de charge (675 amendements examinés en une journée et demie), l'Assemblée

a voté le principe d'un « dispositif financier destiné à favoriser l'investissement » dans ce secteur, le gouvernement ayant refusé le « plan d'épargne-forêt » proposé par le rapporteur, François Brottes (PS) et voté à l'unanimité en commission. M. Glavany devrait proposer un dispositif lors de la deuxième lecture. Pour lutter plus efficacement contre les « défrichements intempestifs », les députés ont rétabli la taxe sur les défrichements, supprimée dans la loi de finances pour 2000. Ils ont renforcé les mesures de prévention des incendies, nécessaires pour les quelque 7 millions d'hectares (45 % de la surface forestière) jugés « à risque ».

Jean-Michel Bezat

Hilditch & Key

Shirtmakers

"Les plus belles chemises de Jermyn Street à des prix accessibles"

GRANDE VENTE SPECIALE D'ETE
A PARTIR DU SAMEDI 10 JUIN

Chemises	895 F 545 F	
Cravates	545 F 345 F	
Cashmere	2 450 F 1 950 F	

OUVERTURE EXCEPTIONNELLE LUNDI 12 JUIN
252, rue de Rivoli (Place de la Concorde) - Tél. 01.42.60.36.09

professionpolitique.com

TOUT SUR LES
CABINETS MINISTÉRIELS,
LES ÉLUS,
L'ADMINISTRATION
EN
35 000 BIOGRAPHIES

professionpolitique.com

Dîner détendu à Matignon pour le troisième anniversaire du gouvernement

POUR FÊTER le troisième anniversaire de son gouvernement – mais surtout le remaniement du 27 mars dont il se félicite réjouïement –, Lionel Jospin avait convié à dîner, jeudi 8 juin, les ministres et leurs conjoints. Les tables avaient été dressées devant le Pavillon de musique, dans le jardin de l'Hôtel Matignon. Le premier ministre a accueilli à la sienne Laurent Fabius et son épouse, Françoise Castro, Martine Aubry, et des ministres de la gauche « plurielle » : Jean-Pierre Chevènement, Dominique Voynet, Marie-George Buffet, Roger-Gérard Schwartzberg.

Le matin, lors d'une réunion des ministres, M. Jospin avait pour la première fois évoqué le quinquennat avec les membres de son gouvernement. Même les communistes se sont déclarés « d'accord avec la manière » dont le premier ministre avait présenté les choses. Le soir, il n'a pas été question de politique. « Les pit-bulls sont-ils vraiment plus dangereux que d'autres chiens ? », a demandé Sylviane Agacinski, l'épouse de M. Jospin, au ministre de l'intérieur. « Jean-Pierre Chevènement s'interdit de parler des bergers allemands », a coupé M. Fabius dans les rires, avant que Daniel Vaillant, ministre des relations avec le Parlement, ne se livre à ses habituelles imitations de François Mitterrand.

DÉPÊCHES

■ **FISCALITÉ** : le Sénat a refusé, jeudi 8 juin, la suppression de la part régionale de la taxe d'habitation, qui est prévue dans le projet de collectif budgétaire pour 2000. « La suppression progressive d'impôts locaux a des conséquences très inquiétantes qui touchent à l'autonomie fiscale de collectivités locales », a expliqué le rapporteur général du budget, Philippe Marini (RPR, Oise). Le texte, modifié, a été adopté par 214 voix (RPR, UDF, DL) contre 99 (PS et PCF). Voté en première lecture à l'Assemblée nationale, il fera l'objet d'une commission mixte paritaire le 13 juin.

■ **ESSENCE** : Denis Baupin, l'un des quatre porte-parole des Verts, a déclaré, jeudi 8 juin, qu'« abaisser la fiscalité sur les carburants constituerait une grave erreur ». A la veille d'une entrevue entre Laurent Fabius, ministre de l'économie et des finances, et les représentants des compagnies pétrolières, les Verts ont déclaré que « toute incitation à augmenter l'usage de la voiture et du camion constituerait une hérésie sanitaire et environnementale ».

■ **LYON** : Bruno Gollnisch, délégué général du Front national et député européen, a annoncé, jeudi 8 juin, sa candidature aux élections municipales à Lyon, sans préciser dans quel arrondissement – sans doute le 3^e ou le 8^e – il se présentera.

DETAILLANT - GROSSISTE
VEND AUX PARTICULIERS

Toutes les grandes marques aux meilleurs prix



Recommandé par Paris Pas Cher, Paris Combines, etc...

MATELAS • SOMMIERS
VENTES PAR TÉL. POSSIBLE

fixes ou relevables - toutes dimensions.
SWISSFLEX - TRÉCA - EPÉDA - PIRELLI
SIMMONS - DUNLOPILLO - BULTEX - etc...
Garantie 5 et 10 ans

Canapés - Salons - Clic-Clac...

CUIRS - TISSUS - ALCANTARA
Steiner - Duvioler - Coulon - Suffren etc...
5500 m2 d'exposition
LIVRAISON GRATUITE SUR TOUTE LA FRANCE

MOBECO

• 239 à 247, rue de Belleville
Paris 19^{ème} - M^o Télégraphe
• 50, avenue d'Italie
Paris 13^{ème} - M^o Place d'Italie

01.42.08.71.00
7 jours sur 7

SÉCURITÉ Près de 400 personnes sont mortes et environ 8000 ont été blessées sur les routes françaises au cours des quatre week-ends prolongés de Pâques, du

1^{er} mai, du 8 mai et de l'Ascension. ● **AVANT LE WEEK-END de la Pentecôte**, l'un des plus meurtriers de l'année, le gouvernement a décidé de reconduire son dispositif de sur-

veillance : plus de 20 000 policiers et gendarmes seront mobilisés « pour augmenter le nombre de contrôles, de jour comme de nuit ». ● **LA JUSTICE** semble largement im-

puissante face à la délinquance routière dont le contentieux submerge les tribunaux. Après des années de tolérance, les magistrats commencent toutefois à durcir le

ton. ● **ALCOOL**, inconscience, vitesse : au tribunal correctionnel d'Evry, l'audience spécialisée dans les délits routiers voit défiler la litanie des homicides involontaires.

La justice réprime inégalement la délinquance routière

Près de 400 personnes ont été tuées et environ 8 000 blessées sur les routes lors des quatre derniers week-ends prolongés. Le dispositif de surveillance est reconduit pour le pont de la Pentecôte. Après des années de tolérance, les magistrats commencent timidement à durcir le ton

CHACQUE ANNÉE, en cette période de week-ends prolongés, la France égrène ses bilans catastrophiques de tués sur la route. Au total, les quatre week-ends de Pâques, du 1^{er} mai, du 8 mai et de l'Ascension se sont soldés par la mort de près de 400 personnes. Le pont de la Pentecôte, l'un des plus meurtriers de l'année, ne devrait pas faire exception, malgré la mobilisation de 20 000 policiers et gendarmes. Les Français semblent s'être résignés au sacrifice de près de 8 000 personnes sur les routes. Et la justice semble impuissante tant le contentieux de la délinquance routière submerge ses tribunaux. Après des années de tolérance envers la délinquance routière, les magistrats commencent juste à durcir le ton.

Une justice de masse pour une délinquance de masse : tel pourrait être résumée la politique judiciaire de la France en matière de délits routiers. Vingt millions de procès-verbaux sont dressés, chaque année, auprès des automobilistes par les forces de l'ordre. Hormis le stationnement payant (10 millions de contraventions), seuls 10 % de ces PV débouchent sur une comparution devant les tribunaux de police ou correctionnels. Malgré cette large évaporation judiciaire, 193 000

affaires liées à la sécurité routière ont été jugées par les juridictions françaises, en 1999 (un tiers de l'activité des tribunaux correctionnels).

Colossaux, ces chiffres cachent pourtant une réalité difficile à appréhender. Curieusement, la France ne dispose pas d'étude exhaustive sur la jurisprudence des tribunaux en matière de délinquance routière. Et le ministère de la justice n'édicté de circulaire générale aux parquets qu'en cas de nouveaux textes répressifs. Pour le reste, il s'en remet aux procureurs qui adaptent leur politique pénale suivant les contingences locales. La plupart des parquets tentent ainsi de traiter en temps réel les délits routiers en recourant à la comparution immédiate ou en convoquant les chauffards à délais rapprochés. Dans le cas des accidents les plus graves, les parquets décident de plus en plus souvent d'ouvrir une information judiciaire, en réquérant, le placement en détention provisoire des chauffards.

De façon générale, les parquets cherchent à diversifier leurs réponses à la délinquance routière. Certains organisent des audiences spécialement consacrées aux délits routiers, comme à Evry (*lire ci-dessous*), d'autres font visionner des films de prévention au tribunal,

comme à Cherbourg, Mulhouse ou Saint-Denis, ou distribuent des plaquettes d'information et des alcool-tests (Guingamp, Alençon). Des procureurs demandent des enquêtes de personnalité sur des automobilistes en état d'ébriété, comme à Guingamp, Lille, Bordeaux ou Pau. D'autres créent des partenariats avec des médecins alcoologues (Meaux, Melun, Tulle ou Dax) afin qu'une démarche de soins soit engagée avant la comparution.

MAQUIS JUDICIAIRE

Une grande part des infractions routières est en effet due à l'alcool au volant. A elles seules, les conduites par état alcoolique, quient doublé en dix ans, représentent 100 000 condamnations par

an (un quart de l'activité des tribunaux correctionnels). Elles sont sanctionnées, dans deux tiers des cas, par une peine d'emprisonnement avec sursis, souvent accompagnée d'une suspension ou d'une annulation de permis de conduire. En cas de récidive ou d'atteintes corporelles, les tribunaux aggravent les sanctions. Les homicides involontaires sont de plus en plus lourdement sanctionnés : le taux global d'emprisonnement est passé de 71 % en 1990 à 86 % en 1998, et jusqu'à 98 % si le responsable de l'accident mortel était ivre. La durée moyenne d'emprisonnement ferme est elle aussi en augmentation, passant de 5,6 mois à 6,5 mois et jusqu'à 9,4 mois si l'auteur était ivre.

Des conducteurs français très sûrs d'eux

Trois Français sur quatre se jugent bons conducteurs, et plus de la moitié (58 %) pensent que ce sont les autres qui conduisent mal, selon un sondage Ipsos-France 3-Sécurité routière, réalisé en avril auprès de 3 919 personnes, et rendu public jeudi 8 juin. Quand ils s'assoient au volant, les conducteurs sont 78 % à être confiants et seulement 15 % à être inquiets. Un tiers estiment qu'il n'est pas dramatique de prendre le volant après avoir bu deux ou trois verres d'alcool : ce n'est « jamais grave » pour 7 % d'entre eux, et cela « dépend des circonstances » pour 25 % des interrogés. De même, ils sont 37 % à partager ces points de vue à propos de la ceinture de sécurité « sur une courte distance », et 49 % pour la ceinture « à l'arrière ».

Les sanctions pénales

● **La conduite en état d'ivresse** : tout conducteur avec plus de 0,8 gramme d'alcool dans le sang est passible de deux ans de prison et d'une amende de 30 000 francs. Son permis peut être suspendu ou annulé pour une durée de trois ans. En cas de récidive, il risque notamment quatre ans de prison, 60 000 francs d'amende et la confiscation du véhicule. Le permis sera annulé pour une durée maximale de trois ans.

● **Le grand excès de vitesse** : Récidiver dans l'année qui suit une condamnation pour un excès de vitesse de plus de 50 km/h par rapport à la vitesse autorisée est

passible de trois mois de prison et de 25 000 francs d'amende.

● **La mise en danger délibérée d'autrui** : un franchissement de ligne blanche sans visibilité, un excès de vitesse près d'une école peuvent constituer une mise en danger délibérée de la vie d'autrui passible d'un an d'emprisonnement et de 100 000 francs d'amende, assortie de la suppression ou de l'annulation du permis pendant cinq ans.

● **Le délit de fuite** : ne pas s'arrêter délibérément après avoir provoqué un accident est puni de deux ans d'emprisonnement et 200 000 francs d'amende.

● **L'homicide involontaire** : le responsable d'un accident ayant

provoqué des morts est passible de trois ans de prison et de 300 000 francs d'amende. Cette sanction peut être aggravée en cas d'infraction au code de la route, de délit de fuite, de conduite sous état alcoolique ou de récidive.

L'annulation du permis peut être prononcée pour une durée maximale de cinq ans. Elle est automatique si le conducteur était en état d'alcoolémie.

● **Les blessures involontaires** : en cas de blessures graves, la peine est de deux ans de prison et de 200 000 francs d'amende. Elle peut être aggravée pour les mêmes motifs que dans le cas d'homicide involontaire.

Grâce à une politique cohérente, la Grande-Bretagne a fortement réduit le nombre de tués

LE DOCUMENT s'ouvre sur des chiffres édifiants. Comté de Glamorgan, pays de Galles, 1,2 million d'habitants : 1999, 63 morts sur les routes. Département de Loir-et-Cher, France, 314 000 habitants : 1999, 63 morts sur les routes. « *Cela veut dire que, dans le Loir-et-Cher, on a quatre fois plus de chance de décéder lors d'un accident de la circulation* », note Catherine Dayre, juge d'instance au tribunal de Châteauroux, qui s'est

rendue outre-Manche pour étudier la manière dont les pouvoirs publics britanniques traitent la délinquance routière.

En 1998, 8 437 personnes ont été tuées sur les routes françaises, contre 3 581 en Grande-Bretagne. Et ce, alors que les deux pays ont une population analogue, un nombre d'immatriculations quasi identique, et que les routes anglaises sont nettement plus encombrées que les chaussées françaises.

Pourquoi cette différence ? « *Si les Français conduisent mal et dangereusement, c'est parce qu'on ne les a pas éduqués à ne pas le faire* », affirme d'emblée M^{me} Dayre. Pour la magistrate, la répression en France serait inefficace, car mal adaptée. Les pouvoirs publics français « *punitissent des faits, alors que les Britanniques punissent des comportements* ». « *La prise en compte du comportement objectif du conducteur est outre-Manche une préoccupation de toutes les autorités qui ont en charge la sécurité routière, observe-t-elle. Il s'agit de poursuivre et punir non pas seulement des infractions à la loi, mais aussi des infractions à l'autre. C'est l'intérêt pour la victime qui fait toute la différence.* »

NON-AGRESSIVITÉ

En quelques exemples, la magistrate appuie sa démonstration. En France, on ne réprime généralement la conduite dangereuse que quand l'automobiliste a causé des dommages. En Grande-Bretagne, une sanction réprime tout mauvais comportement sans attendre l'accident : conduire avec un véhicule en mauvais état ou surchargé, accélérer brutalement en ville, dépasser dangereusement, changer de direction sans précaution, conduire en téléphonant ou en embrassant sa passagère, voire rouler dans une flaque d'eau et arroser les piétons.

Pour que ces comportements soient effectivement poursuivis, la Grande-Bretagne incite à la dénonciation des automobilistes dont le comportement pourrait être dangereux. Un simple témoignage, étayé par une enquête, peut aboutir à une condamnation sans qu'un policier ait relevé l'infraction. Impensables en France, où elles seraient prises pour de « *la vile délation* », ces dénonciations sont courantes outre-

Manche « *où les citoyens sont, depuis trois décennies, sensibilisés à la sécurité routière, se considèrent responsables de la sécurité de chacun et souhaitent la mise à l'écart des chauffards* ».

En matière de prévention, le même souci d'efficacité a été relevé par la juge. Depuis plusieurs années, les campagnes télévisées britanniques montrent du sang, des corps déchiquetés ou démembrés, des carcasses de voiture calcinées. On sait moins que, en Grande-Bretagne, les apprentis conducteurs sont longuement éduqués à la non-agressivité et au respect des autres usagers, afin de faire des conducteurs responsables. Dans le même esprit, les autorités britanniques ne construisent plus une route, une cité ou une école sans que le paramètre de la sécurité routière soit pris en compte.

La Grande-Bretagne a également multiplié l'installation de caméras de surveillance dans les zones routières réputées les plus dangereuses. En ciblant ainsi la répression, il la rend plus efficace. Les policiers anglais ne pratiquent pas de contrôles routiers au radar, postés à l'entrée des villages, qui sont vite détournés, en France, par le jeu des appels de phares. Mais ils n'hésitent pas à circuler en voitures banalisées équipées de caméras vidéo. Afin de maximiser l'intérêt éducatif de l'opération, l'automobiliste visionne son infraction dès son interpellation.

Quant à la sanction pénale, la Grande-Bretagne pratique une sévère répression, pondérée par des mesures d'éducation. L'échelle des peines repose sur un double principe : les infractions de comportement dangereux sont plus durement réprimées qu'en France ; l'importance est donnée non à l'emprisonnement mais à l'interdiction de conduire.

La pratique française du « *permis blanc* », qui permet à un automobiliste d'être autorisé à utiliser son véhicule pour raisons professionnelles malgré une suspension de permis, est inconnue en Angleterre. Au contraire, les retraits de permis sont plus fréquents et plus longs et s'accompagnent souvent de stages de rééducation à la conduite, permettant de confronter le condamné aux réalités de sa conduite dangereuse.

C. Pr.

La litanie des homicides involontaires au tribunal d'Evry

A LA BARRE du tribunal correctionnel d'Evry (Essonne), qui ce jeudi 8 juin, tient une audience spécialisée dans les délits routiers, Franck, 22 ans, garde les mains

REPORTAGE

« Chaque jour il y a des victimes simplement parce que la vitesse, c'est banal »

croisées dans le dos. Il est déjà 5 heures du matin, ce 13 février 1999, lorsque Franck, Olivia, Laetitia et Stéphane sortent de boîte de nuit. Franck prend le volant. Il a 0,60 gramme d'alcool dans le sang, mais a mangé deux paninis « pour avoir un peu de lucidité », rapporte son avocat. Il croise une voiture de police, tente d'attacher sa ceinture, perd le contrôle de son véhicule. Et s'en va heurter un camion en stationnement. « *J'ai pas du tout réussi à récupérer le véhicule. J'ai tout essayé.* »

Il reconnaît avoir roulé trop vite sur une route verglacée, et s'être amusé des demandes répétées de Laetitia, qui voulait le voir ralentir. Peut-être même a-t-il accéléré, par bravade. L'accident a coûté la vie à Olivia, 17 ans, avec qui il sortait depuis une semaine, et a blessé Stéphane et Laetitia. Les policiers n'ont pas jugé bon de garder son permis de conduire. « *Comme tous les week-ends, où les parents attendent dans la crainte le retour de leurs enfants, il y en a bien un qui doit prendre le volant, a plaidé l'avocat de Franck. Aucun d'eux ne mesurait le risque qu'il prenait.* » Laetitia, l'amie de toujours d'Olivia, a construit un mémorial dans la cour du lycée. Franck a été

condamné à 15 mois de prison avec sursis et a un an de suspension du permis de conduire.

Guy, un dessinateur industriel de 58 ans, a tué Patrick, sans se rendre compte de rien. Le 2 juillet 1999, il est sur la route du travail, la nationale 118. Comme la file de gauche ralentit, il déboîte « *sans trop tourner la tête* », admet-il, pas tout à fait sûr, non plus, d'avoir mis son clignotant. Il heurte la moto de Patrick, sergent-chef de l'armée de l'air, 33 ans, père de jumeaux de 3 ans, « *qui vole contre un camion puis finit dans le bas côté* », explique la présidente du tribunal. Guy ne s'arrête pas. « *J'ai pas entendu. J'ai pas senti le choc* ». Un témoin relève le numéro de sa plaque d'immatriculation. Quand la gendarmerie appelle Guy, il se hâte d'effacer des traces noires à l'arrière de sa voiture.

« *Patrick conduisait prudemment. Sa femme m'a expliqué qu'il avait la hantise de ce trafic, de ne pas revenir, un soir. Preuve est faite qu'on peut mourir à 50 à l'heure, à cause d'un conducteur distrait* », semble réaliser l'avocat des parties civiles. Le défenseur de Guy reconnaît que son client « *a vraisemblablement eu un peu peur de ce qui s'était passé, même s'il n'y a pas de honte particulière à être poursuivi après un accident de la circulation* » : « *Mais le motard remontait un file de voitures pour les dépasser par la droite, comme ils le font tous, en prenant le risque d'être accroché.* » Guy a été condamné à deux ans d'emprisonnement avec sursis, et à 550 000 francs de dommages et intérêts pour les parties civiles.

Mohamed a tué Abdelkader. Abdelkader était l'ami d'enfance de Mohamed. A 1 h 00 du matin, ce 9 octobre 1999, c'est Mohamed,

1,84 gramme d'alcool dans le sang, qui conduit. « *Votre voiture a pris ce rond-point de Grigny comme un bolide, tellement vite que quand la roue a heurté le rond central, la voiture s'est envolée* ». Mohamed est « *vraiment désolé de ce qui s'est passé* » : « *Je n'oublierai jamais de ma vie. J'ai pas l'habitude de boire comme ça* ». Le procureur stigmatise « *l'alcool au volant, cause de la moitié des 8000 morts annuelles sur la route* ». Mohamed, qui avait déjà effectué deux mois de détention provisoire, a été condamné à deux ans de prison avec sursis, et ne pourra repasser son permis avant 18 mois.

Malamine a tué Raphaël, sans savoir pourquoi. Chauffeur-routier, Malamine avait conduit une partie de la nuit, ce 26 septembre 1997, lorsque son 48 tonnes a franchi la ligne continue, sur une route droite, parfaitement dégagée, par un temps clément. Dans la voiture, en face, Raphaël, 7 mois, n'a pas survécu à la collision. Nathalie, sa mère, après un long coma, est invalide à 90 %. « *Je ne l'aurais pas dit devant mon client, mais il aurait mieux valu que cette jeune femme de 26 ans, qui était enceinte d'un deuxième bébé, meure* », lâche l'avocat du mari, qui a arrêté de travailler pour s'occuper de sa femme.

Le routier, père de quatre enfants, est tétanisé. « *Je sais pas ce qui s'est passé* », répète-t-il, indifféremment. Son avocat plaide « *la machine humaine* », ses « *ratés* » : « *Une ou deux secondes d'inattention suffisent, on se déporte. Cela nous est tous arrivé parce qu'on présume de nos forces. Ensuite, on se dit qu'on a eu de la chance. Lui n'en a pas eu.* » Malamine a été condamné à quinze mois de prison avec

Pascal Krémer

« Les guignols de l'info » condamnés au franc symbolique

Ils étaient poursuivis par l'abbé Maurel et M^e Collard

LA SOCIÉTÉ Canal+, son PDG Pierre Lescure, son directeur des programmes Alain de Greef, et Bruno Gaccio, Franck Magnier, Alexandre Charlot, auteurs des « Guignols de l'info », ont été condamnés, jeudi 8 juin, par le tribunal de Cusset (Allier) à verser 1 franc symbolique à l'abbé Jean-Lucien Maurel – ce prêtre septuagénaire, directeur de collège privé, condamné le 1^{er} mars, à Rodez, à dix ans de réclusion pour viols sur mineur – et à M^e Gilbert Collard, son défenseur.

Le tribunal, qui avait examiné l'affaire le 4 mai (*Le Monde* du 6 mai), a estimé que trois sketches, diffusés lors du procès de l'abbé Maurel, ont, d'une part, « porté atteinte au principe de la présomption d'innocence auquel [celui-ci] pouvait prétendre à ces dates » et, d'autre part, atteint à la « compétence professionnelle » de M^e Gilbert Collard.

« La présentation qui a été faite de [l'abbé Maurel] par la marionnette même d'un de ses défenseurs le montrant comme un adepte de pratiques zoophiles et (...) de pos-

sibles pratiques de pédophilie (...) n'autorise à ces dates aucun doute dans l'esprit du téléspectateur sur [sa] culpabilité », ont estimé les juges. Le tribunal n'a cependant pas accédé aux prétentions de l'ecclésiastique, qui réclamait 1 million de francs.

En ce qui concerne M^e Collard, les juges ont considéré que « la perception de ces saynètes a consisté non pas dans la démonstration d'un simple travers de la défense, mais dans celle d'un avocat devenu ridicule par sa méconnaissance du dossier (...) », entraînant, « compte tenu du contexte de gravité des assises (...), une atteinte au crédit auquel [celui-ci] était en droit de prétendre quant à ses compétences professionnelles ». « Le légitime droit de critique et celui non moins légitime de brocarder les défauts de cet avocat ont été dépassés », ont-ils conclu.

Extrêmement rare en matière de caricature, la condamnation devra être publiée dans plusieurs journaux et diffusée sur Canal+.

Jean-Michel Dumay

Des dirigeants de grandes sociétés françaises comparaissent en correctionnelle pour délit d'initiés

111 millions de francs dégagés grâce à des « informations privilégiées »

Le tribunal correctionnel de Paris a commencé à examiner, jeudi 8 juin, un dossier de délit d'initiés où comparaissent d'anciens responsables de

grandes sociétés françaises et d'anciens hauts fonctionnaires. Il leur est reproché d'avoir dégagé une plus-value de 111 millions de francs lors

du rachat, en 1990, de la Compagnie des ciments belges par Ciments français, grâce à des « informations privilégiées ».



PROCÈS

DES INSPECTEURS généraux des finances pantouflant dans le privé et d'anciens dirigeants de groupes réputés (Worms, Ciments français, Bouygues) ont comparu, jeudi 8 juin, devant le tribunal de Paris, dans un dossier de « délit d'initiés » qui a exploré les dessous du capitalisme à la française. L'affaire concerne le rachat par Ciments français, en 1990, de la Compagnie des ciments belges (CCB). Un montage alambiqué avait alors permis de dégager une plus-value évaluée à 111 millions de francs, au gré d'« informations privilégiées » échangées au sein d'un aréopage de responsables du secteur privé. L'ironie veut que les faits ont été portés, trois ans plus tard, à la connaissance du parquet de Paris par la Commission des opérations de Bourse (COB), dont l'un des prévenus avait été le secrétaire général, six ans avant de rejoindre le groupe Worms.

« Où dois-je m'asseoir ? », a demandé en début d'audience Henri Bouvatier à son avocat. « Sur le banc d'infamie », a plaisanté son défenseur. L'ancien gérant de la Banque Demachy (groupe Worms) s'est assis, mais n'a pas souri. Ayant d'abord reçu une prime d'un million de francs, en 1991, il a été licencié après la révélation de l'affaire par les autorités belges de contrôle. « On voulait me faire jouer le rôle de fusible, a-t-il déploré. Un individu contre un groupe, c'est un tampon de caoutchouc sur un rail de chemin de fer. » Aux côtés de M. Bouvatier ont pris place trois autres anciens dirigeants de cette banque qui, dans l'affaire, a effectué un portage pour le compte de Ciments français.

Dans ce quatuor d'anciens gérants, on semble aujourd'hui se détacher cordialement, même si le ton reste celui d'un « grand oral » de l'ENA. Chacun tend à renvoyer la responsabilité des faits reprochés sur ses voisins. Nicholas Clive Worms, héritier de la famille qui a donné son nom au groupe, se serait comporté comme un « lâche qui laissait tout le monde aller au casse-

pipe », selon Jean-Luc Lépine. Sans hausser la voix, l'intéressé répond en qualifiant l'impertinent de « successeur de Frédéric Dard ». Surtout, M. Clive Worms assure que l'opération de Ciments français était « ordinaire » et qu'il ne s'occupait pas de la gestion opérationnelle de la Banque Demachy.

Du côté des anciens inspecteurs généraux des finances, M. Lépine, ex-membre de la COB, affirme ne pas s'être davantage investi dans le dossier. A posteriori, l'affaire ne lui paraît « pas relever du délit d'initiés, s'agissant d'une opération de gré à gré sur un marché non officiel ». Sur ce point, au moins, tous les prévenus semblent s'accorder. Directeur du Trésor, en 1971, et président du Crédit lyonnais, de 1976 à 1982, Claude Pierre-Brossolette explique que « Nicholas [Clive Worms] était très conscient qu'il était le propriétaire et que j'avais été mis là par des membres de sa famille pour contrôler certaines initiatives pas très heureuses qu'il prenait ». L'ancien banquier d'Etat soutient avoir presque tout ignoré de l'affaire de Ciments français, ayant uniquement donné « un accord de principe pour prendre une petite participation » dans la CCB à des fins d'« investissement ».

Relevant à quel point les versions des prévenus avaient varié au fil du temps, la présidente, Anne-Marie Foncelle, a résumé les charges retenues au terme de l'instruction de la juge Eva Joly. En 1990, l'action de la CCB se négociait autour de 7 360 francs en vente publique. Son acquisition par les Ciments français, dont le PDG Pierre Conso est aussi poursuivi, a nécessité l'achat de 104 793 actions. Un prix fort élevé (32 000 francs par action) a été retenu en mars 1990, après négociations. « J'ai donné le feu vert avec l'accord d'Axa et de Paribas [les deux principaux actionnaires des Ciments Français] », a souligné M. Conso. Sa société a obtenu de Paribas un prêt de 3,4 milliards de francs, qui lui a permis de réaliser la plus impor-

tante acquisition de son existence. Tout en procédant discrètement à des achats massifs, le cimentier se voit reprocher par la justice d'avoir incité la Banque Demachy à acquiescer au même moment des actions de la CCB à bas prix. Une filiale de l'établissement bancaire, présidée par M. Bouvatier, a acquis 8 474 actions (19 200 francs pièce) auprès d'actionnaires minoritaires de la CCB qui n'avaient pas eu vent de l'accord négocié entre les deux cimentiers. Bizarrement, la filiale de M. Bouvatier a alors cédé les titres, puis les a rachetés, toujours au groupe Bouygues, courant 1990. Décédé avant de pouvoir être entendu par la juge Joly, Francis Bouygues est intervenu via l'une des filiales de son groupe, la Société de banque privée (SBP) participations.

« CAISSE NOIRE »

Lors de l'« aller-retour » des actions passant par le groupe Bouygues, le prix unitaire s'est élevé jusqu'à 32 000 francs. L'ensemble a permis de réaliser une plus-value de 111,2 millions de francs (68 millions pour le groupe Bouygues, le reste pour diverses entités du groupe Worms). Aussi la charge visant des « informations privilégiées sur les perspectives d'évolution des valeurs mobilières émises par la CCB » est-elle retenue par l'accusation, dans ce procès qui durera jusqu'au 16 juin. L'un des volets de l'affaire a été disjoint et demeure instruit par M^{me} Joly : il s'agit d'une rétrocession de 83 millions de francs vers Ciments français, via un compte helvétique alimenté par des virements ordonnés par Francis Bouygues. « Pour se développer dans une dizaine de pays, Ciments français avait besoin de fonds que nous ne pouvions sortir officiellement », a admis Jean-Pierre Ricard, directeur général adjoint du cimentier, en parlant de « caisse noire ».

Erich Inciyan

Aux assises, les témoins accablent le policier meurtrier d'un mendiant

TARBES

Poursuivi devant la cour d'assises des Hautes-Pyrénées pour avoir abattu de quatre balles dans le dos « un jeune Iroquois » qui faisait la manche à la sortie d'un bureau de tabac, le 31 août 1998 à Tarbes, le gardien de la paix Alain Marty est décrit par ses collègues comme le type « sympa », prêt à rendre service, toujours là dans les moments difficiles (*Le Monde* du 9 juin).

« Il aime blaguer. » Il entraîne les jeunes au rugby. Avant d'être muté à Tarbes, il était en poste en région parisienne. Il avait passé trois étés à initier à la moto des jeunes de quartiers défavorisés. Les jours qui précèdent le drame, Alain Marty est éprouvé. Son meilleur copain, Jean-Luc Flament, perd sa femme à la suite d'une maladie. « Il a pris pas mal de mon malheur, peut-être trop d'ailleurs. Il est resté à la maison, le jour, la nuit, il s'occupait des enfants. Il ne dormait plus. Il était très fatigué intellectuellement. Je lui avais conseillé de prendre un jour de congé, mais il lui a été refusé. »

UN HOMME « SUREXCITÉ »

Les voisins et les clients du tabac, eux, voient un homme « surexcité » s'en prendre à Eric Benfatima pour lui interdire de mendier. « Sa colère prenait le dessus sur tout », dit Pascal Chabozy. « Il ne semblait pas normal. Je ne pouvais pas concevoir qu'il était policier. Un policier, ça n'arrive pas comme ça, comme un Fango », remarque Jean-Pierre Richoux.

A plusieurs reprises, celui-ci s'interpose entre le policier et Eric Benfatima, « mais à chaque fois Marty revenait à la charge, il voulait se battre avec lui ». Marie-Chantal Caprini, petite amie de la victime, entend le gardien de la paix dire : « Je suis policier, j'ai une arme. Si je veux, je te mets une balle sans problème. » Yasmina Chekrouni se souvient de la menace proférée par le policier :

« Si tu bouges, je te plombe. » Olivier Anderalte, restaurateur, voit Alain Marty courir derrière Eric Benfatima et entend de la bouche du policier : « Arrête ou tu vas te prendre un plomb. »

Dans une ruelle, Marie-Chantal Caprini observe le policier tirer deux premiers coups. « Il avait atteint la jambe d'Eric, je pensais que c'était suffisant, il a continué comme si c'était un gibier. » Après deux détonations, Jean-Pierre Richoux se souvient : en position d'ajuster son arme, le policier tire une nouvelle fois. « Le jeune homme est à terre. Marty retourne le corps avec son pied. Plein de sang gicle. Il met son pied sur la blessure. Je voulais tenter le coup, mettre ma main là où le sang coulait pour le comprimer. Marty m'a menacé, il était armé, j'avais la trouille. Il m'a dit : « Toi, t'es pas témoin, t'es contre moi. Dégage ou je te mets un coup de boule. »

Interrogé par le président, Alain Marty confirme à sa manière : « Quand les collègues sont venus, j'ai dit qu'il fallait interpellé Richoux. Il avait été un acteur, il avait empêché une intervention de police. » René Danton, gardien de la paix, récupère l'arme de Marty et entend celui-ci lui confier : « J'ai fait une connerie, je n'aurais pas dû tirer, je vais aller au trou. » Alain Drapeau, enquêteur à l'IGPN, raconte comment Alain Marty tente d'abord d'invoquer la légitime défense. Mais l'autopsie et les témoignages établissent que les balles ont été tirées par-dessus. Selon l'enquêteur, Alain Marty « avait réalisé la gravité de son acte, il n'avait pas entièrement réalisé qu'il en était l'auteur ». Il souligne qu'une certaine incompréhension régnait entre les enquêteurs de l'IGPN et le commissariat de Tarbes. « Le sentiment général, c'était qu'Alain Marty avait fait son travail. »

Dominique Le Guilledoux

ProXchange.com

- Déjà plus de 10 000 annonces d'occasion, classées par catégories : véhicules, machines-outils, informatique, immobilier, etc.
- L'accès gratuit à des milliers de biens en Europe et déjà.
- Des services sûrs et sécurisés qui protègent et sécurisent vos transactions.
- Des spécialistes par secteur à votre écoute.

Rejoignez-nous sur www.proxchange.com

ProXchange.com

Le premier marché européen de l'occasion professionnelle

Les évêques invitent les chrétiens à s'engager pour « moraliser les flux financiers »

Ils qualifient de « vol » la fraude fiscale

LA COMMISSION sociale de la Conférence des évêques de France et le Conseil national de la solidarité, qui regroupe treize organismes caritatifs catholiques, ont rendu public, mercredi 7 juin, un texte sur l'argent, à l'occasion du jubilé de l'an 2000. Le but de ce document est « d'aider les communautés chrétiennes à réfléchir à leur attitude vis-à-vis de l'argent et des biens matériels en général ». Les deux organismes rattachés à la Conférence des évêques souhaitent ainsi rendre les catholiques « beaucoup plus attentifs à la dimension sociale du jubilé », en les invitant à s'engager en faveur de campagnes telles que celles demandant l'annulation de la dette des pays les plus pauvres et « pour un commerce plus équitable et plus solidaire, pour une moralisation plus sérieuse des flux financiers ».

Les signataires rappellent que l'Eglise catholique ne condamne pas l'argent en lui-même. Celui-ci est « un outil utile », « un instrument d'échange ». Mais il peut aussi « devenir une idole » lorsqu'il est considé-

ré comme « un absolu », « un instrument de la volonté de puissance ». Ils rappellent le principe de la « destination universelle des biens », selon lequel « il y a toujours une limite au droit de propriété : l'indigence des autres ». Selon l'Eglise catholique, les impôts sont « une forme de partage », parce qu'ils contribuent à la redistribution des richesses. Le document considère donc que la fraude fiscale est un « vol » : « Chercher par tous les moyens à échapper à ce que nous devons à la communauté en fonction de notre richesse n'est que malhonnêteté et vol. » Les deux organismes catholiques incitent les fidèles à donner l'exemple de la générosité, en participant aux collectes en faveur de l'Eglise, des organisations humanitaires et caritatives. Ils considèrent que cette « forme de partage » est « nécessaire », et souhaitent qu'elle puisse atteindre « le niveau de la dîme », c'est-à-dire le dixième des revenus du donateur.

Xavier Ternisien

L'enquête de la DST sur le cambriolage commis à France Télécom Mobiles reste au point mort

Trois cent soixante demandes d'écoutes administratives avaient été volées le 24 avril

Plus d'un mois après le vol de documents classés « secret-défense » au siège de France Télécom Mobiles, l'enquête n'a pas permis de découvrir

la moindre trace des cambrioleurs, ni même de déterminer le mobile de leur action. Le butin, 360 demandes d'écoutes administratives, laisse

envisager de multiples hypothèses. Les mesures de sécurité au siège de la filiale de téléphonie cellulaire semblent avoir été prises en défaut.

« UNE MÉSAVENTURE tout à fait fâcheuse. » C'est en ces termes que Dieudonné Mandelkern, président de la Commission nationale de contrôle des interceptions de sécurité (CNCIS), a qualifié le cambriolage d'un bâtiment de France Télécom Mobiles (FTM), le 24 avril à Montrouge (Hauts-de-Seine). Commentant l'incident à l'issue du compte-rendu d'activités de la CNCIS pour l'année 1999, M. Mandelkern a ajouté que « les précautions souhaitables n'avaient pas été prises » pour éviter une action de ce type : 360 formulaires de demandes d'écoutes téléphoniques administratives, émanant des différents services de renseignements policiers et militaires, ont été dérobés par des cambrioleurs qui ne semblent avoir laissé aucune trace (*Le Monde* du 3 mai).

Relaté dans *L'Express* du 8 juin, le vol continue de susciter les interrogations. Les intrus, dont le nombre reste indéterminé, sont entrés dans le bâtiment par le parking souterrain, à bord d'un véhicule, grâce à un badge

identique à ceux détenus par les membres de la société. Echappant à la surveillance vidéo, ils se sont ensuite introduits dans les bureaux pour s'emparer d'un coffre pesant environ 50 kilos et qui n'était pas scellé au mur comme il aurait dû l'être. Ce coffre renfermait les fameuses demandes d'« interceptions » – que les spécialistes appellent des « cartons » –, sur lesquelles ne figure que le numéro de téléphone surveillé et non l'identité de la personne écoutée ni le motif de la demande. Sur les 360 documents volés, environ 260 portaient sur des interceptions révélées, qui auraient dû avoir été détruites par les deux cadres de FTM affectés à la gestion des écoutes administratives.

DES VISITES MYSTÉRIEUSES

Plus étrange encore : le 27 avril, un autre employé, chargé lui des écoutes judiciaires, constatait qu'un de ses tiroirs, contenant des clés, avait été fracturé. Même si son bureau est situé à un étage différent de l'im-

meuble, le rapprochement paraît d'autant plus troublant que ces deux mystérieuses visites ont sans doute été précédées d'une autre : le 3 mars, il avait été constaté que des portes avaient été indûment ouvertes, et que des clés avaient disparu. Appelés sur les lieux, les gendarmes avaient simplement conclu à l'absence d'effraction.

Après le vol du 24 avril, FTM a dé-

De plus en plus d'« interceptions » sur les portables

L'explosion des téléphones portables et le développement des nouvelles technologies dans les télécommunications exigent une révision des méthodes de contrôle des écoutes. Entre janvier et décembre 1999, la part des mobiles dans les contrôles soumis à la commission nationale des interceptions de sécurité (CNCIS) est passée de 12 % à 27,5 %. Fin mars, elle approchait du tiers des demandes d'écoutes, a précisé, jeudi 8 juin, le président de la commission en présentant son huitième rapport d'activité. Ce type d'écoutes coûte très cher : entre 4 000 et 4 500 francs par mois contre 2 000 francs pour une ligne fixe. En 1999, le nombre total de demandes d'interceptions de sécurité a diminué de 1,24 %, s'établissant à 4 687, dont 110 ont été refusées ou retirées spontanément après des observations de la CNCIS. Les raisons invoquées pour ces écoutes restent le terrorisme, la criminalité organisée, la sécurité nationale et la sauvegarde du potentiel économique et scientifique.

Pascal Ceaux

Déraillement du Vintimille-Calais : M. Hammoudi est mis en examen

MOUSSA HAMMOUDI, soupçonné d'être l'auteur du déraillement du train Vintimille-Calais (*Le Monde* du 6 juin), a été mis en examen et écroué, jeudi 8 juin, par le juge d'instruction antiterroriste Jean-Louis Bruguière, pour « destruction par moyens dangereux ayant entraîné la mort et des blessures en relation avec une entreprise terroriste ». Les perquisitions et les interrogatoires réalisés dans l'entourage du jeune homme n'ont pourtant pas permis d'étayer pour l'instant la thèse d'une action terroriste commanditée. Dès les premières heures de sa garde à vue, cet Algérien de trente-deux ans avait reconnu être à l'origine du déraillement et affirmé avoir agi seul. Le déraillement du train Vintimille-Calais, qui a fait deux morts et douze blessés légers, dimanche 4 juin, à Chasse-sur-Rhône (Isère), avait été provoqué par des morceaux de rails disposés sur la voie par M. Hammoudi, selon les aveux qu'il a passés devant les policiers.

Carte scolaire à Paris : la mairie du 8^e dénonce une « dialectique marxiste »

LE JOURNAL municipal du 8^e arrondissement de Paris revient dans son numéro de juin-juillet sur la polémique suscitée par les déclarations du maire RPR François Lebel dénonçant le redécoupage des secteurs de recrutement des lycées, qui associait le 8^e aux 10^e, 18^e et 19^e arrondissements, plus populaires (*Le Monde* du 21 avril). Un nouvel éditorial intitulé « Racisme social... ? » indique : « Il nous semblait faire état de l'avis général des parents d'élèves qui craignent un investissement progressif des lycées encore préservés par quelques individus incontrôlés et parfois délinquants provenant [du] nord-est de Paris. » Contre « les éléments les plus gauchistes des syndicats, des partis et des médias » et la « dialectique marxiste » qui l'ont accusé de faire du « racisme social », le maire estime que le rectorat lui a donné raison en proposant un nouveau schéma. Ce dernier associe désormais les 8^e, 9^e, 17^e et 18^e arrondissements.

DÉPÊCHES

■ OTAGES : l'auteur de la prise d'otages qui avait retenu quarante-trois enfants et cinq adultes au Luxembourg a été mis en examen, jeudi 8 juin, pour viol, coups et blessures sur une éducatrice. Nej Bejaoui, un Luxembourgeois d'origine tunisienne, avait fait irruption le 31 mai dans une crèche de Wasserbillig, près de la frontière allemande, avant d'être touché de deux balles dans la tête par la police.

■ ÉDUCATION : la présence d'une religieuse en robe et voile noirs dans un jury du baccalauréat a suscité la colère de plusieurs enseignants dans un lycée de la banlieue lilloise. La religieuse, enseignante dans un établissement privé sous contrat, avait été convoquée en début de semaine par le rectorat de Lille pour faire passer des épreuves orales du baccalauréat technique. Le SNES, syndicat majoritaire du second degré, a condamné ce « nouveau manquement à la laïcité ».

■ DISCRIMINATIONS : une charte de déontologie contre les discriminations a été signée, jeudi 8 juin, à Bobigny, par le préfet de la Seine-Saint-Denis, des représentants du monde associatif et des entreprises. Les différents signataires – l'Etat, le Medef, la Confédération générale des PME (CGPME), les chambres des métiers et du commerce, et l'association Jeunesse entreprises – entendent favoriser l'accès à l'emploi et à la formation de jeunes issus de l'immigration en développant leur parrainage par des bénévoles.



Le nouveau marché des bières identitaires

Alors que les grandes marques ont été soumises à des mouvements de concentration, jusqu'à ne plus avoir de liens avec leur région d'origine, une centaine de petites brasseries ont fleuri dans l'Hexagone en jouant la carte locale

LA NORDISTE Pelforth chez le néerlandais Heineken, la lorraine Champigneulle dans le groupe britannique Scottish & Newcastle, l'alsacienne Saverne produite par l'Allemand Karlsbrau. La liste est longue, trop longue, des bières fabriquées et commercialisées par ces trois multinationales, qui, avec la belge Stella Artois, contrôlent 90 % du marché français.

Face à la mondialisation du secteur brassicole, les entreprises régionales tentent de résister mais elles ont de plus en plus de mal à tenir le choc. De leur côté, les microbrasseries fleurissent dans l'Hexagone en s'appuyant sur un fort ancrage local.

Tout a commencé il y a trente ans. Jusque-là, la bière est une histoire de dynasties familiales. Les affaires se traitent en petit comité, et les défaillances de l'une ou l'autre sont colmatées par des prises de contrôle de l'aristocratie brassicole régionale.

Le cas le plus exemplaire est celui de l'Alsace, où se trouvait une pléthore de brasseries et de marques en 1970. Cette année-là, BSN (Boussois, Souchon, Neuvesel), qui deviendra Danone en 1994, s'empare de Kronenbourg. En 1987, ce sera au tour d'une autre brasserie alsacienne, Prieur, d'entrer dans le giron de BSN. Danone finira par céder le contrôle de l'ensemble à Scottish & Newcastle en mars de cette année.

Deux ans après le grand tournant, le Néerlandais Heineken s'approprie, en 1972, l'Alsacienne de brasserie, qui regroupe des marques fameuses telles que Mutzig, Perle ou Ancre. La même an-

née, le Sarrois Becker reprend la brasserie de Saverne. Il sera lui-même absorbé par un autre Sarrois, encore plus gros que lui, le groupe Karlsbrau, reprenant aussi de la firme messine Amos. Toutes ces opérations se font, bien évidemment, au nom du principe de la rationalisation, à coups de fermetures, de délocalisations, de disparitions de marques et de suppressions d'emplois.

La dernière opération en date est l'œuvre de Heineken, qui, après avoir racheté le groupe alsacien Fischer en 1996, vient d'annoncer que la bière Adelshoffen, produite dans l'agglomération de la ville de Strasbourg, sera désormais fabriquée dans... le Pas-de-Calais, à Saint-Omer.

Au bout du compte, seuls deux brasseurs indépendants subsistent aujourd'hui en Alsace. Météor, à Hochfelden (Bas-Rhin) (deuxième dans cette catégorie derrière la coopérative roubaisienne Terken), paraît à l'abri d'une reprise par une multinationale, tant elle semble protégée par un capital familial resserré et un réseau de distribution propre qui devraient la mettre, en principe, à l'abri de l'arbitraire des distributeurs contrôlés par les grands groupes.

Il n'empêche qu'elle vient de subir un accident commercial - « maîtrise », affirme son PDG, Michel Haag - en perdant un marché en Grande-Bretagne, qui représentait 20 % de sa production. Schutzenberger, de Schiltigheim (Bas-Rhin), est la seconde brasserie indépendante en Alsace mais sa situation semble fragile, note *L'Alsace* dans son édition du

15 avril. Le quotidien de Mulhouse attribue cette fragilité à l'opacité de la « structure capitaliste » de l'entreprise.

A l'évidence, les brasseurs du nord de la France ont mieux résisté au phénomène de concentration. Sans doute parce que la bière est un produit très identitaire pour

tiplié par six sa production (13 000 hectolitres l'année dernière) depuis sa création en 1996. Grâce à l'achat de deux nouveaux fermentateurs, elle s'est fixé comme objectif 30 000 hectolitres en 2002. 65 % de ses ventes sont réalisées dans l'île, 25 % sur le continent et 10 % sont exportées

depuis la création de l'ABI en 1977, année où l'association comptait une vingtaine de membres. La nécessité de lutter contre les concentrations, acceptées, sinon encouragées, par les milieux gouvernementaux, explique la naissance de cette organisation. M. Haag se souvient des déclarations, datant d'un an plus tôt, de Jean Tiberi, qui était à l'époque secrétaire d'Etat aux industries agro-alimentaires dans le gouvernement de Jacques Chirac. M. Tiberi aurait dit : « La France compte trois ou quatre grands brasseurs pleins d'avenir et une ribambelle de petits brasseurs folkloriques prêts à disparaître. » « Ce fut le déclic, affirme le président de l'ABI, alors on a pris la mouche et on a créé l'association. »

Même si la plupart des « ABistes » sont membres des Brasseurs de France, qui regroupent les quatre grands groupes qui opèrent dans l'Hexagone, ils ne sont pas dupes pour autant. « Ils ne nous veulent pas de mal, mais c'est leur système qui nous veut du mal en raison de la spirale vertueuse du marketing », commente M. Haag. « Aussi long-

temps qu'ils gagneront de l'argent, ils ne nous embêteront pas », conclut le président de l'ABI sur ce point. Pierre Tourrette, président des Brasseurs de France, répond de manière consensuelle : « Les brasseries régionales font de très bons produits originaux et, pour cette raison, elles ont toute leur place dans le paysage brassicole. »

Tous deux se veulent très amènes à l'égard des microbrasseries (entre 1 000 et 5 000 hectolitres par an), dont le phénomène, né il y a une quinzaine d'années un peu partout dans le monde, a généré une centaine de productions françaises, notamment en Bretagne. « Elles animent le marché de la bière », disent-ils en chœur.

Mais M. Haag introduit un bémol dans ses propos : « Il faut que ces brasseurs soient sérieux pour garder l'image de qualité attachée au produit. » Comme si le président de l'ABI nourrissait le secret espoir que certains d'entre eux reproduisent le parcours de Pietra. Les « ABistes » ont tellement besoin d'augmenter l'effectif de leurs troupes !

Marcel Scotto

La belle santé de la cervoise Lancelot

RENNES

de notre correspondante régionale

Un succès pareil, Bernard Lancelot n'en revient toujours pas. Et pourtant, voilà dix ans que cela dure. « Ma première bière, la cervoise aromatisée au miel comme la faisaient les Gaulois, a marché tout de suite, sans étude de marché ni démarche commerciale, reconnaît-il. Aujourd'hui, nous proposons une gamme de sept bières. » Son entreprise a enregistré un chiffre d'affaires de 6,5 millions de francs (environ 1 million d'euros) en 1999, de 8 millions, espère-t-il, cette année. « Nous exportons en Suisse, en Grande-Bretagne, au Québec, aux Etats-Unis... annonce-t-il fièrement. Nous doublons la production chaque année pour atteindre sans doute 6 000 hectolitres en 2000. A vrai dire, nous avons du mal à répondre à la demande. »

A la fin des années 80, alors que cet ancien travailleur de l'industrie nucléaire était installé comme apiculteur aux environs de Paimpont, autrement dit en forêt de Brocéliande, il cherchait « à produire quelque chose en rapport avec l'histoire et la culture de la Bretagne ». Son nom de chevalier de la Table ronde s'est imposé naturellement pour son idée de « cervoiserie ».

« UN PATRON HEUREUX »

Celle-ci est désormais située sur l'emplacement d'une ancienne mine d'or et d'étain au Roc-Saint-André, dans le Morbihan. Dans des bâtiments du XIX^e siècle longtemps restés en ruine, la belle brasserie toute de cuivre reçoit son lot de touristes chaque jour.

A cinquante-six ans, Bernard Lancelot se définit lui-même comme « un patron heureux ». « En Europe, explique-t-il, le marché de la bière est en baisse. Il est en train de connaître le même phénomène que le vin : on consomme moins mais des boissons de meilleure qualité. C'est tout un art de vivre que de faire la fête autour de bons produits », conclut-il. De fait, les petites bouteilles Lancelot font un carton dans les bars, dans une moindre mesure dans les crêperies, mais sont aussi présentes en grandes surfaces.

Bernard Lancelot a commencé par se former en Belgique et par

s'adjoindre le savoir-faire d'un ingénieur-brasseur. « C'est difficile à réussir, une bière non pasteurisée », glisse-t-il à l'adresse de ses concurrents. Son entreprise, qui fait travailler dix personnes, est l'une des deux « grosses » brasseries de la région, avec Koreff dans le Finistère. Depuis dix ans, quatorze autres ont vu le jour. Cette brusque éclosion a quelque peu alerté l'ancien apiculteur, qui vient finalement d'embaucher un représentant. Mais il semble convaincu d'avoir une longueur d'avance.

SENS DU MARKETING

Car s'il dit ne pas avoir de compétence commerciale, le brasseur jouit manifestement d'un sens du marketing développé. Il a misé sur l'identité bretonne jusque dans ses sous-bocks, illustrés de poèmes et de paroles de chansons de Gilles Servat et de Tri Yann. Ses bières blondes, brunes, blanches ou rouges s'appellent Blanche Hermine, Duchesse Anne, Telem Du (Harpe noire), Bonnets rouges (du nom de la fameuse révolte de 1675).

La dernière-née, La Nuit de Samhain, est un pari. Le brasseur voudrait rendre à la fête de Halloween son caractère d'origine de nouvel an celtique. Il a donc invité quelques-uns de ses amis à assister à sa première livraison la nuit du 31 octobre 1998. « L'année suivante, il y avait 2 000 personnes et trois scènes avec des musiciens qui ont joué en continu... On va être obligé de recommencer cette année. » De même, pour répliquer à la Saint-Patrick, le saint patron irlandais à qui les gens de la région portent de plus en plus de toasts, le brasseur imaginerait volontiers créer une nouvelle bouteille à l'occasion de la Fête d'Yves, son homologue breton, que l'on célèbre le 19 mai.

Il ne manquera plus alors qu'une bière biologique, qui fait encore défaut à son catalogue. Mais Bernard Lancelot a en quelque sorte pris les devants. S'il a déménagé son entreprise au Roc-Saint-André, c'est que l'eau y est de bonne qualité et surtout bien protégée. Ce qui est un atout de poids en Bretagne.

Martine Valo

RADIOFREQUENCES ET SANTÉ

LE DEVOIR DE TRANSPARENCE

Le téléphone mobile est-il dangereux pour la santé ? Rien aujourd'hui ne permet de le penser. Les études scientifiques menées en Europe, aux Etats-Unis et dans le reste du monde concluent dans ce sens.

Il reste que, pour rassurants qu'ils soient, ces résultats ne doivent pas nous dispenser d'être vigilants et de pousser les recherches toujours plus loin. Nous ne saurions fonder notre entreprise sur une pratique qui présenterait un risque pour la santé. Aussi, nous sommes attentifs à toutes les démarches scientifiques, nous les encourageons et, surtout, nous nous engageons formellement à tenir compte - comme nous l'avons déjà fait dans le passé - de leurs résultats en mettant en place les mesures de protection nécessaires.

Nous avons décidé de permettre à chacun de mieux comprendre les éléments de ce débat. A cette fin, nous avons créé un site Internet www.bouyguetelecom.fr/santé qui se veut à la fois compréhensible par tous (tout le monde n'est pas expert en radiofréquences ou en biologie) et transparent, dans lequel les études scientifiques, publiées dans le monde, sont recensées. Chacun pourra ainsi forger ses convictions comme nous nous sommes forgé les nôtres. Vous pouvez également nous écrire à Bouygues Telecom - Direction Radiofréquences et Santé - 51, avenue de l'Europe 78944 Vélizy Cedex.

Pour nous, la première étape du devoir de précaution est le devoir de transparence.



Bouygues Telecom

Le Monde des DEBATS

Au sommaire du numéro de juin

TECHNOLOGIE : L'homme superflu ?

Jacques Attali
Francis Fukuyama
Alvin et Heidi Toffler



Frédéric Dreyfus

Tunisie: vers l'après-Ben Ali?

Taoufik Ben Brik, Michel Wieviorka

Que devient l'extrême-droite ?

Pascal Perrineau

Ville éparses, ville dense

François Ascher / Francis Beaucire

Bibliothèques: prêt gratuit et droits d'auteurs

Max Gallo

Justice: le sens de la peine

Robert Badinter, Antoinette Chauvenet,
Denis Salas, Giovanni Tamburino
Jean-Paul Brodeur, John Braithwaite

Mensuel.

En vente 25 F chez votre marchand de journaux

Je m'abonne au *Monde des Débats* :

M. M^{me} M^{lle}
Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Ville : _____ Code postal : _____
Tél. : _____ Fax : _____
 1 an (11 numéros) pour 209 F, au lieu de 275 F (prix au numéro).
Je bénéficie d'une réduction exceptionnelle de 22 %.
Étranger : 269 F TTC (40,90 euros).

Je joins mon règlement par chèque bancaire ou postal à l'ordre de : **Le Monde des Débats Service Abonnements**
70, rue Compans 75019 Paris. Tél. 01 44 84 85 00

Je règle par carte bancaire n° : _____ Date d'expiration : _____
 Je souhaite recevoir une facture acquittée. _____ Date et signature : _____

Conformément à la «Loi sur l'Informatique et les Libertés», vous disposez d'un droit d'accès et de rectification sur vos informations.

AU CARNET DU « MONDE »

Anniversaires de naissance

– Un monde de félicitations et de vœux affectueux de bonheur dans notre *Monde* que tu aimes et que tu apprécies depuis toujours.

Bon anniversaire !

Alina R.

Ton amie de plume et de téléphone.

– Happy birthday to you,

Carole JALLOT.

Your Mum.

Maya Tou, Patatou.

Solal, Nicolas, Frédérique, Amanda, Jérémy, Olivia, Maman, Laurent et Yanjou, Thierry et Joëlle, Et tous ceux qui t'aiment, te souhaitent un joyeux anniversaire, le 10 juin 2000.

Fiançailles

– Le banc honorifique de la brochette sympathique a l'immense joie de fiancer en ce jour leurs illustres et aimés membres fondateurs,

Béatrice et Guillaume.

Paris, rue Saint-Guillaume.

Mariages

Paul MINGASSON et **Anne GILLET-MINGASSON, Jean-Claude et Rosine CUSSET,** sont heureux d'annoncer le mariage de leurs enfants,

Charlotte et François,

à New York, ce 10 juin 2000.

M. et M^{me} Anatoly BECHENTZEV-BAGENOV, M. et M^{me} Etienne PFLIMLIN, sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants,

Elena et Edouard,

qui sera célébré le samedi 10 juin 2000, à 16 h 30, en l'église de Landaul (Morbihan).

Décès

– M^{me} Jeannette Alexakis, M. Alexandre Alexakis, Ainsi que toute sa famille, ont la tristesse de faire part du décès de

M. Constantin ALEXAKIS,

survenu le dimanche 4 juin 2000, à l'âge de quatre-vingt-sept ans.

L'incinération a eu lieu ce vendredi 9 juin.

65, rue de l'Amiral-Mouchez, 75013 Paris.

– L'Association juive de gérontologie (AJG), a la grande tristesse de faire part du décès de son généreux bienfaiteur,

M. Samuel AMARAGGI,

dont l'impulsion a été décisive pour la création du centre de jour pour personnes âgées.

AJG, 16, rue du Pont-aux-Choux, 75003 Paris.

– Bois-Guillaume (Seine-Maritime).

Danielle, son amie, Les familles Cucuel et Guesdon, ont la douleur de faire part du décès de

M^{me} Madeleine CUCUEL,

survenu le 7 juin 2000, à l'âge de cinquante-huit ans.

Un hommage lui sera rendu au crématorium de Rouen, le mardi 13 juin, à 10 h 15.

– Les membres du bureau de l'Association des historiens contemporanéistes, très émus par la nouvelle du décès de leur collègue et ami,

Eric DUHAMEL,

expriment à sa famille et à ses proches, au nom de la communauté des historiens du monde contemporain, leur très profonde sympathie.

Son souvenir restera présent parmi nous.

– M^{me} Anny Fatou, sa fille, Adeline, Thomas (†), David et Romain Guichard, Valérie, Corentin, Herveline, Gwenaël et Anne Delhumeau, font part du rappel à Dieu, le 28 mai 2000, à l'âge de quatre-vingt-quinze ans, de

M^{me} Pierre FATOU, née Suzanne BOISSELET,

veuve du commissaire général de la marine

Pierre FATOU.

42, rue du Bac, 75007 Paris.

– Saint-Méen-le-Grand. Paris. Gourlizon.

M. le docteur et M^{me} Roger Galesne, ses parents, M. Jean-Christophe Galesne, son frère, M^{me} Jeanne Le Bris, sa grand-mère, Sa famille, Ses nombreux amis, ont la douleur de faire part du décès accidentel de

Aude GALESNE,

survenu à Paris, à l'âge de vingt-quatre ans.

La cérémonie religieuse aura lieu samedi 10 juin 2000, à 14 h 30, en l'église de Saint-Méen-le-Grand (Ille-et-Vilaine).

La famille remercie toutes les personnes qui prendront part à sa peine.

Aude, tu resteras toujours dans notre cœur.

– Janine Bertier, Claude Mary, Françoise et Jean Rey, ses enfants, Thomas et Marie Bertier, Jean-Baptiste et Charlotte Rey, ses petits-enfants, Antoine, Héléne, Julie et Maximilien, ses arrière-petits-enfants, Hadia Erramli, ont la douleur d'annoncer le décès de

M^{me} Héléne MARY, née GRANGE,

survenu le 7 juin 2000, dans sa quatre-vingt-quinzième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 13 juin, à 10 h 30, en l'église Saint-Thomas-d'Aquin, Paris-7^e.

26, rue de Varenne, 75007 Paris.

– Le département des sciences chimiques du CNRS, Le Centre d'études de chimie métallurgique (CECM-CNRS), ont le regret d'annoncer le décès du

professeur André MICHEL, ancien directeur du CECM de Vitry-sur-Seine, ancien président de la commission de chimie minérale du Comité national de la recherche scientifique.

La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 13 juin 2000, à 9 heures, en l'église Saint-Joseph d'Enghien-les-Bains.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

– L'Association de la Place et des Cinq-Rues a le regret d'annoncer la brutale disparition de leur président,

Jean-Claude NESPOUX, adjoint au maire du 13^e arrondissement, le 31 mai 2000, à Chambéry, à l'âge de cinquante-six ans.

L'Association présente à sa famille et à ses amis ses sincères condoléances.

– Nous avons la tristesse d'annoncer la mort de

Anne RÉVILLON,

survenue le samedi 3 juin 2000.

Elen et Erwan Pavie, ses enfants, Patrice Legrand, son mari, Jacqueline Révillon, sa mère, Hervé, Luc, Philippe, ses frères et leurs familles.

Les obsèques ont eu lieu à Grenoble, le mardi 6 juin.

70, boulevard de Port-Royal, 75005 Paris, 5, rue Vercingétorix, 75014 Paris.

– Colette Scialom, son épouse, Bernard et Nathalie, ses enfants, Julien, Laura, Bruno, Cécile, Jonathan et Jeanne, ses petits-enfants, Sa famille et ses amis, ont la tristesse de faire part du décès de

Elie Raymond SCIALOM,

survenu le 8 juin 2000.

Ses obsèques auront lieu au cimetière des Bulvis, à Rueil-Malmaison, le 13 juin, à 15 heures.

Anniversaires de décès

– 10 juin 1940.

Il y a soixante ans, à vingt-quatre ans, le

sous-lieutenant Jacques GILET

mourait pour la France dans le ciel des Ardennes, au-dessus de Tagnon.

Il reste vivant dans nos cœurs.

Avis de messe

– Vous êtes priés d'assister à la messe du Bout de l'An qui sera célébrée à la mémoire de

Monseigneur le comte de Paris,

le lundi 19 juin 2000, à 19 heures, en l'église de la Madeleine, Paris-8^e.

Communications diverses

Dédicace à LA LIBRAIRIE Soheir Bakhom dédicacera son livre

Dieux égyptiens à Alexandrie sous les Antonins. Recherches numismatiques et historiques, préface d'André Laronde, jeudi 15 juin 2000, de 18 heures à 20 heures.

A travers les thèmes représentés sur les monnaies de l'atelier d'Alexandrie – un des plus importants du monde grec impérial –, cet ouvrage retrace l'histoire des divinités de la vallée du Nil. Il élargit nos connaissances sur l'idéologie impériale et la propagande religieuse à Alexandrie sous le règne des Antonins. Rêve d'universalité d'Alexandrie et des Ptolémées, terre de tous les savoirs et du cosmopolitisme, Alexandrie a été, en quelque sorte, la « fabrique des dieux ».

Le prix Lequeux 2000 de l'Institut de France vient de lui être attribué.

Rendez-vous à LA LIBRAIRIE de CNRS ÉDITIONS, 151 bis, rue Saint-Jacques, Paris 5^e. Tél. : 01-53-10-05-05.

CARNET DU MONDE TARIFS AN 2000 - TARIF à la ligne

DÉCÈS, REMERCIEMENTS, AVIS DE MESSE, ANNIVERSAIRES DE DÉCÈS 140 F TTC - 21,34 €
TARIF ABONNÉS 120 F TTC - 18,29 €

NAISSANCES, ANNIVERSAIRES, PACS MARIAGES, FIANÇAILLES 550 F TTC - 83,85 € FORFAIT 10 LIGNES
Toute ligne suppl. : 65 F TTC - 9,91 €

THÈSES - ÉTUDIANTS : 85 F TTC - 12,96 €

COLLOQUES - CONFÉRENCES :

Nous consulter

☎ 01.42.17.39.80 + 01.42.17.38.42 - Fax : 01.42.17.21.36 - mail : carnet@mondepub.fr.

Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées.

Coup de jeune chez les profs



En juin

Dossier : Coup de jeune chez les profs. La nouvelle génération d'enseignants : une chance pour l'école ?

Entretien avec Françoise Héritier.

Etre bien dans son corps pour maîtriser la classe.

Débat : Baccalauréat : faut-il le contrôle continu ?

Actualités : le rapport officiel sur l'avenir des aides-éducateurs.

Culture : la science se lit comme un roman.

Pédagogie : la parole aux élèves.

LE MAGAZINE RÉSOLUMENT ENSEIGNANT



Le Monde de l'éducation

CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

5 VOYAGE SUR LA PLANÈTE PSY

Du nouveau à l'Est

Ses parents n'avaient pas eu l'habitude, quand il était gamin, de lui lire la revue *Vaillant* (réplique soviétiquement correcte du *Journal de Mickey*, fanzine américain et donc impérialiste selon la logique de ces temps de guerre froide), le petit Eugen Papadima ne se serait peut-être jamais familiarisé avec la langue française. Et, *a fortiori*, avec Freud.

Né dans la Roumanie du maréchal fasciste Ion Antonescu, grandi sous la chape stalinienne et mûri dans l'ombre de Constantin Ceausescu, le futur cofondateur de la Societati romane de psihanaliza (Société roumaine de psychanalyse, SRP, créée en février 1990) fait partie de cette génération à qui on a imposé la langue russe à l'école. Il a appris, seul, les rudiments du français, dont la maîtrise est alors l'apanage des cercles cultivés de l'élite citadine. A l'époque, comme la quasi-totalité des Roumains, Eugen Papadima ne sait rien de la psychanalyse – cette « pseudoscience bourgeoise », charriant un « fonds anti-humain », comme l'ont affirmé, en décembre 1952, les membres de la section de sciences médicales de l'Académie de la République populaire roumaine. Mais l'interdit stimule. Ayant déniché une traduction française de l'*Introduction à la psychanalyse*, le jeune Papadima se met au travail. « Il me fallait déchiffrer deux langues : le français et la psychanalyse. Au début, je lisais une page par heure. Je vérifiais chaque mot dans le dictionnaire », se souvient le quinquagénaire, qui reçoit dans son petit appartement du nord de Bucarest. Sur une étagère sont rangés quelques livres, dont l'un de Melanie Klein. « Je l'ai lue pour la première fois en 1980 », précise notre hôte, en offrant aux visiteurs du café noir et du Coca-Cola.

L'Europe centrale, lieu de naissance et berceau de la psychanalyse, a été en même temps la région du monde où les disciples de Sigmund Freud ont été le plus sauvagement réprimés. Les pionniers de la psychanalyse – stigmatisés comme « doctrine juive » – seront d'abord victimes de la nuit nazie, avant de subir, pendant un demi-siècle, l'implacable déni du système communiste. « En Bulgarie, de 1944 à 1989, Freud a été l'auteur interdit par excellence », constate le professeur Vladimir Gradev, qui enseigne la psychanalyse au département d'études culturelles de l'université de Sofia. « Durant toute cette période, les livres ont été censurés, confisqués. Seuls les commentaires – de préférence au vitriol – étaient autorisés. »

Comme son confrère roumain, l'universitaire Vasile Zamfirescu, fondateur de la maison d'édition Trei, Vladimir Gradev et ses amis bulgares traduisent à tour de bras, via leur toute nouvelle maison d'édition, Lik. Etudiante à Timisoara dans les années 70, Delia Vasiliu se souvient : « Le premier texte que j'ai lu parlant de la psychanalyse, c'était un article de Julia Kristeva paru dans la revue *Tel Quel*, en 1972 ou 1973. » Circulant sous le manteau, les livres et les journaux édités en Europe de l'Ouest sont aussitôt photocopiés, constituant ce que le sociologue Vințila Mihailescu appelle joliment des « bibliothèques volantes » – à l'instar du tapis de la fable orientale. Traductrice, avec Rodica Stoicescu, de *Lorsque l'enfant paraît* de Françoise Dolto et du *Lacan* d'Elisabeth Roudinesco, Delia Vasiliu a dû attendre le début des années 80 pour lire, sous forme de photocopies, une version française des *Cinq essais de psychanalyse* de Freud. « Dans notre vie d'alors, dit-elle, faite de contraintes et d'interdits, il y avait plus de joie à découvrir les livres que pour la génération d'aujourd'hui – pressée de réussir vite, de gagner de l'argent, de consommer. »

La fin des régimes communistes a été vécue à la fois comme un traumatisme et une libération. « Les gens sont passés, d'un coup, de l'ère étatiste au capitalisme sauvage », rappelle la psychanalyste française Nathalie Zalzman, qui suit avec passion l'évolution du mouvement psychanalytique dans l'ex-URSS. Aujourd'hui, à Moscou comme à Saint-Petersbourg – où l'Institut de psychanalyse, fondé il y a dix ans par un proche du pouvoir, a son siège officiel – « évoquer Pavlov est presque devenu de mauvais goût. La société russe, ajoute M^{me} Zalzman, a été tellement contrainte qu'elle explose et implose, suscitant une efflorescence de thérapies – y compris des thérapies « sauvages », comme ces hypnotiseurs qu'on voit tenir séance à la télévision ». A Sofia, malgré l'aide apportée par

Nazisme d'abord, communisme ensuite : l'Europe centrale, berceau de la psychanalyse, est la région du monde où les disciples de Sigmund Freud ont été le plus sauvagement réprimés. L'heure est à une libération, encore fragile, du discours sur l'inconscient. Enquête en Roumanie

quelques psychanalystes français – de la Société psychanalytique de Paris (SPP), d'Espace analytique et de l'Ecole européenne de psychanalyse (EEP) –, les cliniciens sérieux « se comptent sur les doigts de la main », déplore Vladimir Gradev. Mais est-ce vraiment un drame ? Qu'ils soient bulgares, roumains, hongrois ou russes, qui dit que ces nouveaux Européens nourrissent un intérêt quelconque pour la psychanalyse ? En dehors de la France, du Brésil et de l'Argentine – où la communauté analytique demeure exceptionnellement forte –, Freud pourra-t-il franchir la rampe du XXI^e siècle ?

« L'analyse est dans la pensée, pas dans le dispositif », rétorque M^{me} Zalzman. « Chez nous, la psychanalyse – ou, du moins, la psychothérapie analytique – a de l'avenir », précise prudemment le professeur Gradev. Pour étayer son optimisme, l'universitaire bulgare avance « deux raisons simples » : l'émergence, dans les pays de l'ex-Europe de l'Est, d'une « nouvelle classe moyenne-clientèle potentielle » pour les psychanalystes ; et le fait que, dans ces « sociétés marquées par la violence et le machisme »,

où pullulent les « parvenus, pour lesquels tout retour à la société rurale est impossible », les gens éprouvent le « besoin grandissant d'être vus et écoutés comme des sujets à part entière ». C'est ce que dit, à sa manière, Nina Ivanciu, ancienne analysante d'Eugen Papadima, quand elle évoque son choc à la lecture du livre de Marie Cardinal *Des mots pour le dire* (Grasset) : « C'était moi ! C'était fantastique ! », s'exclame-t-elle. « Qu'elle ait osé raconter ça, sur la place publique, qu'elle en ait fait un roman, ça m'avait complètement épâtée », ajoute M^{me} Ivanciu, qui allait devenir, une fois effacées les ombres de la Securitate, la traductrice du livre de Marie Cardinal.

HÔPITAL psychiatrique Gheorghe-Marinescu, banlieue de Bucarest. « Vous voulez dire l'hôpital pour les fous ? », a lancé le chauffeur de taxi. Le long des allées bordées d'arbres, on reconnaît les « fous » à leurs robes de chambre et à cet air absent, pointu, flottant, comme un rêve de pierre posé sur leur visage. Dans le hall du pavillon n°9, un homme à l'allure paysanne soutient un grand adolescent – son fils – et l'aide à rejoindre sa chambre. « Schizophrénie », lâche Rita Teodoru, médecin psychiatre, membre de la SRP mais aussi de la Société pour la psychothérapie psychanalytique, créée en 1999 et forte d'une vingtaine d'adhérents. Formés par une équipe de psychanalystes des Pays-Bas, les membres de cette nouvelle

bien : « La psychanalyse accorde une importance exagérée à la sexualité. Elle donne le mauvais exemple, elle a un rôle néfaste, regardez vos films français ! s'échauffe-t-elle. C'est plein d'histoires d'inceste, d'homosexualité, de viols... Où sont les sentiments ? » Rita Teodoru fixe le sol, l'air songeur.

« La psychanalyse propose une théorie de la subjectivité humaine, présentée par Freud et ses successeurs comme ayant une portée universelle. Pourtant, institutionnellement, cela ne se vérifie qu'à l'intérieur d'une frange étroite de l'arène occidentale », remarque l'universitaire Julia Borossa, installée en Grande-Bretagne. « En dehors de l'Europe, des Amériques et de l'Australie, seuls l'Afrique du Sud, l'Inde, Israël, le Japon et le Liban ont connu, historiquement et réellement, une forme de présence institutionnelle psychanalytique », insiste M^{me} Borossa. Pourquoi la psychanalyse s'implante-t-elle dans certains pays et reste ignorée dans d'autres ?

Pour répondre, Elisabeth Roudinesco distingue deux « conditions invariantes », nécessaires à son implantation : la « constitution d'un savoir psychiatrique » – seul à même de « rendre effectif l'arrachement de la folie au sacré », selon le mot de Michel Plon – et « l'existence d'un Etat de droit, susceptible de garantir le libre exercice d'un enseignement freudien ». Sans doute faut-il aussi que les vieux mondes vacillent, que les tyrannies communautaires se relâchent, laissant surgir le doute, le sujet, la révolte, pour que s'ouvrent les brèches où la psychanalyse pourrait naître ? L'évolution récente des pays du Maghreb ou de la Turquie semble confirmer ces présages.

« Je me demandais parfois ce qu'il pouvait bien y avoir de commun entre ce patient maghrébin de la fin du XX^e siècle, pratiquement analphabète, et les dames de la haute société viennoise qui avaient permis à Freud de forger ses concepts. Quel type d'"universalité" émergeait au fil de cette

« La psychanalyse accorde une importance exagérée à la sexualité. Elle donne le mauvais exemple, elle a un rôle néfaste, regardez vos films français ! C'est plein d'histoires d'inceste, d'homosexualité, de viols... Où sont les sentiments ? »

Galina Raduleanu
médecin-psychiatre à Bucarest

association ont commencé, à l'automne 1999, sous la bannière de la Fondation romano-hollandaise pour la psychothérapie psychanalytique, de former à leur tour des élèves roumains – une dizaine, au total, l'enseignement (payant) devant durer quatre ans.

Ici, à l'hôpital, on ne croise pas les mêmes patients que ceux, étudiants, professeurs, névrosés « ordinaires », qui fréquentent le cabinet d'Eugen Papadima ou de Vasile Zamfirescu. Ici, c'est le tout-venant de la société qui défile : des femmes, des jeunes – victimes, plus souvent qu'à leur tour, de la violence des maris et des pères –, des vieux aussi, des alcooliques, des sans-emploi, des sans-logis. Parmi ces déjantés de la jungle moderne, les « cas lourds » sont légion. La durée des séjours n'excède pas trois mois. « Pour mille sept cents malades, il n'y a que mille deux cent cinquante-trois lits et une seule assistante sociale ! », fulmine la doctoresse Galina Raduleanu, médecin psychiatre elle aussi, mais de la génération des anciens. Comme la majorité de ses pairs, elle suit fidèlement les prescriptions du DSM (*Le Monde* du 8 juin), dont la dernière version vient d'être traduite en roumain.

Enfoncée dans son fauteuil, Galina Raduleanu écoute, sans piper mot, sa jeune consœur plaider la cause de la psychanalyse. « Compte tenu des pathologies très sévères que nous avons ici, compte tenu, aussi, des conditions de travail, explique Rita Teodoru, la meilleure solution de compromis, c'est la psychothérapie. Et, pour la réussir, mieux vaut être psychanalyste : cela permet d'anticiper. Il s'agit de "flotter" à la fois devant le patient et, comment dire ? sur le côté – l'essentiel demeurant la notion de transfert et de contre-transfert. C'est comme une danse, vous voyez ? » Galina Raduleanu s'agite un peu. Elle ne voit pas. Ou plutôt, elle voit trop

cure ? Je n'aurais su le dire », écrit, en mai 1982, la Tunisienne Néjia Zemni, racontant le cas d'un de ses patients, un jeune homme schizophrène, dont elle a suivi la cure pendant plusieurs années. En Tunisie et au Maroc, il n'existe pas – malgré des tentatives – de société constituée. Mais « la psychanalyse est désormais présente dans le milieu de la psychiatrie », note le psychanalyste Fethi Benslama, installé à Paris. En Turquie, où une société de psychanalyse a été récemment créée, grâce à l'aide de la SPP, un colloque international, portant sur le thème « Transmission-tradition », devrait se tenir, début novembre, à Istanbul.

A Bucarest, au pavillon n°9, Rita Teodoru sourit. « Nous sommes la première génération de psychothérapeutes analytiques », dit-elle fièrement. En tant que psychanalyste – son cabinet privé lui prend une quinzaine d'heures par semaine –, elle n'en est qu'« au début ! » Pour améliorer sa formation, Rita aimerait faire une nouvelle « tranche » (d'analyse).

« Mais comment faire ? lâche-t-elle. Ici, à Bucarest, tous les psychanalystes sont des copains, on est si peu nombreux ! » Quittant le pavillon, le père du jeune schizophrène s'engage dans l'allée. Il marche d'un pas lent. Une brise légère agite les feuillages.

Catherine Simon
Dessin : Nuvish

★ *La Fragilité du bien, le sauvetage des juifs bulgares*, Vladimir Gradev, Albin Michel, 1999.
Jacques Lacan, esquisse d'une vie, histoire d'un système de pensée et Généalogies, Elisabeth Roudinesco (Fayard, 1993-1994).
Au-delà du malaise, psychanalyse et barbaries, Ghyslain Lévy (Erès 2000).
Chronique d'un discours schizophrène, récit d'une psychanalyse sans divan, Néjia Zemni (L'Harmattan, 1999).

PROCHAIN ARTICLE :
Les chantiers de demain



L'« affaire » Renaud Camus

vue de Yale

par Naomi Schor

FIN avril, soit quelques jours avant la venue prévue de Renaud Camus aux Etats-Unis pour y faire une série de conférences sur plusieurs campus américains en tant que « missionnaire » mandaté par les services culturels français, voici qu'une bombe éclate à Paris : Fayard retire précipitamment le volume du *Journal* de Camus qu'il vient d'y faire paraître en raison des propos antisémites qu'il y tient, après diverses menaces de poursuites judiciaires.

Alors que sur d'autres campus (les universités Columbia, de Pennsylvanie, de New York et d'Oregon) la visite de Renaud Camus se déroule comme prévu, la consternation est vive à l'université Yale, où un colloque Renaud Camus doit se tenir les 28 et 29 avril. Ce qui devait être un événement quasi confidentiel, réunissant la poignée de lecteurs s'intéressant à cet auteur, se transforme en une véritable affaire. Comment se désolidariser de cet invité honteux, qui risque de se servir de l'honneur qui lui est fait dans une des universités les plus prestigieuses des Etats-Unis comme faire-valoir en France ? Comment signaler à nos collègues français et américains que nous ne mangerons pas de ce pain, que nous tenons à dire haut et clair que ces propos sont inadmissibles ?

C'est ici que nous nous heurtons à ce qui constitue une différence capitale entre les systèmes juridiques français et américain. Alors que, tout récemment, des intellectuels français – et non des moindres – ont fait paraître dans les pages « Débats » du *Monde* une pétition (25 mai) appelant à la censure des propos xénophobes et racistes de Camus, qui fleurent le discours de Vichy, les Américains vivent sous l'empire du premier amendement de la Constitution, qui – tout du moins en principe – garantit la liberté d'expression.

Cette loi est sacrée. Aux Etats-Unis, il est interdit d'interdire. Les récentes tentatives de lutter contre le *hate-speech* (discours de la haine, modélisé sur les *hate-crimes*, actions crimi-

nelles, allant jusqu'au meurtre, inspirées par des motifs racistes) n'ont pour l'instant abouti qu'à quelques lois locales qui n'ont été avalisées ni par le gouvernement fédéral ni par la Cour suprême. Jusqu'à nouvel ordre, le premier amendement fait la loi aux Etats-Unis. Les universités ne font aucunement exception à cette loi constitutionnelle. Au contraire : elles sont tenues d'offrir une libre tribune à tous, quelles que soient leur couleur politique, leurs prises de positions racistes, voire antisémites.

Nous nous trouvons confrontés là à une autre différence essentielle entre le système de lois françaises et améri-

Aux Etats-Unis, il est interdit d'interdire

caines. La France a été partie prenante de la Shoah, a livré ses juifs aux mains de leurs assassins. L'Amérique, à défaut d'être tout à fait innocente – elle aurait pu ouvrir ses portes plus largement pour accueillir ceux qui ont réussi à fuir l'Europe –, n'est pas hantée par un sentiment de culpabilité impossible à racheter. Les juifs, en tant que citoyens américains, ne jouissent d'aucun statut exceptionnel. Tenir des propos antisémites, défiler dans un quartier à majorité juive en prônant le nazisme n'est pas un crime ; de tels comportements sont au contraire sous la protection du premier amendement. Il existe, bien sûr, des négationnistes, voire un parti nazi aux Etats-Unis, mais il n'y a pas d'équivalent américain à la loi Gayssot. Renaud Camus, bénéficiant, si ce n'est abusant, d'un système légal foncièrement démocratique dans ses principes, a parlé à Yale. Les membres du département de français de cette université qui voulaient faire acte de protestation et d'indignation n'ont pu que refuser d'être partie invitante, rendre publique leur décision et à titre

individuel boycotter le colloque. Ce qu'ils firent.

Pourquoi donc cette histoire franco-française a-t-elle suscité une telle émotion sur quelques campus américains ? Cela ne peut surprendre que si l'on ne tient pas compte de certains faits : les universitaires américains spécialistes du domaine français ont, depuis la fin de la guerre, joué un grand rôle dans l'étude de l'idéologie française. Alors que les savants français ne voulaient rien savoir des crimes commis par les Français, les historiens américains piochaient dans les archives pour mettre à nu les ressorts de la collaboration. Je ne citerai que Robert Paxton, appelé à porter témoignage au procès Papon.

De jeunes chercheurs continuent le travail. Tous ne sont pas juifs. Pour ceux qui le sont, la déception est amère. Apprendre la triste histoire de l'antisémitisme français, qu'il s'agisse de l'affaire Dreyfus ou de la collaboration, apprendre surtout que l'antisémitisme n'est pas mort porte un coup à l'admiration et au dévouement que nous portons à la culture française et que nous cherchons à communiquer à nos étudiants. Mais Renaud Camus n'est pas Robert Brasillach ; tous les Français ne sont pas antisémites ; la France d'aujourd'hui n'est pas la France des années 30 et 40. Même pendant les années les plus noires du siècle qui s'achève, il y a eu des Français qui ont refusé de pactiser avec l'ennemi et ont tout fait pour sauver la vie de ceux qui étaient venus chercher en France la liberté dont ils étaient privés chez eux.

Les Américains, qui n'ont jamais connu de guerre sur leur territoire en dehors de la guerre de Sécession, n'ont pas à donner de leçons aux Français, mais ils n'ont pas non plus à se taire lorsqu'on vient leur tenir un discours irrecevable.

Nous sommes tous des juifs français.

Naomi Schor est professeur de littérature française à l'université Yale.

Je suis sur sa liste

par Isabelle Rabineau

RENAUD Camus emploie dans *La Campagne de France*, de manière concertée, la discrimination raciale, explicitement antisémite. Il le fait comme Don Quichotte, à tour de bras, seul devant ses moulins à vent. Il y a décidé trop de juifs au « Panorama », émission de radio de France-Culture, où je suis régulièrement invité, annonce-t-il en substance. Et de donner une liste de noms ; « tous des juifs », insiste-t-il.

Le livre est retiré de la vente : la riposte est radicale. De part et d'autre, chacun s'insurge, on parle de procès, des pétitions antagonistes circulent. De perfide calomniateur, l'auteur atteint le stade de victime avant d'accéder au statut jaloux de martyr. Demain, peut-être, sans doute, il portera la casaque du héros. Ainsi tout le monde s'exprime sur la liberté de s'exprimer en démocratie, dussions-nous en passer par la sottise, voire la délation. Soit.

Sur la liste de noms cités par Renaud Camus, j'y suis. Je m'appelle Isabelle Rabineau. Effectivement, je ne viens pas du Sud-Ouest, là où mon nom signifie joliment « petite rave ». Ma mère, Cilly, est née à Magdebourg, près de Berlin, mon père à Strasbourg, où ses parents débarquaient à peine du grand Est. Ils parlaient yiddish, alsacien, et puis français. Rabinovitch, ça veut dire clairement : fils de rabbin. Décidément, il y a trop de juifs chez les rabbins. Désolée, Camus. Puis mon père décida après la Shoah que ça allait comme ça. Il aimait la France, profondément, et ne se sentait pas « slave ». De plus, il redoutait que ses enfants souffrent comme lui de discrimination. Il coupa le « vitch », garda Rabineau, et même son prénom, Lazare.

Pour l'amour de la République, il m'appela Marianne, Isabelle Marianne. Jusqu'au jour où il tomba – aïe – en lisant les comptes rendus des journaux sur « l'affaire Renaud Camus » et donc sur son nom, labellisé comme « juif ». Je crois que cela lui rappela immédiatement certains souvenirs. Sans pétitions, sans périphrases, le tambour a battu dans ses tympans, comme dans les miens d'ailleurs, lorsque, inopinément, je suis tombée sur mon nom ainsi estampillé.

Rien ne remplacera jamais le sentiment déchirant qu'éprouve un être du genre humain face à une liste dans laquelle il se trouve

parqué pour le seul tort d'être né dans une confession donnée. Quelles que soient vos raisons, Renaud Camus, je les rejette, au nom de cette liste infamante. Voilà pour la mise en appétit, il y a toujours une histoire de chair et de sang tatouée sous les noms apparemment aplanis, couchés sur la liste, qu'elle soit de Schindler ou de Camus. Amen.

Passons maintenant au plat de résistance, et volons un peu plus haut que le chapeau de Renaud Camus. Quelle est exactement la visée de l'attaque, faut-il entendre : « Pourquoi les juifs ? » ou « Pourquoi le Panorama ? », ou « Pourquoi les juifs au Panorama ? » J'imagine que certains ont tenté de se brancher sur France-Culture pour écouter ce fameux « Panorama ». Peine perdue ; depuis l'arrivée de Laure Adler, qui débuta au « Panorama », plus de « Panorama ».

Le *Journal* de Renaud Camus

Quelles que soient vos raisons, Renaud Camus, je les rejette

porte en effet sur l'année 1994. En fait, après une vingtaine d'années d'existence, et un succès constant, l'émission fut proprement zappée de la nouvelle grille de la direction de France-Culture, avec pertes et fracas. Je le dis avec d'autant plus de facilité que j'en avais claqué la porte. Mais revenons à nos moutons : pourquoi donc, en effet, s'embêter à compter les juifs du « Panorama » ? Pour mieux s'endormir ? Certes non. N'y a-t-il pas là plutôt l'indice d'une autre attaque, ciblante, par exemple, la liberté d'expression dont faisait preuve, de manière souvent flagrante, cette émission ?

Au « Panorama », on pouvait s'appeler Renaud Camus, et voir son livre vraiment lu et critiqué, en bien, en mal, mais critiqué, avec des voix pour et des voix contre, telle était la règle, la seule loi fondamentale. Les émissions citées par Renaud Camus, celles qui étaient « à thème » respectaient les mêmes règles. S'il était question d'histoire juive, par exemple, les six participants se partageaient entre les athées, les pratiquants, voire les orthodoxes, et les autres confessions, avec

toujours un candidat modérateur. *Idem* pour les émissions sur l'Islam, la peinture ou la psychanalyse.

Les écrivains et les auditeurs s'insurgeaient souvent : les créations panoramiques que nous étions prenaient parfois trop à cœur les livres défendus ou attaqués ; en fait, ils adoraient cela, et faisaient silence fissa dans leur cuisine, pour mieux entendre la suite, c'est-à-dire ce qui n'avait pu se dire dans le brouhaha, mais qui devait inévitablement se détacher, et clairement s'articuler, parce que cela devait finalement s'énoncer. Quoi ? Pas la vérité, bien sûr, mais une élaboration d'idées en train de se mijoter, et ça, c'était sacrément passionnant.

Autre point, qui nous mène à la brèche ouverte sur ce que j'appellerai ici le retour du refoulé de Renaud Camus : le « Panorama » ne connaissait pas de vérité de toute éternité, tout y était sujet à exégèse, commentaire ou réinterprétation. Même *Le Grand Meaulnes* n'était pas sacré, même *Le Petit Prince* n'était pas idolâtré, c'est dire... Le débat, était constant et, pire, perpétuel. Pas d'élu donc, et surtout pas d'élite intangible, tout le contraire, en somme, des chevaux de bataille de Renaud Camus, l'apôtre des esthètes élus parmi les élus. Pour un esprit « non conventionnel » comme le sien, dont le temps semble avoir amolli la résistance, un tel rejet de l'éternité et du privilège peut porter à l'erreur de jugement.

En fait, rassurons-le, il n'y avait que des juifs irréductibles au « Panorama », d'ailleurs tous les gens qui passaient le seuil du studio devenaient juifs instantanément. Et qui sait, si d'aventure Renaud Camus avait porté en lui le désir d'être l'une des créatures apparaissant aux alentours de midi, la rage au ventre, pour débattre de livres et d'idées, peut-être serait-il devenu juif sans même s'en apercevoir... Voulait-il, au fait, lui, Renaud Camus, faire partie de l'équipe du « Panorama » ? Une dernière petite remarque, un détail qui fera se retourner l'inspecteur Columbo, la main en visière et l'imperméable en bataille : le nom complet et authentique du « Panorama », c'était « Panorama culturel de la France ». *Sic*.

Isabelle Rabineau était animatrice et productrice de l'émission « Panorama culturel de la France ».

Fimalac

L'Assemblée Générale des Actionnaires, réunie le 7 Juin 2000 sous la présidence de Marc Ladreit de Lacharrière, a approuvé les comptes de l'exercice 1999, procédé à l'affectation du résultat et adopté les autres résolutions inscrites à l'ordre du jour.

■ DOUBLEMENT DU RÉSULTAT COURANT APRÈS IMPÔT ENTRE 1997 ET 1999

Le résultat courant consolidé après impôt et part des tiers s'est élevé en 1999 à 63,4 millions d'euros (416 millions de francs), ce qui représente par rapport à 1998 une augmentation de + 52,4 %. Ce résultat a pratiquement doublé entre 1997 et 1999 :

	M€	MF
1999	63,4	416
1998	41,8	273
1997	33,2	218

■ EVOLUTIONS TRÈS FAVORABLES POUR LES ACTIONNAIRES

• Augmentation du dividende par action : + 35,3 %

Compte tenu de ces très bons résultats opérationnels, le dividende par action a été augmenté de + 35,3 % et représente 3,72 euros par action avant avoir fiscal. Il sera mis en paiement le 9 Juin.

• Progression du cours de l'action depuis 1 an : + 50 %

Depuis le 28 Mai 1999, date de la dernière Assemblée Générale, le cours de l'action FIMALAC a progressé de + 50 %. Toutefois, le potentiel de croissance de l'action demeure important compte tenu du niveau élevé de l'actif net réévalué et du bon résultat prévisionnel de l'année 2000.

• Amélioration de la liquidité : division du titre par 5

L'Assemblée Générale a approuvé la résolution visant à diviser par 5 le nominal de l'action FIMALAC, ce qui devrait augmenter la liquidité du titre.

■ INTENSIFICATION DES INITIATIVES STRATÉGIQUES

• Naissance d'un géant mondial de la notation : FITCH.

Grâce à la réussite de l'Offre Publique d'Achat sur DUFF & PHELPS aux Etats-Unis, FIMALAC devient avec FITCH IBCA un géant mondial de la notation. La nouvelle entité prend le nom de FITCH.

• Retrait de FACOM de la Cote.

A l'issue de l'Offre Publique de Retrait qui vient de se clôturer le 5 Juin 2000, FIMALAC détient 100 % du capital de la société FACOM. Cette Offre Publique de Retrait fait suite à l'Offre Publique d'Achat lancée et réussie en 1999 par FIMALAC, qui avait alors obtenu 96 % du capital de FACOM.

• Alliance avec TEAM PARTNERS GROUP.

La prise de participation minoritaire que vient de prendre FIMALAC dans cette société performante de la nouvelle économie s'inscrit dans le cadre d'un partenariat stratégique dans un domaine où FIMALAC affiche d'importantes ambitions, directement et au travers de ses filiales.

• Vente de CLESTRA.

Conformément à ce qui avait été annoncé, CLESTRA, filiale à 100 % de FACOM spécialisée dans les plafonds et cloisons amovibles, a été cédée le 30 Mai 2000.

■ BONNES PERSPECTIVES 2000

Le début de l'année en cours s'annonce favorablement et toutes les filiales opérationnelles connaissent une bonne activité. Sauf événement imprévu et à périmètre actuel, l'année 2000 devrait conduire à une augmentation d'au moins 30 % du résultat courant après impôt par rapport à 1999. De la même façon qu'entre 1997 et 1999, FIMALAC devrait ainsi connaître un nouveau doublement de son résultat sur 2 ans entre les années 1998 et 2000.

Contacts Presse : Véronique MORALI - Tél. 01.47.53.61.71
Actionnaires et analystes financiers : Robert GIMENEZ - Tél. 01 47 53 61 68

Microsoft, la fin bâclée d'un procès

par François Lévêque

IL a fallu moins de soixante-cinq jours au juge Thomas Penfield Jackson pour se prononcer sur les mesures à prendre contre Microsoft. L'entreprise de Bill Gates devrait être séparée en deux, une partie prenant en charge les activités liées au système d'exploitation, l'autre les activités dédiées aux applications. L'affaire a été rondement menée en comparaison des neuf mois qui ont été nécessaires au juge de la cour du district de Columbia pour établir les faits et porter son accusation. A la surprise des observateurs, qui s'attendaient à des débats d'autant plus longs qu'une solution de démembrement de Microsoft serait choisie, cette phase du procès a été bâclée.

Le délai a été trop court pour dégager la meilleure solution permettant de mettre fin au comportement anticoncurrentiel de Microsoft. Une spécificité de l'industrie des ordinateurs et des logiciels est qu'elle repose sur des actifs immatériels et non localisés. Diviser une compagnie informatique et ses lignes de programmes n'est pas aussi facile que de séparer une société pétrolière et ses puits, ou une entreprise de téléphone et ses réseaux filaires.

Dans le cas de Microsoft, il est cependant possible de recourir à des mesures affectant la propriété intellectuelle, un procédé qui ne pouvait être employé dans les grandes affaires antitrust concernant la Standard Oil et ATT. La solution d'ouverture forcée du code source de Windows et de sa mise en accès libre ne semble pas avoir été sérieusement envisagée et discutée.

C'était pourtant peut-être là l'occasion d'inventer des solutions antitrust mieux adaptées à ce nouveau type d'industries.

Même en ne retenant que l'option du démantèlement, l'éventail des solutions était très ouvert. Différentes voix se sont fait entendre pour proposer de découper Microsoft en trois morceaux, soit dans le sens horizontal en séparant Windows, Office et Internet Explorer, soit dans le sens vertical en séparant Microsoft en trois parties égales. Certains ont suggéré de procéder à un découpage en quatre morceaux donnant naissance à trois petits Windows et un petit Applications (des petits de bonne taille toutefois : plusieurs milliards de dollars de chiffre d'affaires), voire cinq (les mêmes, plus un « bébé » Internet Explorer).

En n'instruisant pas un débat approfondi sur les mesures de démantèlement, le juge Jackson a, de toute façon, décidé de s'en remettre à la solution des plaignants. Il n'a pas eu alors à trancher la question cruciale : faut-il couper Microsoft en beaucoup de morceaux pour instaurer une concurrence effective quitte à courir le risque d'une fragmentation des standards, inévitablement coûteuse pour les consommateurs, ou bien se contenter d'une scission en deux parties pour éviter ce risque, quitte à s'attendre à un modeste progrès de la concurrence ?

Admettons, comme la division antitrust, que la séparation en deux était le moins mauvais choix. Reste à mettre tous les détails au point

pour la mener à bien. Là encore, le délai a été trop court. Microsoft a eu beau jeu de relever certaines inconsistencies et ambiguïtés du plan du ministère de la justice. Au point que le juge Jackson a finalement rallongé le calendrier d'une semaine pour laisser le temps aux plaignants de revoir leur copie.

Le plan retenu comporte en particulier toute une série de mesures dites de conduite visant à contraindre le comportement de Microsoft, partie système d'exploitation. Les mesures de conduite sont nécessaires puisque dans la solution retenue le monopole de Windows reste intact. Leur rédaction doit être ciselée au mot et à la virgule près, car le monopole cherchera à les contourner et s'engouffrera dans la moindre brèche. Faute de temps, la voie choisie a plutôt été d'empiler les mesures de restrictions les unes sur les autres quitte à étouffer le monopole sous la contrainte judiciaire et bureaucratique. L'effet à redouter est alors de brider toutes initiatives et innovations futures.

La phase du procès consacrée aux mesures de redressement a été menée tambour battant. Il y a eu peu de place pour le débat et la discussion contradictoire. En conséquence, le plan de démembrement adopté par le juge Jackson est loin d'être convaincant et ses conséquences sont difficiles à prévoir.

François Lévêque est professeur d'économie à l'Ecole nationale supérieure des Mines de Paris.

Pour le droit de mal penser

par Sylviane Agacinski

Je ne me prononcerai pas sur le talent d'un écrivain que je n'ai pas encore lu - à l'exception des lignes que certains ont jugées criminelles et qui ont été abondamment reproduites dans la presse à côté des protestations indignées et des appels à la censure qu'elles ont déclenchés.

Bien entendu, je vais de ce pas chercher l'ouvrage incriminé, pour la seule raison qu'on veut l'empêcher d'être lu. De ce point de vue déjà, le désir d'interdire était maladroite. Il apparaissait par ailleurs contestable, à comparer l'emphase de la dénonciation - les « opinions criminelles » - avec des textes parfois peu sympathiques, certes, du moins dans leur forme tronquée, mais hésitants, interrogatifs, marqués par le doute, voire la culpabilité, et dépourvus de toute incitation à la haine ou au mépris.

Comme souvent, on a vu ici la plus grande vigilance s'appliquer aux formes les mieux connues d'un danger ancien dont on croit voir le spectre. Mais méfions-nous, en l'occurrence, des anachronismes. Et, en même temps, n'ou-

blions pas que la logique totalitaire n'a pas été seulement celle de la haine, mais aussi celle de la censure et des procès, de l'interdiction de penser, de la terreur intellectuelle. En dehors des cas explicitement prévus par la loi, on doit pouvoir parler et écrire librement.

Vers quelle oppression culturelle irait-on, vers quelle société moralement ou politiquement correcte, si l'on remplaçait la critique par la censure ?

Ne combattons pas une ombre déplaisante à l'aide de l'infâme censure. On doit pouvoir mal penser.

Dans les citations tirées de *La Campagne de France*, j'ai trouvé, pour ma part, assez répugnante l'idée de compter le nombre de juifs, ou supposés tels, participant à une émission de radio, et naïf l'attachement à une prétendue culture française pure. La nostalgie de la pureté, fût-elle culturelle,

s'apparente à ce particularisme que Claude Lévi-Strauss jugeait légitime (comme le rappelle opportunément Alain Finkielkraut dans la page « Débats » du *Monde* du 6 juin), mais elle ne peut pas ne pas évoquer aussi toute une mythologie nationaliste forcée-

ment hantée par la xénophobie. De cela, on peut, on doit discuter : mais vers quelle oppression culturelle irait-on, vers quelle société moralement ou « politiquement correcte », si l'on remplaçait la critique par la censure ?

De quels sentiments « condamnables » faudra-t-il, demain, interdire l'expression ? De l'homophobie ? Du sexisme ? (Là, les libraires n'auront plus qu'à fermer boutique !)

Mais il paraît qu'on a mal compris : les mauvais sentiments ne sont vraiment dangereux et indignes d'être publiés que s'ils sont exprimés petitement par des écrivains médiocres. Ils redevenaient acceptables chez les « grands écrivains ». Ah, parlez-nous de Céline ! En voilà un qui n'a pas l'antisémitisme honteux. Son génie le sauve du crime. Je demande la permission d'en juger, et de ne pas nécessairement me soumettre à un tribunal qui croit pouvoir louer ou blâmer séparément la pensée et le style. L'écriture de Céline a la vigueur teigneuse de l'amertume et du dégoût. On peut lui préférer des styles et des pensées moins colériques et atrabillaires. Quoi qu'il en soit, il a souvent trempé sa plume dans le poison antisémite le plus violent. Alors ? Police du style ou police des opinions ? De grâce, ni l'une ni l'autre.

Sylviane Agacinski, philosophe, enseigne à l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS).

Un livre, seulement ?

par Liliane Kandel

La pétition de soutien à Renaud Camus (*Le Monde* du 18 mai) était intitulée « Un livre a disparu ». Il n'est pas inutile de rappeler ici tout ce que l'ouvrage de Renaud Camus, les soutiens qu'il reçoit aujourd'hui et cette pétition elle-même tentent de faire disparaître de l'espace public français depuis que cette affaire a débuté.

Une loi disparaît : celle, votée à l'unanimité le 1^{er} juillet 1972, dite « loi antiraciste ». Elle punit d'amendes et de peines d'emprisonnement ceux qui, notamment par leurs discours, « auront provoqué à la discrimination, à la haine ou à la violence à l'égard d'une personne ou d'un groupe de personnes à raison de leur origine ou de leur appartenance ou de leur non-appartenance à une ethnologie, une race ou une religion déterminée ». Le racisme, ainsi, cessait d'être une « opinion » - à ce titre respectable, comme toutes les opinions - pour devenir, légitimement, un délit.

Cette loi est toujours en vigueur. C'est elle pourtant qui « disparaît » dans la pétition de soutien à Renaud Camus, tout attachée à défendre la « liberté d'expression », et le dérisoire précepte des babas cool de 1968 et d'aujourd'hui, « il est interdit d'interdire ».

Une œuvre disparaît : les *Réflexions sur la question juive* de Sartre (1946). On y lisait, par exemple : « Et pourquoi moi, moi médiocre, pourrais-je entendre ce que l'intelligence la plus déliée, la plus cultivée n'a pu saisir ? Parce que je possède Racine. Racine et ma langue et mon sol. Peut-être que le Juif parle un français plus pur que je ne fais, peut-être connaît-il mieux la syntaxe, la grammaire, peut-être même est-il écrivain : il n'importe. Cette langue il la parle depuis vingt ans seulement et moi depuis mille ans. La correction de son style est abstraite, apprise : mes fautes de français sont conformes au génie de la langue. » Pour Sartre et pour ses innombrables lecteurs, ces propos

étaient l'expression même de l'antisémitisme. C'est ce livre que font disparaître les défenseurs de Renaud Camus, lorsqu'ils proclament et répètent qu'il « n'est en aucun cas un antisémite ».

Nul n'a cherché à scruter l'être de Renaud Camus. A sonder son cœur, ses reins ou son inconscient, ses pensées les plus intimes ou ses hantises. A le classer, ou l'étiqueter « antisémite » - ou autrement. Seuls comptent ses propos et ses écrits identiques, très exactement, aux discours antisémites des années 30 et 40. Souvenons-nous que, selon Joseph Caillaux, Blum déjà « n'avait pas assez de terre française à la semelle de ses souliers » pour prétendre représenter la France. D'autres affirmaient : « Il faut avoir sucé en naissant le vin de la patrie, être vraiment sorti du sol... alors seulement votre phrase a un goût de terroir puisé à un fonds commun de sentiments et d'idées ». Ou encore : « De quelle famille [Léon Blum] se réclame-t-il ? A quelle terre se rattache-t-il ? Quel est son terroir ? quel est son cru ? » (textes publiés dans *La France juive* et *Je suis partout*, cités par Pierre Birnbaum dans *Un mythe politique : la République juive*).

Les propos de Renaud Camus sont d'une violence insoutenable. Mais, très curieusement, ce n'est pas cette violence-là qui alarme ses défenseurs (à son sujet, ils expriment, au mieux, des « réserves ») : ce qui les inquiète - et qu'ils fustigent -, ce sont uniquement... l'émotion, la douleur et les protestations qu'elle a suscitées.

Des morts disparaissent. Des millions d'hommes, de femmes, d'enfants, de vieillards, de toutes conditions et de toutes nationalités ont été assassinés de sang-froid durant l'ère nazie. Il y a fallu la volonté et la détermination sans faille d'un certain nombre de

responsables, la complaisance tranquille de beaucoup d'autres, l'indifférence inébranlable enfin de la plupart des hommes et des femmes « ordinaires », contemporains du crime. Il y a fallu des dizaines de ministères et de services publics, et des milliers d'initiatives privées - délations, spoliations et trahisons. Il y a fallu le travail acharné de chercheurs et de médecins dans la mise au point de protocoles d'expérimentation hors laboratoire, et leur ténacité à sélectionner d'un seul coup d'œil ceux qui mourraient immédiatement et ceux à qui un court sursis serait accordé. Il y a fallu un système complexe et perfectionné de chemins de fer, permettant d'acheminer leur cargaison de victimes des lieux les plus excentrés de l'Europe jusque sur les rampes d'Auschwitz-Birkenau. Il y a fallu, enfin, des paroles, des écrits, des discours, ceux-là même que Renaud Camus et ses amis défendent aujourd'hui au nom de la liberté de l'art et des artistes.

Tous ces morts, les défenseurs de Renaud Camus et les propos de ce dernier tentent de les faire disparaître à leur tour.

« Un livre a disparu », disent les intellectuels et artistes signataires de la pétition. Ils oublient que ce sont de tels livres, de telles « opinions », de tels propos qui ont contribué à faire disparaître hier des milliers d'êtres humains. « Parce qu'à prononcer [leurs] noms sont difficiles », disait le poète Aragon. Aussi difficiles exactement, ni plus ni moins, que ceux des trop nombreux et trop prolifiques collaborateurs juifs du « Panorama » de France-Culture selon Renaud Camus.

Liliane Kandel est membre du comité de rédaction des « Temps modernes ».

AU COURRIER DU « MONDE »

MINORITÉS ET QUOTAS

Une cohorte d'intellectuels reproche à l'écrivain Renaud Camus d'avoir écrit dans son livre *La Campagne de France* qu'il y avait trop de journalistes et d'intellectuels juifs dans une émission d'une chaîne de radio publique (*Le Monde* du 25 mai 2000). Pourtant, M. Camus ne fait qu'exprimer la dernière bonne idée à la mode antiraciste : les quotas à base ethnique et religieuse dans les différents domaines d'activité de la société.

En effet, cette question d'une répartition selon des critères communautaires fait lentement mais sûrement son chemin, comme l'a montré récemment une marche des peuples noirs (*sic*) dans les rues de Paris. Le ministre de la culture et de la communication, Mme Tasca, estimait d'ailleurs qu'il fallait une meilleure représentativité des minorités ethniques dans les programmes de la télévision publique (*Le Monde* daté 21-22 mai). Une idée similaire a été formulée à propos du recrutement dans la police nationale.

Si l'on considère acceptable une telle vision de la société, fort éloignée de notre modèle républicain, il faudra bien, d'une manière ou d'une autre, dénombrer, classer, étiqueter chaque individu afin de procéder à la « juste » répartition souhaitée. Sur quels critères se fera ce classement ? Jusqu'à quelle noirceur de peau sera-t-on considéré comme noir ? Comment procédera-t-on pour les enfants issus de couples mixtes ? Devra-t-on s'inscrire dans les mairies sur des registres communautaires ? Mystère ! Comme on le voit, il faudra mettre au point une subtile arithmétique ethnico-religieuse... Il faudra veiller toutefois, pour éviter toute discrimination, à ne pas oublier nos minorités strictement nationales : les Picards, les Bretons, les Berrichons ou Vendéens, dont on ne voit pas pourquoi ils ne seraient pas concernés par cette idée de génie !

Enfinement, M. Camus, en s'interrogeant, à tort ou à raison, sur le nombre de représentants d'une communauté donnée dans les médias, est un précurseur qui n'a fait qu'anticiper le problème des quotas.

Philippe Desmarest
Paris

LE MONDE

JUIN 2000

diplomatique

EUROPE

Naissance de l'Union S.A.
par Bernard Cassen

L'adhésion coûtera cher à l'Est
par Catherine Samary

Un besoin de laïcité
par Henri Pena-Ruiz

Islam de Belgique, religion ou ethnologie ?
par Lionel Panafit

Les musulmans pris en tenaille
par Tariq Ramadan

Enfances sacrifiées des ex-pays communistes
par Philippe Demenet

Prudente détente gréco-turque
par Niels Kadritzke

■ AMÉRIQUE LATINE : Désobéissance civile à Porto-Rico, par James Cohen.

■ SANTÉ : La stratégie criminelle des industriels de l'amiante, par Patrick Herman et Anne Thébaud-Mony.

■ CULTURE : Le lynchage comme art photographique, par Anne Chaon.

■ SOCIÉTÉ : La loi de la jungle, stade suprême du sport ? par Jean-Marie Brohm. - Succès possibles contre l'alcoolisme, par Patrick Fouillard.

En vente chez votre marchand de journaux - 25 F - 3,81 €

Chaque jeudi avec

Le Monde
DATE VENDREDI

retrouvez

LE MONDE DES LIVRES

PRÉFECTURES DE LA HAUTE-SAÔNE ET DES VOSGES

Projet d'aménagement de la section Nord de la R.N. 57, entre REMIREMONT (88) et VESOUL (70) et de son classement en route express avec mise en compatibilité des plans d'occupation des sols

AVIS D'ENQUÊTE D'UTILITÉ PUBLIQUE

Le public est informé qu'une enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique du projet d'aménagement de la section Nord de la route nationale n° 57, entre REMIREMONT et VESOUL, au classement en route express de l'ensemble de la section REMIREMONT - VESOUL, et à la mise en compatibilité des plans d'occupation des sols rendus publics et approuvés des communes, ci-dessous désignées a été ouverte par arrêté conjoint des préfets de la Haute-Saône et des Vosges pour se dérouler du 26 juin au 5 août 2000 inclus.

Pendant ce délai, pouvant être prorogé d'une durée maximale de 15 jours sur décision motivée du président de la commission d'enquête prise après avis du préfet de la Haute-Saône, le public pourra consulter (sauf les dimanches et jours fériés) le dossier d'enquête, qui comporte également une étude d'impact et les dossiers relatifs à la mise en compatibilité des plans d'occupation des sols de la commune du VAL D'AJOL (88), du District urbain de VESOUL, des communes de FOUGEROLLES, SAINT-VALBERT, LUXEUIL-LES-BAINS, FROIDECONCHE (70) qui seront déposés en préfecture de la Haute-Saône - 1, rue de la Préfecture - BP 429 - 70013 VESOUL, désignée siège de l'enquête, du lundi au vendredi de 8h45 à 11h45 et de 13h15 à 16h15.

Pendant la même période, un dossier d'enquête comportant éventuellement un dossier de mise en compatibilité du plan d'occupation des sols sera déposé :

dans les mairies du département de la Haute-Saône ci-après :

- FOUGEROLLES : du lundi au jeudi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30, le vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30
- SAINT-VALBERT : le lundi de 16h30 à 18h30, le mercredi de 14h00 à 17h00
- FROIDECONCHE : du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00, le samedi de 9h00 à 12h00
- LUXEUIL-LES-BAINS : du lundi au vendredi de 8h15 à 12h00 et de 14h00 à 18h00, le samedi de 9h00 à 12h00
- SAINT-SAUVEUR : du lundi au vendredi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00, le samedi de 10h00 à 12h00
- LA CHAPELLE-LES-LUXEUIL : le lundi de 8h00 à 12h00, le mardi de 13h30 à 17h30, le jeudi de 14h30 à 18h30
- BAUDONCOURT : le mardi et le vendredi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00, le samedi de 10h00 à 12h00
- BROTTES-LES-LUXEUIL : le lundi de 8h30 à 12h00
- GENEVREY : le mercredi de 9h00 à 12h00, le jeudi de 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
- SERVIGNEY : le lundi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00
- SAULX : du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h30
- MONCEY : le mercredi de 17h30 à 18h30, le samedi de 11h00 à 12h00
- CALMOUTIER : le lundi et jeudi de 14h00 à 18h00, le mercredi de 9h00 à 12h00
- BETONCOURT-LES-BROTTE : le jeudi de 9h00 à 12h00
- DAMPVALLEY-LES-COLOMBE : le lundi et le jeudi de 18h30 à 19h30
- FROTEY-LES-VESOUL : du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 et de 14h00 à 18h00, le samedi de 9h00 à 11h00
- COLOMBE-LES-VESOUL : le mardi de 18h30 à 19h30, le samedi de 10h30 à 11h30,

dans les mairies du département des VOSGES :

- PLOMBIERES-LES-BAINS : du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00, le samedi de 8h30 à 11h30
- REMIREMONT : du lundi au jeudi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30, le vendredi de 9h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30
- LE VAL D'AJOL : du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
- SAINT-NABORD : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 18h00 et le samedi de 8h00 à 12h00
- BELLEFONTAINE : du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 et à compter du 1^{er} juillet, de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00

Les observations pourront être consignées sur les registres (à feuillets non mobiles cotés et paraphés par le président ou un membre de la commission d'enquête) ou être adressées, sur papier libre, au siège de l'enquête, au président de la commission d'enquête, pour être annexées aux registres.

La commission d'enquête désignée par le président du tribunal administratif de Besançon est composée comme suit :

Président : M. Georges LEMERCIER, colonel de gendarmerie en retraite,

Membres de cette commission :

- M. Henri BRIOT, géomètre-expert honoraire,
- M. Roger GROELL, président honoraire de la société d'histoire naturelle du Pays de Montbéliard,
- M. Jean ALIX, subdivisionnaire de l'Équipement en retraite,
- M. Bernard COULIN, major de gendarmerie en retraite,

Suppléant :

- M. Alain PEUGET, professeur des écoles en retraite.

Le président ou un membre de cette commission d'enquête recevra en personne les observations du public :

- en mairie du VAL D'AJOL (88) : le vendredi 30 juin 2000 de 14h00 à 18h00 et le mercredi 26 juillet 2000 de 8h00 à 12h00 ;

Dans le département de la Haute-Saône : à la préfecture de la Haute-Saône à VESOUL : le lundi 31 juillet 2000 de 9h00 à 11h45 et dans les mairies de :

- FOUGEROLLES : le jeudi 6 juillet 2000 de 9h00 à 12h00 et le mardi 18 juillet 2000 de 14h30 à 17h30
- SAINT-VALBERT : le mercredi 2 août 2000 de 14h00 à 17h00
- LUXEUIL-LES-BAINS : le mardi 18 juillet 2000 de 9h00 à 12h00
- BAUDONCOURT : le samedi 5 août 2000 de 10h00 à 12h00
- SAULX : le lundi 17 juillet 2000 de 9h00 à 12h00 et le jeudi 3 août 2000 de 15h30 à 18h30
- MONTCEY : le samedi 29 juillet 2000 de 11h00 à 12h00
- DAMPVALLEY-LES-COLOMBE : le jeudi 20 juillet 2000 de 17h30 à 19h30

A l'issue de l'enquête, la commission d'enquête établira un rapport et ses conclusions motivées, en précisant si elles sont ou non favorables à l'utilité publique de cette opération, au classement en route express et à la mise en compatibilité des plans d'occupation des sols avec le projet.

La copie du rapport et des conclusions de la commission d'enquête sera tenue, sans délai, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête, à la disposition du public dans chaque lieu d'enquête. Les personnes intéressées pourront avoir communication de ces documents dans les conditions fixées par le titre 1^{er} modifié de la loi du 17 juillet 1978, en s'adressant au préfet de leur département.

Fait à Epinal, le 6 juin 2000
Le Préfet,

Fait à Vesoul, le 6 juin 2000
Pour le Préfet et par délégation,
Le secrétaire général,

Signé : Michel Guillot

Signé : Pierre-Henry VRAY

Après l'accident, les mots de la douleur

A la veille du week-end de la Pentecôte, trop souvent meurtrier sur les routes de France, « Le Monde » publie des extraits de témoignages recueillis par le photographe et cinéaste Raymond Depardon auprès de proches de victimes ou de rescapés d'accidents. Des paroles parfois insoutenables, qui disent la douleur, l'absurdité, la colère devant ces morts brutales qui n'auraient pas dû être

ELLE s'appelle Brigitte Eychenne-Engel et, comme soixante-dix autres personnes, elle a choisi de se confier à la caméra de Raymond Depardon, de témoigner, de raconter son histoire. De dire sa douleur. La voiture tue sur les routes de France plus de 8 000 personnes par an. Une toutes les heures. Les statistiques sont froidement constantes. Les quatre premiers mois de l'année 2000 sont « préoccupants », dit-on à la direction de la Sécurité routière. Quatre-vingt-dix morts pour le week-end de Pâques. Combien à la Pentecôte ?

Il y a aussi les blessés graves – cinq par jour –, des Fangio qui ont fait « une connerie », une adolescente qui laisse son amie sur un fauteuil roulant, un automobiliste qui a « tué » un motard. Et puis le père d'une victime, une mère, un frère, qui n'ont pas vu l'accident, en parlent comme s'ils y étaient, s'effondrent devant la caméra. Ce sont ces gens que le cinéaste et photographe Raymond Depardon a écoutés et filmés. Vingt-sept témoignages de 45 secondes sont diffusés sur les chaînes de télévision depuis début avril pour le compte de la Sécurité routière. Les tests auprès des téléspectateurs sont « bons », même s'il est difficile de changer une mentalité qui fait que la France affiche le bilan le plus noir en Europe avec le Portugal et la Grèce. Un pays aussi, comme dit Depardon, où « une radio a trouvé ces témoignages trop durs, mais a consacré de longues minutes à Taxi 2, un film de chauffards ».

C'est la première fois qu'une campagne donne la parole aux acteurs de l'accident comme aux familles des victimes. « J'ai filmé pendant huit jours, raconte Raymond Depardon. Je ne pouvais plus tant c'était douloureux. Je ne voyais pas cette France-là. Ça ressemble à une guerre. Il y a la même violence physique avec son cortège de victimes, d'assassins, de rescapés. Cette mère qui dit : "Il est parti ce matin, je ne l'ai pas revu." Le soir, des amis me coupaient : "Tais-toi, Raymond, je n'ai pas envie d'entendre ça." Parce que c'est une douleur de familles, qui touche toutes les classes, tout le monde. »

En 1999, Raymond Depardon avait réalisé, toujours pour la Sécurité routière, une campagne intitulée « La route fleurie » : une chanson estivale de Georges Guétary accompagnait des images dures d'accidents de la route, filmées par la gendarmerie ou le Samu. « Ces films marquaient une rupture de ton, explique Béatrice Etévé, responsable de la communication à la Sécurité routière. Pour la première fois, on montrait des images vraies, réelles. Réalité et vérité sont de nouveau au cœur de ces témoignages, qui traduisent aussi une proximité. On se tue à 70 % à 15 kilomètres de chez soi. Nous avons retenu les drames les plus divers, y compris une personne qui se qualifie d'assassin, pour montrer que nous avons tous autour de nous quelqu'un de touché. »

Depardon dit qu'il voulait « décaler son écoute » pour « filmer les mots ». D'où la mise en place d'un dispositif très formel pour favoriser un « corps-à-corps » entre la personne et la caméra : un plateau fermé par un rideau noir, le témoin debout face à la caméra, Depardon derrière l'objectif et caché sous un voile noir pour accentuer son absence. Il leur disait : « Je suis désolé, mais vous avez une conversation avec la caméra. » Chaque personne parlait vingt-deux minutes. C'est long. « Après dix minutes, les gens se livrent. Debout, la parole est plus urgente. Je ne disais rien, mais je leur donnais une



PHOTOGRAPHIES RAYMOND DEPARDON ET CLÉMENTINE RENÉ-BAZIN / MAGNUM

écoute maximum. C'était épouvantable, car je laissais les silences, je n'intervenais que pour appuyer là où ça fait mal. »

Le résultat est un mélange parfois insoutenable d'émotion, de douleur et de descriptions proches d'un rapport ministériel. Le format des spots de quarante-cinq secondes ne traduit pas toujours la violence des témoignages, comme celui de Brigitte Eychenne-Engel, que nous restituons ici dans sa durée. « Plus l'accident est ancien, plus il est douloureux, raconte Raymond Depardon. Les blessés et brûlés qui sont passés par les hôpitaux spécialisés ont souvent changé de vie. Ils dégagent une force. Alors que, pour la majorité des familles, le travail de deuil n'est pas fait. Le traumatisme est violent. Beaucoup pleurent, ils n'ont pas assez parlé. Ils sont aussi les plus en colère contre l'alcool, la faiblesse des peines. Les mots sortent comme aucun scénariste ou écrivain n'aurait pu les imaginer. C'est un torrent d'émotion. »

La Sécurité routière a voulu cette émotion tout en la canalisant dans la sélection des spots. « Le seul registre de l'émotion renvoie à la fatalité et entretient le syndrome "Ça n'arrive qu'aux autres", explique Béatrice Etévé. Dans chaque témoignage retenu, il y a une faute humaine. » Depardon connaît les risques de l'émotion : « Mon dispositif renvoie à cette cause civique. La question du partage entre l'Etat et nous est en jeu. Qu'est-ce que l'Etat, qui perçoit des taxes sur la vignette automobile ou sur l'essence, a à dire à ces gens ? »

Michel Guerrin

« Des vies un peu foutues en l'air »

Brigitte Eychenne-Engel (médecin)

C'était en 1988. J'avais trente ans, un mari qui avait trente-quatre ans, ma fille aînée de cinq ans et demi et Carole, trois ans et demi. Tout allait très bien. On est partis en vacances dans le sud de l'Espagne. Comme le trajet était très long, on a voulu partir de nuit, un dimanche vers 19 heures. On ne pensait pas prendre de gros risques, on se relayait. Et puis on a encastré un pilône sur le bord de l'autoroute, vers 5 heures du matin. On s'est probablement endormi puisque je ne me rappelle de rien, sauf que je me suis réveillée dans une voiture accidentée.

Je ne me rappelle pas des flammes. J'étais coincée. J'ai réussi à sortir par le pare-brise. Il y avait une de mes filles, que je ne pouvais pas sortir, qui était apparemment inconsciente. J'ai su ensuite qu'elle était déjà morte. Carole m'a appelée. Je me suis retournée et je l'ai sortie de la voiture. J'ai vu qu'elle était gravement brûlée au visage. Je suis rentrée à nouveau dans la voiture, j'ai essayé de sortir mon mari, je ne pouvais pas. J'ai hurlé que je voulais mourir aussi, et ma fille a crié : « Non Maman, moi, je ne veux pas mourir. » Je suis alors ressortie et je l'ai éloignée. La voiture est devenue une véritable torche. Je n'arrivais pas à porter ma fille parce que mes mains ne répondaient pas. Je la portais avec mes coudes. Il y avait

un monsieur, au bord de la route, qui nous regardait. Il était totalement paralysé. Je lui ai demandé de m'aider. Il n'a même pas pu. Je me suis couchée au bord de la route avec ma fille dans les bras, en parlant à l'homme comme une folle. Je n'arrêtais pas de dire que c'était moi qui avais tué mon mari et ma fille.

En quelques minutes, on était quatre, on n'était plus que deux. On a été rapatriés en France dans des centres de brûlés différents, ma fille et moi. Pendant un mois et demi, on ne s'est même pas vues. Ma fille a maintenant quinze ans. Elle va bien, si l'on peut dire. Mais je pense que ce n'est pas toujours facile pour elle, le regard des autres. Elle vit avec au quotidien. Elle a été brûlée au troisième degré sur les trois quarts du visage. Elle est greffée. Je crois que c'est bien fait mais ça laisse des traces très visibles. Les gens ont tendance à se retourner dans la rue. Elle m'a poussée à témoigner en me disant que ça serait bien qu'on ne la regarde plus comme une extraterrestre. Elle m'a dit qu'il fallait dire la vérité. Quelle vérité ? « Que tout a été détruit, qu'il a fallu tout recommencer. » En Espagne, les deux premiers jours, elle appelait son père toutes les cinq minutes. « Eric, Eric ! » Je lui expliquais que non, il était mort, c'était fini.

Douze ans après, il y a toujours

un avant et un après pour moi et pour ma fille. On continue à vivre, on ne pleure pas tous les jours. Il y a des phases où on se sent très fortes et d'autres où on croit qu'on ne va pas survivre de chagrin, où on est hantées par des images épouvantables. Je me suis battue parce que ma fille s'est battue. J'ai eu de la chance, j'ai pu retravailler normalement. J'ai eu un autre enfant, ce qui est le signe que j'ai opté pour la vie mais il y a quelque chose qui est cassé et qui ressort de temps en temps. J'ai perdu l'insouciance, la légèreté. Il y a aussi peut-être plus d'intensité.

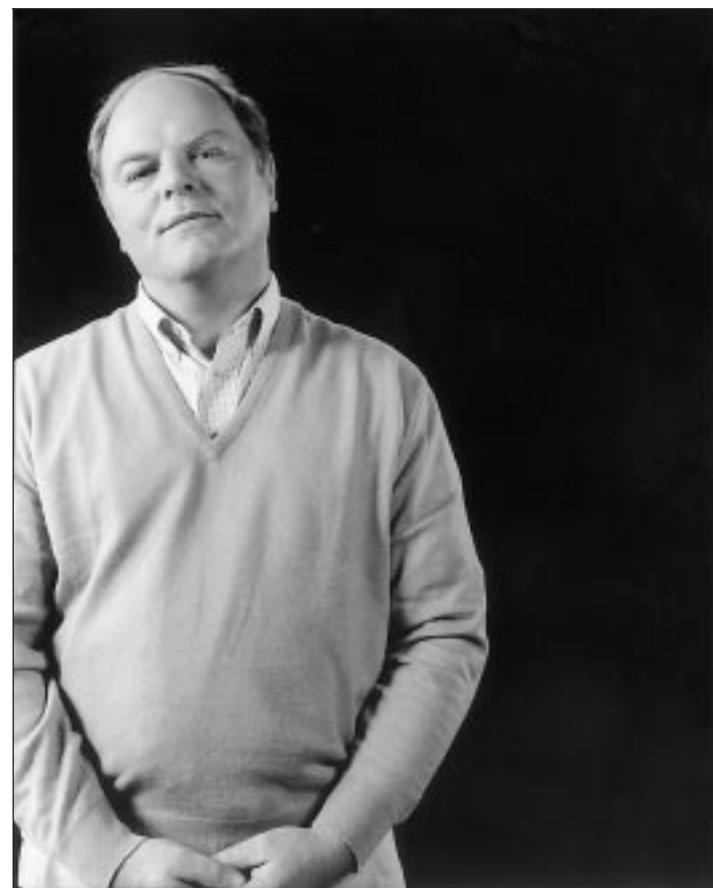
Le plus dur est qu'il n'y a pas eu un tiers responsable dans notre accident. Je ne me rappelle même pas qui conduisait. De toute façon, je me considère comme responsable ou coupable parce que la décision de partir de nuit, on l'a prise à deux et que c'est très dur d'en arriver là pour s'éviter un peu de chaleur. Ce sont des vies un peu foutues en l'air. Je voudrais surtout dire ça. Tout le monde sait que ça arrive. Tout le monde sait que si on roule trop vite, si on boit un peu trop, si on est fatigué, on risque d'avoir un accident. Mais on n'y croit pas vraiment tant que ce n'est pas arrivé. Si ça peut inciter quelques personnes à ne pas prendre de risques du tout, pour leurs enfants, pour elles ou pour les enfants qui sont en face...



Dominique Courtois (chirurgien). – Ça s'est passé, je crois, vers 4 heures du matin, lorsque la soirée a été finie. Il est rentré, sur la route de Bordeaux, dans le Médoc, il est rentré tranquillement avec deux de ses amis et une jeune fille. Il y a eu une collision frontale avec une voiture qui arrivait en sens inverse. Il y a eu trois décès. Et ce que je voudrais dire aux gens, si vous avez des enfants, si vous n'osez pas leur dire que vous les aimez, chaque fois qu'ils partent, n'hésitez pas à bien leur expliquer que vous tenez à eux. Peut-être que après (...), ils penseront à ce que vous leur avez dit et peut-être qu'ils conduiront plus tranquillement.



Delphine Gevaudan et Agnès Moya (étudiantes). – C'est une perte de contrôle, j'étais jeune conductrice, je n'avais pas certains réflexes. Puis, je ne sais pas... J'ai cherché Delphine, qui était à l'arrière normalement. Et puis, là, je n'ai pas vu Delphine. Et puis on est sorti au plus vite de la voiture. On a commencé à crier « Delphine, Delphine ! ». Pas de réponse. Et puis, au bout d'un moment, j'ai entendu crier « Agnès ! ». J'y suis allée en courant. Delphine était éjectée à à peu près une dizaine de mètres de la voiture. Elle était allongée par terre. Elle ne sentait plus ses jambes.



Bernard Nodet (agriculteur). – Notre fille a été renversée par un poids lourd et puis ensuite elle a été écrasée complètement. Elle était vivante sous le camion. Des gens ont fait signe au conducteur pour qu'il s'arrête. Celui-ci avait un walkman sur les oreilles en écoutant de la musique au maximum. Et il a répondu bonjour, il a enclenché la première... Bénédicte aurait vingt-cinq ans demain. Et on n'aura peut-être pas de message... C'est ce qui me manque beaucoup... Il faut qu'on soit plus généreux... On essaie de surmonter ce cap... C'est un moment aussi dans le vécu du deuil...



Christine Lalo (employée de banque). – En plein virage, de nuit, un conducteur perd le contrôle de son véhicule – il s'avère après qu'il avait bu – et nous percute en plein de face. Donc, mon mari, clavicule cassée ; moi, cervicales brisées ; deux de mes enfants, clavicules cassées. Et mon fils aîné tué. C'est une horreur. On se dit, en un quart de seconde, c'est toute une vie qui bascule. Ça n'a pas de nom. En plus, survivre à son enfant, je dirai que c'est un non-sens.



Joël Mercière (contrôleur qualité). – Ils avaient neuf, treize et trente-huit ans. Ils ont été tués par un chauffard alcoolique et récidiviste. En fait, aujourd'hui, je n'ai plus de famille. Leur voiture a été percutée par l'arrière et une voiture qui venait en face les a pris sur le travers. Ils ont été tués sur le coup. L'envie première aura été, moi aussi, de les rejoindre peut-être. Il y avait sur le bureau une paire de ciseaux. J'ai pensé un instant me la mettre au travers de la gorge.



Danielle Tron de Bouchony (ex-fonctionnaire de l'Équipe-ment). – ma fille unique. On venait de fêter ses trente ans. Elle avait pris son petit bébé de seize mois chez la nounou. Et elle rentrait à la maison. Et le chauffard l'a « embarquée », a traversé la chaussée à 150 kilomètres à l'heure avec plus de deux grammes d'alcool dans le sang. Ça a dû être d'une violence extrême. Il lui a éclaté le péritoine. (...) Elle est morte toute souillée. C'était ma fille unique, ma fille unique. C'était ma fille unique, oui...



Bruno Martin (enseignant). – Cet accident est malheureusement arrivé suite à une conduite en état d'ébriété. Malheureusement, je vois encore de ses copains qui passent beaucoup de temps dans les bistrotts. Et malheureusement, ils boivent des dizaines et des dizaines de pastis. Et quand je vois ça, ça me fait mal au cœur parce que c'était un de leurs copains qui est décédé. Je crois que c'est ça qui était le plus terrible, c'est quand on vous annonce que votre fils est mort. Terrible... Terrible...



Hélène Pistono (infirmière). – Il y avait un match de foot. Sa copine était pressée parce qu'il devait faire le repas. Donc, accélère, accélère, va plus vite. Elle n'a pas su maîtriser le volant, elle n'a pas su maîtriser la route. Ils ont pris le bas-côté. Aucun des quatre n'avait la ceinture de sécurité, bien évidemment. Mon fils a été projeté à l'arrière, par le coffre arrière... J'ai demandé à le voir. Il était beau comme s'il dormait. Il était merveilleusement beau. Il dormait, quoi. Ça fait trois ans qu'il est parti. Tous les jours, tous les jours, on y pense.



Abdel Tazamoucht (technicien-vidéo). – J'ai perdu ma mère dans des circonstances que je ne souhaite à personne. Elle a eu un accident sur un passage piéton où un chauffard roulait très vite. Il l'a percutée, voilà. Elle est décédée. Jusqu'à ce jour, je ne m'en suis pas remis. Le fait d'aller vite, de dire je sais conduire... Eh bien voilà ! Maintenant on se retrouve comme ça. On se retrouve meurtrier. Et on a tué. Le chauffard, vous savez ce qu'il a eu ? Il a eu six mois avec sursis plus deux ans de suspension de permis. (...) Moi, ma mère, elle est partie maintenant...

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Tél. : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Changement d'adresse et suspension : 0 803 022 021 (0,99 F la minute).
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

La crédibilité de la BCE

INVESTISSEURS et consommateurs demandent d'abord à une politique monétaire qu'elle soit intelligible. Des autorités qui régulent la monnaie, on attend qu'elles aient la main sûre. Leur crédibilité ne se construit pas sur des coups, sur l'obsession de surprendre; elle s'acquiert en gagnant la confiance des acteurs de la vie économique. Jugée à cette aune, la Banque centrale européenne (BCE) a largement failli. Et sa dernière décision, jeudi 8 juin, ne contribuera pas à améliorer son image.

A la surprise de tous, la BCE a annoncé une hausse d'un demi-point de son taux directeur (le Refi, qui passe de 3,75 à 4,25). On attendait un relèvement d'un quart de point. Mais l'étonnement ne tient pas seulement à ces 0,25 pour cent de tour de vis supplémentaire sur le coût du crédit. C'est l'attitude de fonds de la BCE qui est incompréhensible. Pourquoi frapper si fort, maintenant? Pourquoi prendre le risque de casser une croissance qui, en Europe, est encore dans le moment fragile d'une phase ascendante naissante? Faut-il rappeler aux hommes de Francfort que, si les perspectives économiques sont favorables au sein de l'Union, les statistiques du premier trimestre pour l'ensemble de la zone sont décevantes (0,7% seulement de hausse du produit intérieur brut)? Ce sont des chiffres qui démontrent que la machine économique européenne est loin de tourner à plein régime.

Le président de la BCE, Wim Duisenberg, a évoqué la nécessité

« d'assurer une croissance non inflationniste ». L'inflation menacerait-elle? Certes, la distribution du crédit est dynamique dans l'euro-zone; certes, les cours du pétrole restent à des niveaux élevés. Mais l'immense majorité des économistes ne croient pas – ne serait-ce qu'en raison d'un taux de chômage proche de 10% en moyenne et donc de la modération des revendications salariales – à une flambée des prix en Europe.

S'agissait-il alors d'enrayer la baisse de l'euro? Mais, précisément, depuis quelques semaines déjà, l'euro avait regagné du terrain face au dollar. Parce que l'Allemagne et la France avaient tenu des propos raisonnables et concordants; parce que les marchés avaient saisi tout ce que le doute sur l'euro pouvait avoir d'irrationnel en ces temps de reprise dans l'Union et de ralentissement aux Etats-Unis. Bref, la politique avait créé la confiance. La BCE l'a entamé – ce qui est tout de même un comble! – au moins momentanément: l'euro a fléchi jeudi, comme si les investisseurs, surtout en Allemagne, redoutaient que le relèvement du crédit ne brise la croissance.

Le geste de la BCE va provoquer un regain de tension entre les pouvoirs politique et monétaire au sein de l'UE. Tout se passe comme si Wim Duisenberg, exaspéré par le projet français de renforcer le rôle du Conseil des ministres des finances de la zone (l'euro II), avait voulu marquer, en tapant plus fort, qu'il restait le patron en matière monétaire. C'est un aveu de faiblesse.

L'ACCESSION à la présidence de Taïwan, fin mai, de l'ex-oppo- sant indépendantiste Chen Shui-bian dans la première alternance démocratique de pouvoir du monde chinois est un événement majeur de l'après-guerre froide. Elle revêt deux significations complémentaires, qui vont peser lourd dans les prochaines années.

Premièrement, elle met à bas le postulat de « valeurs asiatiques » incompatibles avec le débat public qui fonde les démocraties occidentales. Déjà, deux autres pays d'Asie avaient ouvert la voie à la remise en cause de cette idée antidémocratique: la Mongolie ex-communiste, au début des années 1900; puis, en 1998, la Corée du Sud, ancienne dictature protégée par les Etats-Unis. D'autres peuples d'Asie encore (ceux de Thaïlande, d'Indonésie, des Philippines) se sont rangés dans le camp démocratique au cours de la dernière partie du XX^e siècle, avec plus ou moins de bonheur devant les difficultés à surmonter les tares héritées de leurs autocraties défuntes – népotisme et corruption, incurie et répression.

Survenant dans la quatorzième puissance commerciale de la planète, l'alternance taïwanaise prend une importance particulière. Car c'est bien dans le monde chinois que sont enracinées le plus obstinément ces fausses « valeurs asiatiques », censées remonter à l'enseignement confucéen, brandies par des tenants du pouvoir pour récuser la valeur universelle du débat d'opinions. L'idée de « valeurs asiatiques » a germé dans l'esprit du Singapourien Lee Kwan Yew (qui, par la suite, a pris ses distances par rapport à cette notion). Elle a été bruyamment reprise par le Malaisien Mahathir Mohamad. Elle a, de manière encore plus paradoxale, été portée au pinacle par les héritiers du régime communiste chinois de Mao Zedong, qui ont tous, peu ou prou, été des acteurs dans la tragédie ayant abouti, en Chine continentale, à la destruction des valeurs humanistes réelles du confucianisme.

En l'an 2000, la notion d'une Asie orientale fondamentalement hostile au débat d'idées dans l'arène publique semble avoir pris un sérieux coup de vieux. Elle n'a pas empêché un ancien prisonnier de conscience taïwanais de vaincre par les urnes le plus vieux parti politique chinois, alors même que le scrutin était placé sous la menace explicite des fusils du continent. Les gouvernants des démocraties occidentales ne semblent pas se réjouir de ce développement historique, qui ne se sont pas bousculés pour le saluer.

PIERRE INAUGURALE

La deuxième leçon de l'alternance taïwanaise est que le peuple le plus nombreux de la planète n'est pas condamné à une « malédiction » centralisatrice qui a fait son malheur à travers les âges. Cette « malédiction », habillée en loi historique, constitue un pilier de la perception qu'a l'Occident de l'Extrême-Orient (où la Chine demeurerait l'empire du Milieu). On serait en droit, désormais, d'attendre une révision drastique de ce poncif situé au cœur de la politique asiatique de toutes les grandes puissances industrielles.

A Taïwan, une pierre inaugurale a été posée dans l'élaboration d'une confédération chinoise qui ne se définirait plus dans l'adhésion inconditionnelle à un pouvoir unique, à quintessence ultra-jacobine et aux prérogatives exorbitantes, mais sur la base d'un consensus respectueux des différences locales. Cette perspective semble en contradiction avec l'histoire officielle de la Chine, avec ses réflexes centrés sur le passé le plus lointain, et avec l'image qu'elle a projetée à l'étranger depuis sa reconstitution, au milieu du XX^e siècle, en un Etat à forte centralisation sous la houlette des communistes de Mao Zedong. Elle suppose une profonde mutation de cet empire aux éternelles ambitions unitaires. Le chemin promet

d'être long; il n'en est pas moins, aujourd'hui, ouvert.

Ce ne fut pas sans douleurs que se produisit à Taïwan l'enfantement d'une nouvelle idée de la Chine. Le repli de Tchang Kai-chek en 1949 y fut précédé par un massacre (le 28 février 1947) perpétré contre la population locale par ses troupes alors qu'il commençait à perdre pied sur le continent. Ladite population n'avait cure des querelles qui allaient une nouvelle fois déclencher la guerre civile sur le continent. L'empire mandchou (établi en Chine depuis 1644) l'avait abandonnée, en 1895, à l'issue de sa défaite, scellée par le traité de Simonoseki, devant le militarisme nippon. Ce demi-siècle de colonisation avait ajouté une strate supplémentaire à l'identité insulaire bigarrée, qui avait déjà reçu, depuis trois siècles, sur un terreau initialement composé des influences du Pacifique (les Aborigènes, premiers occupants de l'île), les apports successifs du continent et de pouvoirs coloniaux lointains (Hollande, Portugal, Espagne...). Un fort particularisme s'était développé dans l'île. En 1949, ce particularisme la rendait étrangère aux affrontements du continent, dont elle se retrouvait otage.

FABLE INSTITUTIONNELLE

Alors s'enracina à Taïwan une fable politique qui n'aurait pas perduré sans la guerre froide. La République de Chine, fondée sur le continent en 1912, à la chute de l'empire mandchou, par Sun Yat-sen, puis confisquée par le « généralissime » nationaliste Tchang Kai-chek, trouva là un bastion qui devait servir de tremplin à une reconquête de la Chine entière. Reconquête anticommuniste qui ne fut jamais entreprise, même quand la guerre de Corée (1950-1953) faillit précipiter l'île dans une guerre nucléaire entre grandes puissances, ni quand le continent sombra un temps dans le chaos lors de la « révolution culturelle » (1966-69).

Sous la loi martiale de Tchang, Taïwan connaît un début d'essor économique qui permet l'éclosion d'une nouvelle classe moyenne, au sein de laquelle est fortement représentée la bourgeoisie collaboratrice des années d'occupation nipponne. C'est cette classe marchande qui force, à partir de la mort de Tchang Kai-chek en 1975, puis sous le règne, du genre autoritaire éclairé, de son fils Tchang Ching-kuo, une évolution politique par moments douloureuse. Le nouveau président, Chen, et son épouse, Wu Shu-chen, en sont emblématiques. Lui est allé en prison, comme sa vice-présidente, Annette Lü. Mme Wu, nouvelle première dame, eut les jambes brisées en 1985 par un camion conduit par des nervis.

Malgré ce passif émotionnel, la fable institutionnelle n'est pas formellement enterrée. L'ancien militant indépendantiste affecté de se couler dans le moule. Il accepte de discuter avec Pékin du principe d'une future Chine réunifiée. La précondition, que tout un chacun tient pour dogme à Taïwan, même les plus ardens défenseurs d'une appartenance commune à l'univers chinois: que cette réunification se fasse sur les bases de la démocratie.

Pour les nouveaux dirigeants de l'île, l'appartenance au creuset culturel chinois, que personne ne conteste, ne doit pas être prise pour une acceptation des diktats du régime continental. Pour ce dernier, un certain « droit à la différence » est anathème s'il s'exerce par la démocratie. Le problème ainsi soulevé est donc bien celui d'une fédéralisation de la Chine, à laquelle Pékin est prêt à s'opposer coûte que coûte, *manu militari* s'il le faut, contre Taïwan en premier lieu, avant que d'autres provinces sur le continent n'y songent.

C'est là que les dirigeants des démocraties du monde ont une responsabilité majeure. S'interdire d'intervenir dans la querelle au nom de la non-ingérence dans les affaires de la Chine reviendrait à faire croire à Pékin que l'on se désintéresse de la question. Cela n'a jamais empêché un problème de se manifester.

Francis Deron

Coutume par Cardon



Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication: Jean-Marie Colombani
Directoire: Jean-Marie Colombani; Dominique Alduy, directeur général;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint
Directeur de la rédaction: Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction: Thomas Ferenci, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet
Directeur artistique: Dominique Roynet
Secrétaire général de la rédaction: Alain Fourment
Rédacteurs en chef:
Alain Frachon (Editoriaux et analyses);
Laurent Greilsamer (Suppléments et cahiers spéciaux);
Michel Kajman (Débats); Eric Fottorino (Enquêtes);
Eric Le Boucher (International); Patrick Jarreau (France); Anne Chemin (Société); Claire Blandin (Entreprises);
Jacques Buob (Aujourd'hui); Josyane Savigneau (Culture); Christian Massol (Secrétariat de rédaction)
Rédacteur en chef technique: Eric Azan
Médiateur: Robert Solé
Directeur exécutif: Eric Pliatoux; directeur délégué: Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction: Alain Rollat; directeur des relations internationales: Daniel Vernet;
partenariats audiovisuels: Bertrand Le Gendre
Conseil de surveillance: Alain Minc, président; Michel Noblecourt, vice-président
Anciens directeurs: Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)
Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Durée de la société: cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social: 1 003 500 F. Actionnaires: Société civile Les Rédacteurs du Monde,
Fonds commun de placement des personnels du Monde,
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises,
Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Le décret sur la censure

ON A longuement parlé jeudi après-midi au Conseil de la République du fameux décret du 13 avril dernier qui, modifiant notamment la composition de la commission de contrôle des films, a suscité dans les milieux cinématographiques l'émoi que l'on sait. M. Larousse (SFIO) avait en effet demandé au ministre d'Etat chargé de l'information à quelles intentions le gouvernement avait obéi en prenant ce décret « instituant en fait, dit-il, un système de censure qui met le cinéma à la merci de l'arbitraire des pouvoirs publics ». Rappelant que le contrôle central des films a été institué sous la III^e République, M. Pierre-Henri Teitgen a montré que l'équilibre de la commission de contrôle n'a nullement été rompu, comme on le lui reproche, par la désignation de trois membres nouveaux. Si l'Union nationale des associations familiales y a désormais un délégué,

c'est qu'elle tient de la loi même le droit de représenter les familles.

Quant au décret, il a une origine précise: la déclaration solennelle du Conseil supérieur de la magistrature, en janvier 1948, mettant en évidence l'influence néfaste de certains films sur de jeunes délinquants et les travaux de la commission interministérielle chargée de préparer les mesures propres à préserver la santé morale des mineurs. Contre l'avis même de cette commission, le ministre a refusé toutefois d'élever de seize à dix-huit ans l'âge de « la majorité cinématographique » pour ne pas porter tort à l'industrie du spectacle. On ne saurait donc l'accuser d'intransigence. Au surplus, la censure n'est pas aussi sévère qu'on l'assure. Depuis janvier 1949, aucun film français n'a été l'objet d'une interdiction totale.

(10 juin 1950.)

Jacques Chirac et la politique « moderne »

Suite de la première page

Faute de quoi ses chances de réélection, en 2002, seraient faibles. La menace représentée par l'alliance circonstancielle entre M. Jospin et M. Giscard d'Estaing a donc été éloignée, mais pas déjouée. Elle s'est révélée, au contraire, redoutablement efficace puisque M. Chirac n'a pu qu'y céder, sans parvenir à dissimuler qu'il y céda. A la situation insolite créée par le « modernisme » vindicatif de l'ancien président s'en est substituée une autre, assez étrange elle aussi. Voilà que le chef de l'Etat déclenche une réforme majeure de la Constitution et annonce qu'il entend donner le dernier mot aux Français sur cette réforme, mais sans s'y engager vraiment lui-même. Est-il convaincu qu'il faut réduire la durée du mandat présidentiel de sept à cinq ans? Peut-il nous dire pourquoi? Est-il important que nous votions, le cas échéant, sur cette ques-

tion, et que nous nous prononcions pour? Réponse: non. Le 5 juin, à la télévision, le président de la République a seulement expliqué que sept ans, « c'est un délai long, et probablement trop long compte tenu des exigences modernes de la démocratie ». On ne saurait être moins péremptoire.

M. Chirac n'a pas imposé « son » quinquennat en lieu et place de celui qui était près de s'imposer à lui. Il a esquissé, pour plus tard, un projet plus vaste d'amélioration de la « démocratie locale » et de la « démocratie sociale », mais cette évocation a renforcé le sentiment que ses propres idées constitutionnelles se développent – et se développeront, le moment venu – dans une tout autre direction. En paraissant maintenir ainsi une distance entre le quinquennat et lui, le chef de l'Etat a même prêté le flanc au soupçon d'une obscure et improbable manœuvre, consistant à feindre de se rallier au quinquennat pour démontrer que les intérêts concurrents des divers partis, à gauche et à droite, feraient échouer l'entreprise. Ce serait la vraie raison de l'interdiction mise par lui à tout amendement parlementaire du projet de révision, qui se borne à remplacer « sept » par « cinq » dans l'article 6 de la Consti-

tution, relatif à l'élection du président de la République. Mais comment croire à un calcul aussi absurde, fondé sur l'idée que les partis politiques seraient prêts à endosser la responsabilité de l'échec d'une réforme souhaitée par les trois quarts des Français? Bien évidemment, l'accord se fera pour l'adoption du quinquennat dit « sec », seule formule, au demeurant, sur laquelle une majorité puisse se dégager aujourd'hui.

STRATÉGIE DE SORTIE

La question de la « posture » adoptée par M. Chirac reste donc entière. Sans doute redoute-t-il de s'exposer, dans l'hypothèse d'un référendum, sinon à un échec, du moins à un niveau de vote « non » et, surtout, d'abstention tel que la mise en jeu de la relation du président avec les Français – la deuxième après la dissolution de 1997 – tournerait de nouveau à son détriment. En ne s'engageant qu'à demi, le chef de l'Etat oblige le premier ministre à s'engager, lui, d'avantage. Si la question du quinquennat est posée directement aux électeurs, elle le sera par les « deux têtes » de l'exécutif associées. Si, à l'inverse, M. Chirac optait pour la convocation du Parlement en Congrès, comme la

Constitution lui en donne le droit, il y faudrait – on l'a vu à propos de la réforme de la justice et du Conseil supérieur de la magistrature en janvier – le contresigne de M. Jospin. Dans cette affaire, où les deux cohabitants ont partie liée, le chef de l'Etat semble vouloir que cela se voie.

La manière dont M. Chirac a engagé la réforme du quinquennat est donc, au-delà de l'aveu de la contrainte à laquelle il a dû céder, un indice de la stratégie de sortie de la cohabitation qui aurait sa préférence pour 2002. Ne pouvant condamner le bilan qui sera celui des cinq ans de gouvernement de la gauche, le président de la République se prépare à revendiquer le mérite d'une période sur laquelle il est probable que la majorité des Français continuera de porter un jugement positif. Il se posera alors en meilleur continuateur possible de ce que la cohabitation aura produit ou permis de bon. Pour qui en aurait douté, le quinquennat est bien l'acte I de la campagne pour l'élection présidentielle de 2002, mais, à ce stade de l'action, la pièce ne s'annonce pas fameuse. Pour la politique « moderne », il doit y avoir moyen de faire mieux.

Patrick Jarreau

MONNAIE La Banque centrale européenne (BCE) a annoncé, jeudi 8 juin, une hausse d'un demi-point de son principal taux directeur, porté à 4,25 %. Les analystes atten-

daient un resserrement, mais pas d'une telle ampleur. ● LE PRÉSIDENT de la BCE, Wim Duisenberg, a expliqué que « les risques pour la stabilité des prix ont clairement continué à

progresser lors des derniers mois ». Il a souligné l'expansion du crédit, la faiblesse de l'euro et la fermeté des cours du pétrole. ● L'EURO s'est replié après cette décision, les inves-

tisseurs s'inquiétant pour la croissance. ● LE PREMIER MINISTRE portugais, président en exercice de l'Union européenne, Antonio Guterres, a jugé que « cette hausse

n'était pas nécessaire ». La Confédération des syndicats allemands (DGB) a pour sa part évoqué une « fanfaronnade inutile ». (Lire aussi notre éditorial page 20.)

La BCE surprend les marchés et provoque les gouvernements

La Banque centrale européenne a annoncé, jeudi 8 juin, une hausse d'un demi-point de ses taux directeurs. Le président en exercice de l'Union européenne, le premier ministre portugais Antonio Guterres, a exprimé son désaccord

SI LA HAUSSE des taux était quasi-certaine, la Banque centrale européenne (BCE) a tout de même réussi à surprendre. L'institut d'émission a décidé, à l'issue du conseil de ses gouverneurs, jeudi 8 juin à Francfort, de relever d'un demi-point son principal taux directeur, à 4,25 %. La plupart des observateurs tablait sur une hausse limitée d'un quart de point.

L'ampleur du tour de vis marque un tournant dans la politique monétaire : depuis novembre 1999, les gardiens de l'euro avaient entrepris un resserrement à « petits pas » du loyer de l'argent, en convenant à trois reprises – en février, en mars, puis en avril – de relever leurs taux d'un quart de point. Si la décision a d'abord permis à l'euro de poursuivre sa remontée, à près de 0,97 dollar, il s'est ensuite nettement replié. Vendredi matin 9 juin, il cotait 0,9541 dollar, en dessous du niveau qui était le sien avant l'annonce de la BCE.

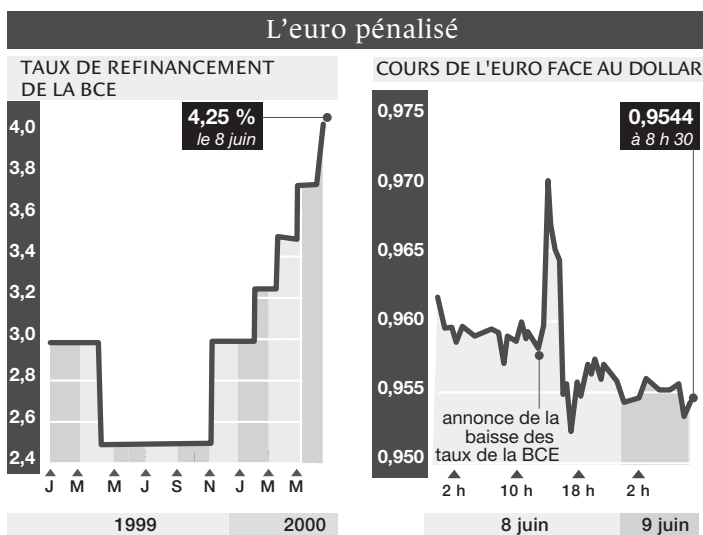
Conscient d'avoir surpris, Wim Duisenberg s'est attaché à justifier une telle initiative. Selon le président de la BCE, « les risques pour la stabilité des prix ont clairement continué à progresser lors des derniers mois ». Bien que l'inflation ait reculé en avril (à 1,9 % en rythme annuel, contre 2,1 % en mars), elle se situerait en 2000 et 2001 aux environs de la limite haute (2 %) fixée par les gardiens de l'euro. « Dans un avenir immédiat, la forte augmentation des prix du pétrole en mai renouvelle les pres-

sions à la hausse. A plus long terme, toutes les prévisions disponibles en matière d'inflation sont maintenant plus hautes qu'à la fin 1999 », a affirmé M. Duisenberg.

Les gardiens de l'euro semblent préoccupés par les derniers développements monétaires : l'agrégat M3 (qui mesure les liquidités en circulation dans la zone) a enregistré une nouvelle hausse au-dessus de son taux de référence (4,5 %), à 6,3 % sur trois mois en avril. Le crédit au secteur privé connaît une expansion rapide, proche de 11 % en avril. L'offre de liquidités est jugée « très généreuse » par la BCE, et ces éléments peuvent alimenter la hausse des prix, « s'ils ne sont pas compensés à temps ».

« ÉCLAIRCIR L'HORIZON »

Les développements économiques incitent désormais la BCE à prévenir tout risque de surchauffe, afin de garantir une « croissance non inflationniste ». Les prévisions confirment la poursuite d'une forte croissance, qui se situera au-delà des 3 % en 2000 et en 2001, souligne l'institut d'émission : « Cela est significativement plus élevé que ce qui était attendu à la fin de l'année dernière ». La conjoncture est solidement tirée par un double phénomène. Sur le plan intérieur, la consommation des ménages et l'investissement devraient profiter de la baisse du chômage. Sur le plan extérieur, la reprise de l'économie mondiale « apparaît plus forte, plus longue, et plus



Les investisseurs ne s'attendaient pas à un resserrement de la politique monétaire aussi brutal. Ils craignent que la croissance économique ne soit affectée.

large » qu'escompté voici quelques mois, a observé M. Duisenberg.

La faiblesse de l'euro a aussi été mise en avant. « En dépit de la récente appréciation de l'euro, l'étendue et la durée de sa précédente dépréciation continueront à exercer une pression à la hausse sur les prix à la consommation », a assuré M. Duisenberg.

Cette décision surprise sera-t-elle suivie d'une pause dans la politique de resserrement monétaire ? « Un tel mouvement va éclaircir l'horizon pour les temps à venir. Nous ne savons pas combien de temps. Nous avons voulu donner

certitude et clarté aux marchés », a précisé M. Duisenberg, qui estime que la politique monétaire demeure plutôt accommodante. « Nous croyons qu'avec ce mouvement, combiné avec les précédents depuis novembre, nous éviterons le danger » d'une inflation au-dessus de 2 %, a affirmé M. Duisenberg. La BCE pourrait, selon de nombreux économistes, relever une nouvelle fois ses taux d'ici à la fin de l'année, mais devrait désormais prendre son temps.

Sa stratégie dépendra d'une autre « surprise », dévoilée jeudi par les gouverneurs : les opérations de refinancement seront ef-

fectuées à taux variable, et non plus à taux fixe, à partir du 28 juin. Cette méthode d'allocation des liquidités permet d'établir le taux de refinancement en fonction des demandes formulées par les banques. Cette procédure est censée assurer une plus juste répartition des sommes allouées. Mais elle risque aussi de conduire à une hausse du loyer de l'argent, puisque les dirigeants monétaires ont décidé que l'actuel taux directeur (4,25 %) constituera le taux minimum de refinancement, c'est-à-dire la base de départ pour les « enchères » entre les différentes banques.

Les décisions annoncées jeudi par la BCE n'ont pas fait l'unanimité parmi les analystes. « Face à une économie "eurolandaise" revigorée et à une reprise de l'euro qui demandait encore à être confirmée, la BCE se devait d'agir », se réjouit Marc Touati, économiste chez Natexis Banques Populaires, interrogé par l'AFP. « Si le ralentissement de l'économie américaine est confirmé et si l'euro poursuit sa remontée, il y aura un risque pour la croissance européenne », juge, en revanche, Olivier Garnier, directeur de la stratégie et de la recherche économique chez Société générale Asset Management. « Nous sommes vraiment surpris. La BCE a semblé-t-il voulu donner un choc au marché. Cela veut-il dire que la machine économique européenne s'emballerait ? Pourtant les chiffres publiés ces derniers temps ne le laissent pas supposer », note Patrick Certner, opérateur à

la société de Bourse Ferri. Au premier trimestre, la hausse du produit intérieur brut (PIB) a été limitée à 0,7 %, un rythme décevant.

« FANFARONNADE INUTILE »

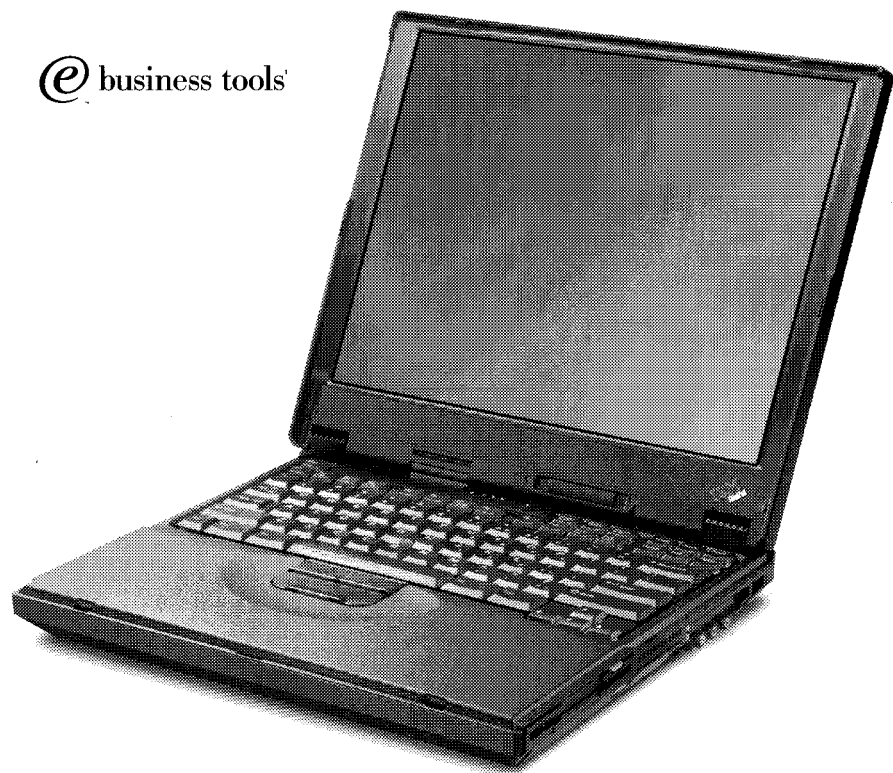
Inquiet pour la croissance, le premier ministre portugais Antonio Guterres, président en exercice de l'Union européenne, a fait part vendredi matin de sa désapprobation : « Pour moi, cette hausse n'était pas nécessaire. Je ne crois pas que ce soit la meilleure mesure pour protéger l'euro ». La hausse des taux « semble peu justifiée » et « paraît plutôt s'expliquer par le fantasme des banquiers centraux », a pour sa part estimé le rapporteur général du budget à l'Assemblée nationale, Didier Migaud (PS), tandis que la confédération des syndicats allemands (DGB) a critiqué la « fanfaronnade inutile » de la BCE.

Jeudi matin, quelques heures avant la décision de la Banque centrale, le ministre français de l'économie et des finances, Laurent Fabius avait réclamé « des taux d'intérêts qui n'entravent pas le développement économique ». Si l'on ajoute à ces réactions négatives, l'irritation de la BCE face aux projets du gouvernement français de renforcer le rôle de l'Euro 11, les investisseurs devront désormais prendre en compte les risques de conflit ouvert entre les pouvoirs politique et monétaire.

Pierre-Antoine Delhommais et Philippe Ricard (à Francfort)

Un portable d'exception à un prix exceptionnel

@ business tools



Sur ce portable, vous bénéficiez gratuitement de l'offre de service exclusive IBM ThinkPad Express* pendant un an : enlèvement, réparation et restitution gratuits de votre ThinkPad où que vous soyez en France métropolitaine.

THINKPAD 390

12 990 F^{HT} 2
(15 536 F^{TC})

au lieu de

16 150 F^{HT} 3

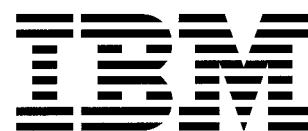
- Processeur Intel® Pentium® II 400 MHz
 - Ecran matrice active TFT 14,1"
 - Mémoire 64 Mo
 - Disque dur 6,4 Go
 - Modem 56 K
 - Lecteurs de CD-Rom 10-24X et de disquette amovibles
 - Baie modulaire
 - Haut-parleurs intégrés
 - Carte son
 - Norton Anti-Virus
 - Suite bureautique complète Lotus
 - Windows 98
 - Garantie ThinkPad Express pendant 1 an
- Réf. 390HOFR
1 980,31 Euros^{HT} - 2 368,45 Euros^{TC}.



EQUIPEZ-VOUS MAINTENANT!

0 810 200 810 ibm.com/shop/fr

ou contactez votre revendeur



Leif Östling, PDG de Scania

« L'automobile et le camion sont deux industries qui évolueront dans des directions différentes »

Le producteur suédois de poids lourds a vécu une période agitée. Après une longue bataille boursière, son compatriote Volvo avait pris le contrôle

du groupe. Mais la Commission européenne s'est opposée à cette fusion pour des questions de concurrence. Depuis, Volkswagen s'est invité au ca-

pital du suédois. Le PDG de Scania revient sur la décision de Bruxelles et se dit confiant dans l'attitude de son nouvel actionnaire.

« Vous étiez très sceptique sur le rachat de Scania par Volvo. L'opposition de la Commission européenne à cette opération vous a donné satisfaction ?

– Oui. Lorsque Volvo a commencé à acheter des actions Scania, je ne voyais pas le sens de ce rapprochement qui supprimait toute compétition entre nos deux groupes. La compétition est stimulante dans notre industrie. Je considérais ce rapprochement comme un suicide, dans la mesure où nos produits sont très proches. Volvo nous proposait des économies d'échelle, des réductions de coûts. Je crois que c'est oublier l'essentiel : la croissance de l'activité et de nos ventes. Calculer des baisses de coûts est plus facile que d'évaluer la croissance de l'activité, fondée sur des éléments plus subjectifs comme l'image de marque, la relation avec le client, la confiance dans l'entreprise. Le risque d'un rapprochement avec Volvo était de perdre de vue cela.

» Quand la Commission européenne a commencé à se pencher sur notre dossier, les autorités de la concurrence ont évoqué la question d'une situation de monopole dans les pays scandinaves. Pour éviter cette situation, nous aurions dû sacrifier l'une de nos deux marques (Volvo ou Scania). Cette zone constitue pour nous quelque chose de vital : c'est un peu comme notre marché intérieur. Y renoncer d'une façon ou d'une autre aurait mis en cause notre crédibilité sur l'ensemble de nos marchés. Le prix à payer pour ce rapprochement était si élevé qu'il valait mieux, pour Volvo comme pour Scania, renoncer.

– La décision de la Commission européenne vous paraît justifiée ?

– Je comprends tout à fait la décision de Bruxelles. Deux points de vue s'opposaient. Volvo donnait une définition européenne du marché, tandis que Bruxelles raisonne

en termes de marché national. C'est cette vision qui correspond le mieux actuellement à la réalité du marché du poids lourd. Dans dix ou quinze ans, on pourra peut-être donner une définition plus européenne de ce marché, mais, pour le moment, ce n'est pas le cas.

– Ce refus de Bruxelles, c'est une chance pour vous ?

– Oui. Pendant des mois, notre réseau s'est interrogé sur son futur, cela n'était pas bon pour les ventes. A partir du moment où Bruxelles s'opposait au rapprochement, la question la plus urgente était de savoir comment évoluerait la répartition du capital de Scania. C'est à ce moment que Volkswagen s'est invité au capital. Ce qui crée aujourd'hui une situation compliquée dans la mesure où nous avons trois actionnaires de référence : Volkswagen (34 % en droits de vote), Volvo (30,6 %) et Investor, holding de la famille Wallenberg (15,3 %).

– Volvo a déclaré qu'il allait céder les actions acquises dans le cadre du rapprochement avorté. Quelle serait la meilleure solution ?

– Ce serait que Volvo remette ses actions sur le marché.

– Volkswagen est-il un meilleur partenaire pour vous que Volvo ?

– Il est difficile de répondre à cette question dans la mesure où les perspectives sont très diffé-

rentes. Volvo proposait de réduire les coûts grâce au partage de composants communs entre les deux entreprises. Mais le risque était que les deux marques se cannibalisent. Avec Volkswagen, le problème est différent dans la mesure où le groupe n'est pas présent dans le camion. Les synergies seront forcément limitées. En revanche, il n'y a pas de problème de cannibalisation.

– Quels seront les domaines de coopération avec Volkswagen ?

– Il est trop tôt pour en parler. Cependant, je pense que nous pouvons envisager des coopérations dans des camions de gamme moyenne, entre 6 et 16 tonnes. D'autres projets industriels, notamment en Chine, sont possibles : Volkswagen y est implanté depuis longtemps, nous pourrions nous appuyer sur son expérience. En matière de recherche et développement, nous pourrions coopérer dans les composants plastiques, les moteurs ou dans l'électronique.

– Quand commencerez-vous à travailler ensemble ?

– Nous devrions élaborer des projets dans le courant de l'année.

– Ferdinand Piech, le président du directoire de Volkswagen, a indiqué que, pour le moment, il n'augmenterait pas sa participation dans Scania. N'avez-vous pas peur qu'il change d'avis ?

– Je ne suis pas inquiet. Je pense que M. Piech respectera ce qu'il a dit. Cela étant, l'environnement peut évoluer et Volkswagen peut décider de racheter Scania comme il peut décider de réduire sa participation. En tout cas, il faudra que Volkswagen se conforme aux règles boursières suédoises, notamment concernant les actionnaires minoritaires.

– M. Piech, devenu fin mai président de votre conseil d'administration, a la réputation

d'être un leader plutôt qu'un partenaire idéal.

– Effectivement. Mais ce qui nous importe pour le moment est de développer Scania dans l'intérêt de ses clients et de ses actionnaires : c'est la seule tâche qui nous incombe aujourd'hui.

– Scania ne risque-t-il pas de devenir une marque de la galaxie Volkswagen parmi d'autres, comme Skoda ou Seat dans l'automobile ?

– Je ne sais pas. Il y a de grandes différences entre l'industrie automobile et l'industrie du poids lourd. La voiture est fondée sur le marketing, c'est un produit de mode. Dans le camion, nous nous adressons à des professionnels, qui ont des contraintes de coûts et d'exploitation. Ils ont besoin de produits spécifiques. Je suis persuadé que l'automobile et le camion sont deux industries qui évolueront dans des directions différentes. L'exemple a été donné par Renault, qui a cédé ses poids lourds à Volvo. Volkswagen sera obligé de suivre ce mouvement.

– Que pensez-vous de l'accord Renault-Volvo ? Ce nouvel ensemble constitue-t-il un concurrent dangereux pour vous ?

– Volvo était prêt à payer 60 milliards de couronnes suédoises (47 milliards de francs, 7,17 milliards d'euros) pour racheter Scania, avec, à la clé, 5 milliards de synergies. Il acquiert Renault VI pour 50 milliards et espère réaliser au total 6 milliards de synergies. Scania était-il trop cher ou Renault VI trop bon marché ? Je ne sais pas, mais il semble que ce soit un bon accord. En matière de concurrence, il modifie la donne du marché du poids lourd en Europe, mais peut ouvrir de nouvelles perspectives pour les autres concurrents. »

Propos recueillis par Stéphane Lauer

NOMINATIONS

Procter & Gamble se sépare de son patron

DIX-SEPT MOIS après sa nomination, Durk Jager a démissionné de la présidence de Procter & Gamble, jeudi 8 juin, après trente ans de carrière dans cette compagnie de la grande consommation américaine. Ce Néerlandais de 57 ans est remplacé



par deux hommes issus eux aussi du sérail : Alan Lafley (52 ans), directeur de la division hygiène et beauté en Amérique du Nord, assumera la direction générale alors que John Pepper (61 ans), prédécesseur de M. Jager, est rappelé comme président du conseil d'administration. « Nous avons changé trop et trop vite. Nous avons voulu faire plus que ce que nous étions capables de réaliser », a affirmé M. Lafley.

M. Jager n'a pu enrayer une baisse de 52 % de la valeur de l'ac-

tion du lessivier depuis le début de l'année malgré la mise en place d'un plan de restructuration drastique prévoyant la fermeture d'une dizaine d'usines et la suppression de 15 000 postes dans le monde. La société a émis, jeudi 8 juin, son troisième avertissement sur les résultats (*profit warning*) en trois mois, annonçant des profits stagnants alors que les objectifs antérieurs tablaient sur une croissance de 15 % à 17 %. Le titre Procter a cédé près de 9 % à la Bourse de New York jeudi.

Confronté à une intense compétition sur ses principaux marchés, les produits d'entretien, de beauté et d'hygiène, le fabricant de Pampers, Ariel, Mr Proper, Oil of Olaz, s'était laissé tenter par la pharmacie. Il avait approché en vain, au début de l'année les deux laboratoires Warner-Lambert et American Home Product, en vue d'une éventuelle fusion. Une démarche qui avait laissé les investisseurs perplexes sur la stratégie de M. Jager.

■ **ESSO FRANCE** : Patrick Heinzle, (47 ans, Polytechnique), directeur général finances d'Esso SAF (filiale française du groupe américain Exxon), vient d'être nommé PDG de cette société, en remplacement de Jean-Luc Randaxhe, 61 ans, qui cessera ses activités le 1^{er} octobre.

■ **VOLVO CARS** : Hans-Olov Olsson, directeur de Volvo pour l'Amérique du Nord, a été nommé à la tête de la marque suédoise, dorénavant filiale de Ford. Il remplace Tuve Johansson, démissionnaire.

■ **VALEO** : André Navarri, nouveau PDG de l'équipementier automobile, a créé un comité exécutif où siègeront ses deux directeurs généraux, l'industriel Luc Blériot (49 ans, Insa Lyon) et le financier Thierry Morin (48 ans, maîtrise de gestion à Paris-Dauphine).

■ **CEGETEL** : Philippe Germond (42 ans, Stanford University et Ecole centrale de Paris) a été promu PDG de la filiale de télécommunications de Vivendi, présidée par Jean-Marie Messier depuis sa création en 1996. Franck Esser (41 ans, diplômé des universités de Fribourg et Cologne), jusqu'ici directeur général et coprésident de Mannesmann Euro-

kom, le remplace comme directeur général.

■ **DEUTSCHE TELEKOM** : Fran-

çois Maire (54 ans, docteur en sciences économiques), ancien d'IBM, de Cap Gemini et d'AT&T, actuel président de Siris, est nommé président de Deutsche Telekom France.

■ **IATA** : Leo Mullin, 57 ans, président de Delta Airlines, a été nommé président du conseil des gouverneurs de l'Association internationale du transport aérien (IATA).

■ **EUROPCAR FRANCE** : Thierry Depois (45 ans, Essec) devient directeur général d'Europcar France et membre du comité de direction. Il était depuis 1997 directeur ventes et marketing d'Europcar International.

■ **SNCF** : Claire Dreyfus-Cloarec (53 ans, ENA) devient conseiller de Louis Gallois. Elle était jusqu'alors présidente de VIA GTI.

■ **CHRISTIE'S** : Franck Prazan, 33 ans, ancien de Christian Dior Couture et de Cartier, a été nommé directeur général de la filiale française du groupe américain de ventes aux enchères, propriété de François Pinault.

Cette rubrique est hebdomadaire. Merci d'envoyer vos informations à Martine Picouet. Fax : 01-42-17-21-67.

Mélancoliques enchères sur le port du Havre

ROUEN

de notre correspondant

Les derniers actifs des Ateliers et Chantiers du Havre (ACH), qui ont livré en avril un ultime navire – inachevé –, ont été dispersés au cours d'enchères du 6 au 9 juin. Sous le ministère de deux commissaires-priseurs havrais, des centaines d'objets sont cédés aux plus offrants, à des ferrailleurs locaux, des petits entrepreneurs à la recherche de la bonne occasion, mais aussi à des courtiers et intermédiaires travaillant pour des entreprises de métallurgie et quelques chantiers navals européens.

La vente s'est déroulée sans passion : les anciens salariés des ACH, qui étaient 800 il y a un an, ont ignoré l'événement. Une poignée d'entre eux, qui attendent encore leur lettre de licenciement, sont chargés de veiller sur les vestiges du site d'où partent des navires de haute technologie et la fameuse série des grands voiliers du Club Méditerranée.

Paradoxalement, les ACH ne sont pas en règle-

ment judiciaire, malgré les pertes colossales. La vente a été autorisée par l'Etat qui a, dans les faits, pris le contrôle de l'entreprise depuis le sinistre industriel que fut la commande passée en 1995 de trois navires chimiques par l'armement norvégien Stolt Nielse : un seul a été entièrement construit, un deuxième ne l'a été que partiellement, le troisième n'a jamais vu le jour.

LE SYMBOLE DU CHANTIER

Le marché était de quelque 1,1 milliard de francs pour trois bateaux, accompagné de 500 millions d'aide publique. Pris dans la spirale des difficultés industrielles, les ACH ont accumulé les retards qui ont plombé l'entreprise. Engagé dès le début 1997 par une promesse de soutien accordée par le premier ministre d'alors, Alain Juppé, l'Etat a maintenu le chantier à flot jusqu'aux dernières livraisons : 3 milliards de fonds publics auront été dépensés, y compris pour le plan social. La vente, cette semaine, couvrira en partie les pertes subies par le pool bancaire.

La plus grosse vente – un atelier de panneaux-plans avec sa découpeuse au plasma – a été dispersée entre le chantier croate de Victor Lennac et un mystérieux mandataire hollandais, pour 12 millions de francs. Cet atelier ultra-moderne fut le dernier gros investissement des ACH en 1996, pour 55 millions de francs. Symbole du chantier, le portique roulant de 100 tonnes qui domine le port du Havre de ses 55 mètres a été emporté par les mêmes Croates pour 1,35 million de francs. Le tracteur qui ouvrait les manifestations des ouvriers avant la fermeture du chantier dans les rues du Havre est parti pour 15 000 francs.

Il restera à vendre les 11 hectares de terrain situés entre deux quais à conteneurs. Ils garderont sans doute une vocation portuaire au moment où le port du Havre a entrepris d'étendre et de rationaliser ses terminaux à conteneurs avec son projet Port 2000. Le Havre aura alors tourné la page de la construction navale.

Etienne Banzet



Besoin de 12 fontaines d'eau pour passer l'été tranquille ?

negopartner
www.negopartner.com

Negopartner.com est un des premiers sites français qui propose aux entreprises une nouvelle façon de sélectionner leurs fournisseurs.

Negopartner.com aide gratuitement les acheteurs à formaliser leurs besoins en ligne et leur permet de recevoir des offres de la part des fournisseurs les mieux qualifiés dans les meilleurs délais.

negopartner.com

Marketing - Internet - Informatique et réseaux - Formation - Services généraux - Logistique - Ressources humaines - Start-up
Trouvez vos fournisseurs en cliquant des doigts

Le quotidien bruxellois « Le Soir » traverse une grave crise

Les journalistes se sont entre-déchirés pour choisir la nouvelle équipe de direction de la rédaction. Ces querelles intestines éclatent sur fond de baisse de la diffusion, reports successifs d'une nouvelle formule et redynamisation de la concurrence

BRUXELLES

de notre envoyée spéciale

Le malaise est profond au 120, rue Royale. La rédaction du quotidien bruxellois *Le Soir* a beaucoup de mal à sortir d'une longue crise. La difficile nomination d'un nouveau rédacteur en chef, après la démission de Guy Duplat voilà plus d'un mois, en est l'illustration, malgré l'existence d'une procédure depuis 1989. Après l'arrivée de Robert Hersant dans le capital de Rossel – l'éditeur du journal –, la société des journalistes professionnels du *Soir* (SJPS) – qui représente au moins les deux tiers de la rédaction – avait signé une convention avec le conseil d'administration de Rossel, pour éviter d'être chapeauté par un rédacteur en chef dont elle n'aurait pas voulu.

Au terme d'une large consultation de la rédaction, le conseil d'administration de Rossel a, dans un premier temps, publié une liste de cinq favoris – en laissant ouvert un jeu, à la fois subtil mais dangereux, d'alliances entre les prétendants – avant de proposer de nommer un trio. Pierre Lefèvre, un ancien responsable du service international à la tête de la rédaction, assisté d'André Riche, le « tombeur » de Jacques Santer à la Commission européenne et l'un des rédacteurs très en pointe dans le dossier de la « vache folle ». A ces deux

hommes, Rossel proposait d'ajouter Jean-Pierre Stroobants, ex-rédacteur en chef adjoint, comme directeur de la gestion, chargé du budget, de la communication et du *Soir* en ligne.

« Le principal rival, "La Libre Belgique", a eu le temps de faire son aggiornamento »

Cette procédure a vite dégénéré en combat entre les différents clans d'une rédaction dont la principale caractéristique est d'être très jeune (la moitié des 156 rédacteurs a entre vingt-cinq et trente-cinq ans). Un condensé belge d'un combat entre les Horaces et les Curiaces. A la rédaction, certains anciens n'ont pas manqué de rappeler que, dans le passé, le tandem Pierre Lefèvre-André Riche n'avait pas tenu plus de six mois. D'autres appelaient de leurs vœux des candidats qui ne se sont pas présentés, certains, enfin, redoutaient que le journal prenne un virage politique à droite.

Sans enthousiasme, le conseil d'administration de la SJPS, qui

disposait d'un délai jusqu'au 9 juin pour se prononcer, a entériné, la veille, à quatre voix contre trois, la proposition de Rossel. La SJPS a renoncé à exercer son droit de veto. « Malgré des tentatives de dernière heure, il n'existait plus d'autre alternative », explique un rédacteur. Rossel devait avaliser cette situation vendredi 9 juin.

La difficulté de ce choix masque un vague à l'âme plus grave. Le journal, qui n'a pas changé de maquette depuis dix ans alors qu'une étude interne montre que 95 % des lecteurs souhaitent un format plus petit, n'a pas réussi à faire sa propre révolution. Les propositions de nouvelle formule, élaborées par Guy Duplat et Jean-Pierre Stroobants, ont été reportées à trois reprises. Le cas des quarante « faux-indépendants », dont le statut s'apparente à celui de pigistes permanents, s'est soldé par un violent affrontement entre syndicats et direction, une journée d'arrêt de travail en mars et un engagement d'intégration à terme d'une vingtaine de ces journalistes. Cet épisode a surtout coûté son fauteuil à l'ancien rédacteur en chef, qui vient d'être embauché par *La Libre Belgique*.

Après plus d'un siècle de domination de la presse francophone belge, la diffusion du *Soir* est en recul, à 127 000 exemplaires de diffu-

sion payée sur les trois premiers mois de l'année. Elle était de 180 000 il y a dix ans. Rapporté au lectorat francophone potentiel (4,5 millions de personnes), c'est un bon score, mais le quotidien doit faire face à une concurrence exacerbée. « Dans la mesure où la relance du *Soir* a été reportée, le principal rival, *La Libre Belgique*, a eu le temps de faire son aggiornamento », explique un journaliste. Longtemps catholique militant, ce quotidien de la famille Le Hodey a mis un peu d'eau dans son vin, ce qui lui a permis d'enrayer son déclin (avec 54 000 exemplaires de diffusion payée).

Sans états d'âme, *La Dernière Heure* joue la carte payante du ta-

blond populaire, plutôt à droite, et se délecte de faits divers croustillants. Enfin, toujours sur le créneau de la presse francophone, hormis le quotidien catholique *Vers L'Avenir*, le quotidien *Le Matin* doit renaître de ses cendres. Repris notamment par Georges Ghosn, le propriétaire de *France-Soir*, il vise 16 000 acheteurs. La grande fête organisée cette semaine pour la relance du titre ne lui a pas porté chance : des problèmes informatiques risquent de retarder de plusieurs semaines sa sortie en kiosques.

« Depuis que Rossel est détenu à 40 % par le groupe Hersant et 60 % par la famille Hurbain, ce schéma est structurellement inconfortable », souligne un proche du dossier. Très

âgé, Robert Hurbain avait accordé en 1983 à l'éditeur du *Figaro* un droit de préemption en cas de cession de ses parts. Regroupant plus de 60 sociétés, le groupe Rossel s'est diversifié dans la finance, l'audiovisuel (notamment dans la chaîne belge RTL TVI) et l'immobilier. Si les gratuits et le pôle imprimerie affichent de coquets bénéfices, les titres de presse régionale, très déficitaires et rassemblés au sein de Sud Presse, ont fait l'objet de fortes réductions d'effectifs. Par ailleurs, Rossel, actionnaire en France de *La Voix du Nord*, est indirectement impliqué dans la déconfiture de *Nord Eclair* (*Le Monde* du 8 juin).

Le Soir peut certes se targuer d'être bénéficiaire, mais sa situation n'en reste pas moins fragile. Plus de 70 % de son chiffre d'affaires provient de la publicité, ce qui peut le placer dans une situation délicate au moindre renversement de conjoncture. Enfin, le quotidien bruxellois a été l'un des pionniers à s'adapter à la révolution multimédia, en lançant rapidement son propre site en ligne sur Internet. Mais les nouvelles éditions tout comme les archives étant gratuites, *Le Soir* risque d'être confronté à des problèmes de cannibalisation de son lectorat.

Nicole Vulser

Les publicitaires s'interrogent sur l'éthique de la communication publique

LONDRES

de notre envoyée spéciale

La communication politique ne se limite plus à la promotion des partis, et la question de son influence et de son éthique est posée par les publicitaires réunis à Londres, du 7 au 9 juin, à l'occasion du 37^e Congrès de l'International Advertising Association (IAA). Peut-être l'explication tient-elle à l'avènement d'un monde technologique « sans barrière, sans limite, sans frontières ». « Les nations sont aujourd'hui trop grosses pour être perçues comme proches et trop petites pour être perçues comme des puissances », affirme l'Américain Nicholas Negroponte, le gourou qui dirige le laboratoire des médias du Massachusetts Institute of Technology. Leurs représentants en appellent aux publicitaires à la rescousse pour faire entendre leur voix dans le grand charivari de la domination économique.

La communication a quitté le champ strict des entreprises commerciales pour celui des batailles. C'est d'ailleurs le plan de communication qui a permis, affirme Jamie Shea, le porte-parole de l'OTAN, « non pas de gagner la guerre [NDLR : du Kosovo], mais en tout cas de ne pas la perdre ». Depuis ce conflit, explique-t-il, « l'OTAN considère aujourd'hui que réussir la campagne de communication est devenue presque plus important que la campagne militaire ».

PLAN DE CAMPAGNE AU KOSOVO

Il a exposé devant l'auditoire des publicitaires les échecs de l'Alliance en matière de communication au plus fort du conflit yougoslave, avant de détailler la reprise en main progressive de l'opinion publique. Au début, « nous avons fait l'erreur de montrer des vidéos de missiles qui touchaient avec une précision chirurgicale leur cible, raconte-t-il. Nous avons nous-mêmes créé une impression de guerre virtuelle ». Le réveil de l'opinion fut brutal, le 14 avril 1999, lorsque des images, véhiculées par un plan de presse serbe efficace, ont montré le bombardement par l'OTAN d'un convoi de civils. Conséquence immédiate : le soutien de l'opinion allemande a chuté de 30 % en 24 heures. « La réalité, affirme Jamie Shea, existe désormais sur un plan diplomatique, en fonction de la télévision. »

C'est ce que les organisations supranationales appellent désormais « le facteur CNN ». La chaîne américaine a consacré une heure par jour au Kosovo, sans compter les multiples flashes et les journaux habituels : « Ces gens ont beaucoup plus d'argent pour couvrir le conflit

que vous en avez pour l'expliquer », déplore M. Shea. L'OTAN s'est donc doté, dans l'urgence, de spécialistes au sein d'une unité consacrée aux médias (« media operation »). Leur tâche consistait à surveiller les médias occidentaux et serbes – afin de « préparer avec six heures d'avance les questions qui risquaient d'être posées au briefing quotidien ». Ils devaient aussi créer « des sujets » en cherchant à saturer les médias pour « éviter le silence qui conduit soit à la rumeur et à la spéculation, soit à ce que les autres prennent la parole ». Une

« de qualité », les professionnels ont d'abord cherché « à rassurer » avant de travailler à un nouveau mécanisme de « tentation » susceptible d'augmenter les achats. Résultat : après un plan de communication de deux ans, le niveau des ventes de la viande de bœuf a renoué en 1999 avec le volume de 1995. Des campagnes similaires s'apprentent à débarquer en Europe continentale « pour vaincre les dernières réticences », précise Gwyn Howells, le directeur général de la Meat and Livestock Commission.

Euro RSCG Wnek Gosper à la mairie de Londres

C'est l'une des filiales du groupe français Havas Advertising, Euro RSCG Wnek Gosper, qui a conçu la campagne de communication du candidat indépendant Ken Livingstone à la mairie de Londres (7 millions d'électeurs). Son élection, le 4 mai, est aussi le fruit d'une stratégie défensive développée par les publicitaires : « Il ne fallait rien changer à sa personnalité, juste le mettre en lumière », explique Brett Gosper, le PDG de l'agence. Une première dans la communication politique britannique en général, friande d'attaques agressives à l'encontre des autres candidats.

Seule ombre au tableau, le nouveau maire est accusé par ses détracteurs d'avoir dépensé, pour son bus, le design de son logo « *Ken 4 London* », son site Web, son spot et ses affiches, plus que les 424 000 livres autorisées par la loi.

contre-offensive fut également menée sur Internet.

Moins spectaculaire mais tout aussi efficace : la communication « publique » dont l'enjeu est la préservation d'intérêts économiques particuliers. Ce fut le cas de la campagne destinée à enrayer la chute des ventes de viande de bœuf en Grande-Bretagne en pleine crise de la « vache folle ». Par d'importantes campagnes de publicité, et la création d'un label

Enfin, les gouvernants eux-mêmes, comme le travailliste Tony Blair, sont à ce point convaincus des bienfaits de la communication sur l'opinion, qu'elle est intégrée dans la gestion quotidienne du pays. « Nous ne pensons pas qu'il y ait une différence entre le service public et le secteur privé, nous sommes dans un processus continu », explique Carol Fisher, PDG du Central Office of Information (CIO), équivalent du Service fran-

çais d'information du gouvernement. Le CIO affirme être le deuxième plus gros annonceur de Grande-Bretagne avec un budget annuel de 175 millions de livres. Pour la promotion des initiatives gouvernementales, confie-t-elle, « les ambitions sont anormalement élevées, on attend de nous un changement social, de sauver des vies, d'aider à réduire la pauvreté ». La crédibilité des publicités, confiées aux agences du pays, dépend du casting ; un soin particulier est apporté aux mots et au ton. « Le gouvernement actuel est prêt à acheter de la création courageuse pour avoir une chance de faire mouche quelques fois plutôt que moyennement à chaque fois », assure M^{me} Fisher.

LA RELIGION, SUCCÈS PUBLICITAIRE

Même le Vatican reconnaît à la communication quelques vertus : « Le pouvoir moral de la religion en général et de la révélation chrétienne en particulier, fut l'un des plus grands succès de la publicité des derniers siècles : nous l'appelons évangélisation », affirme l'archevêque John Foley. Ce qui ne l'a pas empêché de s'interroger sur « les entraves » possibles créées par la publicité au processus électoral, ni de condamner « la mise sous tutelle du processus démocratique [qui] se vérifie aussi là où la publicité politique renonce à véhiculer honnêtement des opinions », selon l'étude sur l'« éthique en publicité » réalisée en 1997 par le conseil pontifical pour les communications sociales. Pour lui, ceux qui utilisent la publicité « sont moralement responsables de ce qu'ils cherchent à faire faire aux gens ».

Florence Amalou

La presse hebdomadaire régionale veut doubler le nombre de ses titres

MONTPELLIER

de notre correspondant

Doubler le nombre de titres de la presse hebdomadaire régionale (PHR) en dix ans, c'est le défi qu'a lancé Pierre de Kerraoul, PDG de la *SA L'Observateur*, qui édite six hebdomadaires régionaux, en ouverture du 27^e congrès du Syndicat de la presse hebdomadaire régionale (SPHR), jeudi 8 juin, à Montpellier. Il a fait ce pari en quittant la présidence du syndicat, après neuf années passées à sa tête, au profit de Bernard Bienvenu, directeur de *La Voix de l'Ain*. Cette ambitieuse prévision illustre bien le dynamisme actuel de ce type de publications.

Les hebdomadaires régionaux étaient, jusqu'à ces dernières années, essentiellement implantés en zone rurale et se situaient surtout sur un terrain politique. Depuis dix ans, ils ont subi une explosion doublée d'une métamorphose, passant de 130 titres à 230, pour atteindre 2 millions d'exemplaires tirés chaque semaine, ce qui représente une audience de 8,6 millions de personnes. Détenus à 70 % par des familles indépendantes et à 30 % par des groupes de PQR, les hebdomadaires régionaux prospèrent aussi bien dans les villes que dans les campagnes. Si *La Gazette de Montpellier* existe depuis douze ans, *L'Hebdo de Nantes* a vu le jour en septembre 1999, et d'autres devraient suivre, comme à Toulouse où *Le Monde et Midi libre* travaillent sur un projet. Ces publications emploient en moyenne vingt-deux personnes pour un chiffre d'affaires de 11 millions de francs et un tirage de 13 000 exemplaires. Et ces titres sont viables : sur trente-deux hebdomadaires créés depuis cinq ans, trente existent toujours.

La PHR reste pourtant un secteur fragile, car composé de petites sociétés. Pour les aider à investir, en informatique notamment, le Fonds de modernisation de la presse quotidienne et assimilée a versé 25 millions de francs en 1998-1999. De même, malgré une augmentation de l'audience de ces journaux, le marché publicitaire stagne, car les annonceurs prennent de plus en plus leurs décisions à Paris. C'est pour répondre à cette tendance que le SPHR a créé début 1999 une régie nationale. Une sorte de guichet unique servant d'interface entre les annonceurs dans la capitale et les titres locaux, qui a déjà permis d'augmenter les recettes publicitaires de 31 millions de francs.

LA FORMATION RENFORCÉE

Le SPHR essaie aussi de moderniser l'approche commerciale de ses membres en leur proposant de développer une méthode dite de « marketing géostratégique ». Elle permet d'étudier un lectorat en fonction de zones géographiques très ciblées (quartiers, communes, cantons), pour faire évoluer le contenu rédactionnel et les actions promotionnelles du journal en fonction des endroits où le titre souhaite renforcer sa présence.

Le syndicat travaille enfin au renforcement de la formation. Tous les jeunes journalistes formés dans la filière spécifique PHR mise en place il y a cinq ans à l'école de journalisme de Lille ont trouvé du travail. Et une « école des métiers de la PHR » devrait proposer ses premiers modules de formation continue aux personnels commerciaux et aux journalistes dès septembre.

Jacques Monin

CORRESPONDANCE

Une lettre de Michel Polac

A la suite de nos articles relatifs à l'annulation d'une diffusion de l'émission « Ripostes » sur *La Cinquième* (*Le Monde* des 3 et 6 juin), nous avons reçu de Michel Polac la mise au point suivante :

J'ai accepté de participer à « Ripostes » mais non pas sur le sujet « culturel » annoncé car il me paraissait indécent de papoter avec les deux invités choisis [les écrivains Renaud Camus et Marc-Edouard Nabe]. D'autant plus que je venais de les attaquer violemment dans un article où je dénonçais leur racisme. M. Camus s'est enfui une minute avant l'enregistrement. Restait ce Nabe que je traitai d'« antisémite », preuve à l'appui. C'est cette preuve que la

« 5 » a censurée pour des raisons de « décence ». Alors je pose la question : est-il décent d'inviter l'auteur de textes « indécents » ? Comment pourrait-on prouver l'abjection de Bagatelles pour un massacre de ce Céline, maître à penser de Nabe, si Céline était vivant et qu'on ne pourrait ni le citer ni le traiter d'antisémite sans être accusé par la presse de l'avoir « injurié » ? Suis-je « chicanneur », comme vous l'écrivez, parce que j'ai tenté d'abord de faire rétablir la citation de Nabe, puis menacé d'un référé par mon avocat pour empêcher la diffusion tronquée – censurée – de ma démonstration ?

« Furieux que l'on ait coupé au montage quelques-unes de ses in-

vectives »... Ridiculiser ainsi mon intervention est indécent : c'est pour être fidèle à la mémoire de mon père mort à Auschwitz que je suis monté au créneau. Il ne vous reste qu'à publier la citation litigieuse pour que le lecteur y voit clair et se fasse son opinion lui-même. « On vient de révéler à la vieille marrante Madeleine Germon que son mari, en fait, n'a pas été empalé : il n'y a pas eu pénétration du trou du cul de Félix par le pieu mais simplement simulacre de sodomie en plaçant l'objet pointu entre les jambes du machabée exhibé » [Kamikaze, p. 3 709, Editions du Rocher]. Ce texte pue, j'ai mis les pieds dans le plat et maintenant c'est moi que l'on trouve puant.

DÉPÊCHES

■ **PRESSE** : Jacques Saint-Cricq, président du directoire de *La Nouvelle République du Centre-Ouest* (NRCO), demande que l'Etat prenne l'initiative d'un débat « entre les responsables légaux de l'AFP » sur l'avenir de l'Agence France-Presse, « en liaison avec la communauté sociale de l'agence », dans la NRCO de vendredi 9 juin. Cet ancien membre du conseil d'administration de l'agence juge la situation de l'AFP « préoccupante », après l'achat des photos de Sid Ahmed Rezala « dans des conditions douteuses ».

■ **Le groupe canadien Thomson a annoncé**, jeudi 8 juin, la cession de 38 petits quotidiens américains à Gannett et un groupe de journaux communautaires américains. Thomson avait annoncé en février qu'il allait se dessaisir de tous ses journaux sauf du prestigieux *Globe and Mail* pour réduire sa dette et se consacrer à l'information financière électronique. (AFP)

■ **AUDIOVISUEL** : TF 1 va créer TF 1 Digital, une holding qui regroupera ses chaînes actuelles (LCI, Odyssee, Shopping Avenue) et à venir (la généraliste TFX, TV Breizh et la chaîne financière LCFI). Cette structure, « extrêmement légère », permettra de réaliser des économies d'échelle dans les domaines financier, juridique et commercial, selon Etienne Mougeotte, vice-président et directeur général de TF 1.

TABLEAU DE BORD

AFFAIRES

INDUSTRIE

● **VIAG-VEBA : la Commission européenne devrait accorder mercredi 14 juin, sous conditions, son feu vert** à la fusion entre les deux groupes allemands de services aux collectivités Viag et Veba.

● **LAFARGE : le groupe cimentier s'est engagé auprès des autorités canadiennes** à ramener sa participation dans Blue Circle de 20 % à 10 % en deux ans, pour respecter les règles de concurrence, après l'échec de son OPA. Le gouvernement canadien lui a demandé aussi d'annuler la convention avec la Dresdner Bank qui prévoyait le rachat de 9,61 % de Blue Circle, acquis par la banque au moment de la bataille boursière.

● **NICKEL : le rapporteur du budget de l'Outre-mer à l'Assemblée**, Philippe Auberger (RPR), a estimé, jeudi 8 juin, qu'un « certain nombre d'incertitudes n'étaient pas levées » sur le projet d'usine de nickel dans la province Nord de Nouvelle-Calédonie. La société calédonienne SMSP et le canadien Falconbridge souhaitent construire une usine de retraitement de nickel pour 7 milliards de francs.

● **DMC : le groupe textile français est en train de céder** ses usines de fil à coudre au britannique Coats Viyella et à l'allemand Amann, indique son PDG Jacques Boubal, dans *Les Echos* du vendredi 9 juin.

● **FDI Matelec : un protocole d'accord de fin de conflit a été signé**, jeudi, entre la direction du fabricant vendéen de digicodes FDI Matelec et les 39 salariés qui s'opposaient à elle, depuis plus de deux mois, pour conserver leur indépendance face à leur actionnaire italien (*Le Monde* du 28 avril).

SERVICES

● **EUROPATWEB : le pôle Internet de Bernard Arnault devrait être introduit à la Bourse** de Paris et d'Amsterdam à la fin du mois de juin. Société de droit néerlandais créée en 1999, Europatweb a pour vocation de financer des start-up comme Ze Bank (projet de banque en ligne) ou Liberty Surf (fournisseur d'accès gratuit à Internet).

● **SNCF : l'entreprise ferroviaire**

a annoncé jeudi la fusion de ses deux sociétés spécialisées dans le transport public, VIA GTI et Cariane. La nouvelle entité sera présidée par Oliver Marembaud, jusque-là directeur du transport public régional et local à la SNCF.

● **KALISTO : la société bordelaise de jeux vidéo** a annoncé jeudi la signature d'un accord préalable à une acquisition du développeur américain DayLight Production et de son studio de production.

● **C&N : le groupe de tourisme allemand a acquis 25 % de Lufthansa E-commerce**, filiale de la compagnie aérienne allemande. Cette prise de participation crée la base d'une future coopération des deux groupes.

● **ACCOR : le groupe d'hôtellerie, de loisirs et de services aux entreprises** vient d'investir 24,2 millions d'euros pour prendre une participation de 2,5 % dans WorldRes.com, une société californienne, qui exploite une centrale de réservation hôtelière sur Internet, et une participation de 19 % de sa filiale européenne WorldRes Europe.

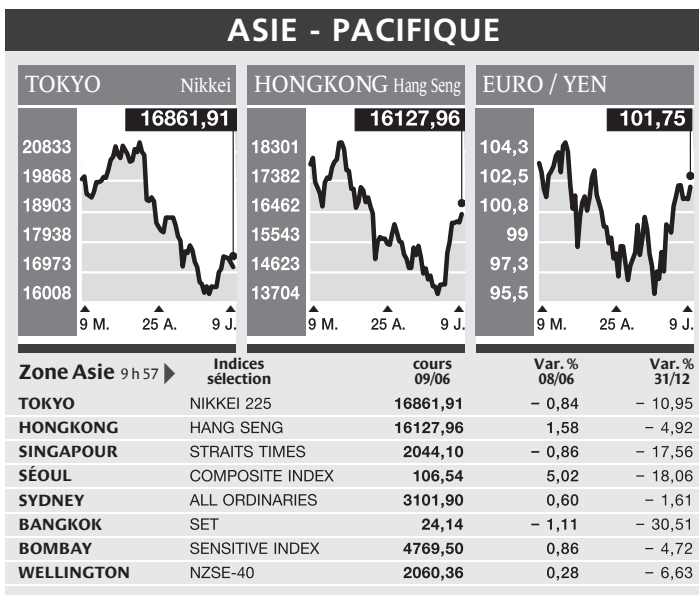
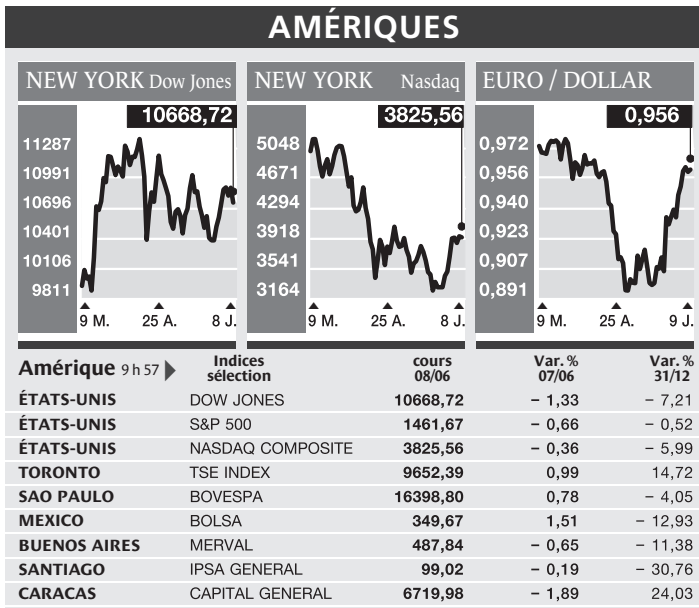
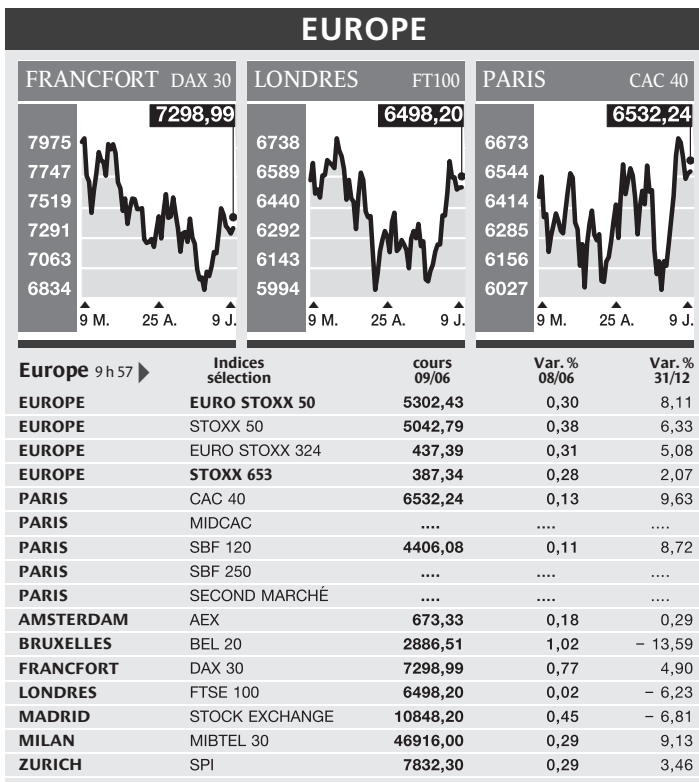
● **EDF : l'électricien français va enrichir son site Internet** d'une rubrique sur l'activité de ses centrales nucléaires. « A partir du 13 juin, tous les chiffres concernant l'impact environnemental des installations y seront disponibles, site par site », indique EDF.

● **TELEFONICA : le président de l'opérateur téléphonique espagnol, Juan Villalonga**, n'a pas perdu tout espoir de mener à bien la fusion de son entreprise avec son concurrent néerlandais KPN, indiquent vendredi 9 juin plusieurs quotidiens économiques anglo-saxons.

FINANCE

● **DG BANK : huit mois après l'annonce de leur coopération**, la banque allemande a annoncé jeudi qu'elle achètera cette année 50 % de Rabo Securities, filiale boursière de Rabobank, dans le cadre de la fusion prévue des activités investissement et opérations internationales.

● **BNP PARIBAS : les autorités japonaises de surveillance financière** ont ordonné vendredi à la succursale de Tokyo de BNP Paris Securities, une division de BNP-Paribas, de suspendre certaines opérations pour avoir violé la législation bancaire.



SUR LES MARCHÉS

PARIS

L'INDICE CAC 40 a débuté la séance du vendredi 9 juin sur une note stable, à 6 523,46 points. La Bourse de Paris avait terminé, jeudi, en légère hausse, soutenue par les valeurs technologiques, et malgré la hausse plus importante que prévu des taux directeurs par la Banque centrale européenne. L'indice CAC 40, qui avait progressé jusqu'à 1,6 % à la mi-journée, avait clôturé en hausse de 0,39 % à 6 523,66 points.

FRANCFORT

À LA BOURSE de Francfort, l'indice DAX a ouvert en très légère hausse vendredi, de 0,05 % à 7 246,46 points. La Bourse de Francfort avait terminé, jeudi, en baisse de 0,66 %, à 7 244,73 points, influencée par le resserrement monétaire en Europe.

LONDRES

L'INDICE FOOTSE de la Bourse de Londres avait ouvert en baisse, vendredi, de 0,14 %, à 6 487,6 points. Il avait terminé en baisse jeudi, perdant 0,11 %, à 6 496,6 points.

TOKYO

LA BOURSE de Tokyo a clôturé en baisse de 0,8 % vendredi, le marché ayant été déçu que l'objectif officiel d'une croissance de 0,6 % n'ait pas été atteint en 1999-2000. L'indice de référence Nikkei a clôturé en recul de 142,43 points, à 16 861,91 points.

NEW YORK

L'INDICE Dow Jones a perdu 1,32 %, à 10 668,72 points, jeudi 8 juin, entraîné par le titre Procter and Gamble, et l'indice Nasdaq a cédé 0,36 %, à 3 825,56 points. L'indice Standard and Poor's 500 a fléchi de 0,63 %, à 1 461,67 points. Les investisseurs ont fait preuve de nervosité avant la publication vendredi de l'indice des prix à la production pour le mois de mai, qui pourrait donner de nouvelles indications sur la politique des taux de la Fed.

TAUX

LE RENDEMENT de l'obligation assimilable du Trésor français émise à dix ans s'inscrivait à 5,34 % vendredi matin, tandis que celui du bund allemand de même échéance se situait à 5,16 %. Jeudi, outre-Atlantique, le rendement moyen du bon à dix ans s'est détendu, à 6,10 % contre 6,11 % mercredi en clôture, et celui de l'obligation du Trésor à trente ans aussi, à 5,87 % contre 5,88 %. Ces rendements évoluent à l'inverse du prix des obligations.

MONNAIE

L'EURO n'est pas parvenu à se maintenir au niveau de 0,97 dollar, malgré la forte hausse des taux directeurs décidée jeudi par la Banque centrale européenne. Vendredi matin, la devise européenne cotait 0,9541 dollar, contre 0,9559 dollar jeudi à New York. Face à la monnaie nippone, l'euro s'échangeait à 101,25 yens, contre 101,30 yens jeudi. Le dollar valait 106,11 yens, contre 105,97 yens jeudi.

ÉCONOMIE

La BCE surprend les marchés et les analystes

LA BANQUE centrale européenne (BCE) a pris les analystes par surprise en annonçant, jeudi 8 juin, une hausse de 0,5 point de ses taux directeurs, qu'elle a justifiée par des tensions inflationnistes. La BCE a augmenté son principal taux de refinancement de 0,5 point à 4,25 % – la première hausse de cette ampleur depuis novembre 1999 –, là où l'immense majorité des analystes n'attendaient qu'un resserrement de 0,25 point. La BCE a également augmenté de 0,5 point ses taux plancher et plafond, à respectivement 3,25 % et 5,25 %. Mais elle ne s'est pas arrêtée là : elle a aussi pris la décision de donner davantage d'initiative au marché avec l'adoption à partir de la fin du mois d'un taux variable.

Le président de la BCE, Wim Duisenberg, s'est employé jeudi à convaincre, lors d'une conférence de presse, qu'une menace d'inflation planait toujours sur la zone euro. « La hausse décidée aujourd'hui des taux d'intérêt de la BCE constitue un pas décisif pour faire face à ces risques à la stabilité des prix et va contribuer à la poursuite de la croissance non inflationniste dans la zone euro », a-t-il expliqué. (*Lire page 21.*)

● **GRANDE-BRETAGNE : trois millions d'emplois britanniques sont menacés si la Grande-Bretagne reste en dehors de la zone euro**, a estimé vendredi 9 juin Stephen Byers, secrétaire au commerce et à l'industrie dans un entretien au quotidien *Mirror*.

● **ALLEMAGNE : les adhérents des quatre syndicats de la fonction publique** ont voté massivement pour la grève, ont annoncé jeudi soir les syndicats. La grève, qui serait la première depuis 1992, pourrait débuter dès mardi. La mobilisation des syndicats porte avant tout sur l'égalité de traitement entre l'ouest et l'est du pays. Les fonctionnaires de l'ex-RDA travaillent 40 heures par semaine et perçoivent 86,5 % du salaire de ceux de l'Ouest, qui eux travaillent 38,5 heures par semaine. Les négociations salariales entre les partenaires sociaux avaient échoué la semaine dernière. L'offre rejetée prévoyait notamment que les traitements dans l'ex-RDA atteindraient cette année 90 % du niveau de ceux de l'Ouest.

● **Le marché de l'emploi a continué de s'améliorer en mai** en Allemagne, bénéficiant à nouveau de la reprise de la conjoncture. Le taux de chômage brut, qui sert de réfé-

rence au débat public en Allemagne, a régressé à 9,3 %, contre 9,8 % le mois précédent, selon les statistiques officielles rendues publiques jeudi. En mars, il était encore à 10,1 %

● **NORVÈGE : la croissance de l'économie devrait atteindre 3,1 % cette année** et 2,5 % en 2001, a indiqué jeudi à Oslo le Bureau norvégien des statistiques (SSB) dans son rapport trimestriel. L'institut a revu à la hausse ses prévisions de croissance pour cette année en raison de la hausse des exportations stimulées par le niveau élevé du prix du pétrole, et du regain de la consommation intérieure et des investissements non pétroliers.

● **JAPON : l'économie a rebondi pendant les trois premiers mois de 2000, enregistrant son plus fort taux de croissance en quatre ans.** Le produit intérieur brut (PIB) japonais a progressé de 2,4 % au premier trimestre, contribuant à la croissance de 0,5 % enregistrée par le pays sur l'ensemble de l'exercice fiscal clos le 31 mars. Le gouvernement tablait sur une croissance de 0,6 % pour 1999-2000 après deux exercices de récession. Les chiffres de la croissance constituent une bonne nouvelle pour le premier ministre Yoshiro Mori, dont la coalition au pouvoir se prépare à des élections législatives anticipées, le 25 juin.

● **La récente appréciation du yen contre le dollar n'est pas assez forte** pour nécessiter une action immédiate sur le marché des changes, a estimé vendredi le ministre de la planification économique, Taichi Sakaiya.

● **CHINE : la production industrielle chinoise a progressé de 11,5 % en mai** par rapport au même mois de 1999, à 196,3 milliards de yuans (23,7 milliards de dollars), a annoncé vendredi à Pékin le Bureau national des statistiques (BNS). La production industrielle est en hausse de 11 % depuis le début de l'année, à 890,4 milliards de yuans. Les exportations de produits industriels ont augmenté sur un an de 22,7 % en mai et de 26,9 % sur les cinq premiers mois de l'année.

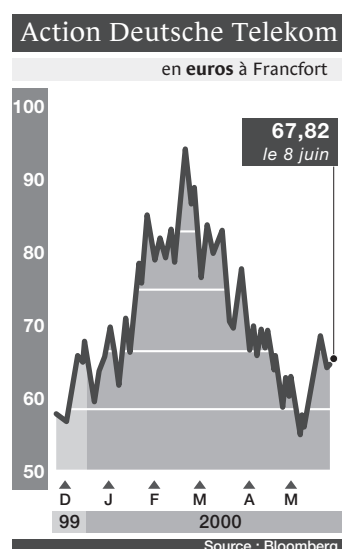
● **ÉTATS-UNIS : les crédits à la consommation ont augmenté de 9,3 milliards de dollars en avril** pour se monter à 1 438 milliards de dollars, a annoncé jeudi la Réserve fédérale (Fed). Les analystes, dans leur consensus, tablaient sur un accroissement de 8 milliards de dollars de ces crédits. En mars, l'enveloppe totale des crédits à la consommation avait gonflé de 10,6 milliards de dollars (chiffre révisé).

VALEUR DU JOUR

Deutsche Telekom s'intéresse à la France

RON SOMMER, le président de l'opérateur allemand Deutsche Telekom, était de passage à Paris jeudi 8 juin pour la campagne de promotion en vue du placement d'une partie de son capital sur les marchés financiers européens, nord-américains et asiatiques. L'Etat allemand s'approprie à céder 6,6 % du capital de Deutsche Telekom, soit 200 millions de titres (plus 30 millions en cas de forte demande), évalués au cours actuel à près de 12 milliards d'euros. Le carnet d'ordres sera ouvert aux investisseurs jusqu'au 15 juin. Le prix des titres sera défini selon l'offre et la demande les 17 et 18 juin, pour une première cotation le 19. Les investisseurs particuliers bénéficieront d'une remise de 3 euros par action et d'une action gratuite pour dix achetées et détenues jusqu'au 31 décembre 2001. Jeudi, le titre Deutsche Telekom s'est apprécié de 0,67 %, à 67,82 euros.

Ron Sommer a réaffirmé sa volonté de s'étendre en France et en Italie, deux marchés clés pour son groupe. En France, Deutsche Telekom est déjà implanté à travers l'opérateur de téléphonie fixe et de données Siris et le fournisseur d'accès à Internet Club Internet. Mais il lui manque encore une présence dans la téléphonie mobile. Pour combler ce trou, M. Sommer a dévoué sa démarche. La priorité est de rechercher à acquérir un opérateur existant, disposant déjà d'une base de clientèle. Mais Bouygues Télécom, la proie toute désignée, s'est déjà refusée à lui par deux fois et Martin Bouygues,



le président du groupe éponyme, n'entend pas céder son groupe. La deuxième solution passe par l'obtention d'une licence de téléphonie mobile de troisième génération (UMTS). M. Sommer a indiqué qu'il cherchait des partenaires, sans les nommer, pour déposer un dossier dans le cadre de la sélection comparative (ou concours de beauté) qui sera menée par l'Autorité de régulation des télécommunications. « J'espère que nous serons assez beaux pour être retenus », a-t-il plaisanté. Nous ferons le maximum pour obtenir une licence. » Si le groupe allemand échoue, il lui restera une troisième solution : devenir un opérateur virtuel de téléphonie mobile. Pour cela, il devra s'entendre avec l'un des quatre futurs titulaires de licences UMTS.

Enguérand Renault

Taux de change fixe zone Euro			Hors zone Euro		
Euro contre	Taux	contre franc	Taux	Euro contre	08/06
FRANC	6,55957	EURO	0,15245	COURONNE DANOISE	7,4641
DEUTSCHEMARK	1,95583	DEUTSCHEMARK	3,35385	COUR. NORVÉGIENNE	8,3095
LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627	LIRE ITAL (1000)	3,38774	COUR. SUÉDOISE	8,3570
PESETA ESPAG. (100)	1,66386	PESETA ESPAG. (100)	3,94238	COURONNE TCHÈQUE	36,2600
ESCUDO PORT. (100)	2,00482	ESCUDO PORT. (100)	3,27190	DOLLAR AUSTRALIEN	1,6315
SCHILLING AUTR. (10)	1,37603	SCHILLING AUTR. (10)	4,76703	DOLLAR CANADIEN	1,4271
PUNT IRLANDAISE	0,78756	PUNT IRLANDAISE	8,32894	DOLLAR NÉO-ZÉLANDE	2,0450
FLORIN NÉERLANDAIS	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS	2,97860	DRACHME GRCQUE	336,5500
FRANC BELGE (10)	4,03399	FRANC BELGE (10)	1,62607	FLORINT HONGROIS	259,5500
MARKKA FINLAND	5,94573	MARKKA FINLAND	1,10324	ZLOTY POLONAIS	4,2275

Cours de change croisés						
09/06 9h57	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR. S.
DOLLAR	0,93954	0,95620	0,14576	1,51170	0,61085
YEN	106,43500	101,75000	15,51000	160,94000	65,01500
EURO	1,04581	0,98280	1,58105	0,63885
FRANC	6,86040	6,44630	6,55957	10,37295	4,19090
LIVRE	0,66151	0,62135	0,63250	0,09635	0,40410
FRANC SUISSE	1,63705	1,53780	1,56500	0,23860	2,47500

Taux d'intérêt (%)

Taux 08/06	Taux j.j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	4,06	4,30	5,37	5,59
ALLEMAGNE	4,31	4,54	5,18	5,41
GDE-BRETAG.	5,97	6,15	5,16	4,42
ITALIE	4,31	4,48	5,49	5,85
JAPON	0,06	0,05	1,70	2,24
ÉTATS-UNIS	6,50	5,90	6,18	5,94
SUISSE	2,38	3,18	4,01	4,40
PAYS-BAS	4,25	4,48	5,34	5,55

Matières premières

En dollars	Cours 08/06	Var. % 07/06
MÉTAUX (LONDRES)		
CUIVRE 3 MOIS	1742,50	-0,20
ALUMINIUM 3 MOIS	1481,50	-0,10
PLOMB 3 MOIS	438,50	-0,11
ETAIN 3 MOIS	5350
ZINC 3 MOIS	1121	-0,09
NICKEL 3 MOIS	8403	-0,56
MÉTAUX (NEW YORK)		
ARGENT A TERME	5,11	-0,10
PLATINE A TERME	132039,50	-3,46
GRAINES DENRÉES		
BLÉ (CHICAGO)	266,75	+0,09
MAIS (CHICAGO)	217,75	-0,11
SOJA TOURTEAU (CHG.)	177,80	+0,11
SOFTS		
CACAO (NEW YORK)	869	+6,36
CAFÉ (LONDRES)	925	+2,21
SUCRE BLANC (PARIS)

Matif

Cours 9h57	Volume 09/06	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5			
JUN 2000	23611	86,76	87
Euribor 3 mois			
JUN 2000	NC	NC	NC

Pétrole

VALEURS EUROPÉENNES

● L'action du groupe néerlandais **KPN Telecom** a gagné 4,87 %, au terme de la séance du jeudi 8 juin, tandis que l'opérateur espagnol **Telefonica** a progressé de 3,2 %. Selon le *New York Times*, le président de la compagnie Juan Villalonga serait en train de négocier un nouveau projet de fusion avec KPN.

● Le titre **BMW** a terminé en baisse jeudi, abandonnant 0,34 %, à 31,89 euros. Le constructeur automobile allemand a annoncé une hausse de 7 % de ses entrées de commandes, qui atteignent 119 000 unités entre les mois de janvier et mai. Ses concurrents, Volkswagen et DaimlerChrysler, ont respectivement perdu 1,05 %, à

42,52 euros, et 0,61 %, à 60,33 euros.

● Le groupe de télévision **Mediaset** s'est inscrit en hausse à l'issue de la séance de jeudi. Il a progressé de 3,05 %, à 16,82 euros, au lendemain d'un accord visant à céder à la chaîne à péage Stream une partie de ses droits de retransmission pour la Ligue des champions.

● L'action **Sanpaolo IMI** a terminé la séance de jeudi sur une hausse de 2,35 %, à 16,4 euros. La banque italienne, qui doit lancer une OPA sur l'ensemble du capital de Banco di Napoli sous la pression de l'autorité boursière, la Consob, a souligné, mercredi, que cette opération serait réalisée sans augmentation de capital.

Code pays	Cours en euros	% Var. 08/06
AUTOMOBILE		
AUTOLIV SDR	SE	28,24 - 0,21
BASE AG	BE*	45,15 + 0,33
BMW	DE*	32,30 + 0,94
CONTINENTAL AG	DE*	19,35 + 0,26
DAIMLERCHRYSLER	DE*	60,60 + 0,33
FIAT	IT*	28,60 + 0,99
FIAT PRIV.	IT*	17,75 - 0,28
MICHELIN /RM	FR*	35,55 - 1,25
PEUGEOT	FR*	225 - 0,49
PIRELLI	IT*	2,72 + 0,37
RENAULT	FR*	46,85 - 1,37
VALEO /RM	FR*	58,90 - 0,17
VOLKSWAGEN	DE*	42,90 + 0,70
▶ DJ E STOXX AUTO P		

Code pays	Cours en euros	% Var. 08/06
BANQUES		
ABBEY NATIONAL	GB	13,21 - 1,29
ABN AMRO HOLDIN	NL*	24,89 - 0,28
ALL & LEICS	GB	9,69 + 0,16
ALLIED IRISH BA	GB	16,86 + 1,80
ALPHA BANK	GR	42,47 - 0,07
B PINTO MAYOR R	PT*	24,62
BANK AUSTRIA AG	AT*	53,15
BANK OF IRELAND	GB	11,40 + 2,11
BANK OF PIRAEUS	GR	19,32 - 1,22
BK OF SCOTLAND	GB	9,92 - 0,79
BANKINTER R	ES*	53,15 - 0,09
BARCLAYS PLC	GB	27,44 - 0,96
BAYR.HYPO-UVER	DE*	71,50 + 0,42
BCA AG.MANTOVAN	IT*	8,22 + 0,24
BCA FIDEURAM	IT*	16,50 + 0,30
BCA INTESA	IT*	4,20 - 0,24
BCA LOMBARDA	IT*	9,13 + 0,77
MONTE PASCHI SI	IT*	3,97 - 0,75
BCA P.BERG.-CV	IT*	19,15 + 0,47
BCA P.MILANO	IT*	7,39 - 0,27
B.P.VERONA E.S.	IT*	10,28 + 0,69
BCA ROMA	IT*	1,18
BBVA R	ES*	15,51 - 0,32
ESPIRITO SANTO	PT*	25,18
BCO POPULAR ESP	ES*	34,32 + 0,79
BCO PORT ATLANT	PT*	4,20
BCP R	PT*	5,36
BIPOP CARIRE	IT*	101,50
BNL	IT*	3,70 + 1,37
BNP /RM	FR*	98,80 - 0,50
BSCH R	ES*	10,83 - 0,18
CCF /RM	FR*	157,30 + 0,58
CHRISTIANIA BK	NO	5,39
COMIT	IT*	5,33 - 0,19
COMM.BANK OF GR	GR	55,19 + 2
COMMERZBANK	DE*	39,70 + 2,58
CREDIT LYONNAIS	FR*	48,10 + 0,12
DEN DANSKE BK	DK	130,63
DNB HOLDING -A-	NO	4
DEUTSCHE BANK N	DE*	86,65
DEXIA	BE*	151 + 0,13
DRESDNER BANK N	DE*	45,30 + 1,12
EFG EUROBANK	GR	28,87 + 0,26
ERGO BANK	GR	20,80 + 0,57
ERSTE BANK	AT*	46,05
FOERENINGSSB A	SE	15,32 - 0,78
HALIFAX GROUP	GB	10,11 - 0,92
HSBC HLDG	GB	12,16 + 0,39
KBC BANCASSURAN	BE*	45 + 1,12
LLOYDS TSB	GB	10,90 - 2,81
NAT BANK GREECE	GR	47,55 + 2,24
NATEXIS BQ POP.	FR*	75,40 - 0,79
NORDIC BALTIC H	SE	6,88
ROLO BANCA 1473	IT*	19,30
ROYAL BK SCOTL	GB	17,38 - 0,54
SAN PAOLO IMI	IT*	16,51 + 0,67
S-E-BANKEN -A-	SE	11,73 - 0,51
STANDARD CHARTE	GB	12,74
STE GENERAL-A/	FR*	62,45 - 0,87
SV HANDBK -A-	SE	14,66 - 0,41
SWEDISH MATCH	SE	3,15
UBS N	CH	156,09 + 0,62
UNICREDITO ITAL	IT*	4,88 + 0,21
UNIDANMARK -A-	DK	85,48
XIOSBANK	GR	19,76 + 0,08
▶ DJ E STOXX BANK P		

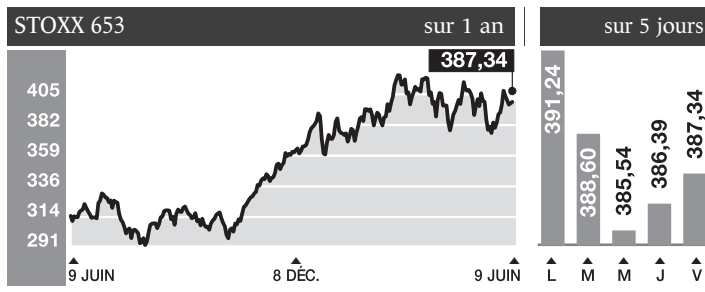
Code pays	Cours en euros	% Var. 08/06
CONGLOMÉRATS		
BOC GROUP PLC	GB	14,88 - 0,84
CELANESE N	DE*	20,80 - 0,48
CIBA SPEC CHEM	CH	67,99
CLARIANT N	CH	401,56 + 0,16
DEGUSSA-HUELS	DE*	32,80 + 0,31
DSM	NL*	35 + 0,72
EMS-CHEM HOLD A	CH	4848,70 + 0,07
ICI	GB	9,03 + 1,23
KEMIRA	FI*	5,40 - 0,55
LAPORTE	GB	8,49 + 2,47
LONZA GRP N	CH	559,24 + 0,23
RHODIA	FR*	18,11 + 2,09
SOLVAY	BE*	71,35 + 0,49
TESSENDERLO CHE	BE*	43,20 + 1,24
▶ DJ E STOXX CHEM P		
CONGLOMÉRATS		
CGIP /RM	FR*	50 - 0,40
CHRISTIAN DIOR	FR*	254,40 + 0,36
DIETEREN SA	BE*	266 + 0,30
GAZ ET EAUX /RM	FR*	65,70 + 1,08
GBL	BE*	247,70 + 0,69
GEVAERT	BE*	40,51 + 0,02
HAGEMeyer NV	NL*	24,61 - 0,65
INCHCAPE	GB	4,03 - 1,54
INVESTOR -A-	SE	15,08
INVESTOR -B-	SE	15,20 - 1,17
MYTILINEOS	GR	10,49 + 3,82
NORSK HYDRO	NO	40,13
UNAXIS HLDG N	CH	264,94
ORKLA -A-	NO	18,41
SONAE SCPS	PT*	45,58
TOMKINS	GB	3,08 + 0,51
VEBA AG	DE*	53,45 + 0,66
▶ DJ E STOXX CONG P		

Code pays	Cours en euros	% Var. 08/06
TÉLÉCOMMUNICATIONS		
EIRCOM	IR*	3,18 + 0,95
BRITISH TELECOM	GB	16,12 + 0,49
CABLE & WIRELES	GB	18,68 - 0,34
DEUTSCHE TELEKO	DE*	67,60 + 0,30
E.BISCOM	IT*	185,05 - 0,24
ENERGIS	GB	39,38 - 14,39
EQUANT NV	DE*	44,50 - 4,09
EUROPOLITAN HLD	SE	16,45
FRANCE TELECOM	FR*	159,30 - 0,38
HELLENIC TELE (GR	26,12 + 2,21
KONINKLIJKE KPN	NL*	105,70
LIBERTEL NV	NL*	16,30 + 0,62
MANNESMANN N	DE*	293 + 1,03
PANAFON HELLENI	GR	13,16 + 0,45
PORTUGAL TELECO	PT*	12,05
SONERA	FI*	57,80 + 1,16
SWISSCOM N	CH	376,66 + 0,17
TELE DANMARK -B	DK	80,65 + 0,33
TELECEL	PT*	17,15
TELECOM ITALIA	IT*	15,34 + 0,39
TELECOM ITALIA	IT*	6,79 + 0,15
TELEFONICA	ES*	23,27 + 2,51
TIM	IT*	11,84 + 0,77
VODAFONE AIRTOU	GB	4,99 + 0,32
▶ DJ E STOXX TCOM P		

Code pays	Cours en euros	% Var. 08/06
CONSTRUCTION		
ACCIONA	ES*	40,05 - 0,74
AKTOR SA	GR	9,75 + 2,18
UPONOR -A-	FI*	19,20 - 1,54
AUMAR R	ES*	15,40
ACESA R	ES*	10,47 - 0,76
BLUE CIRCLE IND	GB	6,82 - 0,69
BOUYGUES /RM	FR*	723 - 0,14
BPB	GB	5,02
BUZZI UNICEM	IT*	9,54
CIMPOR R	PT*	17,71
COLAS /RM	FR*	198,50 - 0,20
GRUPPO DRAGADOS	ES*	7,97 - 0,75
FERRIVAL AGROM	ES*	7,05
FCC	ES*	23,44 + 0,34
GROUPE GTM	FR*	92,95 - 1,12
HANSON PLC	GB	7,60 + 1,47
HEIDELBERGER ZE	DE*	59 - 0,84
HELLTECHNODOR	GR	23,77 - 1,23
HERACLES GENL R	GR	25,26 + 1,19
HOCHTIEF ESSEN	DE*	32,30 - 2,12
HOLDERBANK FINA	CH	1281,28 + 0,40
IMERYS /RM	FR*	135,50 + 0,89
ITALCEMENTI	IT*	10,22
LAFARGE /RM	FR*	83,10 + 0,73
MICHANIKI REG.	GR	9,78 + 4,11
PILKINGTON PLC	GB	1,57
RMC GROUP PLC	GB	12,69
SAINT GOBAIN /R	FR*	152 + 0,40
SKANSKA -B-	SE	38,89 - 0,61
TAYLOR WOODROW	GB	2,34
TECHNIP /RM	FR*	117,50 + 1,12
TITAN CEMENT RE	GR	42,50
WIENERB BAUSTOF	AT*	24,93
WILLIAMS	GB	6,07 + 1,58
▶ DJ E STOXX CNST P		

Code pays	Cours en euros	% Var. 08/06
PRODUITS DE BASE		
ACERINOX R	ES*	36,70 - 0,81
ALUMINIUM GREEK	GR	40,70 - 0,76
ANGLO AMERICAN	GB	47,57
ARJO WIGGINS AP	GB	3,99
ASSIDOMEN AB	SE	17,11 - 1,04
BEKAERT	BE*	55,70 - 0,98
BILLITON	GB	3,99
BOEHLER-UDDEHOL	AT*	42
BUNZL PLC	GB	5,03
CORUS GROUP	GB	1,46 + 2,20
ELVAL	GR	8,01
ISPAT INTERNATI	NL*	9,25
JOHNSON MATTHEY	GB	14,18 + 0,78
MAYR-MELNHOF KA	AT*	51,30
METSÄ-SERLA -B	FI*	8,50 + 0,47
HOLMEN -B-	SE	25,85 - 0,47
OUTOKUMPU	FI*	11,66
PECHINEY-A-	FR*	44 + 0,92
RAUTARUUKKI K	FI*	5,11 - 0,58
RIO TINTO	GB	16,35 + 0,39
SIDENOR	GR	9,61 + 1,09
SILVER & BARYTE	GR	29,57 - 8,29
SMURFIT JEFFERS	GB	2
STORA ENSO -A-	FI*	10,31 + 0,10
STORA ENSO -R-	FI*	9,80 + 1,03
SVENSKA CELLULO	SE	20,64 - 0,86
THYSSEN KRUPP	DE*	18,70 + 1,25
UNION MINIERE	BE*	39,20 - 0,51
UPM-KYMMENE COR	FI*	27,50 + 0,81
USINOR	FR*	13,19 + 0,53
VIOHALCO	GR	13,02
VOEST-ALPINE ST	AT*	32,49
▶ DJ E STOXX BASI P		

Code pays	Cours en euros	% Var. 08/06
CHIMIE		
AIR LIQUIDE /RM	FR*	144,90 + 1,19
AKZO NOBEL NV	NL*	42,60
BASE AG	DE*	45,15 + 0,33
BAYER AG	DE*	41,85 + 0,84



Code pays	Cours en euros	% Var. 08/06
PREUSSAG AG	DE*	38,85 + 1,83
RANK GROUP	GB	2,28 + 1,40
SAIRGROUP N	CH	194,08 - 0,33
SAS DANMARK A/S	DK	9,65 + 0,14
SEB /RM	FR*	63,90 - 3,91
SODEXHO ALLIANC	FR*	177,50 - 0,97
TELE PIZZA	ES*	6,67 + 1,83
THE SWATCH GRP	CH	1398,11 + 0,55
THE SWATCH GRP	CH	286,64 + 0,34
VOLVO -A-	SE	24,53 + 0,99
VOLVO -B-	SE	25,01 + 0,24
WWW UK UNITS	IR*	1,10
WILSON BOWDEN	GB	9,28
WM-DATA -B-	SE	7,60 - 3,79
WOLFORD AG	AT*	32,10
▶ DJ E STOXX CYC GO P		

Code pays	Cours en euros	% Var. 08/06
PHARMACIE		
ASTRAZENECA	GB	42,52 - 0,04
AVENTIS /RM	FR*	66,10 + 0,15
BB BIOTECH	CH	973,57 - 0,56
GLAXO WELLCOME	GB	28,09 + 0,45
NOVARTIS N	CH	1582,61 + 0,20
NOVO NORDISK B	DK	166,80 - 0,40
ORION B	FI*	23,51 + 0,04
QIAGEN NV	NL*	168 - 0,59
ROCHE HOLDING	CH	12736,21
ROCHE HOLDING G	CH	10910,37 - 0,06
SANOFI SYNTHELA	FR*	42,85 + 0,66
SCHERING AG	DE*	57,10 + 0,71
SMITHKLINE BEEC	GB	12,69 + 0,62
UCB	BE*	37,24 + 0,92
▶ DJ E STOXX HEAL		

Code pays	Cours en euros	% Var. 08/06
ÉNERGIE		
BC	GB	5,27
BP AMOCO	GB	9,80 + 0,32
BURMAH CASTROL	GB	26,09 + 0,48
CEPSA	ES*	9,55
COFLEXIP /RM	FR*	118,40 - 2,07
DORDDSCHE PETRO	NL*	54,10
ENI	IT*	5,73 + 0,53
ENTERPRISE OIL	GB	7,31 + 1,31
HELLENIC PETROL	GR	12,18 + 0,49
LASMO	GB	2,06
OMV AG	AT*	94
PETROLEUM GEO-S	NO	18,59
REPSOL	ES*	20,54 - 0,96
ROYAL DUTCH CO	NL*	65,50 + 0,11
SAIPEM	IT*	5,58

Code pays	Cours en euros	% Var. 08/06
SHELL TRANSP	GB	9,07 + 0,35
TOTAL FINA ELF/	FR*	163,20 + 0,99
▶ DJ E STOXX ENGY P		

Code pays	Cours en euros	% Var. 08/06
-----------	----------------	--------------

VALEURS FRANÇAISES

L'action du groupe textile français DMC bondissait de 9,82 % à 4,92 euros, vendredi 9 juin, quelques minutes après le début des cotations. DMC est en train de finaliser la cession de ses activités de fil à coudre, a indiqué son PDG Jacques Boubal, cité vendredi par le quotidien Les Echos.

Les titres Jet Multimedia et CGBI restaient suspendus vendredi, à l'ouverture, avant une conférence de presse qui devait être tenue sur leur projet de fusion, dans la matinée. La fusion est prévue sur la base de neuf actions Jet Multimedia contre quatre titres CGBI (avant division par quatre du nominal de CGBI, prévue le 13 juin). Jet Multimedia aura 80 % du nouvel ensemble.

L'action Thomson-CSF perdait 1,03 %, à 114,5 euros, vendredi matin. Le groupe chiffre à 400 millions d'euros le total des commandes qu'il retirera de la première phase de la production du NH90, l'hélicoptère de transport militaire commandé à 243 exemplaires par la France, l'Allemagne, l'Italie et les Pays-Bas.

Le titre Metaleurop progressait de 1,84 %, à 7,19 euros, vendredi matin. Le groupe a annoncé la cession de sa branche galvanisation outre-Rhin au groupe familial Kopf, opération qui aura, selon un communiqué, une « contribution positive sur les résultats de la société ».

RÈGLEMENT MENSUEL

VENDREDI 9 JUIN

Cours relevés à 9 h 57

Liquidation : 23 juin

Table of French stock market data with columns: France, Précédent en euros, Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille, Valeur nominal (1).

Table of French stock market data with columns: BAZAR HOT, BIC, BIS, B.N.P., BOLLORÉ, BONGRAIN, BOUYGUES, BOUYGUES OFFS, BULL#, BUSINESS OBJECTS, CANAL+, CAP GEMINI, CARBONE LORRAINE, CARREFOUR, CASINO GUICHARD, CASINO GUICHARD, CASTORAMA DUB, C.C.F. CA, CEGID (LY), CGIP, CHARGEURS, CHRISTIAN DALLOZ, CHRISTIAN DIOR, C.I.C. ACTIONS A, CEMENTS FRANCAIS, CLARINS, CLUB MEDITERRANEE, CNP ASSURANCES, COFACE, COFLXIP, COLAS, CPR, CRED.FON.FRANCE, CFF.RECYCLING, CREDIT LYONNAIS, CS SIGNAUX(CSEE), DAMART, DANONE, DASSAULT-AVIATION, DASSAULT SYSTEMES, DE DIETRICH, DEVEAUX (LY#), DMC (DOLLFUS M), DYNACTON, EIFFAGE, ELIOR, CDE PROV. REGPT, ERAMET CA EX DTDI, ERIDANIA BEGHIN, ESSILOR INTL, ESSO, EULER, EURAFRANCE, EURO DISNEY, EUROTUNNEL, FAURECIA, FIMALAC SA, FIVES-LILLE, FONCLYON, FRANCE TELECOM, FROMAGERIES BEL, GALERIES LAFAYETT, GAUMONT #, GAZ ET EAUX, GECINA, GEOPHYSIQUE, GFI INFORMATIQUE, GRANDVISION, GROUPE ANDRE S.A., GROUPE GASCOGNE, GR.ZANNIER (LY) #, GROUPE GTM, GROUPE PARTOUCHE.

Table of French stock market data with columns: GUYENNE GASCOGNE, HACHETTE FILI.MED, HAVAS ADVERTISING, IMERY(S)EXIMETAL, IMMUEBLES DE FCE, INFOGRAMMES ENTER, INGENICO, ISIS, KAUFMAN ET BROAD, KLEPIERRE COMP.FI, LABINAL, LAFARGE, LAGARDERE, LAPEYRE, LEBON (CIE), LEGRAND, LEGRAND ADP, LEGRIS INDUST, LIBERTY SURF, LOCINDUS, L'OREAL, LVMH MOET HEN, MARINE WENDEL, METALEURO, MICHELIN, MONTUPET SA, MOULINEX, NATEXIS BQ POP, NEOPOST, NORBERT DENTRES, NORD-EST, NRI, OLIPAR, PECHINEY ACT ORD, PENAUILLÉ POLY.CB, PERNO-RICARD, PEUGEOT, PINAULT-PRINT.RED, PLASTIC OMN (LY), PUBLICIS, REMY COINTREAU, RENAULT, REXEL, RHODIA, ROCHETTE (LA), ROYAL CANIN, RUE IMPERIALE (LY), SADE (NY), SAGEM S.A., SAINT-GOBAIN, SALVEPAR (NY), SANOFI SYNTHELABO, SCHNEIDER ELECTRI, SCOR, S.E.B., SEITA, SELECTIBANQUE, SIDEL, SILIC CA, SIMCO, SKIS ROSSIGNOL, SOCIETE GENERALE, SODEXHO ALLIANCE, SOCEPARC (FIN), SOMMER-ALLIBERT, SOPHIA, SOPRA, SPIR COMMUNIC, SR TELEPERFORMANC, STUDIOCANAL (M), SUEZ LYON.DES EAU, TFI, TECHNIP.

Table of French stock market data with columns: THOMSON-CSF, THOMSON MULTIMEDI, TOTAL FINA ELF, TRANSICEL #, UBI SOFT ENTERTAI, UNIBAIL, UNILOG CA, USINOR, VALEO, VALLOUREC, VIA BANQUE, VINCI, VIVENDI, WORMS (EX.SOMEAL), ZODIAC.

Table of International stock market data with columns: International, Précédent en euros, Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille, Valeur nominal (1).

Table of International stock market data with columns: AMERICAN EXPRESS, A.T.T., BARRICK GOLD #, CROWN CORK ORD #, DE BEERS #, DU PONT NEMOURS #, ERICSSON #, FORD MOTOR #, GENERAL ELECTR #, GENERAL MOTORS #, HITACHI #, I.B.M., ITO YOKADO #, MATSUSHITA, MC DONALD'S, MERK AND CO, MITSUBISHI CORP #, MORGAN J.P #, NIPP. MEATPACKER #, PHILIP MORRIS #, PROCTER GAMBLE, SEGA ENTERPRISES, SCHLUMBERGER #, SONY CORP.#RGA, SUMITOMO BANK #.

NOUVEAU MARCHÉ

JEUDI 8 JUIN

Cours relevés à 18 h 07

Table of Nouveau Marché stock market data with columns: Valeurs, Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille.

Table of Nouveau Marché stock market data with columns: CMT MEDICAL, COALA #, COHERIS ATIX, COIL, CONSODATA #, CONSODATA NO #, CONSOR S FRAN, CROSS SYSTEM, CRYO INTERAC, CRYO INTERAC #, CYBER PRES.P, CYRANO #, DESK #, DESK BS 98 #, DEVOTEAM #, DMS #, D INTERACTIV, DIOSOS #, DURAND ALLIZ, DURAN DUBOI, DURAN BS 00 #, EFFIK #, EGIDE #, EGIDE DS 200, EMMEJCE 1/, ESMEK #, EUROFIN S SCI, EURO.CARGO S, EUROFAST #, FABMASTER #, FIMATEST #, F I SYSTEM #, FLOREANE MED, GAMELOFT COM #, GAUDIOT #, GENEXIS #, GENESYS #, GENSET #, GENSET NV J0 #, GL TRADE #, GUYLEMOT #, GUYANOR ACTI, HF COMPANY.

Table of Nouveau Marché stock market data with columns: MEDIDEP ACT, METROLOGIC #, MILLE AMIS #, MILLE AMIS N #, MONDIAL PECH #, MULTIMANIA #, NATUREX #, NET2S #, NETGEM #, NETVALUE #, NEURONES #, NICOX #, NICOX NOUV.#, OLITEC #, OXIS INTL RG #, PERFECT TECH #, PHONE SYS.NE #, PICOGIGA #, PROSODIE #, PROSODIE BS #, PROLOGUE SOF #, PROXIDIS #, PROXIDIS ACT #, QUANTUM APPL #, RZI SANTE #, RECIF #, REPONSE #, REGINA RUBEN #, RIBER #, RIGIFLEX INT #, SAVEURS DE F #, GUILLEMET BS #, SUELL TRADE #, SERP RECYCLA #, SILICOMP #, SOFT COMPUTI #, SUI TEC SILL #, STACI #, STALAX #, STANLEC #, SYSTAR NOM #, TEL.RES.SERV #.

Table of Nouveau Marché stock market data with columns: ALTEN #, ARKOPHARMA #, ASSYSTEM #, FINACOR #, FININFO #, CNIM CA #, GEODIS #, M6-METROPOLE #, HERMES INTL #, RALLYE(CATH) #, FINATIS(EX.L) #, CEGEDIM #, STERIA GROUP #, MANITOU #, BENETEAU CA #, ASSUR.BQ.POP #, MANUTAN INTE #, APRIL S.A.(C) #, UNION FIN.FR #, BRICORAMA #, JET MULTIMED #, ALGECO #, HYPARLO #, GROUPE BOURB #, C.A. PARIS I #, L.D.C. #, BRICHOE PASQ #, ETAM DEVELOP #, BOIRON (LY) #.

SICAV et FCP

Table of SICAV and FCP data with columns: Une sélection, Cours de clôture le 8 juin, Émetteurs, Valeurs unitaires, Dates.

Table of SICAV and FCP data with columns: Sicav en ligne, OPTALIS SÉRÉNITÉ C, OPTALIS SÉRÉNITÉ D, PACTE SOL LOGEMT, PACTE SOLTIERS MONDE, UNIVAR C, UNIVAR D, CREDIT LYONNAIS ASSET MANAGEMENT, EUROCO SOLIDARITÉ, LION 2000 C3 11/06/99, LION 2000 D/3 11/06/99, SICAV 5000, SILVAFRANCE, SILVARENTE, SLIVINTER, TRILION, FONDS COMMUNS DE PLACEMENTS, ACTILION DYNAMIQUE C*, ACTILION DYNAMIQUE D*, ACTILION ÉQUILIBRE C*, ACTILION ÉQUILIBRE D*, ACTILION PEÀ ÉQUILIBRE, ACTILION PRUDENCE C*, ACTILION PRUDENCE D*, INTERLION, LION ACTION EURO, LION TRAMES N3, CM EURO PEÀ, CM FRANCE ACTIONS, CM MID. ACT. FRANCE, CM MONDE ACTIONS, CM OBLI. LONG TERME, CM OPTION DYNAM, CM OPTION DYNAM, CM OBLI. COURT TERME, CM OBLI. MOYEN TERME, CM OBLI. QUATRE, FONDS COMMUNS DE PLACEMENTS, CM OPTION MODÉRATION.

Table of SICAV and FCP data with columns: LCF E. DE ROTHSCHILD, AMÉRIQUE 2000, ASIE 2000, NOUVELLE EUROPE, SAINT-HONORÉ CAPITAL C, SAINT-HONORÉ CAPITAL D, SAINT-HONORÉ CONVERTIBLES, SAINT-HONORÉ FRANCE, SAINT-HONORÉ MAR. EMER, SAINT-HONORÉ PACIFIQUE, SAINT-HONORÉ TECH. MEDIA, SAINT-HONORÉ VIE SANTÉ, SAINT-HONORÉ WORLD LEAD., AMÉRIQUE 2000, ASIE 2000, NOUVELLE EUROPE, SAINT-HONORÉ CAPITAL C, SAINT-HONORÉ CAPITAL D, SAINT-HONORÉ CONVERTIBLES, SAINT-HONORÉ FRANCE, SAINT-HONORÉ MAR. EMER, SAINT-HONORÉ PACIFIQUE, SAINT-HONORÉ TECH. MEDIA, SAINT-HONORÉ VIE SANTÉ, SAINT-HONORÉ WORLD LEAD., AMÉRIQUE 2000, ASIE 2000, NOUVELLE EUROPE, SAINT-HONORÉ CAPITAL C, SAINT-HONORÉ CAPITAL D, SAINT-HONORÉ CONVERTIBLES, SAINT-HONORÉ FRANCE, SAINT-HONORÉ MAR. EMER, SAINT-HONORÉ PACIFIQUE, SAINT-HONORÉ TECH. MEDIA, SAINT-HONORÉ VIE SANTÉ, SAINT-HONORÉ WORLD LEAD., AMÉRIQUE 2000, ASIE 2000, NOUVELLE EUROPE, SAINT-HONORÉ CAPITAL C, SAINT-HONORÉ CAPITAL D, SAINT-HONORÉ CONVERTIBLES, SAINT-HONORÉ FRANCE, SAINT-HONORÉ MAR. EMER, SAINT-HONORÉ PACIFIQUE, SAINT-HONORÉ TECH. MEDIA, SAINT-HONORÉ VIE SANTÉ, SAINT-HONORÉ WORLD LEAD., AMÉRIQUE 2000, ASIE 2000, NOUVELLE EUROPE, SAINT-HONORÉ CAPITAL C, SAINT-HONORÉ CAPITAL D, SAINT-HONORÉ CONVERTIBLES, SAINT-HONORÉ FRANCE, SAINT-HONORÉ MAR. EMER, SAINT-HONORÉ PACIFIQUE, SAINT-HONORÉ TECH. MEDIA, SAINT-HONORÉ VIE SANTÉ, SAINT-HONORÉ WORLD LEAD., AMÉRIQUE 2000, ASIE 2000, NOUVELLE EUROPE, SAINT-HONORÉ CAPITAL C, SAINT-HONORÉ CAPITAL D, SAINT-HONORÉ CONVERTIBLES, SAINT-HONORÉ FRANCE, SAINT-HONORÉ MAR. EMER, SAINT-HONORÉ PACIFIQUE, SAINT-HONORÉ TECH. MEDIA, SAINT-HONORÉ VIE SANTÉ, SAINT-HONORÉ WORLD LEAD., AMÉRIQUE 2000, ASIE 2000, NOUVELLE EUROPE, SAINT-HONORÉ CAPITAL C, SAINT-HONORÉ CAPITAL D, SAINT-HONORÉ CONVERTIBLES, SAINT-HONORÉ FRANCE, SAINT-HONORÉ MAR. EMER, SAINT-HONORÉ PACIFIQUE, SAINT-HONORÉ TECH. MEDIA, SAINT-HONORÉ VIE SANTÉ, SAINT-HONORÉ WORLD LEAD., AMÉRIQUE 2000, ASIE 2000, NOUVELLE EUROPE, SAINT-HONORÉ CAPITAL C, SAINT-HONORÉ CAPITAL D, SAINT-HONORÉ CONVERTIBLES, SAINT-HONORÉ FRANCE, SAINT-HONORÉ MAR. EMER, SAINT-HONORÉ PACIFIQUE, SAINT-HONORÉ TECH. MEDIA, SAINT-HONORÉ VIE SANTÉ, SAINT-HONORÉ WORLD LEAD., AMÉRIQUE 2000, ASIE 2000, NOUVELLE EUROPE, SAINT-HONORÉ CAPITAL C, SAINT-HONORÉ CAPITAL D, SAINT-HONORÉ CONVERTIBLES, SAINT-HONORÉ FRANCE, SAINT-HONORÉ MAR. EMER, SAINT-HONORÉ PACIFIQUE, SAINT-HONORÉ TECH. MEDIA, SAINT-HONORÉ VIE SANTÉ, SAINT-HONORÉ WORLD LEAD., AMÉRIQUE 2000, ASIE 2000, NOUVELLE EUROPE, SAINT-HONORÉ CAPITAL C, SAINT-HONORÉ CAPITAL D, SAINT-HONORÉ CONVERTIBLES, SAINT-HONORÉ FRANCE, SAINT-HONORÉ MAR. EMER, SAINT-HONORÉ PACIFIQUE, SAINT-HONORÉ TECH. MEDIA, SAINT-HONORÉ VIE SANTÉ, SAINT-HONORÉ WORLD LEAD., AMÉRIQUE 2000, ASIE 2000, NOUVELLE EUROPE, SAINT-HONORÉ CAPITAL C, SAINT-HONORÉ CAPITAL D, SAINT-HONORÉ CONVERTIBLES, SAINT-HONORÉ FRANCE, SAINT-HONORÉ MAR. EMER, SAINT-HONORÉ PACIFIQUE, SAINT-HONORÉ TECH. MEDIA, SAINT-HONORÉ VIE SANTÉ, SAINT-HONORÉ WORLD LEAD., AMÉRIQUE 2000, ASIE 2000, NOUVELLE EUROPE, SAINT-HONORÉ CAPITAL C, SAINT-HONORÉ CAPITAL D, SAINT-HONORÉ CONVERTIBLES, SAINT-HONORÉ FRANCE, SAINT-HONORÉ MAR. EMER, SAINT-HONORÉ PACIFIQUE, SAINT-HONORÉ TECH. MEDIA, SAINT-HONORÉ VIE SANTÉ, SAINT-HONORÉ WORLD LEAD., AMÉRIQUE 2000, ASIE 2000, NOUVELLE EUROPE, SAINT-HONORÉ CAPITAL C, SAINT-HONORÉ CAPITAL D, SAINT-HONORÉ CONVERTIBLES, SAINT-HONORÉ FRANCE, SAINT-HONORÉ MAR. EMER, SAINT-HONORÉ PACIFIQUE, SAINT-HONORÉ TECH. MEDIA, SAINT-HONORÉ VIE SANTÉ, SAINT-HONORÉ WORLD LEAD., AMÉRIQUE 2000, ASIE 2000, NOUVELLE EUROPE, SAINT-HONORÉ CAPITAL C, SAINT-HONORÉ CAPITAL D, SAINT-HONORÉ CONVERTIBLES, SAINT-HONORÉ FRANCE, SAINT-HONORÉ MAR. EMER, SAINT-HONORÉ PACIFIQUE, SAINT-HONORÉ TECH. MEDIA, SAINT-HONORÉ VIE SANTÉ, SAINT-HONORÉ WORLD LEAD., AMÉRIQUE 2000, ASIE 2000, NOUVELLE EUROPE, SAINT-HONORÉ CAPITAL C, SAINT-HONORÉ CAPITAL D, SAINT-HONORÉ CONVERTIBLES, SAINT-HONORÉ FRANCE, SAINT-HONORÉ MAR. EMER, SAINT-HONORÉ PACIFIQUE, SAINT-HONORÉ TECH. MEDIA, SAINT-HONORÉ VIE SANTÉ, SAINT-HONORÉ WORLD LEAD., AMÉRIQUE 2000, ASIE 2000, NOUVELLE EUROPE, SAINT-HONORÉ CAPITAL C, SAINT-HONORÉ CAPITAL D, SAINT-HONORÉ CONVERTIBLES, SAINT-HONORÉ FRANCE, SAINT-HONORÉ MAR. EMER, SAINT-HONORÉ PACIFIQUE, SAINT-HONORÉ TECH. MEDIA, SAINT-HONORÉ VIE SANTÉ, SAINT-HONORÉ WORLD LEAD., AMÉRIQUE 2000, ASIE 2000, NOUVELLE EUROPE, SAINT-HONORÉ CAPITAL C, SAINT-HONORÉ CAPITAL D, SAINT-HONORÉ CONVERTIBLES, SAINT-HONORÉ FRANCE, SAINT-HONORÉ MAR. EMER, SAINT-HONORÉ PACIFIQUE, SAINT-HONORÉ TECH. MEDIA, SAINT-HONORÉ VIE SANTÉ, SAINT-HONORÉ WORLD LEAD., AMÉRIQUE 2000, ASIE 2000, NOUVELLE EUROPE, SAINT-HONORÉ CAPITAL C, SAINT-HONORÉ CAPITAL D, SAINT-HONORÉ CONVERTIBLES, SAINT-HONORÉ FRANCE, SAINT-HONORÉ MAR. EMER, SAINT-HONORÉ PACIFIQUE, SAINT-HONORÉ TECH. MEDIA, SAINT-HONORÉ VIE SANTÉ, SAINT-HONORÉ WORLD LEAD., AMÉRIQUE 2000, ASIE 2000, NOUVELLE EUROPE, SAINT-HONORÉ CAPITAL C, SAINT-HONORÉ CAPITAL D, SAINT-HONORÉ CONVERTIBLES, SAINT-HONORÉ FRANCE, SAINT-HONORÉ MAR. EMER, SAINT-HONORÉ PACIFIQUE, SAINT-HONORÉ TECH. MEDIA, SAINT-HONORÉ VIE SANTÉ, SAINT-HONORÉ WORLD LEAD., AMÉRIQUE 2000, ASIE 2000, NOUVELLE EUROPE, SAINT-HONORÉ CAPITAL C, SAINT-HONORÉ CAPITAL D, SAINT-HONORÉ CONVERTIBLES, SAINT-HONORÉ FRANCE, SAINT-HONORÉ MAR. EMER, SAINT-HONORÉ PACIFIQUE, SAINT-HONORÉ TECH. MEDIA, SAINT-HONORÉ VIE SANTÉ, SAINT-HONORÉ WORLD LEAD., AMÉRIQUE 2000, ASIE 2000, NOUVELLE EUROPE, SAINT-HONORÉ CAPITAL C, SAINT-HONORÉ CAPITAL D, SAINT-HONORÉ CONVERTIBLES, SAINT-HONORÉ FRANCE, SAINT-HONORÉ MAR. EMER, SAINT-HONORÉ PACIFIQUE, SAINT-HONORÉ TECH. MEDIA, SAINT-HONORÉ VIE SANTÉ, SAINT-HONORÉ WORLD LEAD., AMÉRIQUE 2000, ASIE 2000, NOUVELLE EUROPE, SAINT-HONORÉ CAPITAL C, SAINT-HONORÉ CAPITAL D, SAINT-HONORÉ CONVERTIBLES, SAINT-HONORÉ FRANCE, SAINT-HONORÉ MAR. EMER, SAINT-HONORÉ PACIFIQUE, SAINT-HONORÉ TECH. MEDIA, SAINT-HONORÉ VIE SANTÉ, SAINT-HONORÉ WORLD LEAD., AMÉRIQUE 2000, ASIE 2000, NOUVELLE EUROPE, SAINT-HONORÉ CAPITAL C, SAINT-HONORÉ CAPITAL D, SAINT-HONORÉ CONVERTIBLES, SAINT-HONORÉ FRANCE, SAINT-HONORÉ MAR. EMER, SAINT-HONORÉ PACIFIQUE, SAINT-HONORÉ TECH. MEDIA, SAINT-HONORÉ VIE SANTÉ, SAINT-HONORÉ WORLD LEAD., AMÉRIQUE 2000, ASIE 2000, NOUVELLE EUROPE, SAINT-HONORÉ CAPITAL C, SAINT-HONORÉ CAPITAL D, SAINT-HONORÉ CONVERTIBLES, SAINT-HONORÉ FRANCE, SAINT-HONORÉ MAR. EMER, SAINT-HONORÉ PACIFIQUE, SAINT-HONORÉ TECH. MEDIA, SAINT-HONORÉ VIE SANTÉ, SAINT-HONORÉ WORLD LEAD., AMÉRIQUE 2000, ASIE 2000, NOUVELLE EUROPE, SAINT-HONORÉ CAPITAL C, SAINT-HONORÉ CAPITAL D, SAINT-HONORÉ CONVERTIBLES, SAINT-HONORÉ FRANCE, SAINT-HONORÉ MAR. EMER, SAINT-HONORÉ PACIFIQUE, SAINT-HONORÉ TECH. MEDIA, SAINT-HONORÉ VIE SANTÉ, SAINT-HONORÉ WORLD LEAD., AMÉRIQUE 2000, ASIE 2000, NOUVELLE EUROPE, SAINT-HONORÉ CAPITAL C, SAINT-HONORÉ CAPITAL D, SAINT-HONORÉ CONVERTIBLES, SAINT-HONORÉ FRANCE, SAINT-HONORÉ MAR. EMER, SAINT-HONORÉ PACIFIQUE, SAINT-HONORÉ TECH. MEDIA, SAINT-HONORÉ VIE SANTÉ, SAINT-HONORÉ WORLD LEAD., AMÉRIQUE 2000, ASIE 2000, NOUVELLE EUROPE, SAINT-HONORÉ CAPITAL C, SAINT-HONORÉ CAPITAL D, SAINT-HONORÉ CONVERTIBLES, SAINT-HONORÉ FRANCE, SAINT-HONORÉ MAR. EMER, SAINT-HONORÉ PACIFIQUE, SAINT-HONORÉ TECH. MEDIA, SAINT-HONORÉ VIE SANTÉ, SAINT-HONORÉ WORLD LEAD., AMÉRIQUE 2000, ASIE 2000, NOUVELLE EUROPE, SAINT-HONORÉ CAPITAL C, SAINT-HONORÉ CAPITAL D, SAINT-HONORÉ CONVERTIBLES, SAINT-HONORÉ FRANCE, SAINT-HONORÉ MAR. EMER, SAINT-HONORÉ PACIFIQUE, SAINT-HONORÉ TECH. MEDIA, SAINT-HONORÉ VIE SANTÉ, SAINT-HONORÉ WORLD LEAD., AMÉRIQUE 2000, ASIE 2000, NOUVELLE EUROPE, SAINT-HONORÉ CAPITAL C, SAINT-HONORÉ CAPITAL D, SAINT-HONORÉ CONVERTIBLES, SAINT-HONORÉ FRANCE, SAINT-HONORÉ MAR. EMER, SAINT-HONORÉ PACIFIQUE, SAINT-HONORÉ TECH. MEDIA, SAINT-HONORÉ VIE SANTÉ, SAINT-HONORÉ WORLD LEAD., AMÉRIQUE 2000, ASIE 2000, NOUVELLE EUROPE, SAINT-HONORÉ CAPITAL C, SAINT-HONORÉ CAPITAL D, SAINT-HONORÉ CONVERTIBLES, SAINT-HONORÉ FRANCE, SAINT-HONORÉ MAR. EMER, SAINT-HONORÉ PACIFIQUE, SAINT-HONORÉ TECH. MEDIA, SAINT-HONORÉ VIE SANTÉ, SAINT-HONORÉ WORLD LEAD., AMÉRIQUE 2000, ASIE 2000, NOUVELLE EUROPE, SAINT-HONORÉ CAPITAL C, SAINT-HONORÉ CAPITAL D, SAINT-HONORÉ CONVERTIBLES, SAINT-HONORÉ FRANCE, SAINT-HONORÉ MAR. EMER, SAINT-HONORÉ PACIFIQUE, SAINT-HONORÉ TECH. MEDIA, SAINT-HONORÉ VIE SANTÉ, SAINT-HONORÉ WORLD LEAD., AMÉRIQUE 2000, ASIE 2000, NOUVELLE EUROPE, SAINT-HONORÉ CAPITAL C, SAINT-HONORÉ CAPITAL D, SAINT-HONORÉ CONVERTIBLES, SAINT-HONORÉ FRANCE, SAINT-HONORÉ MAR. EMER, SAINT-HONORÉ PACIFIQUE, SAINT-HONORÉ TECH. MEDIA, SAINT-HONORÉ VIE SANTÉ, SAINT-HONORÉ WORLD LEAD., AMÉRIQUE 2000, ASIE 2000, NOUVELLE EUROPE, SAINT-HONORÉ CAPITAL C, SAINT-HONORÉ CAPITAL D, SAINT-HONORÉ CONVERTIBLES, SAINT-HONORÉ FRANCE, SAINT-HONORÉ MAR. EMER, SAINT-HONORÉ PACIFIQUE, SAINT-HONORÉ TECH. MEDIA, SAINT-HONORÉ VIE SANTÉ, SAINT-HONORÉ WORLD LEAD., AMÉRIQUE 2000, ASIE 2000, NOUVELLE EUROPE, SAINT-HONORÉ CAPITAL C, SAINT-HONORÉ CAPITAL D, SAINT-HONORÉ CONVERTIBLES, SAINT-HONORÉ FRANCE, SAINT-HONORÉ MAR. EMER, SAINT-HONORÉ PACIFIQUE, SAINT-HONORÉ TECH. MEDIA, SAINT-HONORÉ VIE SANTÉ, SAINT-HONORÉ WORLD LEAD., AMÉRIQUE 2000, ASIE 2000, NOUVELLE EUROPE, SAINT-HONORÉ CAPITAL C, SAINT-HONORÉ CAPITAL D, SAINT-HONORÉ CONVERTIBLES, SAINT-HONORÉ FRANCE, SAINT-HONORÉ MAR. EMER, SAINT-HONORÉ PACIFIQUE, SAINT-HONORÉ TECH. MEDIA, SAINT-HONORÉ VIE SANTÉ, SAINT-HONORÉ WORLD LEAD., AMÉRIQUE 2000, ASIE 2000, NOUVELLE EUROPE, SAINT-HONORÉ CAPITAL C, SAINT-HONORÉ CAPITAL D, SAINT-HONORÉ CONVERTIBLES, SAINT-HONORÉ FRANCE, SAINT-HONORÉ MAR. EMER, SAINT-HONORÉ PACIFIQUE, SAINT-HONORÉ TECH. MEDIA, SAINT-HONORÉ VIE SANTÉ, SAINT-HONORÉ WORLD LEAD., AMÉRIQUE 2000, ASIE 2000, NOUVELLE EUROPE, SAINT-HONORÉ CAPITAL C, SAINT-HONORÉ CAPITAL D, SAINT-HONORÉ CONVERTIBLES, SAINT-HONORÉ FRANCE, SAINT-HONORÉ MAR. EMER, SAINT-HONORÉ PACIFIQUE, SAINT-HONORÉ TECH. MEDIA, SAINT-HONORÉ VIE SANTÉ, SAINT-HONORÉ WORLD LEAD., AMÉRIQUE 2000, ASIE 2000, NOUVELLE EUROPE, SAINT-HONORÉ CAPITAL C, SAINT-HONORÉ CAPITAL D, SAINT-HONORÉ CONVERTIBLES, SAINT-HONORÉ FRANCE, SAINT-HONORÉ MAR. EMER, SAINT-HONORÉ PACIFIQUE, SAINT-HONORÉ TECH. MEDIA, SAINT-HONORÉ VIE SANTÉ, SAINT-HONORÉ WORLD LEAD., AMÉRIQUE 2000, ASIE 2000, NOUVELLE EUROPE, SAINT-HONORÉ CAPITAL C, SAINT-HONORÉ CAPITAL D, SAINT-HONORÉ CONVERTIBLES, SAINT-HONORÉ FRANCE, SAINT-HONORÉ MAR. EMER, SAINT-HONORÉ PACIFIQUE, SAINT-HONORÉ TECH. MEDIA, SAINT-HONORÉ VIE SANTÉ, SAINT-HONORÉ WORLD LEAD., AMÉRIQUE 2000, ASIE 2000, NOUVELLE EUROPE, SAINT-HONORÉ CAPITAL C, SAINT-HONORÉ CAPITAL D, SAINT-HONORÉ CONVERTIBLES, SAINT-HONORÉ FRANCE, SAINT-HONORÉ MAR. EMER, SAINT-HONORÉ PACIFIQUE, SAINT-HONORÉ TECH. MEDIA, SAINT-HONORÉ VIE SANTÉ, SAINT-HONORÉ WORLD LEAD., AMÉRIQUE 2000, ASIE 2000, NOUVELLE EUROPE, SAINT-HONORÉ CAPITAL C, SAINT-HONORÉ CAPITAL D, SAINT-HONORÉ CONVERTIBLES, SAINT-HONORÉ FRANCE, SAINT-HONORÉ MAR. EMER, SAINT-HONORÉ PACIFIQUE, SAINT-HONORÉ TECH. MEDIA, SAINT-HONORÉ VIE SANTÉ, SAINT-HONORÉ WORLD LEAD., AMÉRIQUE 2000, ASIE 2000, NOUVELLE EUROPE, SAINT-HONORÉ CAPITAL C, SAINT-HONORÉ CAPITAL D, SAINT-HONORÉ CONVERTIBLES, SAINT-HONORÉ FRANCE, SAINT-HONORÉ MAR. EMER, SAINT-HONORÉ PACIFIQUE, SAINT-HONORÉ TECH. MEDIA, SAINT-HONORÉ VIE SANTÉ, SAINT-HONORÉ WORLD LEAD., AMÉRIQUE 2000, ASIE 2000, NOUVELLE EUROPE, SAINT-HONORÉ CAPITAL C, SAINT-HONORÉ CAPITAL D, SAINT-HONORÉ CONVERTIBLES, SAINT-HONORÉ FRANCE, SAINT-HONORÉ MAR. EMER, SAINT-HONORÉ PACIFIQUE, SAINT-HONORÉ TECH. MEDIA, SAINT-HONORÉ VIE SANTÉ, SAINT-HONORÉ WORLD LEAD., AMÉRIQUE 2000, ASIE 2000, NOUVELLE EUROPE, SAINT-HONORÉ CAPITAL C, SAINT-HONORÉ CAPITAL D, SAINT-HONORÉ CONVERTIBLES, SAINT-HONORÉ FRANCE, SAINT-HONORÉ MAR. EMER, SAINT-HONORÉ PACIFIQUE, SAINT-HONORÉ TECH. MEDIA, SAINT-HONORÉ VIE SANTÉ, SAINT-HONORÉ WORLD LEAD., AMÉRIQUE 2000, ASIE 2000, NOUVELLE EUROPE, SAINT-HONORÉ CAPITAL C, SAINT-HONORÉ CAPITAL D, SAINT-HONORÉ CONVERTIBLES, SAINT-HONORÉ FRANCE, SAINT-HONORÉ MAR. EMER, SAINT-HONORÉ PACIFIQUE, SAINT-HONORÉ TECH. MEDIA, SAINT-HONORÉ VIE SANTÉ, SAINT-HONORÉ WORLD LEAD., AMÉRIQUE 2000, ASIE 2000, NOUVELLE EUROPE, SAINT-HONORÉ CAPITAL C, SAINT-HONORÉ CAPITAL D, SAINT-HONORÉ CONVERTIBLES, SAINT-HONORÉ FRANCE, SAINT-HONORÉ MAR. EMER, SAINT-HONORÉ PACIFIQUE, SAINT-HONORÉ TECH. MEDIA, SAINT-HONORÉ VIE SANTÉ, SAINT-HONORÉ WORLD LEAD., AMÉRIQUE 2000, ASIE 2000, NOUVELLE EUROPE, SAINT-HONORÉ CAPITAL C, SAINT-HONORÉ CAPITAL D, SAINT-HONORÉ CONVERTIBLES, SAINT-HONORÉ FRANCE, SAINT-HONORÉ MAR. EMER, SAINT-HONORÉ PACIFIQUE, SAINT-HONORÉ TECH. MEDIA, SAINT-HONORÉ VIE SANTÉ, SAINT-HONORÉ WORLD LEAD., AMÉRIQUE 2000, ASIE 2000, NOUVELLE EUROPE, SAINT-HONORÉ CAPITAL C, SAINT-HONORÉ CAPITAL D, SAINT-HONORÉ CONVERTIBLES, SAINT-HONORÉ FRANCE, SAINT-HONORÉ MAR. EMER, SAINT-HONORÉ PACIFIQUE, SAINT-HONORÉ TECH. MEDIA, SAINT-HONORÉ VIE SANTÉ, SAINT-HONORÉ WORLD LEAD., AMÉRIQUE 2000, ASIE 2000, NOUVELLE EUROPE, SAINT-HONORÉ CAPITAL C, SAINT-HONORÉ CAPITAL D, SAINT-HONORÉ CONVERTIBLES, SAINT-HONORÉ FRANCE, SAINT-HONORÉ MAR. EMER, SAINT-HONORÉ PACIFIQUE, SAINT-HONORÉ TECH. MEDIA, SAINT-HONORÉ VIE SANTÉ, SAINT-HONORÉ WORLD LEAD., AMÉRIQUE 2000, ASIE 2000, NOUVELLE EUROPE, SAINT-HONORÉ CAPITAL C, SAINT-HONORÉ CAPITAL D, SAINT-HONORÉ CONVERTIBLES, SAINT-HONORÉ FRANCE, SAINT-HONORÉ MAR. EMER, SAINT-HONORÉ PACIFIQUE, SAINT-HONORÉ TECH. MEDIA, SAINT-HONORÉ VIE SANTÉ, SAINT-HONORÉ WORLD LEAD., AMÉRIQUE 2000, ASIE 2000, NOUVELLE EUROPE, SAINT-HONORÉ CAPITAL C, SAINT-HONORÉ CAPITAL D, SAINT-HONORÉ CONVERTIBLES, SAINT-HONORÉ FRANCE, SAINT-HONORÉ MAR. EMER, SAINT-HONORÉ PACIFIQUE, SAINT-HONORÉ TECH. MEDIA, SAINT-HONORÉ VIE SANTÉ, SAINT-HONORÉ WORLD LEAD., AMÉRIQUE 2000, ASIE 2000, NOUVELLE EUROPE, SAINT-HONORÉ CAPITAL C, SAINT-HONORÉ CAPITAL D, SAINT-HONORÉ CONVERTIBLES, SAINT-HONORÉ FRANCE, SAINT-HONORÉ MAR. EMER, SAINT-HONORÉ PACIFIQUE, SAINT-HONORÉ TECH. MEDIA, SAINT-HONORÉ VIE SANTÉ, SAINT-HONORÉ WORLD LEAD., AMÉRIQUE 2000, ASIE 2000, NOUVELLE EUROPE, SAINT-HONORÉ CAPITAL C, SAINT-HONORÉ CAPITAL D, SAINT-HONORÉ CONVERTIBLES, SAINT-HONORÉ FRANCE, SAINT-HONORÉ MAR. EMER, SAINT-HONORÉ PACIFIQUE, SAINT-HONORÉ TECH. MEDIA, SAINT-HONORÉ VIE SANTÉ, SAINT-HONORÉ WORLD LEAD., AMÉRIQUE 2000, ASIE 2000, NOUVELLE EUROPE, SAINT-HONORÉ CAPITAL C, SAINT-HONORÉ CAPITAL D, SAINT-HONORÉ CONVERTIBLES, SAINT-HONORÉ FRANCE, SAINT-HONORÉ MAR. EMER, SAINT-HONORÉ PACIFIQUE, SAINT-HONORÉ TECH. MEDIA, SAINT-HONORÉ VIE SANTÉ, SAINT-HONORÉ WORLD LEAD., AMÉRIQUE 2000, ASIE 2000, NOUVELLE EUROPE, SAINT-HONORÉ CAPITAL C, SAINT-HONORÉ CAPITAL D, SAINT-HONORÉ CONVERTIBLES, SAINT-HONORÉ FRANCE, SAINT-HONORÉ MAR. EMER, SAINT-HONORÉ PACIFIQUE, SAINT-HONORÉ TECH. MEDIA, SAINT-HONORÉ VIE SANTÉ, SAINT-HONORÉ WORLD LEAD., AMÉRIQUE 2000, ASIE 2000, NOUVELLE EUROPE, SAINT-HONORÉ CAPITAL C, SAINT-HONORÉ CAPITAL D, SAINT-HONORÉ CONVERTIBLES, SAINT-HONORÉ FRANCE, SAINT-HONORÉ MAR. EMER, SAINT-HONORÉ PACIFIQUE, SAINT-HONORÉ TECH. MEDIA, SAINT-HONORÉ VIE SANTÉ, SAINT-HONORÉ WORLD LEAD., AMÉRIQUE 2000, ASIE 2000, NOUVELLE EUROPE, SAINT-HONORÉ CAPITAL C, SAINT-HONORÉ CAPITAL D, SAINT-HONORÉ CONVERTIBLES, SAINT-HONORÉ FRANCE, SAINT-HONORÉ MAR. EMER, SAINT-HONORÉ PACIFIQUE, SAINT-HONORÉ TECH. MEDIA, SAINT-HONORÉ VIE SANTÉ, SAINT-HONORÉ WORLD LEAD., AMÉRIQUE 2000, ASIE 2000, NOUVELLE EUROPE, SAINT-HONORÉ CAPITAL C, SAINT-HONORÉ CAPITAL D, SAINT-HONORÉ CONVERTIBLES, SAINT-HONORÉ FRANCE, SAINT-HONORÉ MAR. EMER, SAINT-HONORÉ PACIFIQUE, SAINT-HONORÉ TECH. MEDIA, SAINT-HONORÉ VIE SANTÉ, SAINT-HONORÉ WORLD LEAD., AMÉRIQUE 2000, ASIE 2000, NOUVELLE EUROPE, SAINT-HONORÉ CAPITAL C, SAINT-HONORÉ CAPITAL D, SAINT-HONORÉ CONVERTIBLES, SAINT-HONORÉ FRANCE, SAINT-HONORÉ MAR. EMER, SAINT-HONORÉ PACIFIQUE, SAINT-HONORÉ TECH. MEDIA, SAINT-HONORÉ VIE SANTÉ, SAINT-HONORÉ WORLD LEAD., AMÉRIQUE 2000, ASIE 2000, NOUVELLE EUROPE, SAINT-HONORÉ CAPITAL C, SAINT-HONORÉ CAPITAL D, SAINT-HONORÉ CONVERTIBLES, SAINT-HONORÉ FRANCE, SAINT-HONORÉ MAR. EMER, SAINT-HONORÉ PACIFIQUE, SAINT-HONORÉ TECH. MEDIA, SAINT-HONORÉ VIE SANTÉ, SAINT-HONORÉ WORLD LEAD., AMÉRIQUE 2000, ASIE 2000, NOUVELLE EUROPE, SAINT-HONORÉ CAPITAL C, SAINT-HONORÉ CAPITAL D, SAINT-HONORÉ CONVERTIBLES, SAINT-HONORÉ FRANCE, SAINT-HONORÉ MAR. EMER, SAINT-HONORÉ PACIFIQUE, SAINT-HONORÉ TECH. MEDIA, SAINT-HONORÉ VIE SANTÉ, SAINT-HONORÉ WORLD LEAD., AMÉRIQUE 2000, ASIE 2000, NOUVELLE EUROPE, SAINT-HONORÉ CAPITAL C, SAINT-HONORÉ CAPITAL D, SAINT-HONORÉ CONVERTIBLES, SAINT-HONORÉ FRANCE, SAINT-HONORÉ MAR. EMER, SAINT-HONORÉ PACIFIQUE, SAINT-HONORÉ TECH. MEDIA, SAINT-HONORÉ VIE SANTÉ, SAINT-HONORÉ WORLD LEAD., AMÉRIQUE 2000, ASIE 2000, NOUVELLE EUROPE, SAINT-HONORÉ CAPITAL C, SAINT-HONORÉ CAPITAL D, SAINT-HONORÉ CONVERTIBLES, SAINT-HONORÉ FRANCE, SAINT-HONORÉ MAR. EMER, SAINT-HONORÉ PACIFIQUE, SAINT-HONORÉ TECH. MEDIA, SAINT-HONORÉ VIE SANTÉ, SAINT-HONORÉ WORLD LEAD., AMÉRIQUE 2000, ASIE 2000, NOUVELLE EUROPE, SAINT-HONORÉ CAPITAL C, SAINT-HONORÉ CAPITAL D, SAINT-HONORÉ CONVERTIBLES, SAINT-HONORÉ FRANCE, SAINT-HONORÉ MAR. EMER, SAINT-HONORÉ PACIFIQUE, SAINT-HONORÉ TECH. MEDIA, SAINT-HONORÉ VIE SANTÉ, SAINT-HONORÉ WORLD LEAD., AMÉRIQUE 2000, ASIE 2000, NOUVELLE EUROPE, SAINT-HONORÉ CAPITAL C, SAINT-HONORÉ CAPITAL D, SAINT-HONORÉ CONVERTIBLES, SAINT-HONORÉ FRANCE, SAINT-HONORÉ MAR. EMER, SAINT-HONORÉ PACIFIQUE, SAINT-HONORÉ TECH. MEDIA, SAINT-HONORÉ VIE SANTÉ, SAINT-HONORÉ WORLD LEAD., AMÉRIQUE 2000, ASIE 2000, NOUVELLE EUROPE, SAINT-HONORÉ CAPITAL C, SAINT-HONORÉ CAPITAL D, SAINT-HONORÉ CONVERTIBLES, SAINT-HONORÉ FRANCE, SAINT-HONORÉ MAR. EMER, SAINT-HONORÉ PACIFIQUE, SAINT-HONORÉ TECH. MEDIA, SAINT-HONORÉ VIE SANTÉ, SAINT-HONORÉ WORLD LEAD., AMÉRIQUE 2000, ASIE 2000, NOUVELLE EUROPE, SAINT-HONORÉ CAPITAL C, SAINT-HONORÉ CAPITAL D, SAINT-HONORÉ CONVERTIBLES, SAINT-HONORÉ FRANCE, SAINT-HONORÉ MAR. EMER, SAINT-HONORÉ PACIFIQUE, SAINT-HONORÉ TECH. MEDIA, SAINT-HONORÉ VIE SANTÉ, SAINT-HONORÉ WORLD LEAD., AMÉRIQUE 2000, ASIE 2000, NOUVELLE EUROPE, SAINT-HONORÉ CAPITAL C, SAINT-HONORÉ CAPITAL D, SAINT-HONORÉ CONVERTIBLES, SAINT-HONORÉ FRANCE, SAINT-HONORÉ MAR. EMER, SAINT-HONORÉ PACIFIQUE, SAINT-HONORÉ TECH. MEDIA, SAINT-HONORÉ VIE SANTÉ, SAINT-HONORÉ WORLD LEAD., AMÉRIQUE 2000, ASIE 2000, NOUVELLE EUROPE, SAINT-HONORÉ CAPITAL C, SAINT-HONORÉ CAPITAL D, SAINT-HONORÉ CONVERTIBLES, SAINT-HONORÉ FRANCE, SAINT-HONORÉ MAR. EMER, SAINT-HONORÉ PACIFIQUE, SAINT-HONORÉ TECH. MEDIA, SAINT-HONORÉ VIE SANTÉ, SAINT-HONORÉ WORLD LEAD., AMÉRIQUE 2000, ASIE 2000, NOUVELLE EUROPE, SAINT-HONORÉ CAPITAL C, SAINT-HONORÉ CAPITAL D, SAINT-HONORÉ CONVERTIBLES, SAINT-HONORÉ FRANCE, SAINT-HONORÉ MAR. EMER, SAINT-HONORÉ PACIFIQUE, SAINT-HONORÉ TECH. MEDIA, SAINT-HONORÉ VIE SANTÉ, SAINT-HONORÉ WORLD LEAD., AMÉRIQUE 2000, ASIE 2000, NOUVELLE EUROPE, SAINT-HONORÉ CAPITAL C, SAINT-HONORÉ CAPITAL D, SAINT-HONORÉ CONVERTIBLES, SAINT-HONORÉ FRANCE, SAINT-HONORÉ MAR. EMER, SAINT-HONORÉ PACIFIQUE, SAINT-HONORÉ TECH. MEDIA, SAINT-HONORÉ VIE SANTÉ, SAINT-HONORÉ WORLD LEAD., AMÉRIQUE 2000, ASIE 2000, NOUVELLE EUROPE, SAINT-HONORÉ CAPITAL C, SAINT-HONORÉ CAPITAL D, SAINT-HONORÉ CONVERTIBLES, SAINT-HONORÉ FRANCE, SAINT-HONORÉ MAR. EMER, SAINT-HONORÉ PACIFIQUE, SAINT-HONORÉ TECH. MEDIA, SAINT-HONORÉ VIE SANTÉ, SAINT-HONORÉ WORLD LEAD., AMÉRIQUE 2000, ASIE 2000, NOUVELLE EUROPE, SAINT-HONORÉ CAPITAL C, SAINT-HONORÉ CAPITAL D, SAINT-HONORÉ CONVERTIBLES, SAINT-HONORÉ FRANCE, SAINT-HONORÉ MAR. EMER, SAINT-HONORÉ PACIFIQUE, SAINT-HONORÉ TECH. MEDIA, SAINT-HONORÉ VIE SANTÉ, SAINT-HONORÉ WORLD LEAD., AMÉRIQUE 2000, ASIE 2000, NOUVELLE EUROPE, SAINT-HONORÉ CAPITAL C, SAINT-HONORÉ CAPITAL D, SAINT-HONORÉ CONVERTIBLES, SAINT-HONORÉ FRANCE, SAINT-HONORÉ MAR. EMER, SAINT-HONORÉ PACIFIQUE, SAINT-HONORÉ TECH. MEDIA, SAINT-HONORÉ VIE SANTÉ, SAINT-HONORÉ WORLD LEAD., AMÉRIQUE 2000, ASIE 2000, NOUVELLE EUROPE, SAINT-HONORÉ CAPITAL C, SAINT-HONORÉ CAPITAL D, SAINT-HONORÉ CONVERTIBLES, SAINT-HONORÉ FRANCE, SAINT-HONORÉ MAR. EMER, SAINT-HONORÉ PACIFIQUE, SAINT-HONORÉ TECH. MEDIA, SAINT-HONORÉ VIE SANTÉ, SAINT-HONORÉ WORLD LEAD., AMÉRIQUE 2000, ASIE 2000, NOUVELLE EUROPE, SAINT-HONORÉ CAPITAL C, SAINT-HONORÉ CAPITAL D, SAINT-HONORÉ CONVERTIBLES, SAINT-HONORÉ FRANCE, SAINT-HONORÉ MAR. EMER, SAINT-HONORÉ PACIFIQUE, SAINT-HONORÉ TECH. MEDIA, SAINT-HONORÉ VIE SANTÉ, SAINT-HONORÉ WORLD LEAD., AMÉRIQUE 2000, ASIE 2000, NOUVELLE EUROPE, SAINT-HONORÉ CAPITAL C, SAINT-HONORÉ CAPITAL D, SAINT-HONORÉ CONVERTIBLES, SAINT-HONORÉ FRANCE, SAINT-HONORÉ MAR. EMER, SAINT-HONORÉ PACIFIQUE, SAINT-HONORÉ TECH. MEDIA, SAINT-HONORÉ VIE SANTÉ, SAINT-HONORÉ WORLD LEAD., AMÉRIQUE 2000, ASIE 2000, NOUVELLE EUROPE, SAINT-HONORÉ CAPITAL C, SAINT-HONORÉ CAPITAL D, SAINT-HONORÉ CONVERTIBLES, SAINT-HONORÉ FRANCE, SAINT-HONORÉ MAR. EMER, SAINT-HONORÉ PACIFIQUE, SAINT-HONORÉ TECH. MEDIA, SAINT-HONORÉ VIE SANTÉ, SAINT-HONORÉ WORLD LEAD., AMÉRIQUE 2000, ASIE 2000, NOUVELLE EUROPE, SAINT-HONORÉ CAPITAL C, SAINT-HONORÉ CAPITAL D, SAINT-HONORÉ CONVERTIBLES, SAINT-HONORÉ FRANCE, SAINT-HONORÉ MAR. EMER, SAINT-HONORÉ PACIFIQUE, SAINT-HONORÉ TECH. MEDIA, SAINT-HONORÉ VIE SANTÉ, SAINT-HONORÉ WORLD LEAD., AMÉRIQUE 2000, ASIE 2000, NOUVELLE EUROPE, SAINT-HONORÉ CAPITAL C, SAINT-HONORÉ CAPITAL D, SAINT-HONORÉ CONVERTIBLES, SAINT-HONORÉ FRANCE, SAINT-HONORÉ MAR. EMER, SAINT-HONORÉ PACIFIQUE, SAINT-HONORÉ TECH. MEDIA, SAINT-HONORÉ VIE SANTÉ, SAINT-HONORÉ WORLD LEAD., AMÉRIQUE 2000, ASIE 2000, NOUVELLE EUROPE, SAINT-HONORÉ CAPITAL C, SAINT-HONORÉ CAPITAL D, SAINT-HONORÉ CONVERTIBLES, SAINT-HONORÉ FRANCE, SAINT-HONORÉ MAR. EMER, SAINT-HONORÉ PACIFIQUE, SAINT-HONORÉ TECH. MEDIA, SAINT-HONORÉ VIE SANTÉ, SAINT-HONORÉ WORLD LEAD., AMÉRIQUE 2000, ASIE 2000, NOUVELLE EUROPE, SAINT-HONORÉ CAPITAL C, SAINT-HONORÉ CAPITAL D, SAINT-HONORÉ CONVERTIBLES, SAINT-HONORÉ FRANCE, SAINT-HONORÉ MAR. EMER, SAINT-HONORÉ PACIFIQUE, SAINT-HONORÉ TECH. MEDIA, SAINT-HONORÉ VIE SANTÉ, SAINT-HONORÉ WORLD LEAD., AMÉRIQUE 2000, ASIE 2000, NOUVELLE EUROPE, SAINT-HONORÉ CAPITAL C, SAINT-HONORÉ CAPITAL D, SAINT-HONORÉ CONVERTIBLES, SAINT-HONORÉ FRANCE, SAINT-HONORÉ MAR. EMER, SAINT-HONORÉ PACIFIQUE, SAINT-HONORÉ TECH. MEDIA, SAINT-HONORÉ VIE SANTÉ, SAINT-HONORÉ WORLD LEAD., AMÉRIQUE 2000, ASIE 2000, NOUVELLE EUROPE, SAINT-HONORÉ CAPITAL C, SAINT-HONORÉ CAPITAL D, SAINT-HONORÉ CONVERTIBLES, SAINT-HONORÉ FRANCE, SAINT-HONORÉ MAR. EMER, SAINT-HONORÉ PACIFIQUE, SAINT-HONORÉ TECH. MEDIA, SAINT-HONORÉ VIE SANTÉ, SAINT-HONORÉ WORLD LEAD., AMÉRIQUE 2000, ASIE 2000, NOUVELLE EUROPE, SAINT-HONORÉ CAPITAL C, SAINT-HONORÉ CAPITAL D, SAINT-HONORÉ CONVERTIBLES, SAINT-HONORÉ FRANCE, SAINT-HONORÉ MAR. EMER, SAINT-HONORÉ PACIFIQUE, SAINT-HONORÉ TECH. MEDIA, SAINT-HONORÉ VIE SANTÉ, SAINT-HONORÉ WORLD LEAD., AMÉRI

SPORTS Le championnat d'Europe des nations 2000 commence, samedi 10 juin, avec la rencontre Belgique-Suède, jouée au stade Roi-Baudouin, à Bruxelles. ● CETTE COMPÉTITION,

organisée par la Belgique et les Pays-Bas, réunit seize pays – l'Allemagne, la Roumanie, le Portugal, l'Angleterre, la Suède, la Turquie, l'Italie, l'Espagne, la Norvège, la Yougoslavie, la

Slovénie, la République tchèque, la France, le Danemark et les deux organisateurs. ● LA FRANCE, championne du monde 1998, qui apparaît comme la favorite de l'épreuve, commence

son tournoi, dimanche 11 juin, face au Danemark. ● LES PAYS-BAS, également prétendants au titre, joueront, le même jour, contre la République tchèque. ● LES AUTORITÉS locales

craignent que les supporters violents de pays « à risques » ne viennent perturber le déroulement de la compétition. (Lire aussi notre supplément : Le guide de l'Euro 2000.)

L'Euro 2000 veut marquer l'Histoire, mais pas défrayer la chronique

Les individualités les plus brillantes du football européen seront de sortie durant trois semaines avec leurs équipes nationales respectives à l'occasion du championnat d'Europe des nations (10 juin - 2 juillet). Mais les organisateurs redoutent que les hooligans ne viennent troubler le jeu

WAVRE (Belgique)

de notre envoyé spécial

Si sa tenue sportive doit s'affirmer au fil de ses 31 matches et si le maintien de l'ordre public soulève des inquiétudes, le onzième championnat d'Europe de football, qui débute samedi 10 juin, a déjà valeur historique. Pour la première fois, ce sont deux pays qui hébergeront l'épreuve pendant trois semaines. Le pari était audacieux tant la Belgique et les Pays-Bas, malgré leur proximité, cultivent leurs différences. Les deux pays ont surmonté les obstacles pour s'accorder sur la répartition des postes-clés, sur le choix des huit stades ou encore sur l'arsenal juridique censé prévenir ou, le cas échéant, sanctionner les fauteurs de troubles. Réunis sous la bannière des *low countries* – les plats pays –, l'aventure commune a été actée le 14 juin 1995 avec la validation du dossier de candidature par l'Union européenne de football (UEFA).

Au sommet de la pyramide, le Belge Alain Courtois, directeur du tournoi, et le Néerlandais Harry Been, directeur de la fondation Euro 2000, ont accordé leurs compétences et ménagé les susceptibilités. Dès l'été 1999,

les huit enceintes (Bruges, Bruxelles, Charleroi et Liège pour la Belgique; Amsterdam, Arnhem, Eindhoven et Rotterdam pour les Pays-Bas) étaient apprêtées. La sécurité a fait l'objet de toutes les attentions. Le souvenir du drame du Heysel à Bruxelles (39 morts en 1985 lors de la finale de la Coupe d'Europe des champions entre la Juventus de Turin et Liverpool) a certainement pesé dans les esprits. La triste réputation de certains supporters allemands, britanniques, néerlandais, belges, voire turcs, n'aura fait que renforcer la détermination des responsables. Dans les deux pays, l'arsenal répressif a été affermi et les hooligans répertoriés privés de billets, ce qui n'est pas forcément un gage de quiétude.

Sur le plan sportif, tous les techniciens s'accordent à reconnaître la valeur des participants. A l'exception de la Croatie, de la Russie et de l'Ukraine, ces deux derniers adversaires de la France en poule éliminatoire, les meilleures sélections européennes seront présentes. Harsard du tirage au sort, le tour initial, qui désignera les quart-de-finalistes, réserve déjà plusieurs oppositions specta-



L'équipe s'appuiera encore sur Zinedine Zidane, buteur vedette de la finale la Coupe du monde.

culaires. L'attention se portera en priorité sur le groupe A, où l'Allemagne, championne d'Europe en titre, aura fort à faire pour terminer à l'une des deux premières places face à des ri-

vaux de la trempe de l'Angleterre, du Portugal ou de la Roumanie.

Le groupe B semble promis à l'Italie, malgré les forfaits du gardien de but Gianluigi Buffon et

du buteur Christian Vieri, blessés. La Belgique, portée par son public, nourrit des ambitions justifiées au vu de ses derniers matches amicaux. La Suède misera sur la solidité de son secteur défensif et la Turquie sur le climat d'euphorie né de la victoire du club Galatasaray-Istanbul en finale de la Coupe de l'UEFA, le 17 mai, pour bousculer les prévisions.

L'Espagne, qui s'appuie sur les remarquables performances de ses clubs en Coupe d'Europe avec, en tête, le Real Madrid, lauréat de la Ligue des champions 1999-2000, fait partie des favoris pour le titre et devrait donc imposer sa supériorité technique aux adversaires du groupe C. La Norvège et la Yougoslavie, aux styles antagonistes, auront l'avantage de l'expérience face à la Slovaquie, qui participe pour la première fois à une phase finale.

Pour l'équipe de France, affiliée au groupe D, la tâche ne s'annonce pas de tout repos. Elle devra se mesurer à trois anciens champions d'Europe : le Danemark (1992), la République tchèque (1976) et les Pays-Bas (1988). Seul avantage de cette compagnie incommode, un ordre des rencontres favorable. Pour l'ouverture, les Bleus af-

fronteront les Danois, dimanche 11 juin à Bruges. Le succès attendu devrait leur permettre d'aborder sereinement, le 16 juin, le deuxième rendez-vous, face aux Tchèques, qui seront peut-être amenés à amener leur prudence tactique en cas de défaite initiale devant les Néerlandais. Enfin, le choc entre la France et les Pays-Bas, le 21 juin à Amsterdam, opposera, si la logique est respectée, deux formations déjà qualifiées pour la suite des opérations. Voilà pour la version optimiste.

DES SCHEMAS DÉCORTIQUÉS

« Un championnat d'Europe est plus difficile qu'un Mondial, estime le capitaine des Tricolores, Didier Deschamps. Pour preuve, en 1998, nous avons débuté face à l'Afrique du Sud [3-0] et l'Arabie saoudite [4-0]. Cette fois, il faudra être compétitif d'entrée. » L'équipe de France, qui n'a jamais emporté de titre sur terrain adverse (elle a été championne d'Europe à Paris en 1984), a l'opportunité d'entrer dans l'Histoire en étant le premier champion du monde à devenir champion d'Europe deux années plus tard. « L'objectif est d'aller au bout », ose le président de la FFF, Claude Simonet, qui ne mésestime pas la concurrence de l'Espagne, de l'Italie et des Pays-Bas.

D'une manière générale, cet Euro 2000 suscite la curiosité de tous les techniciens de club. Les schémas tactiques de chaque sélection seront décortiqués, mais la tendance vers un football plus audacieux, prédictible par de nombreux acteurs, reste à confirmer. Lors de l'Euro 96, la moyenne des buts par match (2,07) avait chuté à partir des quarts de finale.

Programmé en fin de saison, le championnat d'Europe des nations n'est pas propice à des parties échevelées, et les individualités marquantes, éreintées par dix mois de compétitions diverses, ne se montrent pas sous leur jour le plus flatteur. Mais, avec des artistes de l'envergure du Britannique David Beckham, de l'Espagnol Raul, du Néerlandais Patrick Kluyvert, du Portugais Luis Figo et du Français Zinedine Zidane, les spectateurs sont en droit d'attendre du spectacle.

E. B.

Zinedine Zidane, celui que tout le monde attend

WAVRE (Belgique)

de notre envoyé spécial

C'est un homme revanchard qui, dimanche 11 juin, sur la pelouse du stade Jan-Breydel de Bruges, portera le numéro 10 de l'équipe de France pour ses débuts dans l'Euro 2000. Voilà un peu moins d'un mois, il est arrivé à Zinedine Zidane ce qu'aucun footballeur ne souhaite voir arriver dans sa carrière. Après avoir longtemps été en tête du classement du championnat d'Italie, son club, la Juventus de Turin, a dû laisser filer le titre de champion lors de la 34^e et dernière journée, au profit de la Lazio de Rome. La désillusion fut grande pour le milieu de terrain que l'on vit sortir de sa placidité notoire pour confier sa « rage ». « Il s'agit de ma plus grande déception de joueur, indiquait-il, quelques jours plus tard. J'aurais préféré perdre ce titre à cinq ou six journées de la fin plutôt que de cette manière. Cela aurait fait moins mal. »

A l'aube de disputer le deuxième championnat d'Europe des nations de sa carrière, ce revers au goût d'inachevé aura-t-il pour effet de stimuler le chef d'orchestre des Bleus ? Zinedine Zidane n'avait pas besoin de cela. Il vient

de réaliser sa meilleure saison avec la Juventus de Turin depuis qu'il a rejoint le club lombard, en 1996. La presse spécialisée, les entraîneurs des principaux grands clubs italiens, ses coéquipiers, ses adversaires, tous ont loué la maestria retrouvée de celui qui, après la Coupe du monde 1998, avait manifesté quelques signes de lassitude. Même Michel Platini y est allé de son éloge, en début d'année : « Zidane est fondamental pour le jeu de son équipe. Vous pouvez être certain que si la Juve ou l'équipe de France jouent bien, c'est parce que Zidane joue bien, pas Inzaghi (NDLR : l'avant-centre du club turinois) ou Anelka. »

« LE GOÛT DE L'EFFORT »

Les matches amicaux disputés ces derniers mois ont confirmé que « Zizou » restait le joueur providentiel des champions du monde. Sa vision du jeu et son art de la passe semblent même d'autant plus indispensables à l'équipe de France que celle-ci se targue, désormais, d'être devenue une équipe offensive, alors que sa grande force était sa capacité à ne pas encaisser de but. Malgré ce changement d'orientation, Zinedine Zidane s'est fait un devoir

d'améliorer son registre défensif, secteur où il a toujours semblé peu à l'aise. « Zizou a le goût de l'effort », a salué Laurent Blanc, le libero des Bleus, tout en souhaitant un repositionnement de son coéquipier : « Je préférerais qu'il soit moins actif dans notre moitié de terrain. C'est à nous, défenseurs, de lui donner les meilleures munitions, afin qu'il ait le plus d'activité possible à proximité du but adverse. »

Arrivé à l'âge de la plénitude pour un footballeur professionnel (vingt-huit ans), le lauréat du Ballon d'or 1998 a tout pour devenir le joueur vedette de l'Euro 2000. Les purs « numéros 10 » sont en voie de disparition dans le football moderne ; il est l'un des derniers. A la différence d'un Michel Platini, cependant, il ne revendique aucun leadership sur la marche de l'équipe de France. Stratège dans l'âme, l'homme ne fait pas partie de ceux que l'on appelle les « cadres » ou les « tauliers », comme le sont Didier Deschamps ou Laurent Blanc. Zinedine Zidane se contente d'être le dépositaire technique du jeu des champions du monde. Ce qui semble lui suffire.

Frédéric Potet

La Belgique lance la compétition

Les Diables rouges n'auront pas le droit à l'erreur. En panne de résultats ces dernières années, tant au niveau des clubs que de l'équipe nationale, le football belge reporte toutes ses ambitions sur « son » Euro. Sortis du Mondial français au premier tour après un peu glorieux match nul face à la Corée du Sud, les footballeurs belges savent que l'unique solution pour sortir de la crise passe par un bon parcours devant leur public. Ils ouvriront la compétition, samedi 10 mai, face à la Suède, sur la pelouse du stade Roi-Baudouin, à Bruxelles.

L'union sacrée prônée par le sélectionneur national, Robert Waseige, explique le retour en grâce du talentueux mais capricieux Luc Nilis, alors que Luis Oliveira est toujours jugé indésirable. Il s'appuiera sur un groupe chevronné dont le capitaine Lorenzo Staelens, 36 ans, en défense, Marc Wilmot et Johan Walem, au milieu, seront les chefs de file. En attaque, les frères Emile Lokonda et Mbo Mpenza seront chargés d'apporter une touche de créativité à un ensemble par trop prévisible. Avec un seul objectif : éviter la sortie de route.

Jean-Marcel Ferret, médecin de l'équipe de France

« Je suis favorable au suivi biologique longitudinal »

concernait pas. L'empirisme n'est pas une méthode de travail. Il me faut des « billes ». Mais parfois une expérience négative permet d'avancer.

« Avec Aimé Jacquet, on a tiré profit des observations et décidé d'établir des dossiers médicaux personnalisés pour chaque international. Cette innovation nous avait permis d'effectuer un suivi beaucoup plus précis pour la Coupe du monde 1998, avec une montée en puissance de l'équipe jusqu'à la finale.

– Avez-vous conservé la même méthodologie pour l'Euro 2000 ?

– Le suivi personnalisé a été pérennisé. En revanche, le temps de préparation est plus court. Plusieurs joueurs nous ont rejoint tardivement, puisque leur saison en club ne s'est terminée, pour les derniers, que les 23 et 24 mai. Le stage d'oxygénation à Tignes a été plus court qu'en 1998. D'un autre côté, il n'y a pas eu de longue coupure entre les divers championnats et le rassemblement des internationaux. Un championnat d'Europe est plus difficile à préparer qu'un Mondial car les matches sont plus rapprochés même s'ils se feront un peu moins cette fois [cinq jours] qu'en 1996 [trois jours].

– Vers quelle évolution se dirige la médecine sportive ?

– L'ère de la médecine pressébouton est révolue. Ce que nous mettons en place, c'est la médecine globale. Nous ne nous contentons plus d'agir sur une douleur locale. Nous recherchons les causes d'un traumatisme, ce que ne fait pas la médecine en France. A l'avenir, tout le monde en profitera. Il faut prendre en compte, par ailleurs, la dimension psychologique d'une blessure. Il faut toujours positiver. Quand un joueur est touché, sa première question consiste à savoir la durée de l'indisponibilité. Même quand nous le savons, nous n'apportons jamais la réponse le jour même.

– Les joueurs vous interrogent-ils sur les produits administrés ?

– Oui, y compris lorsqu'ils sont dans leur club. La crainte de prendre un produit interdit est permanente même si la liste des substances dopantes n'a pas évolué ces dernières années. Un regret, tout de même : la législation a supprimé l'avis pneumologique pour la prise du salbutamol [produit notamment contenu dans la Ventoline]. Maintenant, une simple prescription suffit. Je le déplore. Mais, d'une manière gé-

nérale, le joueur prend de moins en moins de médicaments.

– Quel est votre sentiment sur la créatine ?

– C'est un faux problème. La créatine, on en consomme tous les jours en mangeant de la viande ou du poisson. Si on prend deux ou trois grammes de créatine, cela ne me pose pas de problème d'éthique. C'est un écran de fumée. S'y cachent parfois d'autres substances, tels les anabolisants. Certains de nos internationaux sous contrat dans des clubs italiens ont pris de la créatine pure, ce qui n'est pas nocif. Depuis l'affaire Festina, nous respectons la réglementation : plus personne n'en prend.

– Etes-vous favorable au suivi biologique longitudinal ?

– Il existe déjà dans les clubs. C'est un suivi privé. Je serai assez favorable à ce que la Ligue nationale du football exerce un contrôle. Il y a eu tellement d'accusations sur le contrôle médical des footballeurs que je soutiens toutes les initiatives qui renforcent la transparence. Qu'on vienne contrôler nos valises. Je n'ai rien à cacher. Rien n'est plus malsain que la suspicion. »

Propos recueillis par Elie Barth

Une prime de 58 millions pour le champion d'Europe

L'Union européenne de football a établi un barème de gratification précis. Il concerne toutes les équipes, y compris celles qui sont éliminées du premier tour. Voici le détail des gains qui seront versés aux fédérations :

- 58 708 800 F (8 950 098 €), pour le champion d'Europe.
- 53 816 400 F (8 204 257 €), pour le vice-champion d'Europe.
- 41 585 400 F (6 339 633 €), pour les demi-finalistes battus.
- 31 800 600 F (4 847 970 €), pour les quart-finalistes battus.
- 22 015 800 F (3 356 287 €), pour les équipes terminant troisièmes du premier tour.
- 19 569 600 F (2 983 366 €), pour les équipes terminant quatrièmes du premier tour.

Les joueurs empocheront la plus grande partie de ces sommes, auxquelles s'ajouteront les royalties sur les contrats publicitaires. Depuis le Mondial 1998, les Bleus ne sont plus obligés de porter les chaussures de l'équipementier officiel (Adidas) et peuvent donc souscrire un contrat personnel avec la marque de leur choix. En revanche, ils ne toucheront rien de leur fédération en cas d'élimination au premier tour. Le même contrat avait été accepté par les internationaux lors de l'Euro 1996 et du Mondial 1998.

Les sept dangers qui menacent l'envol programmé des Bleus

Favorite de la compétition, l'équipe de France n'est pas à l'abri d'une mauvaise surprise

Le bilan de l'équipe de France, ces dernières années, est édifiant. Pourtant, tout n'a pas été rose au cours des matches de qualification pour l'Euro,

qui ont fait naître quelques inquiétudes. Celles-ci portent, entre autres, sur la capacité de Roger Lemerre à effectuer les meilleurs changements de

joueurs en cours de match et sur les lézardes apparues dans la défense des champions du monde. Voici l'inventaire de ces faiblesses supposées.

WAVRE (Belgique) de notre envoyé spécial

Le destin leur semble tracé. Dimanche 2 juillet, Didier Deschamps soulèvera, à Rotterdam (Pays-Bas), le trophée dévolu aux champions d'Europe. « Nous sommes plus forts qu'au Mondial 1998 », soutient le capitaine des Bleus, persuadé, comme tous ses partenaires, que personne ne pourra enfreindre la chronique d'un triomphe annoncé. Depuis la funeste défaite (1-2) face à la Bulgarie, le 13 novembre 1993, au Parc des Princes, qui l'a privée de la Coupe du monde 1994, l'équipe de France vit un état de grâce permanent. Avec quatre revers, dont un seul en match officiel (2-3, au Stade de France devant la Russie), lors de ses 74 derniers matches, elle présente un bilan édifiant. Elle n'en reste pas moins vulnérable, son parcours laborieux pendant les éliminatoires de l'Euro 2000 en fait foi. « Nous sommes notre principal adversaire », estime Youri Djorkaëff. Voici l'inventaire des embûches qui risquent d'entraver le bel ordonnancement.

● **Les choix de Roger Lemerre** : « J'inscris mon action dans la logique d'Aimé Jacquet et j'en suis fier. » Le sélectionneur a le mérite de la franchise. Depuis sa nomination à la tête de l'équipe de France en juillet 1998, Roger Lemerre n'a cherché à se distinguer ni dans le choix des joueurs ni dans l'animation générale de l'équipe, même si l'orientation est un peu plus tournée vers l'offensive que sous l'ère Jacquet. L'Euro 2000 révélera ou non sa culture tactique. Au gré des événements, il lui faudra remodeler l'organisation et procéder aux changements adéquats. « Mon influence sera limitée car, contraire-

ment aux matches amicaux, je ne pourrai effectuer que trois remplacements », tempère Roger Lemerre. Justement, c'est l'efficacité de ces choix qui peut se révéler déterminante, mais les Bleus ont l'expérience pour s'assurer. « Roger trace les grandes lignes, ensuite Laurent Blanc et Didier Deschamps prennent le relais », assure Zinedine Zidane.

● **L'excès de confiance** : « Nous savons que nous serons très durs à battre. » Emmanuel Petit résume l'état d'esprit de l'effectif. Le milieu de terrain d'Arsenal justifie son assurance par l'expérience accumulée durant la Coupe du monde 1998 et l'écllosion du trio offensif Nicolas Anelka - Thierry Henry - David Trezeguet. Pour Youri Djorkaëff, « la France sera archi-favorite » et saura assumer ce statut encombrant. Laurent Blanc évacue toutes les réserves : « Nous sommes des compétiteurs. » En 1998, le Brésil avait affiché la même confiance, ce qui ne l'avait pas empêché d'échouer (0-3) en finale contre la France. Roger Lemerre a pointé le danger : « C'est sur le terrain qu'on justifie ses ambitions. »

● **Le nouveau défi de la défense** : l'équipe de France a fondé sa suprématie universelle sur un secteur défensif inexpugnable. En sept matches de Coupe du monde, elle n'avait encaissé que deux buts en 1998 (face au Danemark et à la Croatie). Depuis, les Tricolores, avec une ligne arrière inchangée, ont cédé à dix reprises pour autant de matches éliminatoires de l'Euro 2000. « Il y a eu des lézardes derrière », a observé Roger Lemerre. Les productions mitigées de Fabien Barthez y ont contribué. « Ma dernière saison n'a pas été flamboyante, admet le

gardien de but. Mais le champion d'Europe a toujours été ma priorité et la conclusion de mon transfert à Manchester United m'a libéré l'esprit. » La moyenne d'âge (30,4 ans) des cinq arrières est à la fois rassurante (l'expérience) et inquiétante (l'usure).

● **La forme de Didier Deschamps** : le recordman des sélections françaises (95) débute le tournoi affaibli physiquement par une blessure aux adducteurs et psychologiquement par les réserves émises sur ces dernières performances. « Déjà, avant le Mondial 1998, on avait tenté de me déstabiliser, cela ne me perturbe pas », affirme le joueur. Cette fois, la concurrence de Patrick Vieira sera plus vive mais, dans l'esprit de Roger Lemerre, le statut de titulaire inamovible du capitaine n'est pas en ballottage. « Son expérience et son sens tactique nous sont indispensables », appuie Roger Lemerre.

● **Une éventuelle absence de Zinedine Zidane** : le match amical France-Japon (2-2) à Casablanca (Maroc), le 4 juin, a rappelé l'évidence : même en petite forme, le meneur de jeu est décisif (un but et une action décisive sur le deuxième but). Une blessure avait handicapé Zinedine Zidane pendant l'Euro 1996 et précipité l'élimination en demi-finale face à la République tchèque. En revanche, ses inspirations et ses buts décisifs ont balisé le parcours triomphal en 1998. « Zidane est exemplaire ; il a le goût de l'effort et de la générosité, c'est sans doute le meilleur footballeur au monde », s'enthousiasme Roger Lemerre, qui n'ose envisager une blessure du stratège qui sera l'objet d'un marquage serré. Autre inquiétude : un éventuel mauvais geste sanctionné d'un carton

rouge. La mésaventure s'était produite au deuxième match du Mondial 1998 contre l'Arabie saoudite. Sans Zidane suspendu, les Bleus faillirent échouer devant le Paraguay (1-0 après prolongation) en huitième de finale.

● **La pression sur les attaquants** : Nicolas Anelka, Thierry Henry et David Trezeguet postulent pour une seule place à la pointe de l'attaque. Le deuxième peut évoluer sur le côté, mais n'en éprouve plus l'envie depuis qu'il occupe le rôle d'avant-centre dans son club (Arsenal). Le trio formait une bande de copains depuis l'époque où ils formaient la ligne d'attaque de l'équipe de France des moins de vingt ans. Nicolas Anelka s'est promis « de respecter les choix de Lemerre ». Thierry Henry, qui a la préférence de la majorité de ses partenaires, doit encore prouver son sens de l'efficacité au plus haut niveau. Enfin, David Trezeguet revendique publiquement une place de titulaire. Soumis à une concurrence très vive, ils devront résister à la tentation de vouloir briller sous peine d'affaiblir le collectif.

● **L'attitude des remplaçants** : parmi les vingt-deux sélectionnés, sept ou huit joueurs sont promis à l'inactivité sauf si le troisième match face au Pays-Bas, le 21 juin, n'avait plus d'incidence sur la suite du parcours, auquel cas le sélectionneur alignerait son équipe bis. Pendant le Mondial 1998, les réservistes ont accepté leur rôle sans regimber. Rien n'indique qu'il en ira différemment à l'Euro 2000. Roger Lemerre veillera au maintien de la paix sociale. « La moindre dérive sera sanctionnée », a-t-il averti.

E. B.

L'équipe des Pays-Bas à la recherche d'un nouvel état d'esprit

Les déchirements internes sont oubliés

C'EST PROMIS, c'est juré. On ne verra que des sourires dans la sélection néerlandaise, pendant toute la durée de l'Euro 2000. Pas une grimace, pas un regard noir, seulement des visages rayonnants. Les footballeurs hollandais, coorganisateur du championnat d'Europe, se doivent de bien recevoir leurs hôtes. Mais, derrière cette mélodie du bonheur affichée, ils aimeraient aussi mettre en sourdine une réputation belliqueuse, qui leur colle aux basques depuis plusieurs années et qui a gâché les dernières campagnes d'une équipe unanimement reconnue pour la qualité de son football.

Une certaine frustration s'est installée dans cette équipe, à qui l'on promet toujours beaucoup de succès

Lors de l'Euro 1996, organisé en Angleterre, l'équipe des Pays-Bas s'était publiquement déchirée, notamment pour des questions raciales. Des clans s'étaient constitués dans la formation entraînée par Guus Hiddink, jusqu'à provoquer l'exclusion d'Edgar Davids et son élimination prématurée, par la France, en quarts de finale. Deux ans plus tard, lors du Mondial 1998, la sélection « Oranje » n'avait pas semblé plus apaisée, laissant apparaître de graves dissensions internes. D'autres querelles, en particulier sur la question des primes et des salaires, sont survenues depuis. Enfin, deux kinésithérapeutes ont quitté la sélection quelques mois seulement avant le coup d'envoi de l'Euro 2000.

La liste des problèmes est longue, mais elle ne sera pas interminable. Frank Rijkaard, le nouvel entraîneur des « Orange », a fait des questions relationnelles son chantier prioritaire. Le dialogue a tenu une place prédominante dans la phase de préparation de la compétition. « Il y a des sessions d'entraînement pendant lesquelles les joueurs travaillent physiquement, explique l'ancien champion d'Europe. Mais il y a également beaucoup de discussions, en privé ou en groupe. Nous avons besoin de nous sentir bien ensemble. »

Afin de donner l'exemple, Frank Rijkaard n'a pas hésité à écarter Jimmy Hasselbaink, le buteur de l'Atletico de Madrid, récemment recruté par le club anglais de Chelsea, parce qu'il ne se coulait pas assez dans la discipline de groupe. Et tous les joueurs se sont passés le mot. Le centre d'entraînement de Hoenderloo, à une heure d'Amsterdam, ne bruit plus que de belles tirades sur la « réconciliation » ou sur l'état d'esprit « excellent ». « C'est vrai que nous avons connu certains problèmes auparavant, reconnaît Jaap Stam, le stoppeur de Manchester United et des « Oranje », mais tout cela, c'est du passé. » « Nous savons bien que nous avons commis des erreurs dans le passé, ajoute Dennis Bergkamp, le très talentueux attaquant néerlandais. Aujourd'hui, nous travaillons en équipe et nous sommes même parfois trop amicaux entre nous. Mais c'est un bon signe, car

nous tenons vraiment à réussir quelque chose ensemble. » Ces joueurs, qui, pour la plupart, évoluent sous le maillot national depuis l'Euro 1996, n'ont en effet jamais rien gagné avec la sélection nationale. Une certaine frustration s'est installée au fur et à mesure des déceptions enregistrées par une équipe à qui l'on promet toujours beaucoup de succès et qui ne récolte que des accessits. Ainsi, lors du Mondial 1998, les Néerlandais ne s'étaient pas gênés pour se décerner le titre honorifique de « plus belle équipe du monde ». Arrogance ? « Beaucoup de gens, beaucoup de joueurs internationaux nous l'ont dit, se justifie Dennis Bergkamp. C'est vrai que la meilleure équipe avait gagné la compétition, mais il est vrai aussi que nous avions joué un très bon football. Il nous a seulement manqué un peu de chance contre le Brésil en demi-finale. »

L'échec du Mondial a été digéré. Frank Rijkaard a pris la place de Guus Hiddink à la tête de la sélection, avec la même ambition : gagner une grande compétition. Pendant deux ans, ses joueurs n'ont disputé que des matches amicaux, un exercice difficile dans lequel ils n'ont pas particulière-

Le milieu tchèque souffre déjà

Il s'était préparé à supporter le poids de tous les matches. Il doit maintenant apprendre à composer avec l'absence ou les blessures de certaines de ses vedettes. Le milieu de terrain de la sélection de la République tchèque - Karel Poborski, Pavel Nedved, Radek Beejbi, Patrick Berger, Jiri Nemec -, qui devait déjà se passer des services de Patrick Berger, suspendu le temps de deux rencontres essentielles (Pays-Bas et France), devra vraisemblablement aligner un Pavel Nedved diminué. Jeudi 7 juin, le milieu de terrain du club italien de la Lazio Rome a dû quitter le terrain d'entraînement, victime du réveil d'une vieille douleur à la cheville gauche. « Ce sera guéri dès samedi », a assuré le sélectionneur tchèque, Joseph Chovanec. Il vaut mieux, car Frank Rijkaard, le sélectionneur néerlandais, a confirmé que son équipe ne pouvait se permettre « aucune erreur » face aux Tchèques et qu'elle n'avait pas l'intention d'en commettre beaucoup.

ment brillé, alignant une impressionnante série de onze matches nuls en seize rencontres. « Ce n'est pas un problème, assure Dennis Bergkamp. Il y a deux ans, cela avait plutôt bien réussi à la France de ne jouer que des matches amicaux. » Comme les Bleus en 1998, les hommes de Frank Rijkaard espèrent beaucoup de leur première rencontre, dimanche 11 juin à Amsterdam, face à la République tchèque, pour bien se lancer dans la compétition. Ils n'ont fait appel à aucune aide extérieure pour réussir leur passage à l'acte, de l'amical à la plus haute compétition. Ils ne comptent que sur eux, à l'image de Dennis Bergkamp, persuadé que « ce changement d'état d'esprit ne peut provenir que des joueurs ».

Eric Collier

Le Danemark digère mal l'absence des frères Laudrup

COPENHAGUE (Danemark) de notre envoyé spécial

Les frères Laudrup - Brian et Michael - manquent au Danemark. Depuis leurs adieux faits à l'équipe nationale, à la fin de la Coupe du monde 1998, le vide laissé derrière eux n'a pas été encore comblé. A eux deux, ils ont marqué cinquante-huit buts en cent quarante-six sélections. « Peu d'équipes possèdent des talents du genre de Brian et Michael, qui pouvaient, à eux seuls, arracher un bon résultat un jour de méforme collective », constate Peter Schmeichel avec regret. Ces derniers mois, l'influent gardien de but avait publiquement souhaité le retour du cadet, Brian, dans la sélection danoise, le temps de participer à l'Euro 2000. L'entraîneur national, Bo Johansson, prit son téléphone pour tenter de faire entendre raison au milieu de terrain de l'Ajax Amsterdam. En vain.

Tout espoir dut être abandonné après la décision du joueur, annoncée en mai, de mettre définitivement un terme à sa carrière professionnelle, à l'âge de trente et un ans. Une blessure persistante au tendon d'Achille le poussa vers une retraite anticipée alors qu'il faisait encore les beaux jours de l'Ajax Amsterdam, après ceux de clubs comme le Bayern Munich, le Milan AC ou les Glasgow Rangers. De cinq ans son aîné, Michael, qui a cessé de jouer depuis 1998, possède un palmarès encore plus brillant : deux Coupes d'Europe et quatre titres de champion d'Espagne avec Barcelone, un cinquième sous le maillot du Real Madrid, un trophée de champion d'Italie avec la Juventus Turin, un autre aux Pays-Bas au sein de l'Ajax Amsterdam.

Seul grand regret de cet attaquant élégant : son absence de l'équipe danoise qui créa la surprise en s'octroyant l'Euro 1992, en Suède, après avoir été repêchée au détriment de la Yougoslavie, pour cause de conflit dans les

Balkans. En bisbille avec l'entraîneur de l'époque, dont il jugeait le style trop défensif, Michael Laudrup refusait systématiquement toute sélection. En guise de consolation, il hissa, avec Brian, l'équipe du royaume de cinq millions d'habitants en quarts de finale de la Coupe du monde 1998, match perdu avec les honneurs face au Brésil.

Les coups de patte des deux frères, leurs accélérations imprévisibles, leur sens de l'improvisation sont censés désormais être compensés par un jeu plus physique

L'« après-Laudrup » fut difficile à gérer pour l'équipe rouge et blanc. « Cela a pris près d'un an avant qu'on se fasse à cette nouvelle donne et qu'on s'y adapte », confie un membre de l'encadrement. Les résultats s'en ressentirent. Le début de la phase qualificative pour l'Euro 2000 fut plus que médiocre : deux défaites, contre l'Italie et le pays de Galles, et deux matches nuls, face à la Suisse et à la Biélorussie. Puis le Danemark retrouva peu à peu ses marques. Et c'est grâce à une victoire inattendue contre l'Italie, à Naples, qu'il obtint son billet pour la Belgique. « En soit, c'est un fait très positif que nous ayons réussi à nous qualifier sans les Laudrup », résume Peter Schmeichel, qui reste la seule star de l'équipe.

Les coups de patte des deux frères, leurs ac-

célérations imprévisibles, leur sens de l'improvisation sont censés désormais être compensés par un jeu plus physique. Les entraînements se font plus appuyés. Cohésion est devenu le maître mot du onze danois. « Les Laudrup savaient mettre leurs dons en valeur et marquer des buts, mais ils ne parlaient guère avec les autres. Maintenant, l'équipe est plus soudée, nous travaillons plus les uns pour les autres qu'avant », estime Allan Nielsen, le milieu de terrain défensif. Cela suffira-t-il au Danemark pour tirer son épingle du jeu durant l'Euro 2000 ? Et notamment face à la France dès le dimanche 11 juin ?

L'équipe scandinave n'a pas retrouvé de meneurs de jeu de l'envergure de Brian ou de Michael. Ce rôle revient à une jeune génération de joueurs qui demandent encore à mûrir : Martin Joergensen, vingt-quatre ans, a déjà pris une place prépondérante au milieu du terrain, aux côtés de Jesper Groenkjaer, vingt-deux ans, le petit favori de Brian Laudrup, et de Jon Dahl Tomasson, d'un an son aîné.

Quelle que soit sa prestation lors de l'Euro, l'équipe danoise croisera de nouveau le chemin de l'un des deux Laudrup. A partir de juillet, Michael Laudrup entamera une carrière d'entraîneur, aux côtés de Morten Olsen, le futur sélectionneur national. Ce ticket « M & M », comme il est surnommé dans la presse locale, est destiné à remplacer Bo Johansson, dont le départ était annoncé de longue date.

Déjà, les commentateurs danois se régalaient de l'idée d'un jeu plus offensif qu'inspireraient les deux impétrants. En attendant, ils espèrent que leur défense résistera à des buteurs français apparemment en verve.

Antoine Jacob

L'INFORMATION.

SUR LE NOUVEAU SITE DU MONDE, RETROUVEZ **info.lemonde.fr**, L'INFORMATION MISE À JOUR EN CONTINU.

tout.lemonde.fr

Mary Pierce arrache son deuxième billet pour la finale de Roland-Garros

Pour éliminer la Suissesse Martina Hingis, la joueuse française s'est livrée au maximum, tout au long des trois sets (6-4, 5-7, 6-2). Samedi 10 juin, elle affronte l'Espagnole Conchita Martinez, qui rêve elle aussi d'ajouter un deuxième titre du Grand Chelem à son palmarès

Six ans après sa première finale à Roland-Garros, Mary Pierce s'est qualifiée jeudi 8 juin pour le dernier match féminin du tournoi 2000. C'est la quatrième fois de sa carrière que la joueuse française participe à

une finale d'un tournoi du Grand Chelem, elle en a remporté une (Australie, 1995) et perdu deux (Roland-Garros, 1994, et Australie, 1997). Jeudi, à l'issue d'un match fougueux, elle a éliminé la Suissesse Marti-

na Hingis en trois sets (6-4, 5-7, 6-2). Peu après la partie, la Française a été victime d'un malaise et a dû subir une perfusion. Toutefois, selon les médecins, ce gros coup de fatigue ne devrait pas l'empêcher de

disputer le titre samedi 10, face à l'Espagnole Conchita Martinez. Cette dernière a balayé sa compatriote Arantxa Sanchez en deux sets (6-1, 6-2) et jouera sa première finale à Paris, sa troisième dans un tournoi

du Grand Chelem. Depuis Françoise Dürr en 1967, victorieuse face à l'Australienne Leslie Turner (4-6, 6-3, 6-4), aucune joueuse française ne s'est imposée sur les courts de la porte d'Auteuil.

MARTINA HINGIS lève les yeux pour trouver le regard de sa mère, mais Melanie Molitor s'est déjà engouffrée dans les vestiaires. Sa fille vient une nouvelle fois de laisser échapper les Internationaux de France. La numéro un mondiale a été éliminée en demi-finales par Mary Pierce, tête de série n° 4, au terme d'une partie intense et somptueuse, marquée par quelques coups de théâtre.

Il y a eu par exemple cette balle de match de Mary Pierce, sauvée par Martina Hingis avant que la Suissesse n'empoche finalement le deuxième set et ne relance la partie (6-4, 5-7, 6-2). Mary Pierce s'est montrée plus forte, plus lucide et même plus intelligente que son adversaire pourtant considérée comme la plus grande stratège du circuit. Martina Hingis n'a pu résister à sa puissance et à un sang-froid jamais vu dans la carrière de la Française.

Demi-finaliste en 1998, finaliste en 1997 et 1999, la jeune Suissesse voit encore s'éloigner le seul titre majeur qui manque à son palmarès. Jeudi 8 juin, au soir de sa défaite, elle laisse entendre que ce revers fait mal. « Je peux survivre sans Roland-Garros, il y a d'autres joueurs qui n'ont pas gagné ce tournoi », a-t-elle répondu, agacée, à un journaliste. Martina Hingis était venue en favorite, comme d'habitude. Elle repart vaincue, comme toujours.

A Paris, elle a traversé la quinzaine avec moins de force de persuasion que de coutume dans ses victoires. Elle n'a pas semblé complètement à son aise. Le cuisant souvenir de la fi-

nale de 1999 l'a sans doute plus tourmentée qu'elle n'a bien voulu le laisser entendre. A sa première apparition, sur le court central, elle a paru très sensible à cette foule qui lui avait été si hostile et l'avait précipitée un peu plus dans la défaite, contre Steffi Graf, l'an passé.

Après un premier tour aisé, Martina Hingis a bataillé près d'une heure et demie lors de son deuxième match, face à l'Allemande Julia Abe. Elle a qualifié l'« incident » de mineur. Handicapée par une blessure au pied, elle n'était pas encore tout à fait mobile. En huitième de finales, Martina Hingis a été malmenée par la Roumaine Ruxandra Dragomir, perdant sa concentration dans le deuxième set et encaissant un 6-0, une déconvenue rare dans ses statistiques des dernières années.

L'INTELLIGENCE NE SUFFIT PLUS

Mais Martina avait gagné, son talent et sa classe ont suffi. Elle n'avait pas encore rencontré la force d'une Venus Williams... ou d'une Mary Pierce. Face à cette dernière, jeudi, la numéro un mondiale a démontré que son intelligence tactique ne suffisait plus à soutenir les attaques de ses adversaires les plus dangereuses. Comme tétanisée par l'enjeu, elle a semblé perdue sur le court et s'est laissé embarquer dans un tennis tendu qui n'est pas le sien. Surprise par les angles très fermés trouvés par son adversaire, elle s'est coupé les jambes en balayant le fond de gauche à droite.

Les Internationaux d'Australie, dont elle est la quadruple championne en titre, restent son apanage. Les autres tournois du Grand Chelem se sont parfois aussi refusés à elle. En 1999, elle a été éliminée dès le premier tour à Wimbledon, en-

core sous le coup de la finale manquée de Roland-Garros ; et battue en finale des Internationaux des Etats-Unis par l'Américaine Serena Williams. « Je suis encore jeune », s'est-elle contentée de dire pour commenter toutes ces déconvenues. La précoce Martina Hingis, devenue la première du classement mondial à seize ans, n'est âgée que de vingt ans...

Mary Pierce, pour sa part, sonne l'heure des retrouvailles avec les finales de tournois du Grand Chelem : ce sera sa quatrième (elle en a gagné une - Australie 1995 -, et perdu deux : France 1994 et Australie 1997). Depuis sa défaite - face à Hingis - le dernier jour des Internationaux d'Australie, en 1997, elle n'avait pourtant plus passé le cap des quarts de finale. Aux Internationaux des

Etats-Unis, en 1999, elle avait obtenu deux balles de match en quarts de finale avant d'être éliminée par l'Américaine Lindsay Davenport (6-2, 3-6, 7-5).

A Paris, Mary Pierce a disposé d'une balle de match, l'a laissée filer « par excès de nervosité », a-t-elle confié. Mais, après la perte de la deuxième manche, elle a réalisé un jeu blanc sur son service pour montrer à Martina Hingis qu'elle était toujours en course et pas du tout démoralisée. Et elle s'en est allée vailler que vailler vers la finale des Internationaux de France devant un public ravi et un peu incrédule. Elle n'avait plus battu Martina Hingis depuis 1998.

La métamorphose de la jeune femme est réelle. A vingt-cinq ans, la joueuse française a trouvé sa sérénité. Débarrassée de ses tics, elle semble désormais s'amuser sur le court. Pour expliquer sa vie nouvelle et son nouveau jeu, elle s'est encore confiée sur sa foi catholique. Elle a, jusqu'à présent, joué comme quelqu'un qui n'a rien à perdre.

Après douze années sur le circuit, Mary Pierce est pourtant plus pres-

sée de gagner. Victorieuse au tournoi de terre battue de Hilton Head, le 23 avril, après n'avoir laissé en tout que douze jeux à ses six adversaires, elle avait été moins convaincante en Europe. Loin du regard des autres favorites, elle a eu le temps de se préparer au tournoi parisien. En finale, samedi 10 juin, elle tentera de succéder au palmarès national à Françoise Dürr, la dernière Française à avoir gagné Roland-Garros, en 1967.

Jeudi, après un peu plus de deux heures de jeu et une séance d'autographes, Mary Pierce a souffert de violentes crampes. Elle avait déjà éprouvé quelques douleurs au mollet gauche lors du troisième set. Elle a dû être placée sous perfusion pendant deux heures. Quand à Martina Hingis, elle attend maintenant la saison sur gazon et Wimbledon pour rétablir une suprématie quelque peu menacée. Elle a déjà donné rendez-vous pour l'édition 2001 des Internationaux de France, où elle partira encore parmi les favorites du tournoi. Mais avec un crédit un peu écorné.

Bénédicte Mathieu

Conchita Martinez peut tout espérer grâce à son mental tout neuf

SEIZE FOIS par le passé, elles se sont trouvées face à face sur un court. Depuis bien longtemps, chacune connaît le tennis de l'autre sur le bout de la raquette. A treize reprises, Arantxa Sanchez a pris le meilleur sur une Conchita Martinez aux épaules basses, battue d'avance malgré son coup droit dévastateur. Les deux femmes s'apprécient, sans plus. En septembre aux Jeux olympiques de Sydney, elles représenteront l'Espagne en double une fois encore, après leurs médailles d'argent en 1996 et de bronze en 1992, mais leur amitié a toujours été entravée par leur rivalité sportive.

Leurs rencontres ne sont jamais faciles. On s'y jauge, on s'applique à contrôler l'adversaire plutôt qu'à jouer. En connaisseur, le public s'est préparé à un nouvel épisode de ce tennis d'usure, attentiste, fait d'amortis et de lifts, agrémentés de ahancements. Plus alléché par la demi-finale opposant la Suissesse Martina Hingis à la Française Mary Pierce, qui aura lieu ensuite, il a prolongé sa pause-déjeuner. Il en sera pour sa peine, car c'est une Conchita Martinez transformée qui joue cette année à la porte d'Auteuil.

« C'est difficile de garder sa motivation et ses ressources quand on joue pendant treize ans sur le circuit, expliquera-t-elle plus tard un peu énigmatique, mais j'ai maintenant décidé de jouer avec le sourire. » Lorsque les gradins sont enfin pleins après 35 minutes de match, Martinez s'est déjà adjugé le premier set : 6-1. Jamais on ne l'a vue aussi combative et Sanchez n'y peut rien.

UNE SEULE « GRANDE » VICTOIRE

« C'est grâce à ma préparation mentale, dit Conchita. Je travaille avec des psychologues depuis des années ». Son « psy » actuel, Guillermo Perez, est de toute évidence plus performant que ses prédécesseurs. Il a même fait le déplacement à Roland-Garros : une première. A vingt-huit ans, Martinez a-t-elle voulu tordre le cou des démons qui lui gâchent son tournoi préféré ? Son titre à Wimbledon en

1994 ne suffit-il plus à son bonheur ? Il s'agit de sa seule victoire dans un tournoi du Grand Chelem (sur 32 trophées au total), acquise sur le gazon, la surface où on attendait le moins un triomphe de cette joueuse de fond de court. A Paris, paradoxalement, elle n'avait jamais dépassé les demi-finales : en 1994, 1995 et 1996. L'an passé, elle s'était inclinée en quarts. Il y a un mois et demi, elle s'est prise à rêver pour la première fois qu'elle pourrait gagner ici.

Arantxa Sanchez, elle, est moins motivée. Vainqueur ici en 1989, 1994 (contre Mary Pierce) et 1998, elle a nommé « Roland » et « Garros », les deux chiots yorkshire dont lui a fait cadeau son sponsor pour célébrer son premier titre. Comme pour signifier une fois pour toutes sa relation si particulière avec le tournoi.

A la porte d'Auteuil, Arantxa est chez elle et personne ne lui fera dire qu'elle a eu affaire jeudi à une Martinez métamorphosée. « Ce match, c'est moi qui l'ai perdu [6-1 6-2] en commettant de trop nombreuses erreurs. » Martinez, fille timide d'un comptable en retraite et d'une femme au foyer de la province de Huesca, a surtout mis plus de temps à trouver le mode d'emploi du circuit, que la Catalane qui était choyée par un clan soudé et tout dévoué au tennis. Après la valse de ses entraîneurs qui, malgré leurs qualités, n'ont jamais pu lui faire donner la pleine mesure de son tennis, Martinez s'est réveillée l'an passé après l'Open d'Australie en janvier 1999.

Son amie et partenaire de double, l'Argentine Patricia Tarabini, s'est mise à la coacher. Elle l'aide à positiver. Ensemble, jeudi matin, avant la demi-finale contre Sanchez, elles ont réexaminé la vidéo du dernier tournoi gagné par Conchita, à Berlin, il y a un mois, avec une victoire sur Hingis, la numéro 1 mondiale. « Cette année, je peux gagner Roland-Garros », avait alors déclaré Martinez. Aujourd'hui, seule Mary Pierce se dresse encore sur sa route.

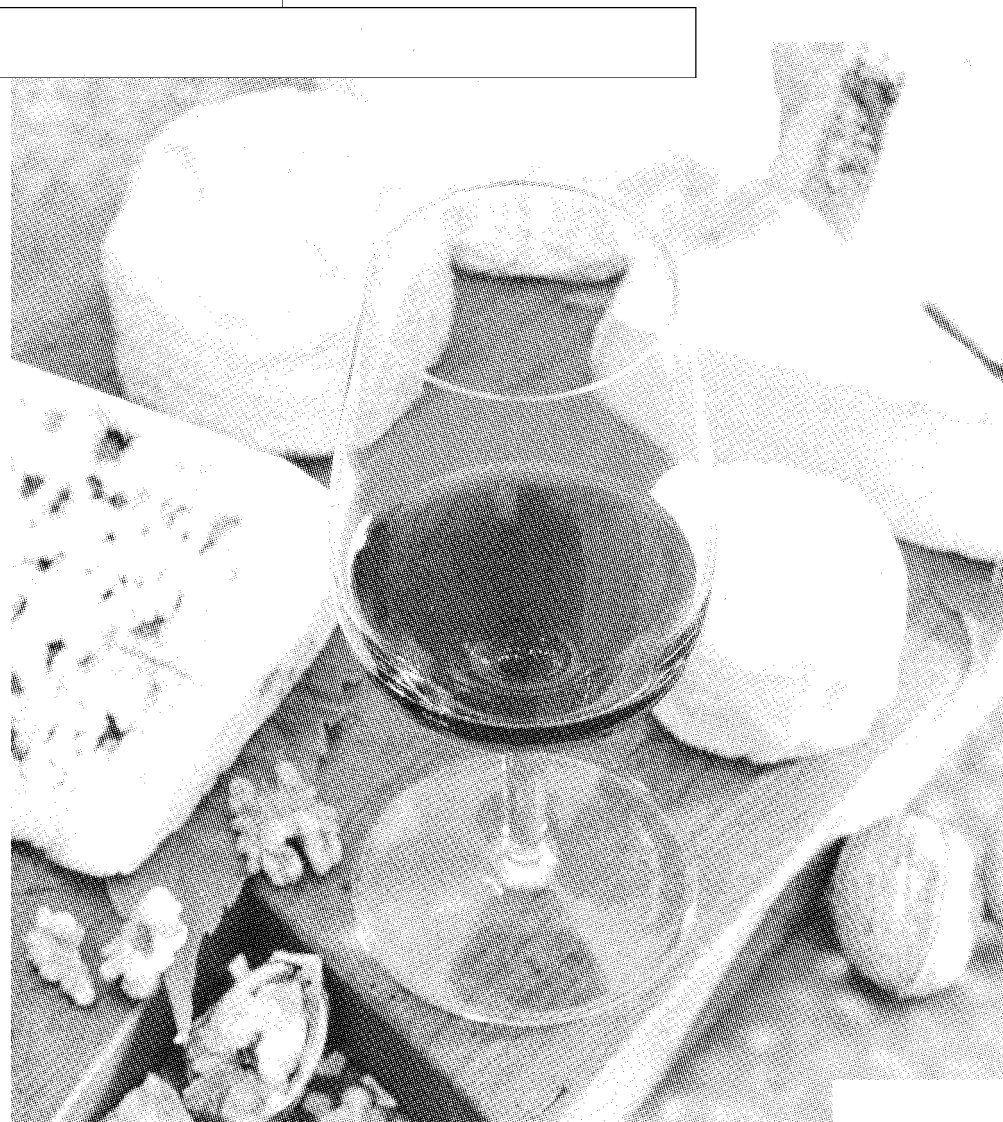
Patricia Jolly

Une perfusion pour éliminer des crampes

A l'issue de la partie, Mary Pierce a été victime de douleurs. « C'est la première fois que j'ai des crampes comme ça. Je n'aurais pas dû m'asseoir dans le studio de TV après le match, car je me suis refroidie trop vite », a expliqué la Française. « Elle est sous traitement depuis qu'elle a quitté le studio. Elle a reçu une piqûre intraveineuse, a été mise sous perfusion, et, juste avant que je ne la quitte, elle allait mieux », a déclaré le docteur Sue Fleshman. Médecin de la WTA, elle a ajouté que Mary Pierce n'avait rien mangé depuis son petit déjeuner, mais ne voit « pas de raisons qui pourraient l'empêcher de disputer la finale samedi ». En janvier, Mary Pierce avait déjà eu un malaise lors des Internationaux d'Australie.

En 1999, elle avait déclaré qu'elle recourait souvent à la créatine, produit de récupération interdit à la vente en France, dont on ignore encore les effets à long terme. Médecins et entraîneurs associent généralement sa consommation à l'hypertension ainsi qu'à des dysfonctionnements au niveau des reins et du foie.

Vous qui connaissez au moins 200 fromages mais pas toujours les vins qui leur tiennent compagnie.



Mariez harmonieusement mets et vins. Cliquez sur wineandco.com et vous saurez comment. Apprenez tout sur le vin et les vins du monde. Consultez aussi nos pages magazine, discutez et débattiez sur nos forums. Achetez en ligne. Livraison en 48h*. Service clients : 0825 128 128 (99 centimes ttc la minute).

* selon disponibilités

Le monde du vin vous appartient.

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ. SACHEZ CONSOMMER AVEC MODÉRATION.

La salle de bains s'installe dans la modernité

Les créateurs redessinent baignoires, lavabos et toilettes pour les rendre plus agréables à vivre

LA SALLE DE BAINS ne se cache plus. Longtemps réduite au triste statut de sanitaire, elle a fini par conquérir ses lettres de noblesse et devenir une pièce à vivre. Considérée aujourd'hui comme un lieu privilégié de détente et de retour sur soi, elle s'aménage en fonction des besoins et des envies, prend autant d'allures que de styles, se pare de matériaux nouveaux et d'accessoires multiples. Sa fonction ne se réduisant plus seulement aux gestes de la toilette mais à ceux du bien-être et du plaisir, elle s'équipe de jacuzzi, de douche à jets, de baignoire à hydro-massage et d'appareils de gymnastique.

Longtemps entretenue et portée par les fabricants seuls - qui percevaient l'envie dans les esprits, mais pas forcément dans les actes d'achats -, cette petite révolution est devenue, depuis deux ans, une réalité. En 1999, les ventes ont connu une nette progression. La salle de bains fait désormais partie des projets de consommation des Français. L'offre est à la hauteur, prête à répondre aux exigences de chacun et aux contraintes de l'espace (d'une surface moyenne de 5,5 m²), comme en témoigne le Salon de la salle de bains qui a lieu actuellement à la porte de Versailles, à Paris.

90 SOLUTIONS PRATIQUES

Cette année, ce rendez-vous innove. Il présente un espace appelé Balneum qui propose 90 solutions pratiques d'aménagement de salles de bains. Une démarche pédagogique qui vise à apporter aux consommateurs des réponses concrètes à leurs problèmes. Conçue de façon « réaliste » par des architectes, des décorateurs, des spécialistes d'implantation de cette pièce et réalisée par les industriels présents, chaque mise en scène s'exprime sur une surface de 3 à

9 m². Enfin, ces quatre-vingt-dix espaces s'organisent autour de six thèmes : salles de bains familiales (espace bain-douche, double vasque...), tendance décoration (design dépouillé, esprit zen mais aussi psychédélique ou ambiance rétro, country, voire savanne), seniors (facilité des mouvements et confort), relax et sportives (équipées des technologies les plus en pointe), gain de place (une déclinaison d'astuces) et les espaces toilettes.

Au-delà de la diversité de l'offre, tous ces exemples dégagent une tendance résolument contempo-



Lave-main d'angle, en résine translucide, couleur verte, chez Decotec, 1 860 F (283 €).

raines, avec des lignes épurées, des associations de matériaux verre, inox et bois, des compositions strictes légèrement adoucies par la rondeur des vasques. Ces partis pris largement initiés par les Italiens - et notamment l'enseigne Boffi-batte qui, avec des designers comme Piero Lissoni, Luigi Massoni, Marco Battaglia, Marc Sadler... a imposé une vision avant-gardiste de la salle de bains - se retrouvent chez pratiquement tous les fabricants.

Avec ses nouveautés 2000, Sanijura adopte le langage d'une modernité simple et sage. Sa ligne Kyoto marie matières nobles et

contemporaines (bois vernis, verre, métal, céramique, Corian) pour une table sur piètement en bois et embase métal rehaussée d'une vasque circulaire de céramique blanche et une demi-colonne avec porte pleine ou en verre et un bloc tiroir. L'ensemble Kendo, de la même enseigne, tire, lui, sa pureté d'une inspiration asiatique.

C'est aussi du côté de l'Asie que la gamme Marco Polo, chez Decotec, tire ses volumes sobres et ses lignes nettes, pour un meuble vasque en hêtre massif teinté wengué marqué de ferrures en demilune (inox brossé) évoquant les armoires de mariage traditionnelles chinoises. Le même style signe le mobilier d'une chambre à coucher, histoire de montrer que la salle de bains peut s'ouvrir sur d'autres pièces.

La richesse de l'ensemble Luna, chez Pyram, vient de l'alliance de matériaux aux couleurs et au toucher contrastés. Encadrement en aulne teinté, plan en ardoise, tiroirs en rotin vernis, bouton en aluminium composent ainsi le meuble à vasque en inox de la collection. Plus « clinique », le mobilier Tao joue la carte du dépouillement : plan en verre avec vasque moulée sur support aggloméré et boutons Plexi translucide vert d'eau sur embase alu.

TENDANCE « ZEN »

La gamme unplugged d'ucosan, créée par le designer néerlandais Jan des Bouvrie, chez Villeroy & Boch, applique aux quatre éléments qui la composent - la baignoire, la douche, l'étagère et le lavabo - des principes esthétiques qui tendent à l'essentiel. Des bâtis en bois supportent la baignoire et le lavabo carré aux proportions parfaite, accueille les tablettes du meuble étagère et orne, en rappel, le receveur de la douche. Le bop-



proposé en deux versions (hêtre naturel laqué ou wengué) et le Quaryl (un matériau de synthèse qui ne se raie pas) servent cet ensemble dont chaque élément peut se déplacer.

Tendance « zen » pour la collection X Large de Duravit qui décline des meubles, en verre, bois ou inox, aux lignes et angles francs. A l'image du meuble de rangement suspendu sous lequel peut se glisser un banc aux dimensions identiques. Les éléments de cette gamme s'agencent les uns les autres, dans une esthétique géométrique qui ignore le superflu. Mais c'est avec la salle de bains signée Massimo Iosa Ghini que Duravit crée, cette année, l'événement. Le designer italien s'est inspiré de la nature - et plus précisément de la feuille et de la goutte d'eau - pour dessiner baignoire, lavabo, toilette et bidet aux formes rondes et fluides. Les accessoires accompagnent cette légèreté, principe que Massimo Ghini ap-

plique comme une éthique. « La tâche du designer, dit-il, est de maintenir cet équilibre de forme et d'esthétique sans nuire au fonctionnement technique du produit. » Le végétal a aussi inspiré le projet futuriste Water Dream 2 présenté par le fabricant Hansgrohe, pour une salle de bains dont la douche et le lavabo en forme de fleurs, la baignoire aux allures de trèfle, semblent jaillir du sol. Présentée au Salon, cette vision « flottante » d'une grande technicité rompt avec tous les schémas existants, sans les nier. Une démarche que suit depuis plus de trente ans la maison Hansgrohe et qui, chaque fois, a fait école.

Véronique Cauhapé

★ Le Salon de la salle de bains est ouvert au public les samedi 10 et dimanche 11 juin. Porte de Versailles, hall 1, 75015 Paris. De 10 à 18 heures. Entrée 50 F, 7,62 €.

Ci-dessus et ci-dessous, Waterdream N° 2, projet design et futuriste de l'atelier de Phoenix Product Design pour Hansgrohe.



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE DES FINANCES ET DE L'INDUSTRIE

Sous le haut patronage de Monsieur **Laurent Fabius**, Ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie

C. Pierret Secrétaire d'Etat chargé de l'Industrie	B. Dufau Président Directeur Général IBM France	E. Misrahi Directeur Associé Apax Partners
D. Benchimol Chief Executive Officer IMediation	A. Cardoso Président Arthur Andersen	J. Raby Vice-Président Goldman Sachs
A. Sinclair CEO E-IT	L. Apotheker Président EMEA SAP	P. Aubry CEO Arjil & Associés Banque

Comment réussir sa start-up ?

st@rt-tech

Tout le monde s'y retrouve!

Les 20 et 21 Juin
Paris, Salons Hoche

tel. 33 (0) 1 41 27 21 50
info@start-tech.com
www.start-tech.com

DASAR

DASAR Expos-Start-Tech - 21, rue Pasteur - 92300 Levallois Perret - Fax : 33 (0) 1 41 27 21 67

Partenaires et sponsors : Arthur Andersen - Arjil & Associés Banque - Business Angels - Heidrick & Struggles - IBM Keeboo - Paribas Affaires Industrielles - Right Vision - Salès Vincent & Associés - AndersenLegal - Sofinnova Partners

Relaxation, remise en forme, plaisir ou recherche d'énergie

EN GAGNANT son nouveau statut de pièce à vivre, la salle de bains s'est sophistiquée. Premiers bénéficiaires de ce changement, les produits balnéo, dont les ventes en 1999 ont connu une augmentation de 20 % par rapport à l'année précédente. Douches multifonctions, baignoires dotées de systèmes de brassage d'eau, sauna, ham-

dant parfois utiles les parois de douche classiques.

Les cabines de douches hydro dotées de nombreux équipements de confort et d'ergonomie (siège, porte-savon, miroir, système d'éclairage, radio...) ont, quant à elles, amélioré leur design. Leurs fonctions se sont multipliées pour offrir toutes sortes de massages : cervical, dorsal ou séquentiel, avec jets ou brumisation. La lumière et la couleur viennent parfois compléter le programme bien-être. C'est le cas chez Teuco, qui présente une cabine de douche à fonction chromothérapie. La lumière est projetée par une lampe placée à l'intérieur de la cabine et combine quatre couleurs qui, explique le fabricant, « sont associées à des effets thérapeutiques basés sur les conclusions de la médecine traditionnelle » : le rouge est stimulant, l'orange vitalisant, le jaune antidépresseur et le vert relaxant. Chaque séance de traitement dure quinze minutes et se termine par une brève chute de 30 % de l'intensité lumineuse. Un signal sonore annonce la fin des réjouissances.

Cocoon Pharo de chez Hansgrohe : un design évoquant une cloche de plongée pour une construction légère (85 kg), environ 30 000 F (4 500 €).

mam, spa... se disputent l'espace, même réduit, des salles de bains d'aujourd'hui.

Depuis peu, la relaxation, la remise en forme, la santé, le plaisir, la recherche d'énergie... passent aussi par la chromothérapie, la musicothérapie, l'aromathérapie et le biomagnétisme... Grâce aux bons soins des fabricants, toutes ces méthodes ont désormais leur place dans la maison.

Produits de rénovation par excellence, les colonnes de douche ont le vent en poupe. Accessibles à partir de 2 000 francs (300 €), les nouveaux produits se fixent dans le sol, s'installent en angle, les jets dirigés vers le mur, ren-

encore se transformer en de « véritables centres de fitness » ; il suffit d'ajouter sur l'une des parois externes de la cabine, dans un minimum de place, barre de traction, extenseur, stepper... ou d'accoler à la cabine une salle de gymnastique comprenant tapis de marche, banc pour abdominaux, haltères, rameur hydraulique... le tout rabattable.

HYDROMASSAGE

Les baignoires jouent la carte de l'hydromassage, à partir de trois systèmes en vigueur : air (les injecteurs insufflent de l'air comprimé dans l'eau et offrent un massage réparti sur tout le corps ou localement), eau-air (l'eau de la baignoire est aspirée puis réinjectée enrichie d'air pour un massage tonique) ou mixte (qui combinent les avantages des deux systèmes précédents).

Certains industriels introduisent des ultrasons dans l'hydromassage horizontal, d'autres ont préféré miser sur le biomagnétisme et la diffusion d'un champ magnétique ou sur la biothérapie en associant massages, couleurs, musiques et huiles essentielles. Ces concepts intègrent un projecteur diffusant une lumière colorée, un lecteur CD, un diffuseur d'huiles essentielles... Au consommateur de choisir, sur le l'écran tactile, son programme : relaxant, tonifiant, raffermissant.

V. Ca.

PERRONO - BIJOUX

Anciens - Occasions - Argentierie
Pierre précieuses - Brillants
Création et transformation
Achats, Ventes,
Echanges, Réparations

Sélectionné par le guide "PARIS PAS CHER"

OPERA angle bd. des Italiens
4, chaussée d'Antin

ETOILE 37, avenue Victor Hugo
ouverts du mardi au samedi

Temps médiocre sur le Sud

SAMEDI. Un front ondulant circule sur la France dans un flux de sud. La masse d'air instable sur la partie sud de la France favorise la formation d'orages.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. - Les nuages alternent avec les éclaircies. Quelques pluies encore présentes en début de matinée sur les pays de Loire et l'Orne. Températures de 16 à 19 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. - Le matin, ciel gris avec quelques séquences de pluie. Dans l'après-midi, des éclaircies reviennent sur la Haute-Normandie et sur la Touraine; ailleurs, ciel très nuageux avec quelques gouttes possibles. Températures de 18 à 22 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. - Journée assez agréable avec de belles éclaircies, excepté sur l'Ouest (de la Nièvre à la Marne) où les nuages plus nombreux s'accompagnent de quelques pluies.

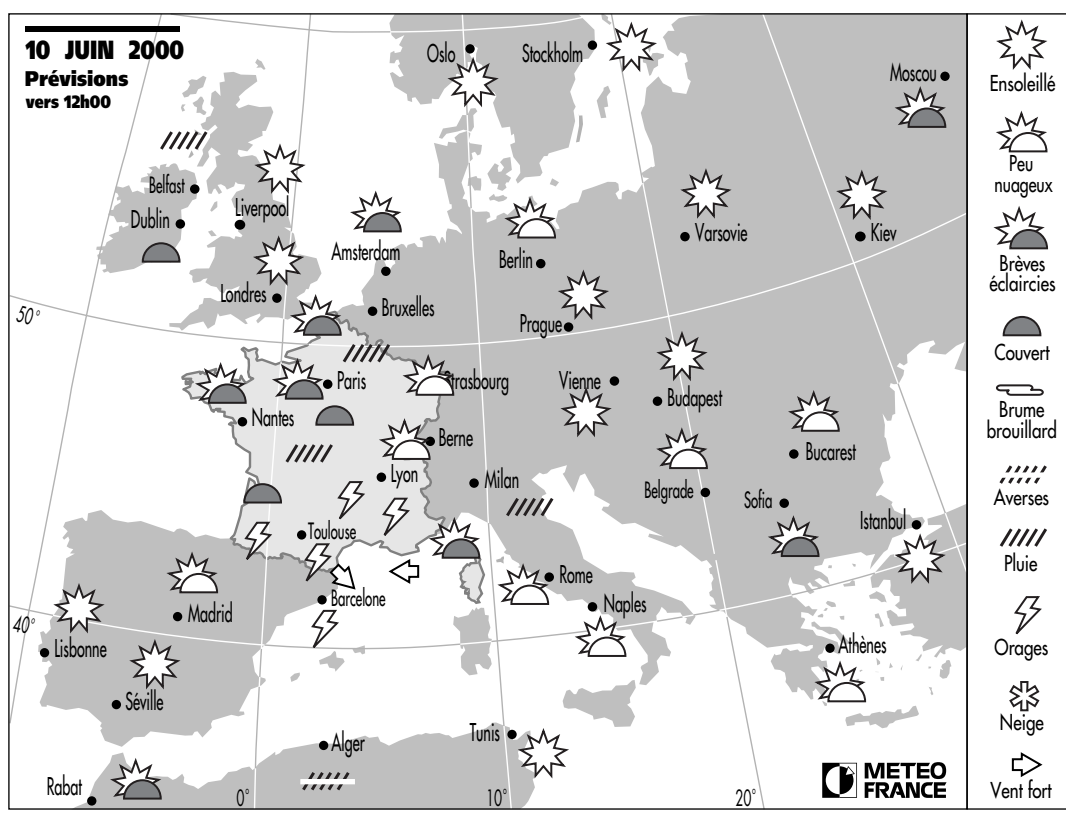
Nuages sur les reliefs et tendance à l'orage en soirée. Températures de 23 à 27 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. - Temps médiocre, avec un ciel très nuageux à couvert et de la pluie plus soutenue vers les Pyrénées. Eclaircies sur le Poitou-Charentes dans l'après-midi. Orages sur les Pyrénées. Températures de 14 à 20 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. - Sur le Limousin et l'Auvergne, ciel le plus souvent gris avec quelques passages pluvieux.

En Rhône-Alpes, après une matinée très nuageuse, des ondées font leur apparition, plus fréquentes en fin de journée. Températures: de 15 à 18 degrés sur le Limousin, de 21 à 25 degrés en Auvergne et Rhône-Alpes.

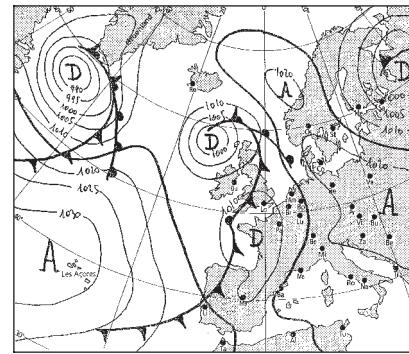
Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. - Temps médiocre avec un ciel couvert et de la pluie, localement soutenue, et des orages. Tramontane entre 50 et 70 km/h. Températures de 20 à 25 degrés.



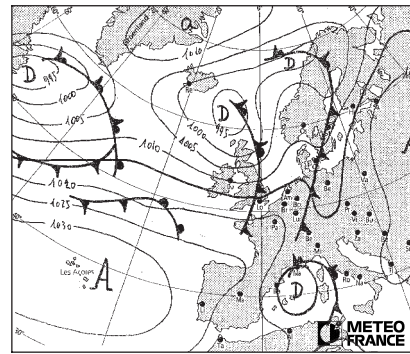
PRÉVISIONS POUR LE 10 JUIN 2000

Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole	NANCY	16/27 S
AJACCIO	17/27 N	
BIARRITZ	11/16 P	
BORDEAUX	11/17 C	
BOURGES	13/19 P	
BREST	9/15 N	
CAEN	11/16 N	
CHERBOURG	10/17 N	
CLERMONT-F.	14/22 P	
DIJON	17/26 S	
GRENOBLE	15/25 S	
LILLE	14/19 C	
LIMOGES	10/16 P	
LYON	18/25 C	
MARSEILLE	19/24 P	
FRANCE outre-mer	NANCY	16/27 S
POINTE-A-PIT.	25/31 S	
ST-DENIS-RE.	19/25 S	
EUROPE	AMSTERDAM	11/24 N
ATHENES	21/26 S	
BARCELONE	13/20 P	
BELFAST	7/15 P	
BELGRADE	17/32 S	
BERLIN	16/31 S	
BERNE	12/24 S	
BRUXELLES	10/18 N	
BUCAREST	11/30 S	
BUDAPEST	16/31 S	
COPENHAGUE	12/23 S	
DUBLIN	6/16 C	
FRANCFORT	18/27 N	
GENEVE	14/22 S	
HELSINKI	6/20 S	
ISTANBUL	18/23 S	
KIEV	13/24 S	
LISBONNE	13/21 S	
LIVERPOOL	11/17 S	
LONDRES	12/19 S	
LUXEMBOURG	14/24 N	
MADRID	8/21 S	
MILAN	19/29 P	
MOSCOW	10/18 N	
MUNICH	11/29 S	
NAPLES	19/27 S	
OSLO	11/23 S	
PALMA DE M.	14/22 P	
PRAGUE	14/28 S	
ROME	17/27 S	
SEVILLE	12/27 S	
SOFIA	14/24 N	
ST-PETERSB.	10/16 S	
STOCKHOLM	12/21 S	
TENERIFE	14/19 S	
VARSOVIE	11/28 S	
VENISE	20/29 S	
VIENNE	16/30 S	
AMÉRIQUES	BRASILIA <th>16/27 S</th>	16/27 S
Buenos Air.	13/16 P	
CARACAS	24/28 P	
CHICAGO	20/28 S	
LIMA	15/20 S	
LOS ANGELES	14/19 S	
MEXICO	14/17 P	
MONTREAL	10/18 C	
NEW YORK	19/27 S	
SAN FRANCISCO	11/18 S	
SANTIAGO/CHI	5/16 S	
TORONTO	14/25 S	
WASHINGTON	21/33 S	
AFRIQUE	ALGER	16/26 P
DAKAR	21/25 S	
KINSHASA	20/31 S	
LE CAIRE	22/35 S	
NAIROBI	14/26 S	
PRETORIA	6/22 S	
RABAT	12/21 N	
TUNIS	21/31 S	
ASIE-Océanie	BANGKOK	26/32 P
BEYROUTH	24/28 S	
BOMBAY	27/30 P	
DIJAKARTA	28/29 S	
DUBAI	26/34 S	
HANOI	28/36 C	
HONGKONG	27/30 P	
JERUSALEM	22/31 S	
NEW DEHLI	26/33 S	
PEKIN	17/29 S	
SEOUL	16/21 P	
SINGAPOUR	27/30 P	
SYDNEY	8/16 S	
TOKYO	19/23 P	



Situation le 9 juin à 0 heure TU



Prévisions pour le 11 juin à 0 heure TU

OBJET

Ben & Jerry's, la glace baba cool et fière de l'être

UNE GLACE Ben & Jerry's, c'est le goût du terroir mais en version américaine. Lait certifié sans hormones de croissance en provenance « de petits élevages du Vermont », fruits garantis sans colorants et goût très sucré. La recette Ben & Jerry's ne tient pas seulement à toutes ces bonnes choses. Même si elle n'est pas inscrite sur l'emballage des pots de glace (recyclable et exempt de chlorure) où baguenaudent des vaches noires et blanches stylisées sur fond de prairie vert tendre, il existe une autre spécialité maison : les « actions à valeur ajoutée sociale ».

Cette entreprise « socialement responsable » créée en 1978 par Ben Cohen et Jerry Greenfield « n'a pas pour considération exclusive le profit économique ». En France, on a tôt fait de cataloguer ce genre d'initiative sous l'étiquette « baba cool » - comprendre ; folklorique, pas très sérieux et rapidement ennuyeux - alors que, outre-Atlantique, on peut prétendre utiliser le business des glaces pour en faire « une force de progrès » sans faire aussitôt éclater de rire ses interlocuteurs.

Chez Ben & Jerry's, le café est fourni par la coopérative mexicaine

Aztec Harvest, les Indiens Passaquamody du Maine assurent l'approvisionnement en myrtilles et l'association de réinsertion Greyston produit les brownies. La fondation à laquelle sont destinés 7,5 % des bénéfices avant impôts dégragés par l'entreprise, contribue à diverses actions de protection de la nature. Les ventes de certains esquimaux contribuent à financer des actions visant à obtenir la réduction du budget de la défense américaine à moins qu'il s'agisse de lutter contre l'abstentionnisme.

UN « PARFUM DE LA PAIX »

Un projet de glace au « parfum de la paix » est envisagé pour être vendu en Israël. Volontiers « spontané », la société retient des suggestions émanant de consommateurs. C'est ainsi que naquirent les best-sellers *Chubby Hubby* (crème glacée à la vanille, sauce chocolat, beurre de cacahuète et bretzels enrobés de chocolat...) ou *Cherry Garcia* (cerise et pépites de chocolat) ainsi baptisée à la demande de deux fans désireux de rendre hommage à Jerry Garcia, disparu en 1995, qui fut le leader du Grateful Dead, un groupe de rock-culte pour la Woodstock Generation.



DK

Au coude à coude avec Haagen Dazs aux Etats-Unis sur le marché des glaces haut de gamme, la *ice cream* du Vermont tardent à percer en Europe. En France, où elle est présente depuis quatre ans, la marque entend se faire mieux connaître. Les points de vente vont passer de cinq à dix d'ici la fin de l'année (une boutique ouvrira le 21 juin sur les Champs-Élysées) et la distribution en grandes surfaces sera étendue. En fait, le succès de Ben & Jerry's, entreprise « alternative » qui n'en réalise pas moins un chiffre d'affaires annuel de quelque 250 millions d'euros et des bénéfices

appréciables, tient au moins autant à ses engagements militants qu'à son réel savoir-faire, en particulier sa capacité à noyer de « vrais » morceaux de fruits dans la crème glacée et à sa façon de concilier humour potache et conscience politique écolo-progressiste.

En France, le « free cone day » (« jour de la glace gratuite », organisé tous les ans en avril) va tenter de devenir une vraie institution et, conformément aux principes de « l'agit'prop » chère à Ben et à Jerry - qui fient connaissance à l'université puis décidèrent de fabriquer leurs propres glaces et de les vendre dans une station-service du Vermont - des actions « événementielles » sont prévues. Le « cow mando » (dix vaches en carton tirées par des vélos) de la marque s'est déjà fait remarquer lors de la dernière Ecolo-parade, à Paris, et compte récidiver. Des opérations « glace anti-déprime » sont également envisagées dans les immeubles de bureau. En parallèle, les animateurs français de l'enseignement ont déjà noué des contacts avec des associations (Unis Cité, notamment) afin de collaborer à des opérations de réinsertion et de

mandent aux franchisés Ben & Jerry's de recruter des jeunes en difficulté, en liaison avec le réseau des associations locales. Des projets de « partner-shops » - points de vente confiés à des associations qui peuvent ainsi se financer - sont en cours d'élaboration.

CONVOITISES

Tout, pourtant, n'est pas rose au pays de Ben et de Jerry. En 1997, victimes de leur propre succès, les deux quinquagénaires ont décidé de prendre du recul et fait appel à un nouveau directeur général. Un recrutement en forme de gag (une petite annonce imprimée sur les emballages de glace!) qui dissimulait à peine quelques remises en question, en particulier la suppression de la règle selon laquelle la plus haute rémunération ne devait pas être plus de cinq fois supérieure à la plus basse.

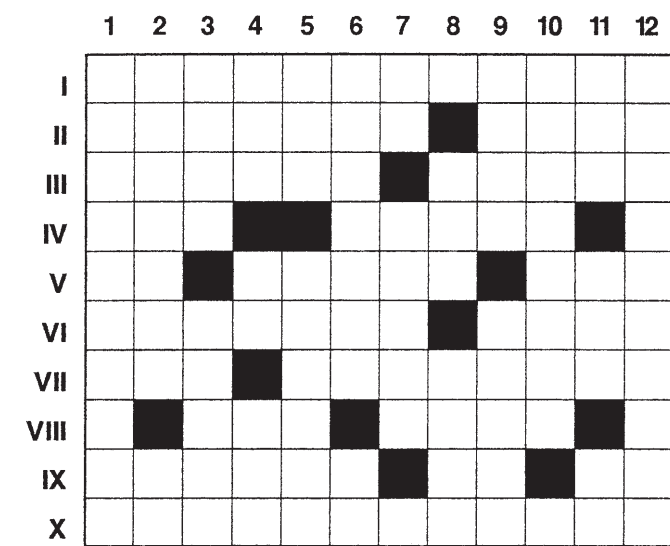
Cotée en Bourse et condamnée à se développer en dehors des Etats-Unis, l'entreprise a attiré les convoitises. Malgré la constitution d'un « groupe d'investisseurs socialement responsables » prêt à voler à son secours, le géant de l'agroalimentaire Unilever a raflé la mise le 12 avril pour la coquette somme de

326 millions de dollars (près de 1,7 milliard de francs). Ce rachat a été vécu comme un coup dur pour les fidèles qui ont créé des rassemblements de rues et constitué des sites Internet, mais en vain. Bien que le slogan officiel de Ben & Jerry's (« If it's not fun, why do it? », « si ce n'est pas sympa, pourquoi le faire? ») ne corresponde pas vraiment à la philosophie Unilever, les fondateurs estiment avoir obtenu des garanties suffisantes, y compris pour rester présents.

« Pour toutes ces entreprises engagées, le grand danger vient paradoxalement d'une forte croissance, constate Elisabeth Laville, cofondatrice de Utopies, un cabinet de conseil spécialiste des sociétés adeptes d'une « responsabilité sociale et environnementale » (The Body Shop, Nature & Découvertes, etc). Le succès attire les convoitises extérieures, surtout lorsque la société est cotée, et incite à abandonner le marketing intuitif pour s'en remettre aux études de marché dont il sort rarement quelque chose d'innovant. Mais tout cela n'empêche pas ces entreprises d'être toujours plus nombreuses. »

Jean-Michel Normand

MOTS CROISÉS



HORIZONTALEMENT

I. Avantage toujours bon à prendre. - II. Imprévu mais bien là. Plus grave que le violon. - III. Attaqué par le haut. Couteau de plage et de table. - IV. Celui des autres est bon à prendre pour le coucou. Bonne à manger, pas bonne à prendre. - V. Sur la portée. Roule, glisse, ou freine. Boisson anglaise. - VI. Ses jeux ont traversé les siècles. Obtenus après trempage. - VII. Fait neuf. Se balance dans l'air. - VIII. Vieux ruminant. Titre disparu chez nous. - IX. Fit des tas. Cale sur

l'établi. Préposition. - X. Multiplication dans la division.

VERTICALEMENT

1. Facilitent la demande. - 2. Ronde en tête de chapitre. Lettre de Marcel. - 3. Evitons de la perdre. Quand il y a de la joie. - 4. Dur et solide pour les charpentiers. Le prométhéum. Mets délicats. - 5. Créa. Répétés pour être entendu. - 6. Dépasse la niaiserie. Prend tout son temps dans les arbres. - 7. Démonstratif. Jamais gros, même s'ils sont importants. -

PROBLÈME N° 00 - 138

8. Populaire et conservateur chez Tony. Grande dame avec ses grands airs. - 9. Sa femelle est une buveuse de sang. Regarder de près. - 10. En dehors des règles. - 11. Mis en dehors. Coule en Alsace. Conjonction. - 12. Déjà un bel âge à Bruxelles.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 00 - 137

HORIZONTALEMENT

I. Patati patata. - II. Épipépine. Rire. - III. Rapetasse. Or. - IV. PR. Ur. Tenuto. - V. Etirement. - VI. Télé. Art. Bah. - VII. Legs. Epiça. - VIII. Ici. Ion. Long. - IX. Tache. Epi. Ei. - X. Ecornifleuse.

VERTICALEMENT

1. Perpétuité. - 2. Aparté. CAC. - 3. TEP. Illico. - 4. Apeurée. Hr. - 5. Titre. Gien. - 6. Ina. Maso. - 7. Pester. Nef. - 8. Sente. Pl. - 9. Trent. Plie. - 10. Ai. Bio. - 11. Trot. Acnés. - 12. Aérophagie.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.

ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunsbourg
94852 Ivry cedex

PRINTED IN FRANCE

PHILATÉLIE

L'abbatiale Sainte-Marie d'Ottmarsheim

UNIQUE EXEMPLE de l'architecture carolingienne en Alsace, l'église abbatiale d'Ottmarsheim (Haut-Rhin) se voit consacrer un timbre-poste d'une valeur de 3 francs (0,46 euro), en vente générale le lundi 19 juin. Il s'ajoute aux timbres relevant de la thématique religieuse régulièrement émis : basilique Saint-Maurice à Epinal, abbaye de Moutier-d'Ahun (1997), abbaye de Cîteaux, église Saint-Eloi à Dunkerque, collégiale de Mantes-la-Jolie (1998), cathédrale d'Auch (1999)...

La construction de cet édifice remarquable par sa forme octogonale, consacré par Léon XI au XI^e siècle, remonte aux années 1020-1040. Le comte Rodolphe d'Altenburg, qui en est à l'origine, prit comme modèle la célèbre chapelle palatine d'Aix-la-Chapelle, reproduite à plusieurs reprises sur des timbres allemands. L'église échappa à la destruction lors de la Révolution française, pour être en-



DK

dommée suite à un sinistre en 1991. L'émission du timbre marque l'achèvement de sa restauration.

Le timbre, au format horizontal 36 x 22 mm, dessiné et gravé par Claude Andréotto, est imprimé en taille-douce en feuilles de cinquante. Sa vente anticipée se déroulera à Ottmarsheim, les samedi 17 et dimanche 18 juin, à la salle

des fêtes, rue du Rhin. Claude Andréotto, créateur du timbre, sera présent pour une séance de dédicaces, le samedi 17 juin.

Pierre Jullien

EN FILIGRANE

■ **Exposition Pierre Béquet.** La galerie Zola, à la Cité du livre d'Aix-en-Provence (8-10, rue des Allumettes), accueille, jusqu'au 17 juin, « Béquet de tous les temps », une exposition organisée par l'Association philatélique du pays d'Aix. Hommage au graveur à travers 180 de ses créations, cette exposition présente également une rétrospective des 700 timbres qu'il a signés - dont la *Marianne* qui porte son nom.

■ **Ventes.** La 63^e vente à prix nets Behr (Paris, tél. : 01-43-12-37-67) disperse plus de 4 500 lots : classiques de France (20 c noir *Cérés* sur lettre, cachet du 1^{er} janvier

1849 de Colmar sur fragment à destination d'Arras, 40 000 francs); quelques modernes rares (*Port de La Rochelle* outremer vif, 85 000 francs); monde entier (anciens Etats allemands, dont une lettre avec timbre du Hanovre coupé oblitéré à Dannenberg, à 120 000 francs). La 23^e vente sur offres Perrichon (Villeurbanne, tél. : 04-78-68-93-12), clôture le 24 juin, compte 4 355 lots; oblitérations d'Ardèche (grands cachets détachés et type *Sage*, prix de départ 2 800 francs); semi-modernes de France (poste aérienne, 50 F vert, prix de départ, 4 000 à 6 000 francs selon état).

★ **Souvenirs philatéliques :** J.-M. Lentz, 2, square des Chênes, 68490 Chalampé.

EXPOSITION Jamais exposées pour elles-mêmes en France, les sculptures de Picasso sont présentées au Centre Pompidou jusqu'au 25 septembre. Une formidable dé-

monstration de force en trois cents numéros où il ne manque rien d'essentiel. Seul défaut de l'événement, le manque de mise en perspective de ces œuvres avec des dessins ou des

peintures : l'artiste n'a pourtant cessé de croiser les disciplines. ● **APRÈS GAUGUIN**, avec Derain et Matisse, Picasso a cherché à déconstruire les canons de la sculpture en faisant

preuve d'un constant renouvellement des techniques – pliage, découpage, recyclage d'objets trouvés, grands et petits bricolages à partir de matériaux pauvres. ● **DES STA-**

TUES ET DES MASQUES PRIMITIFS d'Afrique et d'Océanie qu'il a pu voir à Paris, il a retenu qu'il faut écouter les suggestions du matériau, s'inspirer de sa brutalité.

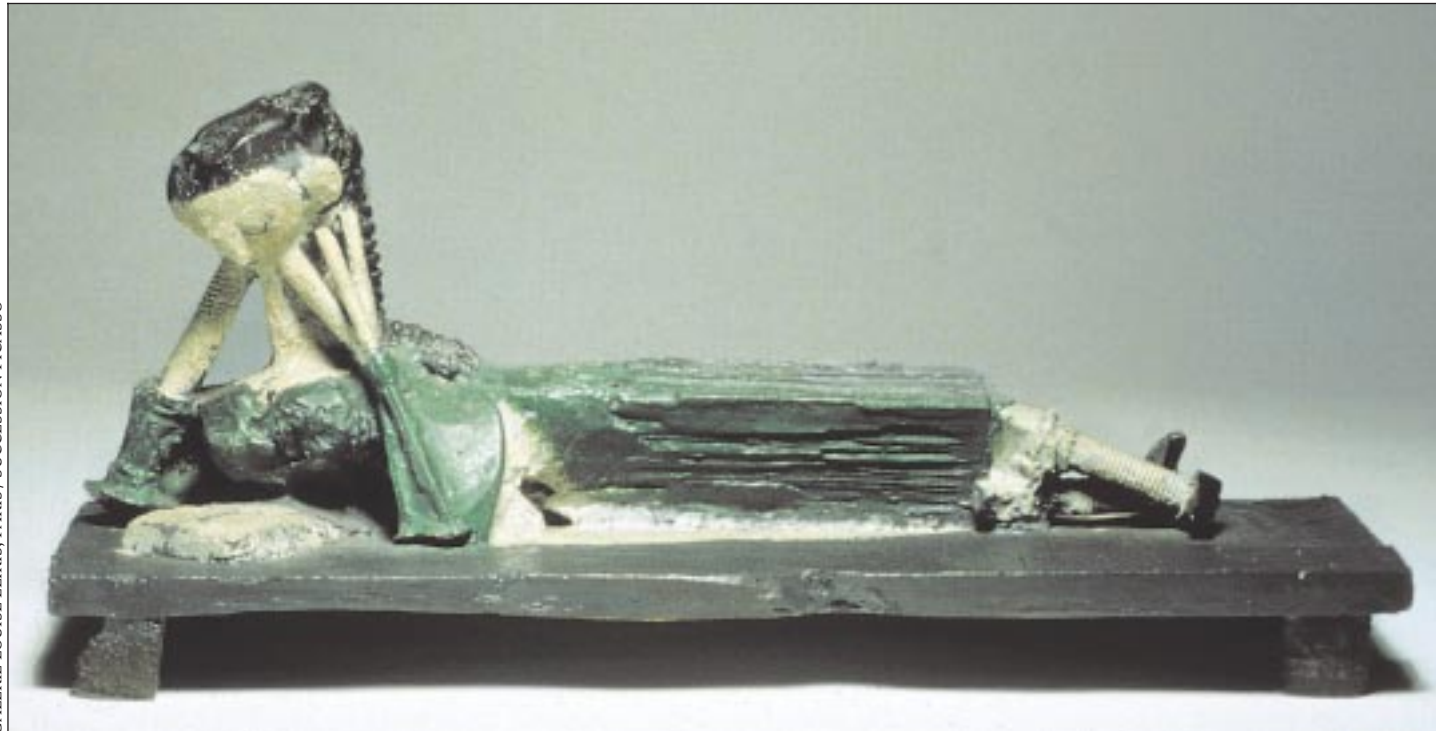
Picasso, maître d'une sculpture monumentale à portée de main

Trois cents œuvres venues de collections du monde entier, et surtout du Musée Picasso à Paris, ont été réunies par Werner Spies. Elles forment un parcours passionnant présenté jusqu'au 25 septembre au Centre Pompidou

PICASSO SCULPTEUR. Centre Pompidou, niveau 6, galerie 1, Paris 4^e. M^o Les Halles, Rambuteau. Tél. : 01-44-78-12-33. De 11 heures à 21 heures. Fermé le mardi. Jusqu'au 25 septembre. 50 F (7,62 €).

Picasso encore lui ! Oui, mais cette fois en sculpteur, un des aspects de l'œuvre longtemps négligé, jamais exposé pour lui-même, en France tout au moins, et encore mal connu malgré le riche fonds du Musée Picasso. Le projet d'y consacrer le grand espace du Centre Pompidou, quitte à vider l'hôtel Salé, revient à l'actuel directeur du musée : Werner Spies, premier spécialiste de la sculpture de Picasso qui signe l'exposition et son catalogue. C'est une formidable démonstration de force en trois cents numéros où il ne manque rien d'essentiel, où les prêts de musées parfois lointains et de collections particulières sont venus compléter les fonds parisiens, et amener de l'inédit. Où chaque fois que possible le plâtre est présenté en regard d'un ou plusieurs bronzes se singularisant souvent par des repeints. Bien, formidable !

Pourtant, on peut se demander si le parti de ne montrer que la sculpture, sans dessins, sans peintures, alors que l'artiste n'a cessé de croiser les disciplines, est une si bonne chose : le génie de Picasso sculpteur, c'est sûr, y est confirmé, mais sans explications, sans mise en perspective. La présentation ouverte – des murs plutôt que des murs marquant le parcours – peut aussi paraître discutable : le regard constamment sollicité par de nouvelles pièces, de nouvelles



« La Liseuse », Vallauris 1951-1953. Bronze (épreuve peinte), 15,5 x 35,5. (Coll. particulière.)

ouvertures, ne s'attarde peut-être pas autant qu'il le faudrait parfois. Est-ce pour être sûr de pouvoir accueillir un maximum de visiteurs sans engorgement ? Ou pour permettre, comme le dit Werner Spies, de « récapituler le travail » et de faire comprendre que l'exercice de la sculpture n'est pas, chez Picasso, occasionnel mais l'affaire de manipulations constantes. Une affaire de peintre ? En tout cas une affaire d'artiste qui ignore ou veut ignorer le métier de sculpteur, n'a aucune vénération pour le matériau dit noble et qui bricole, et qui peinturlure, et qui met le volume

dans tous ses états, d'épaisseur et de minceur.

A l'exception de Brancusi, ce sont des peintres qui, au début du XX^e siècle, ont mis à mal la sculpture traditionnelle. Après Gauguin, avec Derain et Matisse, Picasso s'y est employé, faisant preuve d'une ahurissante diversité, d'un constant renouvellement des techniques employées, des plus simples et immédiates – le modelage de la terre et la taille du bois – aux plus inattendues – le pliage, le découpage, l'assemblage, l'empreinte de cartons ondulés ou de feuilles nervurées, le recyclage d'objets trouvés, par additions, permutations et métamorphoses. Grands et petits bricolages à partir de matériaux pauvres, de rebuts, de morceaux de ferraille, de clous, de bouts de bois et de ficelles et de papiers pliés. Au fil du parcours, force est de constater qu'il y a bien peu d'aspects de la sculpture moderne que Picasso n'ait explorés, récupérant partout, pour devancer, comme à son ordinaire.

Les premières sculptures sont réalisées à Barcelone en 1902, et les premiers coups d'éclat ont lieu à partir de 1906 : ce sont des figures grossièrement dégagées du morceau de bois ou du tas de terre. Mais la *Tête de Fernande* (1909) est le produit élaboré de la déconstruction cubiste des formes par plans, de la peinture qui prend du relief. Comme les bricolages de 1912 sont l'extension des papiers collés. « *C'est el guitar !* », s'exclamera Picasso devant ce qui semble être le premier assemblage de l'histoire de l'art et qui comble d'aise son auteur, parfaitement conscient de déverrouiller les disciplines. « *Et voilà, les cloisons étanches sont démolies, nous sommes délivrés de la peinture et de la sculpture déjà libérées de la tyrannie imbécile des genres.* »

Dès ce moment, tout est lancé : la sculpture sera un lieu de croisement. Elle sera peinture découpée dans de la tôle, ou dessin dans l'espace, même à l'échelle monumentale : Picasso l'a mon-

tré avec son projet de monument à Apollinaire (1928) en tiges de fer soudées presque aussi embrouillées que ses dessins pour illustrer *Le Chef-d'œuvre inconnu* de Balzac. Quant aux tôles découpées et pliées, elles serviraient le dessin géant des convives d'un déjeuner sur l'herbe, en souvenir de Manet, des vases et des frontons des temples grecs.

ASSEMBLAGISTE AVANT TOUT

Dans les années 50 et au tout début des années 60, avant de cesser toute activité de sculpteur, Picasso pensait monumental. L'ensemble des *Baigneurs*, cinq figures à base de planches retaillées, de manches à balai et de pieds de lit, devait baliser l'Unesco. Il proposait aussi pour le grand air quelque sémaphore en chignon, quelque tête de Jacqueline transformée en sphynx, ou quelque *Femme aux bras écartés*, découpée dans une page de carnet en figure aussi architecturale que l'église de Ronchamp de Le Corbusier.

Un catalogue précieux mais difficile d'accès

C'est un ouvrage précieux, fort documenté, bien illustré. Il n'est pas facile à consulter et ne correspond pas forcément à ce que l'on attend d'un catalogue d'exposition – on peut penser qu'il doit être le lieu de contributions variées et de regards croisés. Werner Spies en est le seul auteur, sauf pour le catalogue raisonné des sculptures, qui a été établi en collaboration avec Christine Piot. Le directeur du Musée national d'art moderne, grand spécialiste de la sculpture de Picasso depuis plus de trente ans, y fait la mise à jour du catalogue qu'il avait publié en Allemagne en 1983, à l'occasion de l'exposition des sculptures de Picasso, à Berlin puis à Dusseldorf. (Editions du Centre Pompidou, 444 pages, 320 F ; 48,78 €.) Et aussi : *Picasso sculpteur*, de Dominique Dupuis-Labbé, conservateur au Musée Picasso, à Paris, et commissaire adjoint à l'exposition du Centre Pompidou. Un petit livre qui se déplie et met en scène les étapes de l'œuvre. (Hors-série « Découvertes » Gallimard, Centre Pompidou ; 45 F ; 6,86 €.)

Une œuvre tout entière sous le signe du primitivisme

PICASSO n'aimait ni le marbre, ni Michel-Ange. Brassai rapporte ce monologue : « *Je comprends qu'on puisse voir quelque chose dans une racine d'arbre, une lézarde de mur, dans une pierre corrodée, un galet... Mais le marbre ? Il se détache en bloc, ne propose aucune image... Il n'inspire pas... Comment Michel-Ange pouvait-il voir son David dans un bloc de marbre ?* » Le soliloque continue ainsi : « *Si l'homme est venu à fixer des images, c'est qu'il les découvrirait autour de lui presque formées, déjà à la portée de sa main. Il les voyait dans un os, dans la bosselure d'une caverne, dans un morceau de bois... Une forme lui suggérerait la femme, l'autre un bison, une autre encore la tête d'un monstre.* » L'homme, dans ces lignes, c'est l'homme préhistorique, le Magdalénien des Eyzies. C'est encore le « sauvage », le « barbare », tous mots en usage au début du siècle, quand Picasso arrive à Paris. Autrement dit, c'est le « primitif ».

LES SUGGESTIONS DU MATÉRIAU

Et le premier sculpteur. De cet art, Picasso donne ici implicitement une définition : art de découvrir par la vue des représentations dans des objets trouvés et d'améliorer ces représentations afin de compléter les suggestions de la matière brute ou érodée. Le « primitif » reconnaît dans une branche un corps qui saute, dans un bloc la tête d'un animal, dans un os récuré le profil d'un poisson. Picasso, autre « primitif », reconnaît dans un tronc un crâne humain, dans un brûleur de cuisinière à gaz un ventre de

femme, dans un guidon de vélo les cornes du taureau. Le « primitif » précise le poisson ou le sauteur en gravant, en taillant, en peignant. Picasso précise le crâne, le ventre, le taureau en taillant, en soudant, en assemblant et, quelquefois, en peignant.

Cette similitude apparaît très vite, dans les Picasso des années 1907-1908, celles où se pose la question du primitivisme au sens historique du mot. Dans cette période, alors qu'il a en chantier une grande scène de bordel connue plus tard sous le nom de *Demoielles d'Avignon*, Picasso se rend au musée du Trocadéro où il voit des statues et des masques rapportés d'Océanie et d'Afrique. Contrairement à ce qui a été soutenu longtemps, de retour dans l'atelier du Bateau-Lavoir, il ne cherche pas à s'en inspirer, encore moins à les copier. Mais il retient deux leçons. L'une picturale : il est possible – peut-être nécessaire – d'utiliser de déformations violentes de l'anatomie humaine si celles-ci sont expression et non simple stylisation. L'autre sculpturale : il faut écouter les suggestions du matériau et aller de sa brutalité vers une forme, au lieu de lui imposer celle-ci de l'extérieur. Jusque-là, Picasso a pratiqué classiquement la terre, le plâtre et le bronze, comme Rodin et comme Matisse. En 1907 et 1908, il s'empare de poutres, de planches, de pieds de chaises cassées afin d'en dégager au ciseau des corps. Ceux-ci conservent beaucoup de la géométrie de l'élément dont ils sont tirés, de même que le « fé-

tiche » – vocabulaire du tissu – conserve le souvenir du tronc dont il a été extrait.

Ces sculptures ne ressemblent ni à des figures baoulé, ni à des effigies maories. Mais, en refusant toutes les conventions de la statuaire occidentale et son habileté, en se rapprochant de la matière première, en laissant à nu les traces du travail de l'artiste, elles imposent leur présence avec une autorité tranchante – et par conséquent la présence du sujet, une femme nue le plus souvent. Le primitivisme permet de recharger l'art en intensité figurative et expressive parce que le geste de Picasso se veut aussi proche que possible de celui du premier sculpteur mythique, celui qui voyait les images « dans un os, dans un morceau de bois ».

L'APPAREMMENT RUDIMENTAIRE

De ce moment à ses dernières œuvres, Picasso n'a changé ni de conception, ni de pratiques. Si le primitif est celui qui fait surgir des objets des représentations qui y transparaissent déjà, le primitivisme de Picasso – au sens esthétique du mot – a duré autant que lui. Il ne cesse de procéder de la sorte : reconnaissance et adjonctions. Ses assemblages cubistes ? La transformation en quelques opérations sommaires d'un manche de couteau, d'un bout de caisse, une feuille de plomb et d'un journal en nature morte avec instruments de musique, pique-nique, bouteille de bière ou verre d'absinthe. Il suffit d'un trait de scie, de

L'exposition donne Picasso sculpteur de tous les instants, ce qui ne contredit pas la réalité de la période de grande poussée d'œuvres en trois dimensions. A Boisgeloup, entre 1930 et 1933, où il travaille à la fois les figures filiformes d'inspiration étrusque que les figures totémiques et les volumes oblongs, littéralement en ronde-bosse, à travers les têtes monstrueuses (de Marie-Thérèse) où vingt ans après, Picasso repense au Matisse de *La Serpentine* et des *Jeannette*, dont il se distingue décidément en procédant en assemblage, par addition de volumes et non par déduction. Assemblagiste avant tout, c'est ce qu'il est et restera dans un autre moment fort, à Vallauris autour de 1950, l'époque de *La Petite Fille sautant à la corde*, avec un panier d'osier pour tenir lieu de gilet, un bout de papier froissé de jupe, de vraies chaussures, des empreintes de carton ondulé pour la chevelure, un moule à gâteau pour faire une fleur au pied de la corde. L'époque aussi de la *Femme à la poussette*, de *La Chèvre* et de l'irrésistible *Guenon* qui font de Picasso un grand sculpteur animalier.

L'époque aussi de petites choses pleines d'esprit et de drôleries, de tendresse et de raffinement aussi : la petite *Liseuse* de 1951 (notre photo), accoudée sur son lit, en est une des plus belles illustrations : c'est là une de ces petites pièces qu'on n'a pas forcément remarquées jusqu'à et qui montrent à quel point Picasso a vécu avec la sculpture à portée de main, sans foi, ni loi, sans idée de progrès, sans radicalisation progressive, mais par à-coups, de génie. Picasso sculpteur, c'est un jeu d'alternatives entre le volume et sa négation, l'art de cour et l'art populaire, la grande statuaire et la statuette domestique, l'amulette et le gri-gri, la poupée pour exorciser le mal et le morceau de bravoure « classique » pour faire la pige à Arno Breker, le sculpteur favori d'Hitler, dont on parlait un peu trop à Paris en 1943. Ainsi de *L'Homme au mouton*, un homme et surtout pas un héros... l'homme, sans âge, de tous les temps.

Geneviève Breerette

LA PRODUCTION, LE CASINO DE PARIS ET LES ICONOCLASTES PRÉSENTENT

GUSTAVE PARKING

10F KENTRÉE, SORTIE EN LIBRE PARTICIPATION

NOUVEAU SPECTACLE

LES DERNIÈRES AU CASINO DE PARIS

16, RUE DE CLICHY 75009 PARIS

DU 13 AU 17 JUIN

LOC : 01 49 95 99 99

FONDS DE SOUTIEN CHANSON WURFFELATZ

subventionnée par la Mairie de Paris

Philippe Dagen

La tournée du « super-chango »

Manu Chao est de retour d'une nouvelle errance dans la chair de l'Amérique latine

ROSARIO

de notre envoyée spéciale

Cela fait dix ans que Manu Chao sillonne l'Amérique latine. En transhumance collective avec la Mano Negra et après l'éclatement du groupe de rock en 1994, en clandestin solitaire à Mexico, Bogota ou Rio. Cette fois-ci, avec une nouvelle troupe de musiciens, il a parcouru, du 25 mars au 6 mai, six pays latino-américains (Mexique, Equateur, Pérou, Bolivie, Chili et Argentine). Avec son éternel sourire, son bonnet péruvien « porte-bonheur » et ses allures de Tintin reporter et justicier, il a pris la température de la région en écoutant les *campesinos* (paysans) de l'Altiplano, les travailleurs licenciés d'un quotidien de Rosario ou en jouant au football avec les gamins des quartiers populaires.

Son Amérique engendre « la *malgría* » (la mauvaise joie), à cause de sa misère, de ses injustices et de sa violence, mais aussi une folle espérance. « *La esperanza* » de ce contestataire pacifique a de nombreux visages : ceux du sous-commandant Marcos, des Indiens de Cuenca qui

ont occupé le Parlement de Quito, des étudiants en colère de Mexico et des enfants des trente mille disparus de la dictature militaire argentine.

A trente-huit ans, le « *super-chango* » (super-gamin), comme l'a baptisé un quotidien argentin, s'éclate comme un gosse malgré « *tous les mensonges* ». Heureux d'avoir découvert le « portunol » (mélange d'espagnol et de portugais), « *souple, où tout est permis* », qui convient à ce fils de Galicien qui a « réappris » la musique dans les bars de Tijuana, au Mexique, et les cantines du sertao brésilien.

Rosario, à 300 kilomètres de Buenos Aires, ville natale de Che Guevara, a été la dernière étape de cette nouvelle errance. Pour une fois, les fiers Portègues ont dû se déplacer pour aller l'écouter. Dans un amphithéâtre en plein air, devant 5 000 personnes, Manu Chao a repris des anciennes chansons de Mano Negra, de *Clandestino* et joué de nouveaux thèmes de son prochain album.

C. L.



Manu Chao en mai en Argentine, dernière étape de son périple.

Manu Chao, chanteur

« A Cuba, je n'ai pas vu de gosses crever la dalle »

ROSARIO

de notre envoyée spéciale

« Comment votre nouveau groupe de musiciens s'est-il formé ? »

« C'est tout récent, il a trois mois. On s'est retrouvé à Barcelone où je chantais, seul, dans les bars. Par hasard, les mecs que j'avais dans mon cœur étaient libres. On a décidé de partir en Amérique latine. Il y a eu cette tournée parce qu'il y avait un groupe. »

« Vous chantez en français, en espagnol, en portugais, en anglais, avec des musiciens qui sont français, algérien, vénézuélien, argentin. A quelle culture vous sentez-vous appartenir ? »

« Je me sens un citoyen du présent. Aujourd'hui, je suis à Rosario, je suis de Rosario. Quand j'étais môme, je me sentais un mé-

à la fin de cette tournée ? »

« Une terrible dégradation économique et sociale. La situation est pire que jamais en Amérique latine. Les gens n'en peuvent plus, donc il y a partout des émeutes et non plus des manifestations canalisées politiquement. Ce sont les révoltes indigènes en Equateur et en Bolivie. En Argentine, la réforme des lois du travail ne fait qu'accroître les injustices. Dans tous les pays où on est passé, cela a pété. A Mexico, on s'est retrouvé au milieu de la contestation universitaire et nous avons chanté sur la place du Zocalo, devant 150 000 personnes. Les gens s'étaient rassemblés à cause du conflit étudiant. Nous étions l'excuse. Mais ce n'était plus un concert, c'était une manifestation. J'ai vécu à Rio et c'est la guerre civile tous les matins. Ça ti-

aussi de Diego Maradona. Que représentent ces références ? »

« Maradona est un mec que j'estime. C'est le seul qui dise ce qui se passe réellement dans le football mondial. La drogue ? Maradona n'est pas forcément un mauvais exemple pour la jeunesse, il en est juste un représentant, un drogué de plus des quartiers défoncés de Buenos Aires. Un *bad boy* qui est devenu un dieu des stades. Il a vécu une pression terrible. Je le compare à Elvis. Le destin lui est tombé dessus. Il est plus drogué par le succès que par la cocaïne. Quant au Che, il est toujours revendiqué par les jeunes. S'il était vivant, je suis sûr qu'il serait avec Marcos au Chiapas. »

« Et Fidel Castro ? La Commission des droits de l'homme de l'ONU a récemment condamné Cuba avec l'appui de pays de la région comme le Chili et l'Argentine alors que le Brésil s'est abstenu. »

« J'ai grandi dans une famille pro-cubaine avec le portrait du Che dans le salon. Je l'ai toujours. Beaucoup critiquent Cuba. J'y suis allé en 1992. Il y a des problèmes mais j'en ai vu beaucoup plus en Colombie ou au Brésil où la misère m'a beaucoup plus impressionné. A Cuba, je n'ai pas vu de gosses crever la dalle comme des chacals dans la rue, ni de gosses drogués à la colle. A Cuba, ils savent lire et écrire. Les droits de l'homme ne sont pas plus respectés dans d'autres pays de la région. Mais tout le monde parle de Cuba parce que les Américains l'ont comme une arête dans la gorge. »

« Au Chili, êtes-vous allé voir des prisonniers politiques dans la prison de haute sécurité de Santiago ? »

« J'y ai pris une grosse claque. Des gens accusés d'actes terroristes, cela fait dix ans qu'ils sont là, ils sont condamnés à vie. Cela m'a fait réviser ma position sur Pinochet. Si Pinochet est jugé un jour, tant mieux. Mais c'est symbolique. C'est comme Papon en France, il aurait mieux valu qu'on le juge à l'époque de ses crimes. A Londres, finalement ils ont lâché Pinochet. Même s'il va en tôle au Chili, c'est trop tard. Et puis tout le monde

parle de Pinochet parce qu'il ne sert plus à rien. Il a même été lâché par ses copains de droite. Pourquoi ne parle-t-on pas de Kissinger qui a autant de responsabilité que Pinochet au Chili ? Qui sait que l'Equateur n'a plus de monnaie ? Pour moi, cela a été la nouvelle la plus terrible de cette tournée. L'information la plus grave est dissimulée derrière des romans-feuilletons, celle de Pinochet, celle du petit Elian. Tout cela est parfaitement orchestré pour endormir tout le monde. »

Après cette tournée, j'ai beaucoup plus d'espoir : la situation s'est dégradée mais les gens sont en train de s'unir

« Quels sont vos projets ? »

« J'ai un disque sur le feu. Il s'appellera *Proxima estacion : Esperanza* (« Prochaine gare : Espérance »). L'autre projet est une tournée en Afrique. »

« Avec le sombre tableau que vous dressez de l'Amérique latine que signifie cet espoir ? »

« Après cette tournée, j'ai beaucoup plus d'espoir : la situation s'est dégradée mais les gens sont en train de s'unir. Il y a une façon différente de contester, comme on l'a vu à Seattle ou à Washington. Les manifestations sont plus spontanées, les embrouilles politiques, les petites rancœurs, les luttes intestines ont fait mourir tous les mouvements révolutionnaires. Dans le cas des zapatistes, je sais qu'ils peuvent être écrasés demain par l'armée mexicaine, mais le mouvement ne s'est pas pourri de l'intérieur. Le discours est toujours net. »

« Croyez-vous avoir échappé au circuit commercial ? »

« Non. Je suis en plein dedans. Mais j'ai quand même une liberté

incroyable. J'ai trente-huit ans, ma carrière est derrière moi. J'ai vécu quinze ans de la musique, à fond la caisse. J'ai gagné beaucoup d'argent. *Clandestino* s'est vendu énormément, beaucoup plus que les disques de Mano Negra. *Clandestino* était un disque avec des thèmes personnels, cela me faisait un peu honte. Après la Mano Negra, j'étais parti à Rio pour changer, je voulais travailler dans un cirque. Finalement au bout d'une semaine, je montais un groupe. La musique me rattrape toujours parce qu'elle me rend heureux. »

« Vous avez loué un appartement à Barcelone. Est-ce que cela veut dire que Manu Chao se fixe ? »

« Eh bien !, si je me fixe tant mieux. Je n'attends que cela. Je n'ai aucune honte à vouloir me fixer et fonder une famille. Je suis très jaloux des gens qui y arrivent. Il est possible aussi que le voyage dure toute ma vie. Pour l'instant, je suis reparti pour cinq ou dix ans ! »

Propos recueillis par
Christine Legrand

Pour qui se prend-il ?

La tournée en Amérique latine de Manu Chao a été aidée par le Bureau export de la musique française, par l'Association française d'action artistique (AFAA), déjà bailleur de fonds de Cargo 1992. Promue et soutenue par sa maison de disques, Virgin, en prévision du prochain album, à paraître fin août, elle a été émaillée de quelques critiques, comme celle de Fito Paez, l'un des compositeurs et chanteurs les plus populaires d'Argentine, originaire de la ville de Rosario et marié à l'actrice Cécilia Roth (qui a joué notamment dans *Tout sur ma mère* de Pedro Almodovar). Dans un entretien où il dénonçait « l'économie néolibérale, la pauvreté croissante et le chaos social » d'une Argentine « pire que jamais », il a vertement interpellé Manu Chao, avec lequel il partage pourtant la même vision du monde. « Mais pour qui se prend-il ? Qu'est-ce que c'est que ce Français, avec ses poses de gamin de la rue et ses seize cartes de crédit, qui vient en Amérique latine pour essayer de nous comprendre et nous faire la morale ? », a-t-il déclaré avec une violence inédite.

lange franco-espagnol, mais maintenant on sait qu'on est des millions à avoir du sang mélangé. J'aime l'Amérique latine, car on peut dire par malheur, à cause de l'esclavage et de la conquête espagnole - l'Amérique latine a cinq siècles d'avance sur les banlieues françaises pour ce qui est du mélange des cultures. »

« Que vous a apporté l'Amérique latine sur le plan musical ? »

« J'y ai réappris la musique. Avec Mano Negra, je venais d'un groupe de rock, habitué au matériel sophistiqué, à la sono. Quand je me suis retrouvé seul, je me suis rendu compte qu'il me manquait la base. J'étais démuné. Je débarquais dans des cantines perdues du Nordeste brésilien et il y avait toujours une guitare à trois cordes et un mec qui n'était pas un professionnel mais qui faisait un festival incroyable. Et je savais qu'après lui ce serait mon tour car j'étais le gringo qui avait enregistré des disques. Et là c'était dur. Je n'avais pas mes quinze potes, pas de sono. Je pouvais chanter quatre ou cinq chansons. Pas plus. Cela a été un réapprentissage et c'est de là que vient *Clandestino*, où il y a des chansons de bar que j'ai dû réadapter pour la scène. »

« Quelles sont vos impressions sur la région

raillé de partout. Les gosses de quinze ans ont des mitraillettes. L'Amérique latine aujourd'hui, c'est peut-être ce que sera l'Europe dans vingt ans. »

« A qui la faute ? »

« Aucun pays latino-américain n'est maître de son économie. L'impérialisme est permanent, depuis l'arrivée des Espagnols en passant par les Portugais, les Anglais, les Français, les Américains. Les Etats-Unis et l'Europe se partagent le gâteau. En Colombie, je me suis fait traiter de sale espagnol. C'est normal. »

« L'album *Clandestino* est dédié à l'EZLN, l'Armée zapatiste de libération nationale, et pendant le spectacle vous faites écouter le manifeste du « sous-commandant Marcos ». Que représente-t-il pour vous ? »

« C'est un discours qui me touche profondément parce qu'il est valable dans toute l'Amérique latine. J'ai toujours été un partisan de Marcos et plus ça va et plus je l'admire. J'ai beaucoup de contacts avec les zapatistes. Ils m'ont invité plusieurs fois. J'attendais d'avoir un groupe pour aller au Chiapas. Maintenant, je vais pouvoir y aller. Pour faire un bal. C'est tout. »

« A Rosario, il y avait, dans le public, beaucoup de tee-shirts à l'effigie de Che Guevara mais

La Licra vigilante sur l'œuvre de Renaud Camus

LA LIGUE contre le racisme et l'antisémitisme (Licra), qui avait renoncé à poursuivre Renaud Camus après la décision de son éditeur Fayard de retirer de la vente son journal de 1994, *Campagne de France*, accusé d'antisémitisme, reste vigilante. Dans un point de vue publié par *Le Figaro* du 7 juin, Patrick Gaubert, son président, et deux avocats membres de l'association, Christian Charrière-Bour-nazel et Michel Zaoui, préviennent que « si demain Renaud Camus, désormais averti, récidive, il lui sera demandé compte en justice de son endurcissement dans la bêtise et le racisme ».

Fayard prévoit de faire reparaître le journal sans les passages incriminés, mettant explicitement en cause des « collaborateurs juifs » du « Panorama » de France-Culture (*Le Monde* du 31 mai).

DÉPÊCHES

■ PHOTOGRAPHIE : Luc Delahaye, membre de l'agence Magnum, recevra le 6 juillet à Arles le prix Oskar Barnack 2000 pour ses images de la dépression économique russe, réalisées en 1999. Ce concours, organisé par Leica, est doté de 10 000 deutschemarks (35 000 F environ). Son travail sera publié en septembre, sous le titre *Winterreise*, aux éditions Phaidon.

■ MUSIQUE : un architecte catalan, Alfredo Arribas, a été choisi pour construire une Cité des musiques vivantes à Montluçon (Allier), qui ouvrira en 2005. Elle sera bâtie sur le site du château des ducs de Bourbon, abritera des collections d'instruments du Musée des musiques populaires de Montluçon.

■ INDUSTRIES CULTURELLES : la Fédération internationale de l'industrie phonographique (IFPI) et la Motion Picture Association (MPA), représentant les sept grandes compagnies américaines de cinéma, ont signé lundi 5 juin un accord pour combattre le piratage sur disque optique ou Internet. Du côté de la musique, un enregistrement sur trois vendus dans le monde est une copie pirate, et l'industrie du piratage représente au total un chiffre d'affaires de quelque 4,5 milliards de dollars de ventes. Pour les films, les pertes liées au piratage ont représenté plus de 2,5 milliards de dollars en 1999.

GRAND JURY
RTL Le Monde LCI

JEAN-LOUIS
DEBRÉ

Débat animé par
OLIVIER MAZEROLLE

avec PATRICK JARREAU - LE MONDE
et PIERRE-LUC SÉGUILLON - LCI

LUNDI
18H30

SUR

RTL & LCI

Chaque samedi avec

Le Monde
DATÉ DIM./LUNDI

retrouvez

LE MONDE TELEVISION

Musiques métisses d'Angoulême fête ses vingt-cinq ans

Musiciens de jazz, orchestres d'Afrique et de la Caraïbe, ils sont nombreux à avoir fait, ici, leurs débuts

DÈS sa création en 1976 – d'abord sous le nom de Jazz en France –, le festival Musiques métisses d'Angoulême a régulièrement fait œuvre de pionnier. La manifestation sera l'une des premières, de même que Châteauvallon, à rassembler en pleine lumière les créateurs français et européens du jazz qui cultivent leur identité hors des modèles afro-américains traditionnels : Evan Parker, Steve Lacy, Michel Portal, Willem Breuker, Albert Mangelsdorff, Daunik Lazro, Christian Escoudé, enfant du pays, Chris McGregor, mort en 1990, le guide, l'ami du fondateur du festival, Christian Mousset. Et lorsque, au début des années 80, grandira l'intérêt pour les musiques du monde, expressions traditionnelles et urbaines des cultures africaines, caraïbes ou latino-américaines, le Super Rail Band de Bamako, Johnny Clegg, Malavoi, Boubacar Traoré, Cesaria Evora, Vusi Mahlasela, Oumou Sangaré, parmi des dizaines d'autres, viendront faire à Angoulême leurs premiers concerts en France ou en Europe. Au

jourd'hui, Musiques métisses fête sa vingt-cinquième édition, « un demi-siècle », dit Christian Mousset en feignant l'étonnement. De jazz, il n'est plus question depuis quelques années. « D'autres ont pris le relais et le font très bien ; à un moment, je me suis moins retrouvé sur le plan émotionnel dans les orientations du jazz. Et puis, il y a eu la découverte de l'Afrique noire en 1982. Depuis ça ne m'a plus quitté. »

CONSTITUER UNE MÉMOIRE

Christian Mousset peut parler durant des heures des orchestres mythiques de l'Afrique de l'Ouest – le Super Biton, le Badema national du Mali, le Bembeya Jazz national en Guinée... – ou des influences croisées des musiques latines ou de la circulation Caraïbes-Afrique, de même qu'il aime se replonger dans ses premières passions, le gospel, le blues, le rhythm'n'blues, la soul – les « musiques noires plutôt que le rock ou la country ».

Même s'il n'est pas l'homme des célébrations, le directeur du festival ne joue pas non plus la

carte de la fausse modestie. Si on lui rappelle son travail de fond, ses découvertes, ses lieux d'accueil des artistes et des cultures, il confie qu'il est « fier de ce qui a été fait et de ce qui sera fait ». A ce demi-siècle d'existence, il faut ajouter les dix années de la collection de disques Indigo, au sein de Label bleu. Il l'a créée avec Michel Orier, directeur de la maison de la culture d'Amiens, devenu conseiller technique chargé des musiques actuelles et du spectacle vivant au cabinet de Catherine Tasca. Le catalogue d'Indigo compte plus de soixante références, dont certaines atteignent des chiffres de ventes de plusieurs dizaines de milliers d'exemplaires. Une manière de constituer une mémoire autant que de donner à des artistes des moyens convenables d'enregistrer et de voir diffuser leurs créations. « Dans la plupart des pays, les musiciens doivent bricoler, ne sont pas protégés par le droit d'auteur et vivent difficilement de leur art, en dehors de quelques vedettes qui ont des visées plus commerciales. C'est aussi une manière de participer à leur rayonnement. »

S'il a acquis une réputation nationale et internationale – pour beaucoup de musiciens, un passage au festival est la marque d'une reconnaissance –, Musiques métisses affiche ses liens avec le tissu associatif et le quotidien des quartiers dits difficiles qui entourent la vieille ville. « C'est d'abord ce qui doit se passer ici qui me motive », précise Christian Mousset qui, depuis qu'il s'est installé à Angoulême en 1971 après avoir été disquaire à Düsseldorf et instituteur en Algérie, est resté fidèle à une ville qui a fini par s'accommoder de sa ténacité et de son énergie. « Je ne



Chris McGregor, disparu, a servi de guide au fondateur du festival, Christian Mousset.

sais pas si j'ai participé à la paix sociale mais ce dont je suis certain, c'est de la curiosité et de l'attente des habitants. Les musiciens viennent en résidence, il y a des échanges, des relations riches, ce n'est pas de l'animation alibi. » Autre spécificité, le concours d'organismes dont les noms apparaissent rarement sur les affiches des festivals de musique :

Amnesty International, Terre des hommes, Médecins du monde, l'Unicef...

« Je n'ai pas rencontré dix personnes comme Chris McGregor dans ma vie, ajoute Christian Mousset, qui a fait de l'honnêteté des rapports entre les hommes son credo. Il m'a apporté l'amour des musiques populaires d'Afrique du Sud et, petit à petit, j'ai fait ma

propre éducation. J'ai découvert tous les anciens grâce à cet homme que je considère comme un des grands passeurs entre les musiques et les races. Il avait un rapport à la musique et au corps que pas mal de musiciens ont oublié. Ici, c'est quelque chose qui nous fait à chaque fois rêgier. »

Sylvain Siclier

Rendez-vous

● **Samedi 10 juin.** Solo Chérif (Guinée), Kan'Nida (Guadeloupe, et le 11), Mama Sissoko, Rokia Traoré (Mali), Anne-Marie Nzié (Cameroun), Mahotella Queens (Afrique du Sud), Cheikha Rimitti (Algérie), Dwayne Dopsie (Louisiane, et le 11), Dédé Saint-Prix et Ti-Raoul (Martinique).
● **Dimanche 11.** Faadah Kawtal (Cameroun, et le 12), Hasna El Bécharia (Algérie), Chris Combette (Guyane), Geoffrey Oryema (Ouganda), Régis

Gizavo (Madagascar), Lenine (Brésil), Seba (Algérie, et le 12).
● **Lundi 12.** Energie Crew (Guyane), Zotto Boys (Mali), Balaké Sissoko (Mali), Baster, Danyel Waro et invités (île de la Réunion), Jaobjoby (Madagascar).
● **Renseignements.** Les concerts sont organisés sur l'île de Bourguines et dans différents quartiers de la ville. Tél. : 05-45-38-61-62 ou 63. De 80 F (12,20 €) à 150 F (22,87 €), pass-quatre jours, de 160 F (24,39 €) à 300 F (45,73 €), nombreux concerts gratuits.

Maurice Béjart s'invite chez le Roi-Soleil

« C'EST comme un rêve, non ? », dit, enthousiaste, le compositeur Hugues Le Bars au pied de la bambelle de marquises poudrées qui s'ébattent sur la scène de l'Opéra royal de Versailles. Depuis cinq jours, Maurice Béjart met la dernière main à sa pièce, *Enfant-Roi*, bâtie autour des personnages d'enfants-danseurs que furent Louis XIII, Louis XIV et Louis XV.

Un autre gamin a rejoint la bande : Mozart. Il signe la musique au côté d'Hugues Le Bars. « C'est moitié, moitié, blague le musicien, complice de Béjart depuis quinze ans. Mais pour moi, être ici ressemble à une consécration. Je suis né à Versailles, j'ai passé mon adolescence à cavalier dans le parc où je me laissais enfermer la nuit et je me suis inspiré de ce passé plein de plaisirs pour composer la musique du ballet. Maurice ne n'avait donné que deux indications : l'enfance et Versailles. Il a pris tous les morceaux que je lui ai proposés. Je comprends ma musique quand il la met en scène. Mais, aujourd'hui, je sens le stress qui monte. »

Pourtant, le maître, installé avec son équipe au balcon de l'Opéra, semble calme, ramassé comme un athlète dans ses starting-blocks. Tout de noir vêtu, avec un pull rouge jeté sur l'épaule (le rouge est sa couleur préférée depuis la table de son fameux ballet *Boléro*, en 1961), il est prêt à enchaîner quatre heures de répétitions avec les trente-deux interprètes du Béjart Ballet Lausanne. Sans jamais perdre patience, il peaufine un mouvement, précise une intention, une nuance, appuyant chaque remarque d'un encouragement, voire d'un léger compliment. Rien d'ostentatoire,

ni de forcé dans cette façon de doper ses troupes à quelques jours de la première. Régulièrement, il jaillit de son siège pour rejoindre ses danseurs sur le plateau, leur montre un geste, sa dynamique. Et puis repart vivement au balcon pour enchaîner.

UN PLATEAU EN PENTE

« C'est le torse qui donne l'émotion », dit-il à un groupe de danseurs un peu mous. « Tu ris et ensuite tu regardes le ciel, ce sont deux idées qui se suivent et non pas une seule », indique-t-il au japonais Juichi Kobayashi, pilier de la compagnie dont la fraîcheur, quels que soient les rôles, se conjugue avec une fluide rigueur. Il interprète un chasseur, alias Louis XV. Lui succéderont Marie-Antoinette et le jeune Mozart, joué par un petit garçon de huit ans, Vivien Hochstätter, dans une scène de télescopage délicate. « C'est le plus difficile pour moi, raconte Vivien. Il faut que je fasse semblant de lui foncer dedans et de tomber. Et puis ce plateau-là est en pente et ça m'impressionne beaucoup. »

Mais tout va très bien pour lui, comme pour les deux autres enfants, Charles Ferreux et Jonathan Howard (onze ans tous les deux), chargés de jouer l'enfant-roi en alternance. « Au départ, ils devaient avoir un tout petit rôle », raconte Olivier Chanut, assistant à la mise en scène, chargé des enfants.

« Mais, au fil des répétitions, ils ont pris de plus en plus d'importance et sont maintenant présents pendant presque tout le spectacle avec pas mal de texte. Ce n'est d'ailleurs pas la mémoire qui est un problème pour eux mais le fait de

s'approprier à leur façon et de la manière la plus naturelle possible un texte pas franchement facile. Surtout que Maurice change toujours plein de détails de mise en scène en cours de route. »

Entre intuition et attention à la singularité de ses interprètes, Maurice Béjart progresse, s'adapte, anticipe parfois le potentiel des danseurs qui sont ses meilleurs moteurs dans la création. Moins attaché à la forme qu'à la justesse du sens global de l'œuvre. Une méthode qui profite au danseur de hip-hop Aurélien Kairo qui, outre un numéro au sol, participe aussi à un trio. « J'aime la recherche. Se frotter à quelqu'un comme Béjart, avec qui je dialogue librement, est une expérience formidable, confie-t-il. Sans compter que ça sort le hip-hop de son contexte. A chaque fois que j'entre en scène, je me dis que je vais faire aimer le hip-hop au public de Béjart. »

Banco ! Mais aujourd'hui, Aurélien est, lui aussi, angoissé : la pente du plateau l'empêche de faire ses *headspins* (tours sur la tête) et ses sauts vrillés. Après avoir remanié sa chorégraphie sans en être satisfait, il attend de revoir la vidéo pour en discuter avec le chorégraphe. Béjart à l'œil à tout et trouve encore le temps de plaisanter. « Le plaisir des machinistes est dans le changement de décor », dit-il en reprenant une formule de Don Juan que vient d'interpréter Gil Roman avec ce lyrisme contenu qui est le sien.

Danseur de Béjart depuis vingt ans, directeur adjoint de la compagnie depuis 1993, précieux et très discret collaborateur du chorégraphe, Gil Roman tient le rôle du narrateur dans *Enfant-Roi*. Sur ses épaules repose la tension de la pièce dont le sens se cristallise autour de textes de Molière, Louis XIV, Corneille, Saint-Simon...

« Quand on a commencé les répétitions d'Enfant-Roi, je me demandais vraiment ce que Béjart pouvait avoir de commun avec cette vie de château. Mais, petit à petit, ce spectacle commence à me plaire beaucoup. Il y a des moments de poésie, de suspension où l'on entre dans un monde, très beau, de silence et de non-dit. C'est le premier spectacle de Maurice où je suis plus acteur que danseur. Jouer la comédie est plus subtile que danser. Quand on danse, on est protégé par la musique, les pas alors que lorsqu'on joue, on n'a que sa voix. » Sans filet donc, si ce n'est sa sincérité, Gil Roman avance au frisson dans le dédale de cette création au charme léger de l'enfance.

R. Bu

★ « *Enfant-Roi* », de Maurice Béjart. Opéra royal du château de Versailles. Du 10 au 18 juin, à 21 heures. Tél. : 08-03-80-88-03. De 200 F (30,38 €) à 500 F (76,22 €). Les 22, 24 et 25 juin, à 21 h45, spectacle en plein air « La Lumière des eaux » au bassin de Neptune. De 100 F (15,24 €) à 350 F (53,36 €).

CAHIERS
DU
CINÉMA
NUMÉRO HORS-SÉRIE

Aux frontières
du cinéma

ENTRETIEN
AVEC JEAN-LUC GODARD

NUMÉRIQUE,
CLIPS, JEUX VIDÉO,
SÉRIES,
EXPÉRIMENTAL,
INTERNET

CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX - 40 F

TROIS QUESTIONS À...

MICHEL ROBERT

1 Vous êtes écrivain, conseiller municipal d'Ixelles, et vous venez de publier *Conversations avec Maurice Béjart*, aux éditions de La Renaissance du Livre. Dans quelles circonstances avez-vous rencontré Maurice Béjart ?

A 15 ans, je l'ai vu à la télé. Je me suis immédiatement dit que ce type était supérieur et qu'il pouvait m'apporter des choses dans deux domaines qui me préoccupent beaucoup : la religion et la politique. Quinze ans après, en 1994, je l'ai rencontré pour le questionner sur la Belgique, dans le cadre d'une série d'ouvrages que je publie sur ce thème avec des personnalités du monde économique, culturel, artistique. Et finalement, j'ai fait un livre rien qu'avec lui.

2 Que pensez-vous de Béjart chorégraphe ?

Ce n'est pas le chorégraphe qui m'intéressait mais le penseur, celui qui a réfléchi à la religion au-delà des confessions. Ce qui me frappe, c'est sa faculté d'être chrétien tout en étant musulman. Il a la foi,

un point c'est tout, et se situe au-delà du débat quotidien. Il est certes un acteur dans sa spécialité mais il s'intéresse à tout, et en profondeur. Il lit un bouquin par nuit et n'est pas pour rien le fils de Gaston Berger, l'un des plus grands philosophes du siècle. Ses pièces, que je vois régulièrement, ne m'intéressent pas toutes autant mais il y a le plus souvent un souffle qui vous prend dès les premiers pas et qui ne se tarit pas. On ressent un sentiment de bonheur, comme si on venait de faire l'amour.

3 Que représentent cette rencontre et ce livre pour vous ?

Mon esprit s'est ouvert. Je comprends mieux la vie tant du point de vue de la culture que de la religion. Je crois surtout me connaître un peu plus qu'avant. Béjart a un effet cathartique immense. Il fait véritablement accoucher les gens d'eux-mêmes et je suis un privilégié d'avoir pu vivre ça avec lui. Je suis sûr que le livre, que l'on a refait ensemble trois fois de fond en comble, peut intéresser un très large public.

Propos recueillis par
Rosita Boisseau

Aperghis met en musique sa vision des arts premiers

La première représentation de « Machinations » a affiché complet mardi 6 juin à l'Ircam

FESTIVAL AGORA. MACHINATIONS (création française), spectacle musical de Georges Aperghis. Musique et mise en scène : Georges Aperghis. Textes : François Regnault et Georges Aperghis. Conception lumière et vidéo : Daniel Lévy. Assistants musicaux : Olivier Pasquet et Tom Mays. Technique Ircam. Avec Sylvie Levesque, Donatienne Michel-Dansac, Sylvie Sacoun, Geneviève Strosser (voix) et Olivier Pasquet (ordinateur).

IRCAM, 1, place Igor-Stravinsky, Paris-4^e. M^o Rambuteau. A 20 h 30, les 9 et 10 juin. Tél. : 01-44-78-48-16. De 60 F (9,15 €) à 90 F (13,72 €).

La troisième édition du festival Agora est bien partie pour démontrer que la musique contemporaine ne connaît pas obligatoirement un refus du monde le 5 juin au Centre Georges-Pompidou, pour le concert inaugural du London Sinfonietta avec Esa-Pekka Salonen et on a affiché complet, le lendemain à l'Ircam, bien avant le début de la première représentation du nouveau spectacle de Georges Aperghis, *Machinations*. Aperghis à l'Ircam ! Voilà qui a dû faire tiquer plus d'un observateur de la vie musicale. Mais le fondateur de l'ATEM

(Atelier théâtre et musique, longtemps basé à Bagnolet) aspire depuis 1997 à œuvrer dans des situations toujours différentes, comme celle liée à une résidence de deux ans au Conservatoire de Strasbourg, tandis que l'Ircam, confié en 1992 par Pierre Boulez à Laurent Bayle, tend depuis l'instauration du festival Agora à élargir son horizon esthétique. Le séjour d'un adepte des sons impurs – Aperghis travaille souvent à partir de sources que dédaignent ses collègues – dans le temple de l'informatique musicale à l'heure de la réforme – l'Ircam favorise le renouvellement de la notion de concert – n'a donc rien d'illogique.

PRÉLUDE TORRENTIEL

Créé le 6 mai à Witten (Allemagne), *Machinations* est un spectacle multimédia qui s'ouvre sur une déclaration symbolique de l'« homme à l'ordinateur », l'assistant musical caractéristique des réalisations de l'Ircam : « Je suis impliqué », lance Olivier Pasquet au public avant d'être rejoint sur scène – une première pour cette profession habituée à l'anonymat – par quatre comédiennes aux allures d'opératrices avec leur micro fixé au visage et leur activité à la table (une par personne, surmontée d'un écran). « A implique B », dit l'une ; « B implique C », répond une autre... et ainsi de suite au cours d'un prélude torrentiel qui enche-



Extrait de « Machinations » du compositeur Georges Aperghis

vêtré les voix féminines et leur traitement informatique.

A partir de là, on sait – on entend, on voit – que tout est lié : ce qui sort de la bouche des actrices (le plus souvent des successions de phonèmes à haute qualité expressive) pour nous parvenir à travers les haut-parleurs avec ou sans environnement électronique comme ce qui s'anime entre leurs mains (papier froissé, mèche de cheveux, éventail...) pour apparaître en noir et blanc sur les écrans par le biais d'un circuit vidéo. Déferlantes virtuoses et plages méditatives alternent dans une forme qui combine l'énergie du jet immédiat et la force de l'articulation séquentielle. Les interprètes, associées très tôt au modelage de l'œuvre conformément à l'esprit de troupe qu'affectionne Aperghis, affichent une présence hallucinante. La verve de Donatienne Michel-Dansac, la sensualité de Geneviève Strosser, la fraîcheur de Sylvie Sacoun et le rayonnement de Sylvie Levesque ont alors raison de la machine qu'Olivier Pasquet pilote avec assurance.

L'ordinateur suit d'abord les voix comme un rôdeur qui épie l'objet

du désir. Mais, dans son corps à corps avec elles, il s'essouffle vite et se répand dans des monologues qui, par leurs imperfections et leurs faillites – Aperghis a souhaité des programmations qui sonnent comme des « erreurs » techniques – laissent filtrer un soupçon d'humanité. Et le dernier solo vocal du spectacle de demander : « Sommes-nous des machines ? » En dépit de ce questionnement et des évocations souvent spirituelles (« Tel fut le canard de Vaucanson / Qui mangeait du grain et faisait du... son ») du texte de François Regnault, *Machinations* n'est pas une fable mais une œuvre fabuleuse, qui émerveille pendant une heure à tous les niveaux de l'invention sonore et s'impose comme le digne pendant du génial *Sextuor* créé en 1993 à partir d'une réflexion sur l'origine des espèces. L'art d'Aperghis s'y révèle des plus singuliers, donnant l'impression d'un assemblage de matériaux conservés à l'état brut alors qu'il résulte d'un minutieux agencement d'éléments très étudiés. Une forme d'arts premiers développée en musique ?

Pierre Gervasoni

SORTIR

PARIS

Festival Onze

Pour sa quatrième édition, le festival Onze évolue en plein cœur de Paris place de la Bastille ou de la Nation et dans des salles telles que le Théâtre de la Bastille, le Café de la danse, le Palais des glaces ou le Théâtre Déjazet. Cette année, des rencontres entre le flamenco et le jazz, danse africaine et gestuelle contemporaine sont au programme de la danse. La sélection musique propose un voyage aux confluent du jazz sous toutes ses formes. La programmation théâtre a choisi de privilégier les créations des jeunes auteurs. Les Arts de la rue donneront l'occasion au public d'appréhender la création publicitaire sous un angle novateur et décalé. Le cinéma propose, entre autres, deux projections en extérieur sur écran géant mais aussi des « courts qui en disent long », avec une sélection de courts métrages français et internationaux.

Réservation et programmes disponibles au Kiosque Onze, parvis de la mairie du 11^e, place Léon-Blum, M^o Voltaire. Jusqu'au 18 juin. Tél. 01-53-27-13-68.

La Ronde des étoiles
La Ronde des étoiles présente durant trois jours, dans les gares et les quais de la Petite Ceinture (entre la gare du Nord et Bercy)

du théâtre, de la danse, de la musique, avec pour décor les façades, les rues, les canaux... et propose d'embarquer sur le « train découverte » pour une balade dans le patrimoine parisien, des fêtes dans les gares et une immersion dans les mouvements artistiques de la périphérie (10 heures à 18 heures, 20 F). En soirée, rendez-vous sur le « train festif » avec un spectacle itinérant (départ 18 heures gare du Nord et 20 h 15 cours de Vincennes, 80 F et 40 F).
Les 10, 11 et 12 juin.
Renseignements/réservations : 01-42-33-01-76.

CHALONS-EN-CHAMPAGNE

Festival Furies 2000

Le festival Furies 2000 fête ses dix ans de rencontre entre les arts du cirque et les arts de la rue. Scène ouverte à la création, la ville offre ses places, ses rues, ses salles de théâtre et ses chapiteaux au cabaret et au cirque (Gosh, Circus Baobab, les Acrostiches), au théâtre (Délices Dada), et aux marionnettes (Emilie Valantin), tandis que s'ouvrent les portes du Centre national des arts du cirque (CNAC) sur des expositions, des ateliers et des rencontres.

Chapiteau du Festival au Grand Jard, 51 Châlons-en-Champagne. Du 10 au 17 juin. Tél. : 03-26-65-90-06. 60 F, 40 F et 30 F.

GUIDE

REPRISES

After Hours

de Martin Scorsese, avec Griffin Dunne, Rosanna Arquette, Verna Bloom.

Américain, 1985, copie neuve (1 h 38).
VO : Grand Action, Paris-5^e. Tél. : 01-43-29-44-40.

Blow Out

de Brian De Palma, avec John Travolta, Nancy Allen, John Lithgow.

Américain, 1981, copie neuve (1 h 47).
VO : Max-Linder Panorama (Dolby), Paris-9^e. Tél. : 08-36-68-50-52.

Obsession

de Brian De Palma, avec Cliff Robertson, Geneviève Bujold, John Lithgow.

Américain, 1976, copie neuve (1 h 36).
VO : Max-Linder Panorama (Dolby), Paris-9^e. Tél. : 08-36-68-50-52.

Pulsions (**)

de Brian De Palma, avec Michael Caine, Angie Dickinson, Nancy Allen.

Américain, 1980, copie neuve (1 h 45).
VO : Max-Linder Panorama (Dolby), Paris-9^e. Tél. : 08-36-68-50-52.

Shock Corridor (*)

de Samuel Fuller, avec Peter Breck, Constance Towers, Gene Evans.

Américain, 1963, noir et blanc (1 h 41).
VO : Action Christine, Paris-6^e. Tél. : 01-43-29-11-30.

The Naked Kiss

de Samuel Fuller, avec Constance Towers, Anthony Eisley, Michael Dante.

Américain, 1964, noir et blanc (1 h 29).
VO : Action Christine, Paris-6^e. Tél. : 01-43-29-11-30.

(*) Film interdit aux moins de 12 ans.

(**) Film interdit aux moins de 16 ans.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE, ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

VERNISSAGES

Michel Frère

Galerie Liliane & Michel Durand-Desert, 28, rue de Lappe, Paris-11^e. M^o Bastille. Tél. : 01-48-06-92-23. De 11 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Du 10 juin au 29 juillet.

Entrées immédiates

Le Kiosque Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place).

Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

L'Ecole des femmes

de Molière, mise en scène d'Eric Vigner, avec Catherine Samie, Igor Tyczka, Eric Ruf, Bruno Raffaelli, Laurent Rey, Guillaume Gallienne, Jean-Claude Drouot, Jacques Poix-Terrier, Christian Cloarec, Johanna Korthals Altes et Vincent Thomas (clarinette), Sébastien Surl (violon) et Christine Fonlupt (piano).

Comédie-Française, salle Richelieu, 2, rue de Richelieu, Paris-1^{er}. M^o Palais-Royal. Les 10 et 11, 20 h 30. Tél. : 01-44-58-15-15. De 30 F à 190 F. Jusqu'au 2 juillet.

Greenaway-Andriessen

Projection des films *Rosa* et *M is for Man*, *Music* and Mozart, de Peter Greenaway ; *Hymn to the Memory of Darius Milhaud* ; *On Jimmy Yancey*, de Louis Andriessen. Hae Sun Kang (violon), Astrid Sieresen (soprano), Orchestre de Volharding, Jurjen Hempel (direction).

Forum des images (Forum des Halles), porte Saint-Eustache, Paris-1^{er}.

M^o Les Halles. Le 10, 20 h 30. Tél. : 01-44-78-48-16. De 60 F à 90 F.

Béjart Ballet Lausanne

Enfant-roi Versailles (78). Opéra royal du château. Les 10, 11 et 13, 21 heures ; les 14, 15, 16 et 18, 20 heures. Tél. : 01-30-83-78-88. De 200 F à 500 F.

Malcolm Braff Quintet, Erik Truffaz
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris-1^{er}. M^o Châtelet. Le 10, 21 heures. Tél. : 01-40-26-46-60. 80 F.

Dust, Slok, DJ Rodriguez, Belladonna
Le Batofar, 11, quai François-Mauriac, Paris-13^e. M^o Quai-de-la-Gare. Le 10, 20 heures. Tél. : 01-56-29-10-00. 50 F.

Zoxea
Saint-Denis (92). Ligne 13, 12, place de la Résistance. M^o Saint-Denis - Porte-de-Résistance. Le 10, 20 h 30. Tél. : 01-49-88-00-11. 50 F.

Laurent Malot
La Comedia, 4, impasse Lamier, Paris-11^e. M^o Philippe-Auguste. Le 10, 19 h 30. Tél. : 01-53-27-13-68. De 30 F à 70 F.

Franky Vincent
Olympia, 28, boulevard des Capucines, Paris-9^e. M^o Opéra. Les 10, 11 et 12, 20 heures. Tél. : 01-47-42-25-49. De 170 F à 190 F.

Oran au Zénith
Zénith, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris-19^e. M^o Porte-de-Pantin. Le 10, 22 h 30. Tél. : 01-42-08-60-00. 154 F.

RÉSERVATIONS
Jiri Kylian et le Nederlands Dans Theater
Du 13 au 18 juin à l'Opéra Garnier. Tél. : 08-36-69-78-68.

La Pantera imperial, Ricardo y Elena
de et par Carles Santos
Du 14 au 24 juin au Théâtre de l'Odéon. Tél. : 01-44-41-36-36.

Cheicka Remitti
Le 14 juin à la Cigale. Tél. : 01-49-25-89-99.

Pina Bausch et le Tanztheater Wuppertal
Du 16 juin au 1^{er} juillet au Théâtre de la Ville. Tél. : 01-42-74-22-77.

François Raffinot et Emmanuelle Vo-Dinh
Al Segno, sur une musique de Yan Marresz.
Du 19 au 22 juin au Centre Pompidou. Tél. : 01-44-78-48-16.

Les Garbawas
Chamanes du Maroc
Du 23 au 25 juin, au Théâtre équestre Zingaro. Tél. : 01-45-44-41-42.

Hervé Robbe
Chorégraphie et danse
Polaroid
Le 24 juin au Centre Pompidou. Tél. : 01-44-78-48-16.

DERNIERS JOURS
11 juin :
Courbet et la Commune
Musée d'Orsay, 62, rue de Lille, Paris-7^e. Tél. : 01-40-49-48-14. 40 F.

Tambours sur la digue
d'Hélène Cixous, mise en scène d'Ariane Mnouchkine, par la troupe du Théâtre du Soleil.
Cartoucherie - Théâtre du Soleil, route du Champ-de-Manœuvre, Paris-12^e. Le 9, à 19 h 30 ; le 10, à 13 heures et 19 h 30 ; le 11, à 13 heures. Tél. : 01-43-74-24-08. 90 F et 150 F.

Herbert List (1903-1975)
Patrimoine photographique - hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine, Paris-4^e. Tél. : 01-42-74-47-75. 25 F.

Raoul Ubac (1910-1985)
Musée Tavet-Delacour, 4, rue Lemerrier, Pontoise (95). Tél. : 01-30-38-02-40. 25 F.

L'infini ressassement de la chorégraphe Anne Teresa de Keersmaeker

IN REAL TIME. Collectif Tg Stan, Compagnie Rosas et Aka Moon (création). Anne Teresa de Keersmaeker (chorégraphie). Gerardjan Rijnders (texte). Thomas Walgrave (décors-lumières). Anke Loh (costumes).
THÉÂTRE DE LA VILLE, 2, place du Châtelet, Paris 4^e. Tél. : 01-42-74-22-77. De 100 F (15,24 €) à 160 F (24,39 €). A 20 h 30. Jusqu'au 9 juin.

Des chaises, un piano, une batterie, des pupitres de musique. Projecteurs à vue pour déco fausement négligée de salle de répétitions. Le mobilier ordinaire d'Anne Teresa de Keersmaeker est en place pour *In Real Time*, sa nouvelle pièce conçue en collaboration avec le collectif de théâtre Tg Stan (dirigée par sa sœur Jolente) et le groupe jazz Aka Moon. *In Real Time* dure en temps réel

presque trois heures, entracte non compris. La chorégraphe Anne Teresa de Keersmaeker avait-elle besoin de tout ce temps pour nous démontrer une fois de plus son talent pour la polyphonie ? La multiplication des collaborateurs, des paramètres (texte, danse, musique), obstacles semés sur la route d'un savoir-faire devenu trop évident au fil du temps, ne piège-t-elle pas l'artiste dans une combinatoire formelle dont la complexité finit par l'aveugler ?

La structure de la pièce, par exemple, est bâtie sur l'alternance répétitive des mêmes séquences (musique/danse, silence/texte) et des thèmes par trop anecdotiques. Quatorze danseurs, dont la chorégraphe elle-même, quatre comédiens, dont Jolente de Keersmaeker, et quatre musiciens occupent le plateau. Ils ne le quitteront quasiment jamais, toujours prêts à jaillir pour se couler dans la danse,

régler un petit sketch. Ils sont jeunes, beaux ; ils ont l'élégance détachée, le chic déstructuré qui sied à l'époque. Les filles s'affichent côté face en robes-tabliers transparents, côté pile en slips noirs. Les garçons portent parfois des talons hauts. Garde-robe branchée pour tribu parlant anglais (traduit sur un écran).

UNE COMÉDIE À LA MODE

Coke, poppers, sexe, hormones, silicone beauté, lifting, Porsche contre Ferrari... Autant de sujets de conversation piqués de gros mots définitivement « hype » comme *shitty, fucking, asshole...* Frivolité proche de l'hystérie pour une comédie à la mode où chacun crie plus fort que l'autre. Une veine qui reste inexplorée, peut-être par peur de sombrer dans la dinguerie et la vulgarité.

Avec ses complices, Anne Teresa de Keersmaeker a décidé de s'amuser, mais en restant propre sur elle. Sur une flambée d'Aka Moon, tout le monde saute dans tous les sens. « Qu'est-ce-qu'on peut faire ensemble ? », demande un participant. S'éclater ! Est-ce que ça peut suffire au spectateur, vissé à son siège comme une bille dans son trou ? *In Real Time* déballe tout ce qui se passe dans une

compagnie au travail, du blabla politique à la discussion de fond sur la teinture des cheveux. Beaucoup de platitudes. Régulièrement, un duo d'amour – interprété par les attachants Taka Shamoto et Damiaan De Schrijver – scande sa complainte pendant que la danse, par bouffées, monte à la tête des interprètes. Malgré l'ivresse et la virtuosité, la forme semble faire loi sur la nécessité du geste. La musique est assourdissante, le mouvement serré, de telle sorte que le spectateur trouve difficilement un interstice pour se glisser dans ce bloc compact.

Accumulant les matériaux sans les additionner, *In Real Time* est une pièce du ressassement. La fin se fait attendre trois heures. Depuis *Just Before* (1997) et *I said I* (1999), inspiré de Peter Handke, Anne Teresa de Keersmaeker se frotte aux mots pour assouplir la rigueur de ses chorégraphies, les sortir d'un engrenage mathématique. Entreprise ardue qu'elle mène avec courage. Il faut la voir sur le plateau : elle s'inquiète, se mord les doigts pendant que sa sœur soutient la performance en remuant la tête. Toutes les deux sont parfaites.

Rosita Boisseau

INSTANTANÉ

KIMONOS DISCO

Du grand récit classique du XI^e siècle, *Le Dit de Genji*, le marionnettiste japonais Hiroshi Hori et la metteuse en scène Hori Maiko n'ont conservé qu'une trame : l'histoire des deux amants, dont l'un (l'homme, Hiraku Genji, joué par le montreur) est mort, et dont l'autre (Dame Akashi, la marionnette) revit inlassablement le souvenir. Amour fixé au centre de la scène, sous la forme d'un cerisier en fleurs inondé d'une lumière chaude.

Les marionnettes sont plus grandes que celles du bunraku, mais de semblable ascendance, et servies, comme leurs ancêtres, par des silhouettes noires masquées. Hissées à hauteur humaine, les figures prennent l'ascendant sur les montreurs. Leur minceur leur permet de s'élever loin au-dessus des têtes, renvoyant les servants à leurs pataudes proportions. Du maître et de la marionnette, c'est elle qui commande. Hori Hiroshi, regard tendu, visage impénétrable, interroge avec ardeur et soumission sa maîtresse.

Dans la parfaite symétrie des traits, Dame Akashi représente une femme idéale. Son visage est une

délicieuse énigme, un tourment assuré. Sa peau de soie claire réfléchit les sentiments avec la lumière. Innombrables passagers, insaisissable passagère. Front haut, bombé. Nez délicat. Lèvres vermillon vernissé, ramenant la bouche vers l'en-deçà du dire. Yeux tournés vers l'intérieur, griffures ouvertes par la vie passée sur la vie présente, rêvée.

Le Japon contemporain se fraie un passage en force dans ce ballet de fantômes. Par les musiques. Alternent chants religieux (en latin), violons en boucle et disco tonitruante, régulièrement réeffacés par un ressac d'éternité. « Compils » dansantes, vers l'au-delà globalisé, babil chantant du meilleur des mondes occidentalisé, tel que se plaît désormais à le consommer le Soleil-Levant, donnent une dimension cabaret tout à fait inattendue à cette jolie pièce en kimonos chamarrés.

Jean-Louis Perrier

★ Festival de l'imaginaire. *Le Dit de Genji*. Maison des cultures du monde, 101, boulevard Raspail, Paris, VI^e. M^o Saint-Placide. Tél. : 01-45-44-72-30. De 70 F (10,67 €) à 120 F (18,29 €). Vendredi 9 et samedi 10 à 20 h 30 ; dimanche à 17 heures.

PALAIS DES SPORTS

Jesus

"LA RÉSURRECTION"

LE NOUVEAU SPECTACLE DE
ROBERT HOSSEIN

adaptation

ALAIN DECAUX

de l'Académie Française

DIMANCHE 25 JUIN
MATINÉE À 15 H 00
REPRÉSENTATION SUPPLÉMENTAIRE
ET DERNIÈRE À 18 H 30

Location

PALAIS DES SPORTS 0 825 099 011 (0,99 F / mn)

FNAC 0 825 002 825 (0,99 F / mn)



En Espagne, bataille pour la santé

Le quotidien « El País » dénonce une situation aberrante dans les hôpitaux publics, où les listes d'attente ne cessent de s'allonger. Il accuse le gouvernement de truquer les chiffres pour masquer ce phénomène

PEUT-ON encore mourir en Espagne, en raison des listes d'attente trop longues dans les hôpitaux ? Cette question, la presse espagnole se la pose avec acuité, depuis plusieurs semaines, à la suite de la mort de plusieurs malades cardiaques qui attendaient, certains depuis six mois, d'être opérés. Ce qui avait bouleversé l'opinion publique et nourri, par journaux interposés, une vive polémique entre le gouvernement de José Maria Aznar, qui clame que le

système public de santé espagnol, pionnier mondial en matière de transplantation par exemple, est un des plus efficaces d'Europe, et l'opposition socialiste, qui accuse les autorités de « se justifier en falsifiant les statistiques ».

Le premier à ouvrir le feu a été le quotidien *El País*, proche des socialistes. Ce dernier titrait ainsi la semaine dernière : « La santé publique a donné des chiffres erronés ». Et le journal de développer l'argument : « Du secret à



l'alarme et à la guerre des chiffres. Le peu d'empressement de la ministre de la santé, Celia Villalobos, à rendre publiques les listes d'attente pour les opérations chirurgicales s'est vu mettre en question, de façon spectaculaire. Selon les services de santé, il n'y avait que seize personnes en liste d'attente pour être opérées du cœur dans les dix communautés autonomes aux- quelles n'ont pas été transférées les compétences sanitaires. Or une simple enquête montre que, si l'on

prend seulement en compte les hôpitaux de Cantabrie (45 cas), Asturies (14), Saragosse (4) et Valladolid (2), il y en a quatre fois plus. » Dans un article annexe, *El País* expliquait comment « on truque les listes ».

La polémique était lancée. Dans ses éditions suivantes, *El País* poussait son attaque. « Il y a, expliquait-il, plus de deux mille deux cents malades du cœur en attente. La situation la pire se trouve en Catalogne, qui regroupe 18 % de la

population espagnole et compte, à elle seule, 38 % de tous les malades, en liste d'attente pour une opération cardiaque. » Et le journal de conclure, dans une double page en date du 28 mai, par une série d'interrogations : « Les carences sanitaires sont-elles un problème d'argent ou d'organisation ? Faut-il amplifier les horaires des hôpitaux ? Mieux payer les médecins ? Ou que les malades payent aussi de leur poche ? »

Le débat devenait politique. Les socialistes et certains syndicats, comme l'Union générale des travailleurs (UGT), qui demandaient aux associations de défense des consommateurs de porter la question devant les tribunaux, prenaient le relais. Et c'est le gouvernement lui-même qui - accusant au passage la presse d'« irresponsabilité en jouant avec les données de ce problème » - a fourni les réponses espérées. Comparant mercredi 31 mai devant le Congrès des députés, José Maria Aznar a défendu les chiffres officiels, qui, selon lui, marquent au contraire « une réduction de 20 % des listes d'attente sur quatre ans », et surtout a annoncé un « plan de choc » pour améliorer la situation. Parmi les mesures prévues : augmenter les horaires des services de chirurgie de treize hôpitaux, renforcer personnels et équipements là où ils font défaut et autoriser le transfert de patients en attente dans d'autres centres médicaux agréés.

Marie-Claude Decamps

DANS LA PRESSE

LCI

Pierre-Luc Séguillon

■ A force de prendre les Français pour des benêts auxquels on peut indûment conter n'importe quelle sornette, les dirigeants politiques se préparent des lendemains difficiles. L'affaire du quinquennat apparaît ainsi chaque jour un peu plus comme une véritable arnaque intellectuelle. Ainsi hier, disciplinés, unanimes, les honorables parlementaires de la commission des lois, de gauche et de droite, ont, comme un seul homme adopté le projet de loi sur le quinquennat dans son expression la plus simple. Conformément au vœu du chef de l'Etat et aux consignes du premier ministre, ils ont refusé que soit amendé ou enrichi ce texte. Et, comme l'a souhaité l'Elysée, et en a donné l'ordre Matignon, ils ont borné cette réforme constitutionnelle au changement d'un seul mot dans notre Loi fondamentale :

dans l'article 6 de la Constitution, le chiffre 7 fixant la durée du mandat présidentiel sera remplacé par le chiffre 5. Pour des raisons tactiques différentes, mais trop évidentes, Jacques Chirac et Lionel Jospin, en effet, s'entendent comme larrons en foire pour expliquer aux Français que cette réforme minimale ne doit rien changer ni ne changera rien à l'équilibre de nos institutions. Et il ne manque pas de politologues éminents pour benoîtement apporter la caution de leur supposé savoir constitutionnel à cette contrevérité.

RTL

Alain Duhamel

■ Si le référendum avait lieu après-demain dimanche, le « oui » l'emporterait massivement : c'est ce qu'assure le sondage Ipsos/Le Point. Les chiffres sont d'aurant plus impressionnants que les électeurs semblent favorables au quinquennat quel que soit le parti pour lequel ils votent, extrême droite et

extrême gauche comprises. Bien entendu, le rapport des forces actuelles évoluera. Il est vraisemblable que le pourcentage des « non » augmentera. Il serait étonnant qu'à l'arrivée, il soit inférieur au tiers des suffrages exprimés. En revanche, un phénomène type Maastricht semble peu vraisemblable. Le climat est très différent. Les Français sont beaucoup plus optimistes qu'à l'époque, il n'y a pas de rejet des hommes au pouvoir ; toute une fraction des Français redoutait en 1992 de perdre avec la monnaie unique toute une partie de leur souveraineté. Avec le quinquennat, ils ont le sentiment de voir au contraire leurs pouvoirs s'élargir. En revanche, il est très possible, il est même assez vraisemblable, que le pourcentage d'abstentions sera élevé. Jusqu'à présent, ce sont surtout les partisans du « oui » qui ont l'intention d'aller voter. Les adversaires du quinquennat ne sont pas assez mobilisés pour se déplacer en

masse. Reste qu'une faible participation limiterait la portée du « oui ». Nous allons vers un référendum rapide, simple et modeste. Un petit référendum de rentrée.

LE FIGARO

Jean de Belot

■ Un accord sur la réforme des institutions, mais rien au-delà. Sans constituer un échec, la rencontre franco-allemande de Mayence ne verra donc pas de véritable projet de relance de la machine communautaire. Alors que l'Europe doute, bousculée par la perspective de l'élargissement, minée par un euro décevant, affaiblie par une commission sans charisme, Paris et Berlin se rapprochent. Mais le duo de l'exécutif français offre une image quelque peu décalée. Le semestre de présidence française devrait être une grande occasion. Mais le président et son premier ministre paraissent davantage occupés par cette réforme du quinquennat dont l'ur-

gente importance n'échappe qu'aux électeurs français...

LIBÉRATION

Gérard Dupuy

■ Le marché de la matière grise, comme celui des autres matières premières, est mondial. Les pays les plus développés en sont les plus gros consommateurs (...). L'inégalité concerne aussi les échanges intellectuels. En captant les meilleurs cerveaux, les économies développées s'assurent un avantage dans la concurrence qui les oppose, tout en aggravant le fossé technologique qui les sépare des pays retardataires. (...) S'il serait vain, et d'ailleurs injuste, d'entraver ce mouvement de déterritorialisation de l'intelligence, il devrait être possible d'imaginer des mesures compensatoires. La science est, de droit et de naissance, sans frontière. L'équité gagnerait à l'imiter, l'universalisme ne pouvant sans contradiction fonctionner à sens unique.

www.unrealtournament.com

Un jeu simple et brutal, où seuls les tueurs les plus efficaces sont tolérés



UNREAL TOURNAMENT (tournoi irréel) fait partie de ces jeux en réseau totalement primaires et parfaitement captivants. Le but consiste à massacrer tous ses adversaires en un minimum de temps. Sang-froid, rapidité et justesse de tir sont les seules qualités requises. Pourtant, malgré l'absence de scénario, il est difficile de ne pas succomber à la grisurie de l'action. Le jeu (développé par Epic Games et édité par GT Interactive) est en vente sur CD-ROM pour environ 350 francs (53 €). Il peut se pratiquer hors connexion, mais c'est en ligne qu'il prend toute son ampleur, car on y affronte d'autres joueurs en temps réel.

Dès qu'on se connecte, l'interface du jeu repère automatiquement tous les tournois en cours sur le Net. Un clic suffit alors pour intégrer une « communauté », c'est-à-dire un champ de bataille. Au départ, le joueur est seul. Il évolue à sa guise dans des décors très élaborés en trois dimensions : labyrinthes, châteaux-forts ou vaisseaux spatiaux, dont l'ambiance

rappelle ceux d'*Alien*, le film de Ridley Scott. Jusqu'à la première rencontre, qui en général ne pardonne pas. Engoncé dans son armure, à peine capable d'effectuer une retraite tactique, voilà le joueur déjà au sol, neutralisé puis abandonné par l'adversaire. Il ne sera même

pas tué : quand les concurrents repèrent un trop mauvais chasseur, ils passent leur chemin sans daigner lever la main pour l'achever.

Si l'on ne veut pas rester seul dans son coin, il faut acquiescer rapidement une bonne dextérité et gagner sa place au soleil en faisant

la preuve de sa valeur au combat. Avant de se lancer dans la cour des grands, il faudra récupérer des armes efficaces, puis repérer les endroits stratégiques, découvrir les ascenseurs cachés et les salles dérobées... On pourra alors se mesurer à des joueurs fanatiques de tous les continents, des quasi-professionnels qui restent connectés pendant des heures, oubliés du monde réel. Dans les bonnes tranches horaires, c'est-à-dire lorsque les Américains sont connectés, on peut ainsi rencontrer plusieurs milliers de tueurs sanguinaires, armés de lance-roquettes, de pistolets-lasers ou de fusils à lunette, rôdant dans des lieux effroyables où chacun est à la fois chasseur et gibier. Les scores de toutes les parties jouées sur Internet sont enregistrés et alimentent un vaste système de classement international où, à force d'acharnement, chacun peut espérer figurer... jusqu'à la prochaine balle dans la tête.

Julien Lami

SUR LA TOILE

POLITIQUE

■ Le RPR a ouvert un site de promotion (www.rpr.org) et un second (www.rpr-tv.com) qui propose des reportages photo, des programmes audio et vidéo.

COMMERCE ÉLECTRONIQUE

■ L' Economist Intelligence Unit (EIU), éditeur associé à l'hebdomadaire britannique *The Economist*, vient de lancer un site qui classe des pays les mieux préparés au commerce électronique. Sur les soixante pays couverts, les États-Unis arrivent en tête devant la Suède (2^e), la Finlande (3^e) et la Norvège (4^e). La France se trouve en 14^e position. www.ebusinessforum.com

PORTRAIT-ROBOT

M et M^{me} Ramsey, de Boulder (Colorado), dont la fille de six ans a été assassinée en 1996, ont diffusé sur Internet un portrait-robot du tueur tel qu'il a été imaginé par une voyante extra-lucide, aujourd'hui décédée. La police se refuse à tout commentaire sur cette initiative. - (AP.)

FOOTBALL

■ Canal Plus a ouvert un site « à vocation exhaustive » consacré à la vie et à la carrière de Zinedine Zidane. www.zidane.fr

Le Monde

A LA TELEVISION ET A LA RADIO

Le Monde des idées

LCI
Le samedi à 12 h 10 et à 17 h 10
Le dimanche à 12 h 10 et à 0 h 10
Le lundi à 15 h 10

Le Grand Jury

RTL-LCI
Le dimanche à 18 h 30

La rumeur du monde

FRANCE-CULTURE
Le samedi à 12 heures

Idéaux et débats

FRANCE MUSIQUES
Le dimanche à 17 heures

Libertés de presse

FRANCE-CULTURE
Le premier dimanche de chaque mois

A la « une » du Monde

RFI
Du lundi au vendredi
à 12 h 45 et 1 h 10 (heures de Paris)

La « une » du Monde

BFM
Du lundi au vendredi
13 h 06, 15 h 03, 17 h 40
Le samedi
13 h 07, 15 h 04, 17 h 35

Partez en vacances avec Le Monde

FAITES SUIVRE OU SUSPENDRE VOTRE ABONNEMENT PENDANT VOS VACANCES :

● Retournez ce bulletin au moins 10 jours à l'avance sans oublier de nous indiquer votre numéro d'abonné (en haut à gauche de la « une » de votre journal).

● Si vous êtes abonné par prélèvement automatique, votre compte sera prélevé au prorata des numéros servis dans le mois.

RECEVEZ LE MONDE SUR LE LIEU DE VOS VACANCES.

Retournez-nous au moins 10 jours à l'avance ce bulletin accompagné de votre règlement.

DURÉE	FRANCE
2 semaines (13 n°)	96/14,64*
3 semaines (19 n°)	139/21,19*
1 mois (26 n°)	178/26,37*
2 mois (52 n°)	378/57,63*
3 mois (78 n°)	562/85,68*
12 mois (312 n°)	1 980/301,85*

Offre valable jusqu'au 31/12/00

Vous êtes abonné(e)

Pour les suspensions ou transferts vacances : un numéro exclusif 0 803 022 021 (0,99 TTC la minute)

Votre numéro d'abonné (impératif) : _____

Prénom : _____ Nom : _____

Commune de résidence habituelle (impératif) : _____

Suspension vacances (votre abonnement sera prolongé d'autant) du : _____ au : _____

Transfert sur le lieu de vacances (France métropolitaine uniquement) du : _____ au : _____

Votre adresse de vacances :
Prénom : _____ Nom : _____
Adresse : _____
Code postal : _____ Ville : _____

Vous n'êtes pas abonné(e)

Pour tout autre renseignement : 01.42.17.32.90 de 8 h 30 à 18 h du lundi au vendredi 001MCM/CAC

Votre adresse de vacances :
du : _____ au : _____
Prénom : _____ Nom : _____
Adresse : _____
Code postal : _____ Ville : _____

Votre adresse habituelle :
Adresse : _____
Code postal : _____ Ville : _____

Votre règlement : Chèque bancaire ou postal joint
 Carte bancaire n° : _____

Bulletin à renvoyer à : Le Monde - Service Abonnements 60646 Chantilly Cedex

Date et signature obligatoires : _____

A trop vouloir prouver... par Luc Rosenzweig

ON NOUS PARDONNERA, j'espère, à l'orée d'un week-end prolongé, riche en festivités et en événements sportifs, de revenir sur une émission du genre sérieux, diffusée de surcroît sur Arte jeudi soir. *Paroles de juges*, un documentaire signé Martin Monestier, avait comme propos de démontrer que, face à la délinquance transnationale, la justice des pays de l'UE concernés était paralysée par des réglementations archaïques et était soumise aux pressions de réseaux puissants et occultes. Un thème d'actualité s'il en est, à l'heure où nombre de juges travaillant sur ces affaires sortent du silence de leur cabinet pour ferrailer sur le terrain médiatique.

La thèse qui court d'un bout à l'autre de ce documentaire est simple : dans un contexte de mondialisation, le crime organisé a vite trouvé les moyens

d'adapter ses méthodes, alors que les institutions chargées de le combattre restent confinées dans un système de souverainetés nationales qui les contraint, selon l'expression d'un juge italien antimafia « à poursuivre à pied des criminels qui prennent l'avion ».

Il eût été facile, simple et pédagogique, pour illustrer cette thèse qui n'est pas totalement erronée, de décortiquer une affaire de A jusqu'à Z, de montrer, documents à l'appui, le temps que prenait la réponse à une commission rogatoire internationale dans une affaire supposée de blanchiment d'argent, les obstacles mis aux investigations par les règles du secret bancaire en vigueur dans certains pays européens, etc.

Ce n'a pas été le choix de Martin Monestier qui, pour faire riche et « dramatiser » le sujet, a choisi de persuader par accumu-

lation. On passe alors au galop de mafia sicilienne en mafia russe, de la corruption politique à la fraude à la TVA, des réseaux de prostitution albanais au trafic de main-d'œuvre en Belgique. On suggère tout le temps, on ne démontre rien. Pour faire bon poids, on utilise des effets électroniques pour accentuer le côté glauque de ce monde interlope.

On en ressort avec l'idée que tout est lié, qu'il existe une sorte de complot planétaire où les méchants font des pieds de nez aux gentils qui ont les mains liées dans le dos. Le comble du confusionnisme est atteint lorsque l'on veut à toute force établir un lien entre le scandale financier qui a provoqué la chute de la commission Santer et le crime organisé. On nous montre à cet effet un vague schéma établi par un journaliste d'investigation belge, et c'est tout. Tout cela n'est vraiment pas sérieux.

VENDREDI 9 JUIN

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

21.55 3^e âge, le temps des rêves ? Forum
22.55 Emission spéciale Forum. Forum

MAGAZINES

18.20 Nulle part ailleurs. Invités : Howard Marks ; Saez ; Jean-Claude Brialy. Canal +
18.50 Vendredi, c'est Julie. Invités : Jean-Claude Brialy ; Roch Voisine ; Danyboon. France 2
19.00 Tracks. Arte
19.30 Rive droite, rive gauche. Best of. Paris Première
20.15 et 23.00 Le Journal de l'histoire. L'histoire qui vient. Histoire
21.00 Thalassa. Vues sur mer. France 3
21.10 Lignes de front. La Sierra Leone. LCI
21.30 L'Invité de PLS. LCI
22.10 Faut pas rêver. Togo : Graine de star. France : Le village cabaret. Russie : Les diamants de Taïga. France 3
22.15 Dansez maintenant. TV 5
22.40 Bouillon de culture. Ils ont vécu la guerre. Invités : Tereška Torrés ; Isabel Ellsen ; Anne Nivat ; Frédéric Vitoux ; Atig Rahimi. France 2
23.10 Sans aucun doute. Phénomènes inexplicables et arnaques de l'étrange. TF 1
23.25 T'as pas une idée ? Dominique Farrugia. Canal Jimmy

DOCUMENTAIRES

20.15 Reportage. La Reine des dromadaires. Arte
21.00 Civilisations. [12 et 13/15]. Histoire
21.45 Les Grandes Expositions. Saint-Sébastien, rituels et figures. Planète
21.45 Behind the Music. Tom Petty and the Heartbreakers. Canal Jimmy
21.55 Intégrales coulisses. Elie Kakou. Paris Première
22.10 Histoire d'un record. Planète
22.20 Grand format. Kosovo, des journalistes dans la guerre. Arte
22.20 La Fascination du Grand Nord. [2/4]. Odyssee
23.45 Un siècle de danse. [4/5]. Histoire
23.50 Les Saisons de la mer. TMC

SPORTS EN DIRECT

20.30 Athlétisme. Grand Prix II IAAF. Meeting de Séville. Eurosport
3.00 Basket NBA. Finale (2^e match) : Los Angeles Lakers - Indiana Pacers. Canal +

DANSE

21.00 Picasso et la danse. Ballet. Par le ballet de l'Opéra national de Paris et l'Orchestre des Concerts Lamoureux, dir. David Coleman. Mezzo
22.50 « La Veuve joyeuse ». Ballet. Musique de Lehar. L'Elizabethan Philharmonic Orchestra, dir. Richard Bonynge. Paris Première

MUSIQUE

21.00 Soirée spéciale Festival de jazz de Montréal. Zachary Richard Acoustique. 22.00 Archie Shepp et Horace Parlan Duet. Muzzik
22.25 Carlos Montoya joue du flamenco. Mezzo
22.35 Storytellers. Avec Tom Petty. Canal Jimmy
23.00 Gala de Berlin 97. Mezzo

TÉLÉFILMS

20.45 Sur quel pied danser ? Jacques Fansten. Arte
20.50 Enquête personnelle. Joe Coppoletta. M 6

COURTS MÉTRAGES

22.40 Spécial Festival d'Anney. Court métrage d'animation. Pompon. Canal +
0.50 Histoires courtes. Stop. Rodolphe Marconi. France 2

SÉRIES

20.45 Twin Peaks. Episode n° 16. Série Club
20.50 Quai n° 1. Le Père fouettard. France 2
20.50 Jesse. The Dump (v.o.). Téva
20.50 First Wave. Le sixième sens. 13^{ème} RUE
22.40 X-Files. Poursuite. Triangle. M 6

FILMS

16.00 Eating, ou le dernier secret des femmes. Henry Jaglom (Etats-Unis, 1990, 120 min). Cinéfaz
16.10 Beauté volée. Bernardo Bertolucci (Italie, 1995, 115 min). Ciné Cinémas 1
16.20 Macao. Joseph Von Sternberg (Etats-Unis, 1952, 85 min). Ciné Classics
17.45 Ombre et lumière. Henri Calef (France, 1950, N., 90 min). Ciné Classics
21.00 La Femme du cosmonaute. Jacques Monnet (France, 1997, 105 min). Cinéstar 1
21.00 City Hall. Harold Becker (Etats-Unis, 1995, 110 min). Cinéfaz
21.10 Sainte Jeanne. Otto Preminger (Etats-Unis, 1957, N., v.o., 110 min). Cinétoile
21.40 Basic Instinct. Paul Verhoeven (Etats-Unis, 1991, 125 min). TSR
23.40 Toto le héros. Jaco Van Dormael (Belgique, 1990, 100 min). France 3
23.50 The House. Sharunas Bartas (Lit.- Fr.- Port., 1997, 120 min). Arte
23.50 Bees in Paradise. Val Guest (Grande-Bretagne, 1944, N., v.o., 75 min). Ciné Classics
0.05 Palmetto. Volker Schlöndorff (Etats-Unis, 1998, v.o., 120 min). Cinéstar 2



0.25 Zardoz. John Boorman. Avec Sean Connery, Charlotte Rampling (GB, 1973, v.o., 100 min). Ciné Cinémas 1
0.45 The Servant. Joseph Losey (Grande-Bretagne, 1963, v.o., 115 min). Cinétoile
0.55 Scream. Wes Craven (Etats-Unis, 1997, v.o., 110 min). Ciné Cinémas 3

SAMEDI 10 JUIN

FILMS

13.35 La Meilleure façon de marcher. Claude Miller. Avec Patrick Dewaere, Patrick Bouchitey (France, 1975, 85 min). Cinéfaz
13.50 Casque d'or. Jacques Becker (France, 1952, N., 100 min). Ciné Classics
15.30 Ombre et lumière. Henri Calef (France, 1950, N., 90 min). Ciné Classics
20.40 Tuer n'est pas jouer. John Glen (Etats-Unis, 1987, 135 min). TSR



23.00 Macao. Joseph Von Sternberg. Avec Robert Mitchum, Jane Russell (Etats-Unis, 1952, v.o., 85 min). Ciné Classics
23.00 Waterland. Stephen Gyllenhaal (GB - EU, 1992, v.o., 95 min). Ciné Cinémas 1
23.00 Emma, l'entremetteuse. Douglas McGrath (Etats-Unis, 1996, v.o., 120 min). Cinéstar 2
23.00 Zardoz. Akira Kurosawa (Japon, 1948, N., v.o., 100 min). Ciné Classics
0.45 Le Sicilien. Michael Cimino (Etats-Unis, 1986, v.o., 140 min). Ciné Cinémas 3
0.50 L'Aveu. Costa-Gavras (France, 1969, 135 min). Ciné Cinémas 2
0.50 Le Mahabharata. Peter Brook (France - GB, 1989, 315 min). Cinéfaz
1.00 Muriel. Paul J. Hogan (Australie, 1994, v.o., 100 min). Cinéstar 2
1.10 Une nuit à Casablanca. Archie L. Mayo (Etats-Unis, 1946, N., v.o., 85 min). Cinétoile
1.55 L'Homme de la sierra. Sidney J. Furie (Etats-Unis, 1965, v.o., 95 min). Ciné Cinémas 1
2.35 The Servant. Volker Schlöndorff (Grande-Bretagne, 1963, N., v.o., 115 min). Cinétoile

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1
17.35 Sunset Beach.
18.25 Exklusif.
19.05 Le Bigdil.
19.55 Hyper Net.
20.00 Journal, Météo, Trafic infos.
20.55 Toutes les chansons ont une histoire.
23.10 Sans aucun doute. Phénomènes inexplicables et arnaques de l'étrange.
1.00 Les Coups d'humour.
FRANCE 2
14.55 Tennis. Roland-Garros.
18.45 Un livre, des livres.
18.50 Vendredi, c'est Julie.
20.00 Journal, Météo, Point route.
20.50 Quai n° 1. Le Père fouettard.
22.30 Un livre, des livres.
22.35 Bouche à oreille.
22.40 Bouillon de culture. Ils ont vécu la guerre.
0.00 Journal, Météo.
0.20 Tennis.

FRANCE 3
17.45 Le Kadox.
18.20 Questions pour un champion.
18.47 Un livre, un jour.
18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Tout le sport.
20.15 Défi de famille.
20.45 Côté court.
21.00 Thalassa. Vues sur mer.
22.10 Faut pas rêver.
23.10 Météo, Soir 3.
23.35 Ciné week-end.
23.40 Toto le héros. Film. Jaco Van Dormael.
1.20 3 x + net.

CANAL +

17.20 Hockey sur glace.
► En clair jusqu'à 21.00
17.45 C'est ouvert le samedi.
18.15 Flash infos.
18.20 Nulle part ailleurs.
20.30 Allons au cinéma ce week-end.
21.00 Mes amis. Film. Michel Hazanavicius. O.
22.40 Festival d'Anney.
22.45 Armageddon. Film. Michael Bay. O.
1.10 Spin City (v.o.) O.

ARTE

19.00 Tracks.
19.45 Arte info, Météo.
20.15 La Reine des dromadaires.
20.45 Sur quel pied danser ? Téléfilm. Jacques Fansten.
22.20 Grand format. Kosovo, des journalistes dans la guerre.
23.50 The House. Film. Sharunas Bartas.
1.50 L'Aventure humaine. La Grotte Chauvet, devant la porte.

M 6

18.25 Loïs et Clark.
19.15 Cosby Show.
19.50 I-minute.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.05 Notre belle famille.
20.38 Météo du week-end.
20.40 Politiquement rock.
20.50 Enquête personnelle. Téléfilm. Joe Coppoletta. O.
22.40 X-Files, l'intégrale. Poursuite. Triangle. O.
0.30 Drôle de chance.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Black & Blue. Sonny Rollins.
21.30 Fiction 30. Au bout du monde, de Fred Deux.
21.00 Multipistes. Côté court à Pantin.
22.30 Surpris par la nuit. Le Naufragé, de Thomas Bernardt.

FRANCE-MUSIQUES

20.00 Un siècle de musique anglaise. Par l'Orchestre philharmonique de Radio France, dir. Thomas Dausgaard, Raphaël Oleg, violon. Œuvres de Weir, Walton, Tippett, Elgar.
22.30 Alla breve.
22.45 Jazz Club. Le trio de Baptiste Trotignon.

RADIO CLASSIQUE

20.15 Les Soirées. Trio pour piano et cordes Hob 15 :14, de Haydn, A. Schiff, piano, Y. Shoikawa, violon, B. Pergamenschikov, violoncelle.
20.40 Max Bruch.
22.40 Thirza et ses fils. Opéra de Rolle. Par Die Rheinische Kantorei et Das kleine Konzert, dir. Hermann Max, Ingrid Schmitthöden (Thirza), Hans Jörg Mammel (Joel).

Le Monde TELEVISION

ARTE

20.45 Sur quel pied danser ? Jeanne, célibataire indépendante, rencontre un jour à un carrefour un jeune SDF, Julien. La jeune femme l'emmène au café et s'embarque dans une drôle d'aventure avec lui. Elle tentera de sauver ce jeune garçon de seize ans, qui se montre d'abord un peu méchant, voyou, voleur, intelligent. Un téléfilm nocturne de Jacques Fansten dans la collection « Petites Caméras ».

FRANCE-MUSIQUES

20.00 Un siècle de musique anglaise. D'Edward Elgar, compositeur britannique de Pump and Circumstance, connu pour l'hétérogénéité de son style, à la fin du XIX^e siècle, jusqu'à Benjamin Britten, héros du XX^e siècle, distant vis-à-vis des critères européens de la modernité, Un siècle de musique anglaise décrit une période à la fois marquée par l'atonalité et la tradition élisabéthaine.

FRANCE 2

20.50 Quai n° 1 : Le Père Fouettard. A Roulers, en Belgique, Marie (Sophie Diez) arrive précipitamment au chevet de son père adoptif, dans un état critique à la suite d'un empoisonnement. A l'hôpital, un vétérinaire est persuadé que cette intoxication est due à des hormones artificielles. Marie décide de venger son père en mettant au jour ce trafic illicite. Une série policière devenue classique.

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

12.10 et 17.10 Le Monde des idées. Thème : L'homme. Invités : Luc Ferry ; Jean-Didier Vincent. LCI
20.55 La photographie peut-elle encore exister ? Forum
21.55 1948 : le coup de Prague. Forum
22.55 Océans 2000. Forum

MAGAZINES

13.50 Les Documents de Savoir plus. Familles je vous aime. France 2
14.00 Econoclaste. Le jeune diplômé devient rare et cher ; l'ordinateur entre à l'école, qui paye ? ; Les marques qui vieillissent bien. La Cinquième
14.15 Bouillon de culture. Le génie animal. Invités : Jean-François Bouvet ; Benoît Duteuriel ; Pascal Picq ; Jean-Pierre Digat ; et Boris Cyrulnik. TV 5
17.30 et 20.15, 23.00 Le Journal de l'histoire. Histoire
18.00 L'Enjeu olympique. Berlin 1936. Invités : Jacques Goddet ; Robert Badinter ; François Sureau ; Jean-Marc Brohm. La Cinquième
18.00 Paris modes. Ermenegildo Zegna. Paris Première
18.15 Des racines et des ailes. Une école pour tous. Maroc : Pour le droit des femmes. SOS littoral. TV 5
18.30 T.V. + Canal +
18.50 Union libre. Invité : Djamel Bouras. France 2
19.00 Histoire parallèle. Semaine du 10 juin 1950 : Allemagne, Pologne : problèmes de frontières. Invité : Gangolf Hübinger. Arte
19.00 Recto Verso. Invité : Michel Jonasz. Paris Première
19.40 L'Appartement. Canal +
20.30 Ciné-Cinécourts n° 108. Palmarsès 2000. Ciné Cinémas
20.35 Le Club. Antoine Dulery. Ciné Classics
21.05 Thalassa. Cap sur les Cornouailles. TV 5
21.35 Métropolis. Djellali Hadjadj - Boualem Sansal. Les primitifs au Louvre. Arte
22.15 Envoyé spécial. Sokka-Gakkal, la secte du XXI^e siècle. Pakistan : Meurtres de femmes. P-S : Chine, des plantes pour guérir. TV 5
22.50 Tout le monde en parle. France 2

19.15 Lointaine Sibérie. [1/3]. Histoire
20.15 Paysages. Fos-sur-mer. Arte
20.35 L'Histoire du monde. Cœurs d'élite. [2/9]. Odyssee
20.45 L'Aventure humaine. Les Cités perdues des Mayas. Arte
21.00 Paris-musette. Histoire
21.40 The Surfer's Journal, vagues de légende. Bells. Canal Jimmy
22.00 L'Aventure de l'art moderne. [7/13]. La nouvelle réalité. Histoire
22.10 Des motos et des femmes. Canal Jimmy
22.20 Un honnête œil. Portrait de Todd Webb. Planète
23.15 L'Esprit du torrent. [9/13]. Odyssee
23.20 La Douceur du foyer. Planète
23.40 Aux p'tits bonheurs la France. France 3
23.45 Télé notre histoire. Pierre Dumayet. Histoire
23.45 Les Enquêtes du National Geographic. La course pour le pôle. TMC
0.00 Music Planet. Eros Ramazzotti. Arte
0.30 Un siècle d'écrivains. Félicien Marceau. France 3

SPORTS EN DIRECT

13.55 Tennis. A Roland-Garros. Internationaux de France. Finale dames. France 3
14.30 Tennis. A Roland-Garros. Internationaux de France. Finale dames. Eurosport
16.15 Rugby. Championnat de France Elite 1 (21^e journée). Narbonne - Toulouse. Canal +
19.00 Football. Euro 2000. Cérémonie d'ouverture. Eurosport
20.00 Football. Euro 2000. Cérémonie d'ouverture. RTBF 1
20.30 Football. Euro 2000. Groupe B : Belgique - Suède. Eurosport
20.45 Football. Euro 2000. Groupe B : Belgique - Suède. France 2 - RTBF 1

SPORTS EN DIRECT

13.55 Tennis. A Roland-Garros. Internationaux de France. Finale dames. France 3
14.30 Tennis. A Roland-Garros. Internationaux de France. Finale dames. Eurosport
16.15 Rugby. Championnat de France Elite 1 (21^e journée). Narbonne - Toulouse. Canal +
19.00 Football. Euro 2000. Cérémonie d'ouverture. Eurosport
20.00 Football. Euro 2000. Cérémonie d'ouverture. RTBF 1
20.30 Football. Euro 2000. Groupe B : Belgique - Suède. Eurosport
20.45 Football. Euro 2000. Groupe B : Belgique - Suède. France 2 - RTBF 1

DANSE

0.30 « Casse-Noisette Circus ». Ballet en deux actes. Chorégraphie de Jean-Christophe Maillot. Musique de Tchaïkovski. Par les ballets et l'Orchestre philharmonique de Monte-Carlo, dir. D. Garforth. Mezzo

MUSIQUE

18.30 Gala de Berlin 97. Mezzo
19.30 Beethoven. Sonate n° 20 en sol majeur, op. 49. Avec Georges Pludermacher, piano. 19.40 Sonate n° 8 en ut mineur, op. 13, dite « Pathétique ». Muzzik

DOCUMENTAIRES

9.00 Hommage à Frédéric Dar. Portrait. La Cinquième

Le Monde TELEVISION

HISTOIRE

23.45 Pierre Dumayet. Un entretien d'une heure avec Pierre Dumayet, amoureux des livres et des mots, un des grands noms de l'audiovisuel. Connue pour ses célèbres silences, il fit les belles heures de la radio puis de la télévision en compagnie notamment de Pierre Desgraupes, avec des émissions qui firent date comme « 5 Colonnes à la une », « Lectures pour tous » ou encore « Questions sans visage »

ARTE

22.35 Mix-Cité. A Vaulx-en-Velin, Elodie (Annelise Hesmél), dont le père, journaliste arabisant, vient d'être assassiné en Algérie, part à la recherche de cette culture qu'il aimait tant. La jeune fille prend le prétexte d'un article sur la banlieue pour rencontrer des éducateurs de rue, qui deviennent ses amis. Un film de Christophe Leprêtre qui rend hommage à l'hospitalité algérienne et raconte la vie d'une cité.

CINÉ CLASSICS

23.00 Macao. Réalisé dans le cadre d'un contrat à la RKO, cet avant-dernier film tourné par Josef von Sternberg a mauvaise réputation. Expédié, il met en scène un policier de New York (William Bاندix) se faisant passer pour un voyageur de commerce, une chanteuse (Jane Russell) et un ancien GI (Robert Mitchum). Macao fut achevé par Nicholas Ray mais on y retrouve le lyrisme et l'exotisme de Sternberg.

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1
13.25 Reportages. Chasseurs de dettes.
13.55 MacGyver.
14.55 Alerte à Malibu.
15.45 Flipper.
16.40 Dingue de toi.
17.10 Beverly Hills.
18.05 Sous le soleil.
19.00 Le Bigdil.
20.00 Journal, Tiercé, Météo.
20.55 Johnny à la Tour Eiffel. 100% Hallyday, quarante ans d'amour.
23.40 Séduction perfide. Téléfilm. Nick Vallelonga. O.
1.25 TF 1 nuit, Météo.
FRANCE 2
13.50 Les Documents de Savoir plus. Familles je vous aime.
14.50 Au cœur de l'Afrique. La forêt équatoriale.
15.45 Tiercé.
16.05 Les Mystères de Sadjurah. Téléfilm. Denys Granier-Deferre. O.
17.45 Cyclisme. Dauphiné Libéré.
18.50 Union libre.
19.50 et 20.25 Tirage du Loto.
19.55 Journal, Tennis.
20.30 Football. Euro 2000 20.45 Belgique - Suède.
22.50 Tout le monde en parle. 0.55 Journal, Météo.

FRANCE 3

13.55 Tennis. Roland-Garros.
18.13 Expression directe.
18.20 Questions pour un champion.
18.43 Un livre, un jour.
18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Tout le sport.
20.10 Le Journal de l'Euro.
20.20 Côté court.
20.25 O.V.N.I.
21.00 Quand un ange passe... Téléfilm. Bertrand Van Effenterre.
22.45 Le Magazine de l'Euro 2000.
23.10 Météo, Soir 3.
23.40 Aux p'tits bonheurs la France. Paris by Night.

CANAL +

0.30 Un siècle d'écrivains. Félicien Marceau.
14.05 72 heures pour mourir. Téléfilm. William R. Greenblatt.
15.30 Basket NBA.
16.15 Rugby. Elite 1.
► En clair jusqu'à 20.40
18.20 Flash infos.
18.30 T.V. +.
19.40 L'Appartement.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.40 Samedi comédie. Blague à part. Allô ; Spin City. Klumageddon ; Seinfeld. Le canapé ; Dilbert. The Trial.
22.08 Histoire muette. La robe O.
22.10 Micro ciné. Festival d'Anney.
23.00 Sexe et autres complications. Film. Don Roos. O.
0.35 Chapeau melon et bottes de cuir. Film. Jeremiah Chechik (v.o.) O.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

Les codes du CSA
O Tous publics
O Accord parental souhaitable
O Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
O Public adulte
O Interdit aux moins de 16 ans
O Interdit aux moins de 18 ans
Les cotes des films
■ On peut voir
■ A ne pas manquer
■ Chef-d'œuvre ou classique
Les symboles spéciaux de Canal +
DD Dernière diffusion
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants

LA CINQUIÈME/ARTE

13.30 100 % question.
14.00 Econoclaste.
14.30 Correspondance pour l'Europe.
15.00 Le Journal de la santé.
15.30 Pi égale 3,14...
16.00 Les Trésors de l'humanité.
16.55 Gaïa. Vietnam : des canaux suspendus dans le ciel.
17.25 Va savoir. Ile Maurice.
18.00 L'Enjeu olympique. Berlin 1936.
19.00 Histoire parallèle. Allemagne, Pologne : problèmes de frontières.
19.45 Météo, Arte info.
20.00 Le Dessous des cartes.
20.15 Paysages. Fos-sur-mer.
20.45 L'Aventure humaine. Les Cités perdues des Mayas.
21.35 Métropolis.
22.35 Mix-Cité. Téléfilm. Christophe Leprêtre.
0.00 Music Planet. Eros Ramazzotti.
1.00 Le Juge Fayard dit « le shérif » Film. Yves Boisset.

M 6

13.25 FX, effets spéciaux.
14.15 Les Aventures de Sinbad.
15.10 Les Mystères de l'Ouest.
16.05 Mission impossible, 20 ans après.
17.10 Chapeau melon et bottes de cuir.
18.10 Amicalement vôtre.
19.10 Turbo, Warning.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.05 Plus vite que la musique.
20.40 Vu à la télé. L'argent.
20.50 La Trilogie du samedi. Charmed. Ange ou démon. The Sentinel. L'ennemi public. Buffy contre les vampires. La boule Teshulah ; Réminiscence. O.
0.25 Au-delà du réel, l'aventure continue. L'épreuve par le feu.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.00 Voie carrossable.
20.50 Mauvais genres. Serge Brussolo. Invité : Patrick Léhance.
22.05 Fiction. Mars, de Fritz Zorn.
0.05 Clair de nuit.

FRANCE-MUSIQUES

19.30 Albert Herring. Opéra de Britten. Par la Maîtrise et l'Orchestre de l'Opéra national de Lyon, dir. Laurent Gay, Fabrice Dalis (Albert Herring), Bernadette Antoine (madame Herring).
23.00 Le Bel aujourd'hui. Concert donné par le Chœur de chambre Accentus, dir. Jonathan Nott. Œuvres de Berio, Dusapin, Kyburz.

RADIO CLASSIQUE

19.00 Intermezzo.
20.00 Les Soirées. Musique à Lyon : Pierre-Octave Ferroud et les concerts du Triton. Œuvres de Ferroud, Rouseff, Prokofiev, Milhaud, Martinu.
22.00 Da Capo. Œuvres de R. Schumann, Beethoven, Liszt, Chopin, Bach, Mozart, Stravinsky.

Les regards

par Pierre Georges

C'EST PENTECÔTE, week-end et plan rouge sur les routes. A ceux qui partiront, partent déjà, on a simplement envie et presque devoir de dire, banalement, tout bêtement, « prudence ». Aux autres qui écrivent, furibards, pour dénoncer la « démagogie » du chroniqueur coupable d'avoir souligné l'absurdité d'un arrêt récent de la Cour de cassation exonérant un chauffard, contrôlé à plus de 200 kilomètres à l'heure sur autoroute, de sa condamnation pour « mise en danger d'autrui », une seule et commune réponse : lisez donc ce que *Le Monde* publie aujourd'hui sur le sujet !

La parole y est à la douleur. Et, sauf à être sourd, aveugle ou totalement imbécile, on ne sort pas indemne de ces pages-là. Notamment de celles qui témoignent, dans le plus strict, le plus incisif dépouillement de la forme et la plus aiguë, la plus rude concision du récit, du grand malheur ordinaire de la route.

Pour la Sécurité routière, Raymond Depardon a recueilli un ensemble de témoignages auprès des proches de victimes ou de rescapés d'accidents. Il les a filmés, photographiés, écoutés. Avec toute la retenue du monde et toute la pudeur de son art. Cela est expliqué en pages 18-19, mieux qu'on ne saurait le faire. Comme est expliqué que le photographe et le cinéaste Depardon qui, pourtant, en vit et vécut d'autres, n'est pas sorti indemne de ce travail-là, « tant c'était douloureux ».

On veut bien le croire, tant déjà, chacun à la simple contemplation et lecture de ces pages, ne se sent pas très bien. Peut-être projette-t-on, mais on ne le croit pas : il suffit d'abord de regarder les

photographies et les visages des témoins. Des gens, rien que des gens ordinaires, des gens de tous milieux et de tous les jours, des usagers de la route en somme, nous tous. Sans autre mise en scène. Sans recours aux images-chocs, une série de portraits de « vrais » gens, si cet adjectif n'était d'un usage détestable.

Simplement, avant toute lecture, dans cette contemplation d'un album de familles fracassées par la tragédie routière, il y a une évidence : les regards. Regardez leur regard ! Ils ne sont ni saisis, ni volés. Ils sont. Ils sont ce qu'ils ne peuvent qu'être. D'une absolue tristesse, d'un poids infini, celui de tout le malheur des vies saccagées, de toute la douleur de la mémoire et du deuil. On regarde ces visages. Puis on lit ce qu'ils ont dit, ces mots simples, précis pour raconter l'accident, comme un film, mille et mille fois revisité, revécu. Et ces autres mots, pour dire la culpabilité, le deuil jamais fini, l'absence, la haine du chauffard, l'ordinaire des jours qui suivirent et ne se ressemblèrent plus jamais.

On lit cela. On en prend plein la gueule, plein le cœur aussi, récits insoutenables dans leur sobriété, tous différents et tous si semblables. C'est donc ainsi, l'après ! Quand il ne reste plus que des mots et des visages pour dire. On lit et l'on regarde ces visages à nouveau, dans un aller-retour permanent, compassionnel bien sûr, mais sans les artifices d'une émotion de circonstance ou de spectacle.

On lit, on regarde. Et nécessairement, profondément, plutôt que de frémir, on réfléchit à ce tourment qui pourrait tellement être nôtre.

Brevets du génome : la Commission européenne menace la France de poursuites

Les industriels français sont « consternés » par la position du gouvernement

APRÈS les déclarations d'Elisabeth Guigou, ministre de la justice sur l'incompatibilité existant, selon elle, entre la directive européenne concernant la prise de brevets sur le génome humain et le droit français (*Le Monde* du 9 juin), la Commission européenne a, jeudi 8 juin, menacé la France de poursuites. « Le droit communautaire a priorité sur le droit national des pays-membres de l'Union européenne », a précisé à Bruxelles un porte-parole de la Commission. Si la France n'a pas notifié d'ici le 30 juillet qu'elle a transposé la directive dans son droit national, nous ouvrirons une procédure d'infraction contre Paris. » S'exprimant devant l'Assemblée nationale M^{me} Guigou avait expliqué que la directive européenne était « incompatible avec nos lois, elle est incompatible avec les lois bio-éthique de 1994, elle l'est avec le code de la

propriété industrielle et avec le code civil qui prohibe la commercialisation du corps humain. »

La directive du 6 juillet 1998 prévoit dans le deuxième alinéa de son article 5, qu'« un élément isolé du corps humain ou autrement produit par un procédé technique, y compris la séquence ou la séquence partielle d'un gène, peut constituer une invention brevetable, même si la structure de cet élément est identique à celle d'un élément naturel. » C'est cette disposition qui, selon le gouvernement, est la cause de l'incompatibilité juridique et qui interdit, contrairement aux engagements communautaires, sa transposition dans le droit français. Une analyse similaire avait récemment été faite par le Conseil d'Etat dans un rapport remis le 29 novembre 1999 à Lionel Jospin dans le cadre de la relecture des lois de bioéthique de 1994. « Les principes

que pose la directive sont clairement incompatibles avec ceux consacrés dans les lois de 1994 », estime-t-on au Conseil d'Etat. C'est également cette disposition qui est visée par la pétition lancée en France par le professeur Jean-François Mattei député (DL) des Bouches-du-Rhône (*Le Monde* du 26 mai). Pour sa part Jacques Chirac a rappelé il y a quelques jours au professeur Mattei qu'il était fermement opposé à toute forme de commercialisation du corps humain.

ENJEUX DE LA RECHERCHE

Réagissant à ce qu'ils estiment être une menace majeure pour leurs activités, les entreprises françaises de biotechnologies et leurs partenaires financiers réunis au sein de l'association France Biotech expriment leur « consternation ». « Un moratoire sur la brevetabilité des gènes en France aurait

pour effet de mettre le pays au ban des grandes nations industrielles dans le domaine de la recherche médicale, fait valoir Pascal Brandy, PDG de Genset et président de France Biotech. Nous réclamons avec force que la France se mette en règle avec ses obligations européennes. Au moment où la France prendra la présidence de l'Union nous allons démontrer qu'il existe dans tous les milieux une majorité de personnalités conscientes des véritables enjeux autour de la recherche sur le génome humain et ses applications. »

Jusqu'à présent, aucun Etat-membre de l'Union Européenne n'a encore transposé dans son droit national cette directive. Les Pays-Bas et l'Italie ont, quant à eux, décidé de saisir sur ce thème la Cour européenne de justice.

Jean-Yves Nau

Frédéric Dard a rejoint San-Antonio à l'ombre de la tour du Poulet

LYON

de notre correspondant

Par temps clair, juste avant la pluie, les habitants affirment qu'il pourra apercevoir le sommet du mont Blanc. Les jours plus sombres, il devra se contenter du paysage des monts du Bugey. Mais qu'importe, San-Antonio, dans son 172^e livre, avait prévenu qu'« après une longue immersion dans la médiocrité, [il] prendrait un pied éphémère dans le nouveau cimetière de Saint-Chef où [il] irait attaquer son éternité à l'ombre de la tour du Poulet ».

Vers 17 heures, jeudi 8 juin, sous un soleil de plomb, Frédéric Dard a rejoint saint Antonio au petit cimetière de Saint-Chef, en Dauphiné. Un village de trois mille âmes, où il vécut les années de guerre auprès de sa

grand-mère paternelle, incarnée dans ses livres par Félicie, la mère du commissaire. L'écrivain a quitté le chemin du paradis de Bonnefontaine, en Suisse, où il résidait, pour celui des vigneronnes. Il y a quelques mois, entre deux rires, il était venu reconnaître les lieux et présenter le caveau en marbre noir qu'il avait fait préparer pour sa famille. Il en sera le premier locataire.

Dans son homélie, l'ancien évêque de Fribourg, M^{gr} Pierre Mamie, son confident, l'a décrit comme « fragile », attrappant « les angouilles des autres comme certains attrappent la grippe, sans défense immunitaire ». La voie étranglée par des sanglots, il a avoué qu'il ne prêterait pas son livre *La Vieille qui marchait dans la mer...*, tant il l'aimait. L'écrivain, timide, avait demandé au maire, son ami,

Pierre Gratteloup, d'organiser une cérémonie restant dans l'intimité familiale et de garder le secret de sa mort aussi longtemps qu'il le pourrait. Ni fleurs ni lauriers. Juste sa famille, resserrée autour de Françoise de Caro, sa femme, et de ses enfants, sa « tribu ». Quelques enfants du pays, les « grenouillards », comme les appelait San-Antonio, ont assisté à la messe dans l'abbatiale.

« Nous sommes tous les enfants de notre enfance. Aussi loin que nous puissions fuir, nous restons attachés à elle par une longue invisible comme la chèvre à son pieu. » C'est la dédicace que Frédéric Dard a laissée dans un petit guide qu'édite le syndicat d'initiative de Saint-Chef.

Sophie Landrin

Profitez
d'être à l'autre
bout du monde
pour en faire
le tour.

(Le tour du monde en 6 escales
pour 2 000 F de plus.)

Pour l'achat d'un billet A/R au départ de Paris pour l'Australie à partir de 6 900 F*, et pour un supplément de 2 000 F, vous faites le tour du monde en 6 escales à choisir parmi les destinations desservies par Qantas et British Airways. Par exemple : Paris, Singapour, Darwin, Sydney, Los-Angeles, Londres, Paris. Renseignez-vous auprès de votre agence de voyages ou Qantas au 0 803 846 846 (numéro indigo 0,99 FTTC/min) et sur le 36 15 Qantas (2,21 FTTC/min).

 **QANTAS**
THE SPIRIT OF AUSTRALIA™

* Prix hors taxes d'aéroports, soumis à conditions, avec 3 vols intérieurs maximum en Australie. Offre cumulée avec les pass domestiques.
** L'âme de l'Australie.

Les fonctionnaires allemands en grève

BERLIN. Les syndicats allemands de la fonction publique ont obtenu, jeudi soir de leur base le feu vert au déclenchement d'une grève, la première dans le secteur depuis 1992. La stratégie de grève, qui devait être adoptée, vendredi 9 juin, par les syndicats, serait celle du « minimax », avec des actions ciblées ayant le plus grand effet sur les employeurs, mais ne gênant pas les usagers. Une grève massive est peu probable.

Une nouvelle rencontre entre partenaires sociaux est toutefois prévue pour le week-end de Pentecôte. La mobilisation des syndicats porte essentiellement sur la différence de traitement entre l'ouest et l'est du pays. - (Corresp.)

Société des rédacteurs du « Monde »

Les associés de la Société des rédacteurs du *Monde*, société civile à capital variable, sont convoqués, conformément aux statuts, samedi 24 juin à 15 heures, pour une assemblée générale ordinaire. Cette réunion se tiendra au Palais du Luxembourg (salle Clemenceau), 15, rue de Vaugirard, 75006 Paris. Ordre du jour : 1. Mouvement d'associés ; 2. Rapport du conseil d'administration sur le renouvellement du président du directoire du Monde SA ; 3. Intervention du président du directoire ; 4. Débat et vote d'une résolution sur le mandat confié par l'assemblée générale à ses représentants au conseil de surveillance du Monde SA pour le renouvellement du mandat du président du directoire.

Tirage du *Monde* daté vendredi 9 juin : 536 316 exemplaires 1 - 3

SCIENCE
& VIE
HORS SÉRIE

L'eau

Un problème majeur
du XXI^{ème} siècle
Comment éviter
une crise mondiale ?

Menaces et problèmes,
Priorités et solutions.

EN KIOSQUE DÈS AUJOURD'HUI

Le Monde

S U P P L E M E N T



PATRICK KLUIVERT (Pb.)



FILIPPO INZAGHI (Ita.)



OLIVER BIERHOFF (All.)



SERGI (Esp.)

LE GUIDE DE L'EURO 2000



ZINEDINE ZIDANE (Fra.)

GROUPE D

Deux défis pour la France

Champions d'Europe en 1984 à Paris, champions du monde en 1998 à Saint-Denis, les Bleus comptent, pour la première fois de leur histoire, parmi les favoris d'une épreuve qui se joue hors de leurs frontières

L'Euro 2000 en gros plan

Le championnat d'Europe des nations 2000, baptisé Euro 2000, organisé par la Belgique et les Pays-Bas, commence samedi 10 juin, à Bruxelles, avec la rencontre Belgique-Suède. Seize équipes s'affronteront trois semaines durant sur les pelouses des huit stades retenus pour l'occasion (quatre en Belgique et quatre aux Pays-Bas). La compétition prévoit 31 matches, tous diffusés, en direct, par TF 1, France 2 ou France 3. L'équipe de France, championne du monde 1998, désormais conduite par le sélectionneur national Roger Lemerre, successeur d'Aimé Jacquet, fait partie des favoris. En cas de victoire, les Bleus deviendraient les premiers champions du monde à convertir leur titre en Euro. Mais ils devront faire face à la concurrence des Pays-Bas, qui sont dans le même groupe qu'eux, de l'Espagne, de l'Angleterre, voire de la Belgique. En revanche, l'Allemagne, championne d'Europe en titre, vieillissante, et l'Italie, en mal d'attaquants, semblent nettement moins performantes que par le passé.

L'exploit serait historique et son accomplissement la consécration d'un destin doré pour une génération de footballeurs. Jamais un champion du monde sortant n'a réussi à s'emparer du titre européen deux années plus tard. Jamais l'équipe de France n'a gagné une épreuve internationale en terre étrangère. Après son triomphe planétaire au Stade de France, le 12 juillet 1998, les Bleus repartent en campagne avec la foi des pionniers. Seul Aimé Jacquet, acteur vilipendé avant d'être consacré icône nationale, s'est retiré de la scène. Son successeur, Roger Lemerre, exerce sans carnet noir mais, à part ce détail, il a repris sans barguigner l'héritage de son prédécesseur. Sur sa liste des vingt-deux cohabitent dix-huit champions du monde. Un dix-neuvième, le milieu de terrain de Parme Alain Boghossian, aurait complété l'escouade si l'infortune d'une blessure aux ligaments croisés du genou droit n'avait pas gâché sa saison. En définitive, seuls le gardien de but remplaçant des Glasgow Rangers, Lionel Charbonnier, et les deux attaquants auxerrois Bernard Diomède et Stéphane Guivarc'h ont été évincés pour rendement insuffisant.

« A valeur égale, j'ai privilégié les champions du monde, car leur motivation est intacte », estime Roger Lemerre, qui a pratiqué une ouverture minimale depuis son intronisation. L'ancien entraîneur de l'équipe de France militaires, confirmé à son poste jusqu'à la Coupe du monde 2002 après avoir songé un moment à se retirer en octobre 1999, s'est contenté d'accompagner la montée en puissance de trois Bordelais : le gardien de but Ulrich Ramé, le meneur de jeu Johan Micoud (qui rejoindra Parme après l'Euro 2000) et l'attaquant Sylvain Wiltord. La promotion de Nicolas Anelka n'en est pas vraiment une puisque l'avant-centre du Real Madrid figurait parmi les six joueurs écartés par Aimé Jacquet juste avant le Mondial 1998.

Sur le plan du jeu, Roger Lemerre s'est, là encore, contenté d'affirmer un conservatisme pragmatique. L'équipe de France se présentera le plus souvent avec un seul attaquant de pointe (à choisir entre Nico-

Les cadres de l'équipe de France

- **Sélectionneur-entraîneur :** Roger Lemerre (59 ans).
- **Entraîneurs adjoints :** Guy Stéphane (43 ans), René Girard (46 ans).
- **Entraîneur des gardiens de but :** Bruno Martini (38 ans).
- **Intendant général :** Henri Emile (57 ans).
- **Médecin :** Jean-Marcel Ferret (52 ans).
- **Kinésithérapeutes :** Frédéric Mankowski (41 ans), Albert Gal (59 ans), Philippe Boixel (43 ans), Thierry Laurent (35 ans).

La France

- **Habitants :** 60 000 000.
- **Superficie :** 550 000 km².
- **Capitale :** Paris.
- **Monnaie :** franc français.
- **Fédération :** Fédération française de football, créée le 7 avril 1919.
- **Licenciés :** 2 200 000.
- **Couleurs :** maillot bleu, short blanc, bas rouges.
- **Participations en Coupe du monde :** dix (1930, 1934, 1938, 1954, 1958, 1966, 1978, 1982, 1986, 1998).
- **Palmarès en Coupe du monde :** vainqueur (1998), 3^e (1958, 1986), 4^e (1982).
- **Participations à l'Euro :** cinq (1960, 1984, 1992, 1996, 2000).
- **Palmarès à l'Euro :** vainqueur (1984), demi-finales (1960, 1996).
- **Comment la France s'est qualifiée :** 1^{er} du groupe 4 avec 21 pts (6 vic., 3 nuls, 1 déf., 17 buts pour, 10 buts contre), devant l'Ukraine 20 pts, la Russie 19, l'Islande 15, l'Arménie 8 et Andorre 0.
- **Sélectionneur :** Roger Lemerre.

las Anelka, Thierry Henry et David Trezeguet) soutenu par un meneur de jeu (Zinedine Zidane) et deux milieux excentrés (Youri Djorkaëff ou Robert Pires à droite, Christophe Dugarry ou Sylvain Wiltord à gauche). Le schéma a été cousu sur mesure par et pour les « anciens » (Laurent Blanc et Didier Deschamps en particulier) de l'équipe dont l'influence, déjà prépondérante sous l'ère Jacquet, est désormais déterminante. « Au début, j'ai tenté de faire évoluer notre dispositif tactique mais un entraîneur ne peut pas aller contre la volonté de son groupe », a fini par admettre Roger Lemerre, qui bénéficie d'un contexte apaisé après la tension permanente qui entourait les relations entre Aimé Jacquet et les médias.

Les résultats chaotiques des élimina-

Zinedine Zidane, la tête pensante

Une blessure contractée lors d'un accident de voiture l'avait empêché d'exprimer tout son talent lors du championnat d'Europe 1996. Depuis, Zinedine Zidane a joliment rattrapé le temps perdu en marquant les deux premiers buts face au Brésil lors de la finale de la Coupe du monde 1998.

Le meneur de jeu de l'équipe a vécu ensuite une année moyenne avec la Juventus Turin avant de retrouver son meilleur niveau cette saison. A vingt-huit ans tout juste, le voici dans l'âge idéal du footballeur : suffisamment expérimenté pour réprimer les erreurs de



jeunesse, suffisamment alerte pour contenir le défi physique d'un jeu toujours plus rapide. Artiste génial à ses débuts, il l'est toujours mais maintenant rompu à l'exercice d'adresse devant le but adverse. Treize buts pour cinquante et une sélections. En matière d'efficacité, Youri Djorkaëff (vingt-deux buts en soixante sélections) reste, dans le groupe des vingt-deux Bleus, une marque de fabrique inégalée mais « ZZ » a su forcer sa nature. « Je prends désormais plus de risques dans mes frappes », confie le

toires à l'Euro 2000 et la qualification directe obtenue dans des conditions très heureuses ont suscité des interrogations sur la motivation de quelques joueurs et sur leur compétitivité au plus haut niveau. Le match nul (1-1) en Islande, la défaite au Stade de France face à la Russie (2-3), la victoire (1-0) souffreteuse face à Andorre ont rappelé que les Bleus ne peuvent pas se passer d'un Zidane au mieux de ses moyens physiques et techniques. Malgré les résultats mitigés, la cote d'amour des champions du monde reste très élevée, comme en témoignent les taux d'audience des retransmissions télévisées.

Dans leur ensemble, les internationaux n'ont pas réussi, à l'exception de Zidane avec la Juventus Turin, une saison tonitruante avec leur club respectif. Même le capitaine, Didier Deschamps, n'a pas fait l'unanimité au sein de l'équipe londonienne de Chelsea. L'augure n'est pas forcément sinistre. Au contraire, si l'on suit le raisonnement de certains entraîneurs de la direction technique nationale persuadés que de nombreux joueurs se sont « réservés » pour le championnat d'Europe. « Il y a une force collective qui se dégage de ce groupe, analyse le défenseur central, Marcel Desailly. Nous sommes des compétiteurs. L'enjeu nous survolte alors qu'il inhibe parfois nos adversaires. Voilà pourquoi je nous crois capables de gagner un nouveau défi en cumulant titre mondial et européen. »

Avec, comme rivaux du premier tour, le Danemark, la République tchèque et les Pays-Bas, la France a l'étoffe pour terminer à l'une des deux premières places de son groupe et d'assurer ainsi sa participation aux quarts de finale. Mais ce ne serait que le début d'un parcours du combattant. « Nous avons les moyens d'inquiéter n'importe quelle équipe », affirme le défenseur Bixente Lizarazu. Il reste à le démontrer.

Elie Barth

joueur célébré depuis le 12 juillet 1998 comme un modèle d'intégration.

Au sein de l'équipe de France, il est avant tout « Zizou », maître romantique des passes décisives. Le cruel épilogue du championnat italien, qui a vu la Juventus perdre à l'ultime journée le championnat, fouette davantage encore sa motivation : « Il ne me reste plus que l'Euro pour étoffer mon palmarès cette saison. J'ignore si nous allons gagner l'épreuve mais je sais que tout le monde donnera le maximum car il règne dans notre effectif une ambiance extraordinaire. »

E. B.



Les 22

GARDIENS DE BUT

16. Fabien Barthez (Monaco)
né le 28 juin 1971 à Lavelanet
1,83 m, 78 kg, 32 sélections

1. Bernard Lama (Paris-SG)
né le 7 avril 1963 à Saint-Symphorien
1,83 m, 75 kg, 42 sélections

22. Ulrich Ramé (Bordeaux)
né le 19 septembre 1973 à Nantes
1,87m, 85 kg, 2 sélections

DÉFENSEURS

5. Laurent Blanc (Inter Milan, Ita.)
né le 19 novembre 1965 à Alès
1,92 m, 88 kg, 89 sélections, 15 buts

2. Vincent Candela (AS Rome, Ita.)
né le 24 octobre 1973 à Bédarieux
1,79 m, 76 kg, 20 sélections, 1 but

8. Marcel Desailly (Chelsea, Ang.)
né le 7 septembre 1968 à Accra
1,83 m, 80 kg, 65 sélections, 2 buts

18. Frank Leboeuf (Chelsea, Ang.)
né le 22 janvier 1968 à Marseille
1,83 m, 72 kg, 28 sélections, 3 buts

3. Bixente Lizarazu (Bayern Munich, All.)
né le 9 décembre 1969 à Saint-Jean-de-Luz
1,69 m, 70 kg, 53 sélections, 2 buts

15. Lilian Thuram (Parma, Ita.)
né le 1^{er} janvier 1972 à Pointe-à-Pitre
1,82 m, 75 kg, 56 sélections, 2 buts

MILIEUX DE TERRAIN

7. Didier Deschamps (Chelsea, Ang.)
né le 15 octobre 1968 à Bayonne
1,74 m, 68 kg, 95 sélections, 4 buts

6. Yuri Djorkaeff (Kaiserslautern, All.)
né le 9 mars 1968 à Lyon
1,79 m, 70 kg, 62 sélections, 25 buts

19. Christian Karembeu (Real Madrid, Esp.)
né le 3 décembre 1970 à Lifou
1,78 m, 74 kg, 43 sélections, 1 but

14. Johan Micoud (Bordeaux)
né le 24 juillet 1973 à Cannes
1,88 m, 82 kg, 5 sélections

17. Emmanuel Petit (Arsenal, Ang.)
né le 22 septembre 1970 à Dieppe
1,85 m, 79 kg, 37 sélections, 3 buts

11. Robert Pires (Marseille)
né le 29 janvier 1973 à Reims
1,80 m, 75 kg, 24 sélections, 4 buts

4. Patrick Vieira (Arsenal, Ang.)
né le 23 juin 1976 à Dakar
1,91 m, 82 kg, 22 sélections

10. Zinedine Zidane (Juventus Turin, Ita.)
né le 26 juin 1972 à Marseille
1,85 m, 78 kg, 52 sélections, 14 buts

ATTAQUANTS

9. Nicolas Anelka (Real Madrid, Esp.)
né le 14 mars 1979 à Versailles
1,86 m, 80 kg, 12 sélections, 4 buts

21. Christophe Dugarry (Bordeaux)
né le 24 mars 1972 à Bordeaux
1,88 m, 78 kg, 39 sélections, 6 buts

12. Thierry Henry (Arsenal, Ang.)
né le 17 août 1977 aux Ulis
1,88 m, 83 kg, 14 sélections, 5 buts

20. David Trezeguet (Monaco)
né le 15 octobre 1977 à Rouen
1,86 m, 77 kg, 17 sélections, 5 buts

13. Sylvain Wiltord (Bordeaux)
né le 10 mai 1974 à Neuilly-sur-Marne
1,74 m, 76 kg, 12 sélections, 4 buts

Roger Lemerre, le discours de la méthode

Si le parcours de l'équipe de France est limpide, on ne peut pas en dire autant des propos du sélectionneur

Depuis la nomination de Roger Lemerre à la tête de l'équipe de France de football, les journalistes sportifs ont dû étendre leur répertoire. Les voilà devenus exégètes d'un discours sibyllin, interprètes de petites phrases parfois impénétrables, truffées de mystères et de contradictions. L'exercice désespère certains, en amusent d'autres, mais ne laisse personne sans réaction au sortir des conférences de presse. Un habitué du personnage, las d'y perdre son latin, lui a inventé une devise : « *Ni plus ni moins, bien au contraire.* » Le sommet de la « pensée lemerrienne » a été atteint le 10 octobre 1999, au lendemain de la douloureuse victoire contre l'Islande (3-2) : « *Si mon chapeau savait pour qui je vote, je le brûlerais immédiatement* », s'était alors fendu le patron des Bleus en guise de réponse aux rumeurs faisant état de son éventuel départ.

L'apophtegme en vaut bien d'autres. Avant le match amical contre la Slovénie du 26 avril, Roger Lemerre se lança dans une tirade osée : « *On parle beaucoup du troisième millénaire. Avant, c'était le siècle de la spiritualité ou encore celui des Lumières. Désormais, le bonheur serait partout. Qu'on y prenne garde car trop de bonheur*

est source de malheur. » Un peu plus tard, à l'adresse d'un journaliste s'informant de l'ambiance au sein du groupe, il répliqua : « *Les indics, je n'en veux pas ! C'est comme cela qu'on foment les guerres et les révolutions. On a zigouillé Louis XVI pour moins que ça !* »

COURS DE RHÉTORIQUE

D'autres perles émaillent son processus emberlificoté pour aboutir à une liste de vingt-deux joueurs qui, au final, se trouvera être d'un classicisme redoutable. « *Trois n'est pas quatre* », martela ainsi plusieurs fois le libre-penseur pour justifier son choix sur le poste de gardien de but, sachant que quatre candidats se disputaient trois places. « *Martin est bien parmi nous !* », répondit-il à ceux qui voulaient savoir pourquoi le Monégasque Martin Djetou avait refusé de se rendre au stage d'oxygénation de Tignes. A Tignes, justement, les joueurs présents eurent droit, eux aussi, à leur cours de rhétorique. Devant le spectacle d'une chaîne de montagnes enneigées, Roger Lemerre, mystique, livra un « *C'est tout et c'est rien !* » qui en laissa plus d'un totalement interdit.

Ce penchant pour l'impénétrable est une aubaine pour les caricaturistes. Le dessinateur de *L'Equipe*

Magazine, Lefred-Thouren, qui croqua abondamment Aimé Jacquet au moment de la Coupe du monde, pensait en avoir terminé avec les sélectionneurs de l'équipe de France. « *Je ne croyais pas opportun de poursuivre avec les aventures du successeur de Mémé. Il fallait tourner la page, raconte-t-il. Et puis le personnage de Roger Lemerre s'est révélé tout seul grâce à ses phrases à n'en plus finir et ses contradictions permanentes. C'est à se demander, parfois, s'il sait lui-même qu'il est l'entraîneur des Bleus.* » Appelé « Rogégé » ou « Le Roger », doté d'un accent du Cotentin reproduit phonétiquement à grandes doses de chuintements, le Lemerre de Lefred-Thouren est capable de composer « *une liste de seize joueurs qui constituent la liste des vingt-deux* » ou encore de vitupérer en entendant à la radio cet entraîneur « *qui ne sait pas ce qu'il veut* » et qui n'est autre que lui-même.

LE PRÉCÉDENT JACQUET

Le dessinateur avoue, cependant, ne pas aller aussi loin qu'il le voudrait : « *Tout le monde hésite à se moquer du personnage, car Jacquet a payé avant lui.* » Un constat que fait également le publicitaire Christophe Lafarge (Enjoy Scher Lafarge), ancien footballeur de troisième division à Malakoff. « *Le*

cas Jacquet a montré qu'on avait tous eu tort de l'attaquer avant la Coupe du monde. Son discours n'était pas très enthousiasmant, à l'époque. Mais, au moins, on se disait que c'était de la langue de bois. Ce que dit Roger Lemerre, en revanche, est totalement incompréhensible. Mais on ne peut rien faire. »

Pour Hervé Brossard, lui aussi publicitaire (DDB) et président de la Berri-chonne de Châteauroux (D2), Roger Lemerre « *poursuit son apprentissage en matière de communication à la tête de l'équipe de France. Aimé Jacquet lui a très certainement recommandé de rester prudent sur ce terrain-là. De fait, son personnage est calqué sur le sien. Il a un côté terrien, il avance un pied après l'autre, guidé par une certaine modestie populaire. Il a, en plus, un œil vif, un visage assez rond et un côté patelin. Certes, il ne se livre pas beaucoup et cultive un aspect caché. Mais on voudrait que les entraîneurs de foot soient des communicants charismatiques en plus d'être des meneurs d'hommes* ». L'intéressé, lui, prétend se moquer de l'effet produit : « *Si ma communication ne vous convient pas, moi elle me va très bien et convient à tous ceux qui m'entourent.* » Et vice versa.

Frédéric Potet

GROUPE D

Les Pays-Bas sur les traces des Bleus

Organisateurs mais en panne de victoires probantes, les Néerlandais ressemblent aux Français de 1998

Frank Rijkaard croit en son destin. L'entraîneur des Pays-Bas rêve d'un beau doublé, il rêve de réussir là où ont échoué des techniciens aussi prestigieux que Michel Platini, en conduisant sa sélection à une victoire dans l'Euro 2000, douze ans après avoir emporté ce titre en qualité de joueur. Pour parvenir à ses fins, il marche dans les pas d'Aimé Jacquet, pour lequel il confesse une certaine admiration. Comme l'ancien entraîneur français, il devra en effet mener ses troupes à un triomphe à domicile. Les traits communs à l'épopée des Bleus de 1998 et à l'aventure promise aux *Oranje* de Frank Rijkaard ne manquent pas.

Pour être coorganisateur de la compétition européenne, les Néerlandais viennent de passer deux longues saisons sans dis-

puter le moindre match officiel. Une telle période est propice aux expériences: le nouveau coach hollandais, appelé à cette fonction pour succéder à Guus Hiddink dès le lendemain du Mondial 1998, ne s'en est pas privé puisqu'il a convoqué trente-cinq joueurs pour disputer les seize rencontres amicales inscrites au programme de la préparation de l'Euro 2000. Le bilan de ces deux années « expérimentales » est plutôt mitigé: trois victoires, onze matches nuls et deux défaites (contre le Maroc et le Brésil).

Comme en France, en 1998, le doute s'est peu à peu installé dans l'opinion publique néerlandaise, qui attend aujourd'hui des faits, c'est-à-dire des victoires franches et nettes, et ce dès le début de la compétition, le 11 juin, face à la République tchèque. Le 26 avril, Frank Rijkaard et son équipe avaient touché le fond lors d'un match nul (0-0) contre l'Ecosse: « *exécrable* », de l'avis même du coach hollandais, en accord avec les sifflets du public d'Arnhem. Mais ce dernier, adepte du positivisme, a décelé dans le court succès de son équipe sur la Roumanie (2-1), samedi 27 mai, à l'Arena d'Amsterdam, un événement propre à « gonfler le mental » de ses joueurs et à restaurer leur étiquette de favoris de la compétition.

EXCÈS DE CONFIANCE

La dernière semaine de préparation des *Oranje*, installés à Nyon, en Suisse, juste en face du siège de l'UEFA, s'est également déroulée dans une atmosphère marquée par une bonne humeur qui avait semblé faire défaut à la fin du Mondial 1998, lorsque des querelles de clans avaient resurgi et miné l'ambiance du groupe. Pendant leur long séjour sur les rives du lac Léman, les joueurs de Frank Rijkaard ne se sont jamais départis de cette confiance qui les habitent naturellement depuis qu'ils ont entendu, à la fin de la Coupe du monde 1998, qu'ils constituaient sans doute la plus belle



PREVOST/STYGMAT/TEMPSPORT

formation du monde. Ils ont même l'habitude de se complaire dans cette zone dangereuse où les excès de confiance se muent en arrogance.

Enfin, tout comme Aimé Jacquet, Frank Rijkaard dispose d'un groupe de joueurs qui se connaissent bien, puisqu'ils évoluent ensemble depuis cinq ans. De plus, à l'image des Bleus, l'immense majorité d'entre eux est partie à l'étranger pour rester en contact avec le plus haut niveau et s'aguerrir au contact des plus grands championnats européens: l'équipe type des Pays-Bas ne comprend qu'un joueur évoluant dans le championnat néerlandais, le milieu de terrain Aaron Winter, revenu lors de la saison 1999-2000 de l'Inter Milan à l'Ajax Amsterdam.

Seule différence, mais de taille, entre le groupe de Frank Rijkaard et celui composé par Aimé Jacquet deux ans plus tôt, le sélectionneur hollandais sait depuis sa prise de fonctions qu'il peut compter sur une pléthore d'attaquants de classe internationale. Pour composer sa liste des vingt-deux, c'est dans ce secteur de pointe qu'il a eu le plus grand mal à faire son choix. Jusqu'au dernier moment, la concurrence a joué à fond entre des joueurs comme Rooy Maakay (La Corogne), Pierre van Hooijdonk (Vitesse Arnhem) et Jimmy Hasselbaink (Chelsea). Le 1^{er} juin, l'entraîneur a arbitré en faveur de Rooy Maakay pour participer à l'Euro 2000 en compagnie des intouchables, tels Dennis Bergkamp (Arsenal) et Patrick Kluivert (Barcelone).

Eric Collier

Edgar Davids espère pouvoir effacer le souvenir de l'Euro 96

Il est le « poumon », le « moteur » ou le « pitbull » de la sélection néerlandaise. Edgar Davids, qui jouit des mêmes surnoms à la Juventus Turin, est un pion essentiel dans le dispositif de Frank Rijkaard. Il est aussi un des joueurs préférés des amateurs de football hollandais, qui, après avoir redouté ses saillies verbales, se sont inclinés devant ses prouesses techniques, son inlassable combativité et son tempérament de feu.

En 1996, Edgar Davids, alors âgé de vingt-trois ans, avait été brutalement exclu du groupe des *Oranje* lors du championnat d'Europe organisé en Angleterre. Avant d'être éliminée aux tirs au but par la France, en quarts de finale, la formation néerlandaise, une des favorites

de la compétition, avait sombré dans une grave crise aux relents racistes. Edgar Davids avait alors vigoureusement dénoncé les méthodes de son entraîneur, Guus Hiddink, qui l'avait renvoyé chez lui. L'année suivante, le joueur, qui avait débuté avec l'Ajax Amsterdam à l'âge de dix-huit ans, a poursuivi sur sa mauvaise série, en se cassant la jambe.

Transféré de l'Inter Milan à la Juventus Turin en 1997, Edgar Davids n'a rejoint la sélection *Oranje* que quelques mois avant le Mondial de 1998. Sur les terrains français, il a brillé, à l'image de son équipe, éliminée de justesse par le Brésil, aux tirs au but, en demi-finale. Depuis l'arrivée de Frank Rijkaard à la tête de la sélection néerlandaise, le petit (1,69 m) milieu de terrain aux longues dreadlocks et aux curieuses lunettes – destinées à protéger un œil mis à mal par un glaucome – a été conforté dans sa position de relayeur.

Mais à la veille de l'Euro 2000, la qualité de son rendement restait suspendue à l'évolution de l'ongle de doigt de pied incarné qui le handicape depuis la fin du mois de mai. Ce joueur aux qualités explosives a suivi le stage de Nyon (Suisse) et les deux rencontres disputées par ses coéquipiers, face au Servette Genève (4-0) et à la Pologne (3-1), la plupart du temps sagement assis sur un banc, chaussé de pantoufles.

E. C.

Edgar Davids, ci-dessus lors de la Coupe du monde 1998, où il avait brillé, souffre d'un « bobo » au pied qui le handicape depuis quelques semaines.

Les Pays-Bas

- **Habitants** : 15 000 000.
- **Superficie** : 34 000 km².
- **Capitale** : Amsterdam.
- **Monnaie** : florin.
- **Fédération** : Koninklijke Nederlandsche Voetbalbond (KNVB), créée en 1889.
- **Licenciés** : 993 401.
- **Couleurs** : maillot orange, short blanc, bas orange.
- **Participations en Coupe du monde** : sept (1934, 1938, 1974, 1978, 1990, 1994, 1998).
- **Palmarès en Coupe du monde** : finaliste (1974, 1978).
- **Participations à l'Euro** : six (1976, 1980, 1988, 1992, 1996, 2000).
- **Palmarès à l'Euro** : vainqueur (1988), 3^e (1976), demi-finaliste (1992).
- **Comment les Pays-Bas se sont qualifiés** : pays organisateur.
- **Sélectionneur** : Frank Rijkaard.

GROUPE D

Schmeichel entretient la flamme de la « Danish Dynamit »

Leur gardien est le dernier rescapé de l'improbable épopée de 1992 qui avait sacré les Danois champions d'Europe

Dans sa surface de réparation et en dehors, ce Viking aura participé à toutes les campagnes et livré toutes les batailles. Peter Schmeichel, huit ans après avoir été sacré champion d'Europe avec le Danemark, sera encore le portier de l'équipe rouge et blanche de l'année 2000. Ce géant blond pourra s'enorgueillir d'être le seul rescapé de cette glorieuse épopée.

En 1992, l'aventure a commencé de manière pas

banale. Non qualifiés au terme des éliminatoires, les hommes du sélectionneur Richard Møeller-Nielsen n'ont dû leur participation à l'Euro suédois qu'à l'exclusion de l'ex-Yougoslavie, privée de toute compétition sportive pour cause de guerre civile. En battant la France au premier tour, les Pays-Bas et l'Allemagne, respectivement tenant du titre et champion du monde, les Danois se sont adjugé le plus improbable des titres.

Son statut d'outsider à

chaque début de rencontre ajouté à celui d'invité de dernière minute ont conféré à l'équipe un énorme capital de sympathie. Les « hooli-cools », leurs supporters, surnommés ainsi par opposition aux violents hooligans britanniques, ont aussi contribué à positiver cette cote du cœur. Avec la rageuse et conquérante « Danish Dynamit » (dynamite danoise), un état d'esprit, plutôt qu'un style de jeu, était né. Agé de trente-sept ans, Peter Schmeichel, capitaine du onze danois, en sera le gardien cet été.

Sur un terrain, il ne passe jamais inaperçu. Parce qu'il joue à un poste que l'on scrute, parce que sa souplesse lui permet de défier les lois de la physique et celle de la pesanteur, et enfin pour son gabarit de parfait Viking (1,92 m pour 98 kg). A Manchester, les tribunes d'Old Trafford n'avaient d'yeux que pour celui qu'elles avaient surnommé « Terminator ». Ses fréquentes sorties kamikazes dans les pieds des attaquants adverses avaient valu au natif de la petite ville de Gladsaxe cette al-

lusion au film d'Arnold Schwarzenegger.

Durant ses huit années sous le maillot des Red Devils, Peter Schmeichel, avec près de 400 matches, s'est

forqué un palmarès à la hauteur de sa stature et de ses ambitions. Il a gagné : cinq titres de champion d'Angleterre (1993, 1994, 1996, 1997, 1999), trois Coupes d'Angleterre (1994, 1996, 1999), une Coupe de la League (1992) et la Ligue des champions (1999). Mais « rien ne vaut pour moi l'Euro 1992 ! La Danish Dynamit : c'était incroyable... », affirme le colosse, dont le transfert en juillet 1999 vers le Sporting Lisbonne ressemble fort à un départ en préretraite.

Le Danemark s'est qualifié de justesse pour l'Euro 2000. Dans le groupe le plus compliqué de la compétition, où se rencontreront quatre précédents vainqueurs du championnat d'Europe des nations, les Danois feront encore figure d'outsider. Ce qui n'inquiète en rien Bo Johansson : « Notre niveau de jeu n'est jamais aussi bon que lorsque l'opposition est forte. Nous saurons nous surpasser. » Il suffit d'un rien pour que la mèche de la « Danish Dynamit » s'allume à nouveau.

Pierre Lepidi

Les 22

● **Gardiens de but** : Peter Schmeichel (Sporting Lisbonne, Por.), Thomas Soerensen (Sunderland, Ang.), Peter Kjaer (Silkeborg).
● **Défenseurs** : Jan Heintze (PSV Eindhoven, PB), Rene Henriksen (Panathinaïkos, Grè.), Soeren Colding (Broendby), Jes Hoegh (Chelsea, Ang.), Martin Laursen (Vérone, Ita.), Michael Schjoenberg (Kaiserslautern, All.), Thomas Helveg (Milan AC, Ita.).

● **Milieux de terrain** : Bjarne Goldbaek (Fulham, Ang.), Morten Bisgaard (Udine, Ita.), Allan Nielsen (Tottenham, Ang.), Brian Steen Nielsen (AB), Stig Toefting (AGF), Thomas Gravesen (Hambourg, All.).
● **Attaquants** : Martin Joergensen (Udine, Ita.), Jesper Groenkjaer (Ajax Amsterdam, PB), Ebbe Sand (Schalke 04, All.), Jon Dahl Tomasson (Feyenoord, PB), Miklos Molna (Kansas City Wizards, EU), Mikkel Beck (Derby County, Ang.).

La vraie valeur du foot tchèque est encore une inconnue

Les Tchèques ont réalisé un parcours parfait, mais dans un groupe si faible qu'on ne peut tirer d'enseignements de cette performance

Que vaut le football tchèque aujourd'hui ? La question alimente les discussions, surtout à l'intérieur du groupe D. Après avoir été battu de justesse par l'Allemagne (2-1 après prolongations) en finale de l'Euro 96, les Tchèques, dont l'affiliation à la FIFA et à l'UEFA n'est vieille que de six ans, peuvent se féliciter de posséder une solide réputation à travers l'Europe du ballon rond. Au cours de leur épopée, Karel Poborsky et les siens avaient notamment battu la France en demi-finales (6 tirs au but à 5) et le Portugal (1-0), au stade précédent. Cette notoriété n'est-elle pas désormais usurpée ? Si la France, championne du monde, et les Pays-Bas, à domicile, font figure de favoris pour accéder aux quarts de finale, le Danemark, sacré en 1992, et la République tchèque ont-ils vraiment les moyens de bousculer la hiérarchie ? En faveur de l'un et l'autre, l'effet de surprise ne jouera plus.

Les récentes statistiques de

la Tchéquie, comme beaucoup ont pris l'habitude de la nommer, montrent que les méfiances qu'inspire ce pays de 10 millions d'habitants sont justifiées. Lors des éliminatoires, l'équipe nationale a

réalisé un sans-faute, totalisant 30 points sur 30 possibles. Elle s'est donc imposée dix fois en autant de matches, une perfection jamais atteinte auparavant. Mais elle a vaincu « sans pétil », son groupe de qualification étant incontestablement le plus faible de tous. La valeur de la performance est donc sujette à questions.

Comme l'on pouvait s'y attendre, seul les Ecossais ont offert un peu de résistance aux hommes de l'entraîneur Josep Chovanek. La Lituanie, la Bosnie-Herzégovine, l'Estonie et les îles Féroé n'ont servi que de faire-valoir aux Tchèques, qui ont inscrit 26 buts et en ont encaissé cinq, dont trois contre l'Ecosse.

« Notre parcours illustre le sérieux de notre travail. Au cours de l'Euro, nous allons avancer pas à pas. Rappelez-vous de notre performance de 1996 ! », a beau prévenir Josep Chovanek, aux yeux des plus sceptiques, la perméabilité du bloc défensif de « ces champions des éliminatoires » pourrait faire le régal des attaquants français et

néerlandais. Avec les précautions que l'on se doit d'accorder aux matches amicaux, on notera que la Tchéquie s'est récemment inclinée en Irlande (3-2), avant de se reprendre contre l'Australie (3-1) et de dominer Israël (4-1).

Après leur épopée en Angleterre, les joueurs de l'ex-Tchécoslovaquie se sont lancés à la conquête des championnats de l'Ouest. A coups de millions de pesetas ou de lires, certains d'entre eux ont rejoint les clubs élitistes du continent : Tomas Repka (Fiorentina), Radek Bejbl (Atletico Madrid), Patrick Berger et Vladimir Smicer (Liverpool) et Pavel Nedved (Lazio Rome). Toutes ces expériences au plus haut niveau n'ont pu être que favorables à la sélection nationale. Si des joueurs comme Patrick Berger, Vladimir Smicer ou Pavel Nedved ont acquis en quatre ans l'expérience qui leur avait fait défaut en finale face à l'Allemagne, leurs prochains adversaires ont toutes les raisons d'être inquiets.

P. Le.

Les 22

● **Gardiens de but** : Ladislav Maier (Rapid Vienne, Aut.), Pavel Srnec (Sheffield Wednesday, Ang.), Jaromir Blazek (Sparta Prague).
● **Défenseurs** : Petr Gabriel (Sparta Prague), Milan Fukal (Sparta Prague) et Jiri Novotny (Sparta Prague), Karel Rada (Slavia Prague), Petr Vlcek (Slavia Prague), Tomas Repka (Fiorentina, Ita.).
● **Milieux de terrain** : Radek Bejbl (Atletico Madrid, Esp.), Patrik Berger (Liverpool, Ang.), Pavel Horvath (Slavia Prague), Radek Latal (Schalke 04, All.), Jiri Nemecek (Schalke 04, All.), Pavel Nedved (Lazio Rome, Ita.), Karel Poborsky (Benfica Lisbonne, Por.), Tomas Rosicky (Sparta Prague), Marek Jankulovski (Banik Ostrava).
● **Attaquants** : Jan Koller (Anderlecht, Bel.), Pavel Kuka (Stuttgart, All.), Vladimir Smicer (Liverpool, Ang.), Vratislav Lokvenc (Sparta Prague).

La République tchèque

● **Habitants** : 10 300 000.
● **Superficie** : 78 000 km².
● **Capitale** : Prague.
● **Monnaie** : couronne tchèque.
● **Fédération** : Ceskomoravsky Fotbalovy Svaz, créée en 1901.
● **Licenciés** : 427 703.
● **Couleurs** : maillot rouge, short blanc, bas bleus.
● **Participations en Coupe du monde** : huit sous le nom Tchécoslovaquie (1934, 1938, 1954, 1958, 1962, 1970, 1982, 1990).
● **Palmarès en Coupe du monde** : finaliste (1932, 1962).
● **Participations à l'Euro** : cinq (1960, 1976, 1980, 1996, 2000).
● **Palmarès à l'Euro** : vainqueur (1976), finaliste (1996), 3^e (1960, 1980).
● **Comment la République tchèque s'est qualifiée** : 1^{er} du groupe 9, 10 vic., 0 nul, 0 déf. (26 buts pour, 5 buts contre), devant l'Ecosse 18 pts, l'Estonie 11 pts, la Bosnie-Herzégovine 11 pts, la Lituanie 11 pts et les îles Féroé 3 pts.
● **Sélectionneur** : Josef Chovanec.

GROUPE A

L'Allemagne espère un miracle

Championne d'Europe en titre, la sélection allemande, en pleine crise, ne s'est qualifiée que de justesse

Que reste-t-il du champion d'Europe en titre, sacré le 30 juin 1996 grâce à un double d'Oliver Bierhoff face à la République tchèque (2-1) ? Six joueurs, rescapés des footballeurs heureux, et une pétaudière. Grande consommatrice des conflits internes à l'approche des compétitions internationales, l'Allemagne s'est surpassée et se présente à l'Euro 2000 avec un moral en berne, à commencer par celui du sélectionneur. Avant même le

premier match de la Nationalmannschaft face à la Roumanie, le 12 juin à Liège, le sort d'Erich Ribbeck, 69 ans, est déjà scellé. « Il sera remplacé à l'issue du championnat d'Europe », a annoncé Franz Beckenbauer, président du Bayern Munich et vice-président de la fédération allemande (DFB). Uli Stielike, son adjoint, a déjà été remercié.

Pour comprendre les raisons de cette scène de ménage, il faut remonter au Mondial 1998 et à ce quart de finale perdu par l'Allemagne



OLIVIER PREVOST/TEMPSPORT

devant la Croatie (0-3). L'affront met un terme à l'ère Berti Vogts. Commence alors une guerre de tranchées entre les postulants. Le DFB se déchire en factions. Après délibérations, la fumée blanche invite à l'introduction d'Uli Stielike, une forte personnalité du football allemand. Meneur de jeu de Mönchengladbach et du Real Madrid, il s'est reconverti comme entraîneur en Suisse. Son franc-parler a-t-il effarouché les fonctionnaires de la fédération ? Toujours est-il que vingt-quatre heures après sa nomination, Uli Stielike va être comacqué par un « teamchef », Erich Ribbeck, ancien entraîneur de Leverkusen, du Bayern Munich et de Kaiserslautern. Avec cet attelage hybride,

le triple champion d'Europe (1972, 1980, 1996) s'est péniblement qualifié pour l'Euro 2000. En panne de nouveaux talents, il a fallu prolonger l'activité de Lothar Matthäus, 39 ans (!) au poste de libero et rappeler le milieu de terrain Thomas Hässler, 33 ans. La moyenne d'âge du groupe culmine à 28 ans, et le sort du capitaine, Oliver Bierhoff, buteur contesté à 32 ans, symbolise la crise du football allemand.

Les défaites des derniers matches amicaux n'ont fait que renforcer la sinistrose. « Notre crédit est largement entamé, reconnaît Erich Ribbeck. Essayons déjà de franchir l'obstacle du premier tour de l'Euro 2000. »

Elie Barth

L'Allemagne

- **Habitants :** 82 000 000.
- **Superficie :** 357 000 km².
- **Capitale :** Berlin.
- **Monnaie :** deutsche mark.
- **Fédération :** Deutscher Fussball-Bund (DFB), créée le 28 janvier 1900.
- **Licenciés :** 6 200 000.
- **Couleurs :** maillot blanc, short noir, bas blancs.
- **Participations en Coupe du monde :** quatorze (1934, 1938, 1954, 1958, 1962, 1966, 1970, 1974, 1978, 1982, 1986, 1990, 1994, 1998).
- **Palmarès en Coupe du monde :** trois fois vainqueur (1954, 1974, 1990).
- **Participations à l'Euro :** huit (1972, 1976, 1980, 1984, 1988, 1992, 1996, 2000).
- **Palmarès à l'Euro :** trois fois vainqueur (1972, 1980, 1996), deux fois finaliste (1976, 1992).
- **Comment l'Allemagne s'est qualifiée :** 1^{re} du groupe 3 avec 19 pts (6 victoires, 1 nul, 1 défaite, 20 buts pour, 4 buts contre), devant la Turquie 17 pts, la Finlande 10, l'Irlande du Nord 5 et la Moldavie 4).
- **Sélectionneur :** Erich Ribbeck.

Lhotar Matthäus, 39 ans, a fait ses débuts internationaux en 1984, en phase finale du Championnat d'Europe des nations.

Les 22

- **Gardiens de but :** Oliver Kahn (Bayern Munich), Jens Lehmann (Borussia Dortmund), Hans-Jörg Butt (Hambourg).
- **Défenseurs :** Markus Babbel (Bayern Munich), Thomas Linke (Bayern Munich), Lothar Matthäus (New York New Jersey MetroStars, EU), Jens Nowotny (Bayer Leverkusen), Marko Rehmer (Hertha Berlin).
- **Milieux de terrain :** Michael Ballack (Bayer Leverkusen), Sebastian Deisler

- (Hertha Berlin), Thomas Hässler (Munich 1860), Dietmar Hamann (Liverpool, Ang.), Jens Jeremies (Bayern Munich), Carsten Ramelow (Bayer Leverkusen), Mehmet Scholl (Bayern Munich), Dariusz Wozz (Hertha Berlin), Christian Ziege (Middlesbrough, Ang.).
- **Attaquants :** Oliver Bierhoff (Milan AC, Ita.), Marco Bode (Werder Brême), Carsten Jancker (Bayern Munich), Ulf Kirsten (Bayer Leverkusen), Paulo Rink (Bayer Leverkusen).

La der des ders de Gheorghe Hagi pour la Roumanie

Le meneur de jeu roumain assure qu'il arrêtera sa carrière internationale à l'issue de l'Euro, où son équipe fait figure d'outsider

La Roumanie

- **Habitants :** 23 240 000.
- **Superficie :** 237 500 km².
- **Capitale :** Bucarest.
- **Monnaie :** leu.
- **Fédération :** Federatia Romana de Fotbal, créée en 1909.
- **Licenciés :** 150 000.
- **Couleurs :** maillot jaune, short bleu, bas rouges.
- **Participations en Coupe du monde :** sept (1930, 1934, 1938, 1970, 1990, 1994, 1998).
- **Palmarès en Coupe du monde :** quarts de finale (1994).
- **Participations à l'Euro :** cinq (1960, 1972, 1984, 1996, 2000).
- **Palmarès à l'Euro :** quarts de finale (1972).
- **Comment la Roumanie s'est qualifiée :** 1^{re} du groupe 7 avec 24 pts (7 victoires, 3 nuls, 0 défaite, 25 buts pour, 3 buts contre), devant le Portugal, 23 pts, la Slovaquie, 17 pts, la Hongrie, 12 pts, l'Azerbaïdjan, 4 pts, et le Liechtenstein, 4 pts.
- **Sélectionneur :** Emerich Jenei.

Comme à son habitude, la Roumanie fera partie des plus sérieux outsiders de la compétition continentale. Et même si elle peut paraître moins armée que ses rivaux du groupe A, la formation d'Emerich Jenei ne devrait pas manquer de faire parler d'elle et de son capitaine, Gheorghe Hagi. A trente-cinq ans, celui qui, au sommet de son art, reçut l'élogieux surnom de « Maradona des Carpates » participera pour la dernière fois à une grande épreuve internationale. Il a, en effet, émis le souhait de tirer sa révérence à la sélection nationale cet été.

Récemment élu joueur roumain du siècle, Gheorghe Hagi fut le principal artisan d'une qualification à laquelle il n'aurait pourtant pas dû contribuer. En

juillet 1998, la Roumanie quitte le Mondial par la petite porte, et Gheorghe Hagi prend sa retraite internationale. Mais quelques mois plus tard, alors qu'ils patagent dans les éliminatoires de l'Euro

2000, ses compatriotes réclament d'une seule voix son retour en sélection. Gheorghe Hagi accepte, la Roumanie relève la tête et termine finalement à la première place de son groupe devant le Portugal.

Les 22

- **Gardiens de but :** Bogdan Stelea (Salamanque, Esp.), Bogdan Lobont (Ajax Amsterdam, PB), Florian Prunea (Universitatea Craiova).
- **Défenseurs :** Cosmin Contra (Alaves, Esp.), Dan Petrescu (Chelsea, Ang.), Gheorghe Popescu (Galatasaray, Tur.), Liviu Ciobotariu (Standard Liège, Bel.), Miodrag Belodedici (Steaua Bucarest), Cristian Chivu (Ajax Amsterdam, PB), Iulian Filipescu (Betis Séville, Esp.).

- **Milieux de terrain :** Florentin Petre (Dinamo Bucarest), Erik Lincar (Steaua Bucarest), Costel Galca (Espanyol Barcelone, Esp.), Ionut Lupescu (Dinamo Bucarest), Catalin Haldan (Dinamo Bucarest), Laurentiu Rosu (Steaua Bucarest), Gheorghe Hagi (Galatasaray, Tur.), Dorinel Munteanu (Wolfsburg, All.).
- **Attaquants :** Adrian Ilie (Valence, Esp.), Adrian Mutu (Inter Milan, Ita.), Viorel Moldovan (Fenerbahçe, Tur.), Ioan Ganea (VfB Stuttgart, All.).

Après l'Euro 2000, le Roumain, recordman des sélections (121 capes), ne devrait guère s'éloigner des terrains, puisque sa fédération lui a officiellement proposé le poste de sélectionneur national.

Au côté de Gheorghe Hagi, l'attaque roumaine aura fière allure avec la probable association entre Adrian Ilie, le « Cobra des Carpates », l'opportuniste attaquant de Valence, et la nouvelle perle du football roumain, Adrian Mutu, vingt et un ans, qui vient de signer à l'Inter Milan. Avec la patte gauche de Gheorghe Hagi, à la manœuvre derrière eux, inutile de dire que la Roumanie peut légitimement prétendre créer la sensation dans ce groupe pourtant relevé.

Arnaud Journois

Stades de l'Euro 2000

2 juillet (20h00) **23h15**

**** jeudi 29 juin** Amsterdam (18h00) **21h00**
Vainq. match 2 - Vainq. match 3

match 3 * **dimanche 25 juin** Rotterdam (18h00) **20h00**
1^{er} du groupe D - 2^e du groupe C

match 4 * **Bruges (20h45)** **20h00**
1^{er} du groupe C - 2^e du groupe D

mardi 20 juin Rotterdam (20h45) **20h30**
ALLEMAGNE - PORTUGAL

mercredi 21 juin Bruges (18h00) **18h00**
YOUgoslavIE - ESPAGNE

Charleroi (20h45) **20h30**
ANGLETERRE - ROUMANIE

Arnhem (18h00) **18h00**
SLOVÉNIE - NORVÈGE

Amsterdam (20h45) **20h45**
PAYS-BAS - FRANCE

Liège (20h45) **20h45**
DANEMARK - RÉP. TCHÈQUE

vendredi 16 juin Bruges (18h00) **17h20**
RÉP. TCHÈQUE - FRANCE

samedi 17 juin Arnhem (18h00) **18h00**
ROUMANIE - PORTUGAL

Rotterdam (20h45) **20h35**
PAYS-BAS - DANEMARK

Charleroi (20h45) **20h45**
ANGLETERRE - ALLEMAGNE

Liège (18h00) **17h45**
ALLEMAGNE - ROUMANIE

Rotterdam (18h00) **18h00**
ESPAGNE - NORVÈGE

Eindhoven (20h45) **20h35**
PORTUGAL - ANGLETERRE

Charleroi (20h45) **20h30**
YOUgoslavIE - SLOVÉNIE

Retransmission télévisée

- TF1
- France 2
- France 3
- Eurosport

QUARTS DE FINALE

* Si la France se qualifie, son match sera diffusé sur TF1 et l'autre match du dimanche 25 juin par France Télévision. Si la France n'est pas qualifiée, la match de 18 h sera sur France Télévision, l'autre sur TF1.

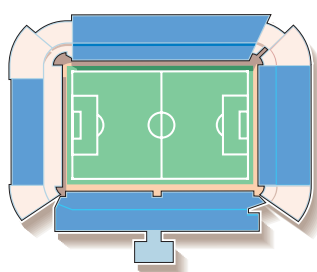
DEMI-FINALES

** Si la France se qualifie, France Télévision diffusera le match. Si la France ne se qualifie pas, France Télévision diffusera le match du 28 juin et TF1 celui du 29 juin.

Les arbitres

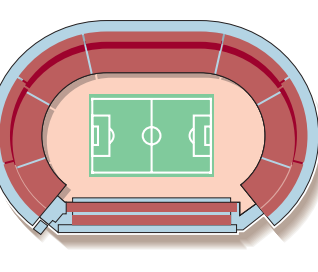
- **Günter Benkö** (Autriche)
Né le 12/07/1955
Ville de résidence Rauchwart
Profession aide-soignant
- **Pierluigi Collina** (Italie)
Né le 13/02/1960
Ville de résidence Viareggio
Profession conseiller financier
- **Hugh Dallas** (Ecosse)
Né le 26/10/1957
Ville de résidence Motherwell
Profession directeur d'entreprise
- **Anders Frisk** (Suède)
Né le 18/02/1963
Ville de résidence Mölndar
Profession assureur
- **J. M. Garcia Aranda** (Espagne)
Né le 03/03/1956
Ville de résidence Madrid
Profession prof. d'éduc. physique
- **Dick Jol** (Pays-Bas)
Né le 23/03/1956
Ville de résidence La Haye
Profession directeur adjoint
- **Urs Meier** (Suisse)
Né le 22/01/1959
Ville de résidence Würenlos
Profession directeur
- **V. M. Meilo Pereira** (Portugal)
Né le 21/04/1957
Ville de résidence Lisbonne
Profession expert en télécom.
- **Markus Merk** (Allemagne)
Né le 15/03/1962
Ville de résidence Kaiserslautern
Profession dentiste
- **K. Milton Nielsen** (Danemark)
Né le 03/08/1960
Ville de résidence Ballerup
Profession IT manager
- **Graham Poll** (Angleterre)
Né le 29/07/1963
Ville de résidence Tring
Profession consultant ventes
- **Gilles Veissière** (France)
Né le 13/02/1960
Ville de résidence Nice
Profession manager
- **Gamal El Ghandour** (Egypte)
Né le 12/06/1957
Ville de résidence Le Caire
Profession inspecteur des douanes

5 Stade Jan-Breydel



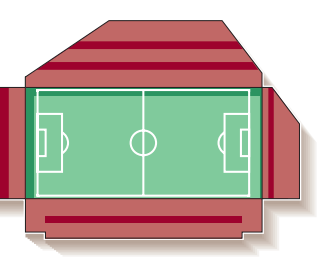
Clubs FC Bruges, Cercle Bruges
Adresse Olympialaan, 74 - 8200 Bruges
Capacité 30 200
Construction 1975
Matches prévus :
France-Danemark ;
Rép. Tchèque-France ;
Yougosl.-Espagne ; Quart de finale.

6 St. Roi-Baudouin



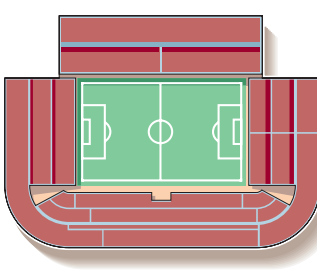
Pas de club résident
Adresse Avenue du Marathon, 135 - 1020 Bruxelles
Capacité 50 080
Construction 1930 (rénové 1996)
Matches prévus :
Belgique-Suède ;
Belgique-Italie ; Belgique-Turquie
Quart de finale ; Demi-finale.

7 St. du Pays de Charleroi



Club SC Charleroi
Adresse Boulevard Zoé-Drion, 19 - 6000 Charleroi
Capacité 30 000
Construction 1939
Matches prévus :
Yougoslavie-Slovénie ;
Angleterre-Allemagne ;
Angleterre-Roumanie.

8 Stade de Sclessin



Club Royal Standard de Liège
Adresse Rue de la Centrale, 2 - 4000 Liège
Capacité 30 000
Construction 1908 (rénové 1984)
Matches prévus :
Allemagne-Roumanie ;
Norvège-Yougoslavie ;
Danemark - Rép. tchèque.

GROUPE A

L'Angleterre fait confiance à Kevin Keegan

Pour pallier la lenteur de sa défense, le sélectionneur national compte sur les capacités de son milieu de terrain à appliquer ses consignes tactiques

Lorsqu'il portait le célèbre maillot rouge du Liverpool FC dans les années 70, Kevin Keegan était une idole. « *Cet homme marche sur l'eau* », disait-on de ce joueur au talent exceptionnel. Aujourd'hui, l'homme qui

marchait sur l'eau crampons aux pieds occupe un des postes les plus délicats d'Angleterre: celui de sélectionneur du onze national. Arrivé au printemps 1999 pour succéder à Glenn Hoddle, Kevin Keegan a failli quitter ce nouveau job de manière prématurée. Il s'en est fallu de peu – une qualification obtenue à l'arraché lors de matches de barrage face à l'Ecosse – pour que l'Angleterre soit privée d'une participation à l'Euro 2000.

« *Les critiques que nous avons subies à l'époque étaient justifiées à 99,9 %* », avait reconnu « King Kevin », qui, depuis, a redonné confiance à son groupe, au sein duquel les fortes têtes ne manquent pas. Peu suspect de conservatisme tactique, Kevin Keegan n'a pourtant pas osé toucher au secteur défensif, composé de glorieux anciens comme Tony Adams et Martin Keown, qui ont parfois du mal à suivre le rythme, de Gary Neville, qui ne brille pas par sa sûreté, et du gardien David Seaman, jamais à l'abri de bourdes mémorables.

Si le secteur défensif est bien le point faible de cette sélection, Kevin Keegan a

la chance de pouvoir compter sur de vrais talents au milieu de terrain, une zone de jeu où, après des décennies de pauvreté créatrice, l'Angleterre a enfin trouvé son bonheur. Avec David Beckham (Manchester United), Paul Scholes (Manchester Uni-

ted) et Steve McManaman (Real Madrid), la sélection a désormais les moyens d'imposer son jeu et son rythme. Reste à faire cohabiter de manière efficace ces trois créateurs. Mais Kevin Keegan a trouvé la solution, avec David Beckham excentré sur l'aile droite et Steeve McManaman sur le côté gauche, Paul Scholes dirigeant la manœuvre au centre.

Quant à l'attaque, privée d'Andy Cole (Manchester United), blessé, Kevin Keegan a là aussi la chance de pouvoir compter sur quelques pointures. Et si le tandem composé de l'inamovible Alan Shearer (Newcastle United) et du surdoué Michael Owen (Liverpool) tient la corde, le sélectionneur compte beaucoup sur les rentrées en cours de match d'éléments au style de jeu explosif comme l'athlétique Emile Heskey (Liverpool), une des grandes révélations de la saison en Angleterre, et sur Robbie Fowler, autre vedette du club dirigé avec un certain succès par Gérard Houllier.

« *Si l'on ne gagne pas l'Euro 2000 mais que l'on va en demi-finales, ce ne sera déjà pas si mal* », indique

Kevin Keegan, conscient de la qualité de ses adversaires lors du premier tour. En attendant le premier match programmé, à Eindhoven, le 12 juin, face aux Portugais, la sélection anglaise a continué sa préparation. Après avoir été tenu en échec (1-1, but de Michael Owen) par les Brésiliens à Wembley, les joueurs de Kevin Keegan ont, quelques jours plus tard, battu l'Ukraine (2-0) sur cette même pelouse. Robbie Fowler et Tony Adams ont inscrit les buts d'une sélection expérimentant un 3-5-2 résolument offensif.

A cette occasion, Keegan avait titularisé le jeune Steven Gerrard (vingt ans), milieu de terrain de Liverpool, et fait rentrer Emile Heskey dès le début de deuxième période, à la place de Robbie Fowler. Steven Gerrard et Emile Heskey, deux joueurs très talentueux qui doivent leur arrivée en sélection à Kevin Keegan et qui représentent l'avenir d'une sélection qui court après la gloire depuis 1966 et son sacre à Wembley en finale de Coupe du monde.

Alain Constant

Le Portugal affiche des prétentions offensives

La sélection lusitanienne a profité de l'exode massif de ses vedettes pour retrouver le niveau européen

Un milieu de terrain solide, de la fluidité dans le jeu et des attaquants adroits: on n'a rien inventé de mieux pour marquer des buts. Humberto Coelho le sait bien. Cet ancien joueur du Paris-Saint-Germain, qui a pris les rênes de la sélection portugaise après Artur Jorge, lui-même ancien entraîneur du PSG, peut se féliciter de compter dans son effectif des joueurs capables d'appliquer cette ébauche de tactique. L'entraîneur portugais se rendra donc en Belgique et aux Pays-Bas avec une équipe résolument tournée vers l'attaque.

Humberto Coelho va s'appuyer sur une ossature composée de joueurs évoluant dans les clubs européens les plus huppés. Le championnat portugais affiche la particularité d'avoir consacré, de 1982 à 1999,

Le Portugal

- **Habitants** : 9 957 300.
- **Superficie** : 92 072 km².
- **Capitale** : Lisbonne.
- **Monnaie** : escudo.
- **Fédération** : Federação Portuguesa de Futebol, créée en 1914.
- **Licenciés** : 98 500.
- **Couleurs** : maillot rouge, short vert, bas rouges.
- **Participations en Coupe du monde** : deux (1966, 1986).
- **Palmarès en Coupe du monde** : 3^e (1966).
- **Participations à l'Euro** : quatre (1960, 1984, 1996, 2000).
- **Palmarès à l'Euro** : demi-finaliste (1984).
- **Comment le Portugal s'est qualifié** : 2^e du groupe 7 (meilleur 2^e), avec 23 pts (7 victoires, 2 nuls, 1 défaite, 32 buts pour, 4 buts contre), derrière la Roumanie 24 pts et devant la Slovaquie 17 pts, la Hongrie 12 pts, l'Azerbaïdjan 4 pts et le Liechtenstein 4 pts.
- **Sélectionneur** : Humberto Coelho.

seulement deux clubs, le Benfica Lisbonne et le FC Porto. Lors de la saison 1999-2000, le Sporting Lisbonne a mis un terme à cette longue et sporadique série. L'exode massif des meilleurs joueurs a permis à la sélection nationale de hausser de manière significative son niveau de jeu.

Éliminé en quarts de finale de l'Euro 96 et écarté de la Coupe du monde 98 en partie par une décision d'arbitrage sévère, le Portugal aimerait démontrer qu'il est aujourd'hui capable de proposer un football fluide et efficace, technique et réaliste. Les éliminatoires de l'Euro 2000 ont prouvé que les joueurs au maillot rouge et vert étaient même capables de renouer avec l'efficacité offensive, inscrivant 34 buts en 10 matches.

L'ancien libéro Humberto Coelho a mis en place une équipe qui comptera,

en milieu de terrain, sur les dribbles chaloupés de Rui Costa pour accélérer le mouvement et sur son stratège Luis Figo pour distiller des ballons épurés aux attaquants. Devant, Joao Pinto et Nuno Gomes devraient encore briller. Les deux joueurs du Benfica Lisbonne possèdent suffisamment de complémentarité pour s'infiltrer dans une défense, même bien cadenassée.

Devant le gardien Vitor Baia, le bloc défensif sera composé de joueurs expérimentés comme Abel Xavier (Everton) et Fernando Couto (Lazio Rome). Les Portugais savent aussi qu'il ne suffit pas de marquer des buts. Face aux « canoniers » allemands et anglais qu'ils verront débouler dans leur surface de réparation: il faudra aussi veiller à ne pas en prendre.

Pierre Lepidi

Les 22

- **Gardiens de but** : Vitor Baia (FC Porto), Pedro Espinha (Vitoria Guimaraes), Joaquim Silva « Quim » (Sporting Braga).
- **Défenseurs** : Roberto Severo « Beto » et Rui Jorge (Sporting Lisbonne), Carlos Secretario et Jorge Costa (FC Porto), Abel Xavier (Everton, Ang.), Fernando Couto (Lazio Rome, Ita.), « Dimas » Teixeira (Standard Liège, Bel.).
- **Milieux de terrain** : Paulo Sousa (Parma, Ita.), Rui Costa (Fiorentina, Ita.), Luis Figo (FC Barcelone, Esp.), Sergio Conceição (Lazio Rome, Ita.), Francisco Costa « Costinha » (Monaco, Fra.), Paulo Bento (Oviedo, Esp.), José Vidigal (Sporting Lisbonne).
- **Attaquants** : Joao Pinto et Nuno Gomes (Benfica Lisbonne), Ricardo Sa Pinto (Real Sociedad Saint-Sébastien, Esp.), Pedro Resendes « Pauleta » (Deportivo La Corogne, Esp.), Nuno Rocha « Capucho » (FC Porto).

GROUPE B

L'Italie n'est plus d'attaque

Le forfait de Christian Vieri amoindrit la Squadra azzurra

Dino Zoff n'a jamais été particulièrement souriant. Le taciturne Frioulien, ancien gardien mythique de la Squadra azzurra avec laquelle il disputa 112 matches, emporta un championnat d'Europe des nations en 1968 et une Coupe du monde en 1982, n'a pas changé avec l'âge. Devenu sélectionneur à

l'issue du Mondial 1998 après le départ de Cesare Maldini, Dino Zoff offre toujours ce visage fermé.

Les dernières nouvelles concernant la sélection nationale dont il a la charge ne sont d'ailleurs pas de nature à le déridier : résultats décevants lors du parcours de qualification et des matches de préparation, critiques justifiées sur le manque de créativité et, surtout, forfait de Christian Vieri (Inter Milan), principal atout offensif de la sélection.

Cette absence pose un réel problème à Dino Zoff, comme l'a prouvé la défaite survenue, le 3 juin, à Oslo, face à la Norvège (1-0). Pourtant, sur le papier, les talents offensifs dont dispose la Squadra azzurra ne manquent pas : Filippo Inzaghi (Juventus Turin) et le trio de l'AS Roma composé de Francesco Totti, Vincenzo Montella et Marco Delvecchio ont du répondant. Mais aucun d'eux, même alimenté en ballons par le visionnaire Alessandro del Piero, ne possède la force de percussion et le sens du but de Christian Vieri.

Éliminée lors du premier tour de l'Euro 1996 disputé en Angleterre, battue en quarts de finale du Mondial 1998 par la France, la sélection italienne semble avoir du mal à adopter une nouvelle philosophie de

jeu. Trop prudente sous les ordres de Cesare Maldini, elle ne prend pas le chemin d'une libération tactique avec Dino Zoff, conservateur et partisan d'un système basé sur la solidité défensive.

L'absence de réel meneur de jeu (Alessandro Del Piero étant vraisemblablement appelé à occuper une position avancée sur le front de l'attaque) est un handicap certain, d'autant plus que le sélectionneur a décidé de se passer des services de Diego Fuser et Dino Baggio. Les deux talentueux et expérimentés joueurs de Parme ont été



OMEGA/TEMPSPORT

Les 22

● **Gardiens de but :**

Christian Abbiati (Milan AC), Francesco Toldo (Fiorentina), Francesco Antonioli (AS Rome).

● **Défenseurs :** Fabio Cannavaro (Parme), Alessandro Nesta et Paolo Negro (Lazio Rome), Ciro Ferrara, Mark Iuliano et Gianluca Pessotto (Juventus Turin), Paolo Maldini (Milan AC).

● **Milieu de terrain :** Massimo Ambrosini et Demetrio Albertini (Milan AC), Angelo Di Livio (Fiorentina), Stefano Fiore (Udinese), Antonio Conte et Gianluca Zambrotta (Juventus Turin), Luigi Di Biagio (Inter Milan).

● **Attaquants :** Filippo Inzaghi et Alessandro Del Piero (Juventus Turin), Francesco Totti, Vincenzo Montella et Marco Delvecchio (AS Rome).

L'Italie

- **Habitants :** 57 300 000.
- **Superficie :** 301 230 km².
- **Capitale :** Rome.
- **Monnaie :** lire italienne.
- **Fédération :** Federazione Italiana Gioco Calcio (FIGC), créée en 1898.
- **Licenciés :** 528 186.
- **Couleurs :** maillot azur, short blanc, bas azur.
- **Participations en Coupe du monde :** quatorze (1934, 1938, 1950, 1954, 1962, 1966, 1970, 1974, 1978, 1982, 1986, 1990, 1994, 1998).
- **Palmarès en Coupe du monde :** vainqueur (1934, 1938, 1982), finaliste (1970, 1994), 3^e (1990), 4^e (1978).
- **Participations à l'Euro :** cinq (1968, 1980, 1988, 1996, 2000).
- **Palmarès à l'Euro :** vainqueur (1968), demi-finaliste (1980, 1988).
- **Comment l'Italie s'est qualifiée :** 1^{re} du groupe 1, avec 15 points (4 vic., 3 nuls, 1 déf., 13 buts pour, 5 buts contre), devant le Danemark 14 pts, la Suisse 14 pts, le pays de Galles 9 pts et la Biélorussie 3 pts.
- **Sélectionneur :** Dino Zoff.

Si le forfait de Christian Vieri risque de pénaliser l'Italie, Dino Zoff peut toutefois compter en défense sur l'expérience de Paolo Maldini (ci-dessus), riche de 105 sélections.

étrangement écartés de la liste des 22.

Heureusement pour Dino Zoff, la défense italienne présente des gages de solidité avec l'inamovible Paolo Maldini (trente et un ans, 105 sélections) et surtout la charnière centrale composée d'Alessandro Nesta (Lazio) et Fabio Cannavaro (Parme). Dans les buts, après la blessure du prometteur Gianluigi Buffon (Parme) survenue lors du match amical contre la Norvège, Dino Zoff fera confiance à l'athlétique Francesco Toldo (Fiorentina), qui s'apprête à découvrir les joies d'une grande compétition sous le maillot national.

Alain Constant

Les joueurs turcs semblent avoir la tête ailleurs

Nombre de vedettes, et même leur entraîneur, sont plus préoccupés par les transferts que par la préparation de l'Euro

La Turquie

- **Habitants :** 64 479 000.
- **Superficie :** 780 576 km².
- **Capitale :** Ankara.
- **Monnaie :** livre turque.
- **Fédération :** Türkiye Futbol Federasyonu, créée en 1923.
- **Licenciés :** 528 178.
- **Couleurs :** maillot blanc, short blanc, bas rouge et blanc.
- **Participations en Coupe du monde :** une (1954).
- **Participations à l'Euro :** deux (1996, 2000).
- **Comment la Turquie s'est qualifiée :** a éliminé l'Eire en barrage (1-1, 0-0) après avoir terminé deuxième du groupe 3 avec 17 pts (5 victoires, 2 nuls, 1 défaite, 15 buts pour, 6 buts contre) derrière l'Allemagne (19 pts), mais devant la Finlande 10 pts, l'Irlande du Nord 5 pts et la Moldavie 4 pts.
- **Sélectionneur :** Mustafa Denizli.

Après la victoire de Galatasaray en Coupe de l'UEFA, l'équipe turque inquiète ses futurs adversaires. Composée pour moitié de joueurs de ce club, elle a en effet de sérieux arguments à faire valoir sur le terrain. A l'avant, Hakan Sukur, la star incontestée du football anatolien, et le jeune Arif Erdem risquent de poser de sérieux problèmes aux défenses adverses. Le milieu de terrain est quant à lui rigoureusement cadenassé par des joueurs de talent tels que Sergen Yalcin, Emre Belozoglu, Umit Davala et Tayfun Korkut. L'entraîneur, Mustafa Denizli, se dit confiant dans l'avenir de son équipe : « Désormais, il

n'est plus difficile de vaincre l'Italie », confiait-il récemment au quotidien *Hürriyet*.

Cet optimisme n'est pas partagé par la majorité des spécialistes turcs du ballon rond. Pour Osman Inceoglu, chroniqueur sportif de l'Agence Anatolie, « il n'y a pas grand-chose à espérer de l'Euro 2000. Tout le monde est encore dans l'ambiance de la victoire de Galatasaray ; les têtes sont ailleurs ». Et, de fait, nombre de joueurs semblent plus préoccupés par leurs problèmes de transfert que par leurs performances sous le maillot national. A commencer par l'entraîneur, qui devrait quitter ses fonctions la saison prochaine pour présider aux destinées de Fenerbahce.

Dans un tel contexte, les recommandations de Mustafa Denizli – qui a interdit à ses joueurs d'engager des négociations avec les clubs pendant la préparation du championnat d'Europe – ont du mal à passer. Depuis sa chambre d'hôtel, Sergen Yalcin transmet par fax ses consignes à ses intermédiaires pour négocier son rachat par un club anglais ; Hakan Sukur « sèche » une partie des entraînements, tout occupé qu'il est par ses transactions avec le Bayern Munich ; Arif et Tayfun rêvent de leur avenir européen, sous les couleurs de la Real Sociedad Saint-Sébastien.

Nicolas Cheviron

Les 22

- **Gardiens de but :** Rustu Recber (Fenerbahce), Fevzi Tuncay (Besiktas), Omer Catkic (Gaziantepspor).
- **Défenseurs :** Fatih Akyel (Galatasaray), Hakan Unsal (Galatasaray), Ogun Temizkanoglu (Fenerbahce), Alpay Ozalan (Fenerbahce), Osman Ozkoylu (Trabzonspor).
- **Milieu de terrain :** Umit Davala, Okan Buruk, Ergun Penbe, Suat Kaya et Sergen Yalcin (Galatasaray), Tayfun Korkut et Abdullah Ercan (Fenerbahce), Tayfur Havutcu et Ayhan Akman (Besiktas), Tugay Kerimoglu (Glasgow Rangers, Eco.), Mustapha Izzet (Leicester, Ang.).
- **Attaquants :** Hakan Sukur (Galatasaray), Arif Erdem (Galatasaray), Oktay Derelioglu (Gaziantepspor).

GROUPE B

La Belgique a repris goût à la victoire

L'arrivée d'un nouvel entraîneur, Robert Waseige, a permis aux « Diables rouges » de digérer leur échec au Mondial et l'année noire qui l'a suivi

Il s'appelait Yoo Sang-chul et de nombreux Belges aimeraient ne plus s'en souvenir. En inscrivant le but égalisateur du match Belgique-Corée du Sud (1-1) au premier tour du Mondial 1998, l'attaquant coréen s'est offert un souvenir impérissable. Il a aussi révélé l'asthénie d'une équipe belge vieillissante et mis un terme au parcours des « Diables rouges » en Coupe du monde. A l'issue de ce troisième match nul, après ceux contre les Pays-Bas (0-0) et le Mexique (2-2), la Belgique quittait la compétition sous les sifflets de ses supporteurs. La tête dans les mains, le capitaine Enzo Scifo ne se doutait pas encore que le cauchemar qu'il venait de vivre allait bouleverser la sélection nationale.

L'équipe belge a eu deux ans devant elle pour oublier l'humiliation, régler les conflits internes qui la minaient et se présenter devant son public à l'Euro 2000 avec des ambitions renouvelées. Mais, qualifiée d'office en tant que pays coorganisateur, la Belgique, en pleine phase de re-

construction, n'a disposé que de matches amicaux pour se rassurer et retrouver le chemin des filets.

Durant plusieurs mois, les « Diables rouges » n'ont connu que l'échec. Sur le terrain, leurs passes ont manqué de précision, leurs tirs de puissance et les mauvaises performances se sont logiquement enchaînées. Sur les onze matches qui

La Belgique
<ul style="list-style-type: none"> ● Habitants : 10 300 000. ● Superficie : 30 513 km². ● Capitale : Bruxelles. ● Monnaie : franc belge. ● Fédération : Belgische Voetbalbond/Union royale des sociétés de football association, créée en 1895. ● Licenciés : 453 000. ● Couleurs : maillot, short et bas rouges. ● Participations en Coupe du monde : dix (1930, 1934, 1938, 1954, 1970, 1982, 1986, 1990, 1994, 1998). ● Palmarès en Coupe du monde : 4^e (1986). ● Participations à l'Euro : quatre (1972, 1980, 1984, 2000). ● Palmarès à l'Euro : 3^e (1972), finaliste (1980). ● Comment la Belgique s'est qualifiée : pays organisateur. ● Sélectionneur : Robert Waseige.

ont suivi le Mondial 98, les Belges ne se sont imposés que deux fois, contre Chypre et – animés d'un fort sentiment de revanche – contre la Corée du Sud. Tenus en échec par le Luxembourg, ils se sont ensuite inclinés à cinq reprises, et toujours sur le même score (1-0). L'équipe du royaume est apparue plus que jamais en proie aux doutes.

Lorsque la Grèce, la Bulgarie et l'Égypte sont réparties du plat pays avec une victoire dans leurs bagages, on s'est dit que les « Diables rouges » avaient touché le fond. Après avoir perdu la confiance de certains cadres de l'équipe, le sélectionneur national, Georges Leekens, a démissionné en août 1999. Il restait alors moins d'un an à son successeur pour redorer le blason d'une formation totalement désemparée.

Robert Waseige, propulsé à la tête de l'équipe, s'est attelé à recréer un climat de confiance au sein du groupe dès sa prise de fonctions. Sa priorité : le mental. « *Cela peut vous changer une équipe moyenne en une*

Les 22
<ul style="list-style-type: none"> ● Gardiens de but : Gert De Vlieger (Willem II Tilburg, PB), Filip De Wilde (Anderlecht), Frédéric Herpoel (La Gantoise). ● Défenseurs : Eric Deflandre (FC Bruges), Philippe Léonard (Monaco), Jacky Peeters (Arminia Bielefeld, All.), Lorenzo Staelens (Anderlecht), Joos Valgaeren (Roda JC Kerkrade, PB), Nico Van Kerckhoven (Schalke 04, All.), Eric Van Meir (Lierse). ● Milieux de terrain : Philippe Clement (FC Bruges), Bart Goor (Anderlecht), Marc Hendriks (RC Genk), Mbo Mpenza (Sporting Lisbonne, Por.), Yves Vanderhaeghe (Mouscron), Gert Verheyen (FC Bruges), Johan Walem (Parme, Ita.), Marc Wilmots (Schalke 04). ● Attaquants : Gilles De Bilde (Sheffield Wednesday, Ang.), Emile Mpenza (Schalke 04), Luc Nilis (PSV Eindhoven, PB), Branko Strupar (Derby County, Ang.).

très bonne équipe et inversement », a déclaré l'ancien entraîneur du FC Liège et de Charleroi. Il a également su provoquer un électrochoc, en rappelant sous le maillot rouge des joueurs comme Luc Nilis, qui avaient refusé de le porter au temps de Georges Leekens.

« *Ce ne sont pas forcément les onze meilleurs joueurs belges qui débutent une rencontre mais un groupe de onze bons joueurs qui sont complémentaires* », s'est justifié le sélectionneur national. Sous sa houlette, la Belgique a renoué avec le succès au Maroc (0-4) puis en Italie (1-3). Elle a aussi obtenu un prolifique match nul face aux Pays-Bas (5-5) et enregistré une courte défaite à Sunderland face à l'Angleterre (3-1).

« *Je crois que les joueurs ont gagné en fierté et en confiance ces derniers mois* », s'est félicité l'homme de la providence. Après une belle victoire scellée en Norvège (0-2), la Belgique a aujourd'hui retrouvé le moral et des ambitions.

Pierre Lepidi

La Suède en panne de buts

L'inefficacité offensive des Scandinaves leur fait attendre avec impatience le complet rétablissement de Henrik Larsson

La Suède ne connaît qu'une seule vraie faiblesse, mais elle est de taille. Des seize équipes qualifiées pour l'Euro 2000, c'est celle qui a marqué le moins de buts depuis l'été 1998 : dix-neuf en vingt rencontres. Une pénurie qui ne l'a pas empêchée d'emporter haut la main sa poule qualificative. Sept victoires et un match nul donnèrent aux Suédois une avance de neuf points sur l'Angleterre et la Pologne. Là encore, le secteur offensif de l'équipe scandinave faillit à sa mission, ne trouvant que dix fois le chemin des filets en huit matches.

« *A chaque rendez-vous qualificatif tenu à domicile, nous aurions dû marquer quelques buts de plus, si on pense au nombre d'occasions créées*, reconnaît Lasse Lagerback, l'un des deux entraîneurs nationaux. *Cela peut s'expliquer par le fait qu'aucun de nos attaquants ne marque suffi-*

samment dans son club, à l'exception de Henrik Larsson », qui exerce ses talents sous le maillot vert et blanc du Celtic Glasgow. Comble de malchance, « Henke » se remet tout juste d'une fracture à la jambe, contractée en octobre 1999 lors d'un match contre Lyon, en Coupe de l'UEFA. Un temps déclaré perdu pour l'Euro 2000, l'attaquant aux dreadlocks s'est rétabli plus vite que prévu. Sa motivation et sa soif de rejouer ont conduit les entraîneurs à parier sur lui.

Il devrait donc épauler le grand Kennet Andersson, sur la tête duquel ses coéquipiers ont tendance à jouer systématiquement. Le Bolognais d'adoption avait percé lors du Mondial 1994, dont la Suède avait pris la troisième place. L'équipe jaune et bleu figurerait alors parmi les plus redoutables en attaque, inscrivant quinze buts en sept matches. « *Elle était très douée pour jouer rapide-*

ment et marquer en contre-attaque. Mais, pendant la phase qualificative pour l'Euro 2000, un seul de nos dix buts est venu de cette fa-

la Suède
<ul style="list-style-type: none"> ● Habitants : 8 875 000. ● Superficie : 449 964 km². ● Capitale : Stockholm. ● Monnaie : couronne suédoise. ● Fédération : Svenska Fotbollförbundet, créée en 1904. ● Licenciés : 199 260. ● Couleurs : maillot jaune, short bleu, bas jaune. ● Participations en Coupe du monde : neuf (1934, 1938, 1950, 1958, 1970, 1974, 1978, 1990, 1994). ● Palmarès en Coupe du monde : finaliste (1958), 3^e troisième (1950, 1994). ● Participations à l'Euro : trois (1964, 1992, 2000). ● Palmarès à l'Euro : 3^e (1992). ● Comment la Suède s'est qualifiée : première du groupe 5 avec 22 points (7 victoires, 1 nul, 0 défaite, 10 buts pour, 1 but contre) devant l'Angleterre 13 pts, la Pologne 13 pts, la Bulgarie 8 pts et le Luxembourg 0 pt. ● Sélectionneur : Tommy Soederberg.

çon », constate Lasse Lagerback. Pour y remédier, il compte aussi sur Jörgen Pettersson (Kaiserslautern) et deux nouveaux : Marcus Allback, un des cinq joueurs retenus évoluant dans le championnat suédois, et Yksel Osmanovski, d'origine macédonienne, le premier sélectionné de confession musulmane.

« *Mieux vaut peu de buts et de bons résultats que beaucoup de buts et des défaites* », rétorque Kennet Andersson. Avec un tel raisonnement, la Suède risque gros. Mais, pour faire la différence, les sélectionneurs comptent sur Fredrik Ljungberg. A vingt-trois ans, celui qui se forgea une place de titulaire à Arsenal est censé orchestrer le jeu en milieu de terrain. Les douleurs aux côtes dont il se plaint depuis quelque temps risquent toutefois de décevoir bien des espoirs suédois.

Antoine Jacob

Les 22
<ul style="list-style-type: none"> ● Gardiens de but : Mattias Asper (AIK Stockholm), Magnus Hedman (Coventry, Ang.), Magnus Kihlstedt (SK Brann, Nor.). ● Défenseurs : Patrik Andersson (Bayern Munich, All.), Joachim Bjoerklund (Valence, Esp.), Teddy Lucic (AIK Stockholm), Tomas Gustafsson (Coventry), Olof Mellberg (Santander, Esp.), Roland Nilsson (Helsingborgs IF), Gary Sundgren (Real Saragosse, Esp.). ● Milieux de terrain : Niclas Alexandersson (Sheffield Wednesday, Ang.), Anders Andersson (Aalborg BK, Dan.), Daniel Andersson (Bari, Ita.), Fredrik Ljungberg (Arsenal, Ang.), Haakan Mild (IFK Göteborg), Johan Mjaellby (Celtic Glasgow, Eco.), Magnus Svensson (Brøndby, Dan.). ● Attaquants : Marcus Allback (Oergryte), Kennet Andersson (Bologne, Ita.), Henrik Larsson (Celtic Glasgow), Yksel Osmanovski (Bari), Joergen Pettersson (Kaiserslautern, All.).

GROUPE C

L'Espagne a tous les atouts

Une génération dorée au service du jeu ouvert prôné par le sélectionneur, José Antonio Camacho

Cette fois, c'est la bonne. A l'issue d'une saison exceptionnelle qui a vu trois clubs espagnols (Real Madrid, FC Valence, FC Barcelone) participer aux demi-finales de la Ligue des champions et la sélection nationale inscrire la bagatelle de quarante-deux buts lors des huit matches comptant pour les éliminatoires de l'Euro 2000, toute l'Espagne rêve d'une victoire, le 2 juillet prochain à Rotterdam (Pays-Bas).

Oubliés, les problèmes relationnels qui pourrissaient l'atmosphère entre l'ex-sé-

lectionneur Javier Clemente et certains internationaux. Oubliés, les médiocres résultats accumulés en compétition officielle depuis 1984, date d'une finale de championnat d'Europe des nations perdue contre la France de Michel Platini, au Parc des Princes. Aujourd'hui, la sélection a retrouvé l'efficacité (une seule défaite – contre l'Argentine, en seize matches) et surtout un moral à toute épreuve.

Nommé à la tête d'une sélection à la dérive en septembre 1998, celui qui fut un solide défenseur au Real Madrid, international à

SERGIO PEREZ/REUTERS



Raul, l'attaquant vedette du Real Madrid, 23 ans

81 reprises, a su rebâtir un groupe et surtout lui redonner une fierté perdue depuis trop longtemps. José Antonio Camacho n'hésite pas à « libérer » ses joueurs en les laissant développer un jeu ouvert et spectaculaire. Une attitude d'autant plus intelligente que le football espagnol peut compter sur une génération dorée. De Raul (Real de Madrid) à Josep Guardiola (FC Barcelone) en passant par Michel Salgado (Real Madrid), Ismael Urzaiz (Bilbao) et Gaizka Mendieta (Valence), la sélection a désormais les moyens de ses grandes ambitions.

Aux détracteurs qui font remarquer que si les clubs espagnols brillent autant sur la scène européenne, c'est en grande partie grâce à leurs vedettes étrangères, José Antonio Camacho répond que beaucoup de ses collègues sélectionneurs européens aimeraient disposer de son effectif, lui qui peut

s'offrir le luxe d'écartier de son groupe un joueur aussi doué que Fernando Morientes, buteur du Real Madrid. La décision a surpris mais José Antonio Camacho l'a assumée sans états d'âme. Avec Josep Guardiola dans le rôle de meneur de jeu et un duo d'attaque très complémentaire composé de Raul, un des meilleurs joueurs du monde à l'heure actuelle, et de l'athlétique Ismael Urzaiz, au redoutable jeu de tête, l'Espagne dispose d'une impressionnante force de frappe.

Mais, alors que les médias espagnols pensent déjà à bâtir la chronique d'un triomphe annoncé à l'Euro 2000, le sélectionneur national garde la tête froide : « Chaque fois, c'est la même chose. Nous gagnons tous les matches de qualification puis nous commençons à manquer de respect à l'adversaire et tout va mal. »

Alain Constant

L'Espagne

- **Habitants** : 39 200 000.
- **Superficie** : 504 782 km².
- **Capitale** : Madrid.
- **Monnaie** : peseta.
- **Fédération** : Real Federacion Espanola de Futbol, créée en 1913.
- **Licenciés** : 537 226.
- **Couleurs** : maillot rouge, short bleu, bas noirs.
- **Participations en Coupe du monde** : dix (1934, 1950, 1962, 1966, 1978, 1982, 1986, 1990, 1994, 1998).
- **Palmarès en Coupe du monde** : demi-finales (1950), quarts de finale (1986, 1994), huitièmes de finale (1990).
- **Participations à l'Euro** : six (1964, 1980, 1984, 1988, 1996, 2000).
- **Palmarès à l'Euro** : vainqueur (1964), finaliste (1984).
- **Comment l'Espagne s'est qualifiée** : première du groupe six, avec 21 pts (7 vic., 0 nul, 1 déf., 42 buts pour, 5 buts contre), devant Israël 13 pts, l'Autriche 13 pts, Chypre 12 pts, Saint-Marin 0 pt.
- **Sélectionneur** : José Antonio Camacho.

Les 22

- **Gardiens de but** : José Francisco Molina (Atletico Madrid), Santiago Canizares (Valence), Iker Casillas (Real Madrid).
- **Défenseurs** : Abelardo Fernandez et Sergi (FC Barcelone), Juan Velasco (Celta Vigo), Fernando Ruiz Hierro et Michel Salgado (Real Madrid), Agustin Aranzabal (Real Sociedad), Francisco Gemez « Paco » (Saragosse).
- **Milieus de terrain** : Juan Carlos Valeron

- (Atletico Madrid), Josep Guardiola (FC Barcelone), Francisco Javier Gonzalez « Fran » (Deportivo La Corogne), Gaizka Mendieta (Valence), Ivan Helguera (Real Madrid), Vicente Engonga (Real Majorque), Gerard Lopez (Valence).
- **Attaquants** : Joseba Etxebarria et Ismael Urzaiz (Athletic Bilbao), Alfonso Perez (Bets Séville), Raul Gonzalez (Real Madrid), Pedro Munitis (Racing Santander).

Les Slovènes se placent sur le marché européen

L'Euro sera, pour ces nouveaux venus sur l'échiquier continental du football, l'occasion de se faire mieux connaître

Comme au Festival de Cannes, il y aura en marge de la compétition officielle un marché des transactions. Autour des terrains belges et néerlandais, l'Euro 2000 va attirer tout ce que le football compte d'agents et d'imprésarios. Pour les joueurs slovènes évoluant souvent dans la confidentialité d'un championnat national méconnu, l'occasion d'affronter les Espagnols, les Norvégiens et les Yougoslaves, vaut de l'or.

L'impatience de Zlatko Zahovic, le milieu offensif du club grec Olympiakos Le Pirée, à vouloir intégrer une équipe appartenant au gotha européen lui a déjà fait tourner la tête. Agé de vingt-huit ans, il a estimé que sa valeur lui permettait désormais de se mesurer à un cham-

pionnat « haut de gamme ». Après avoir cumulé les frasques au sein de son club de la banlieue d'Athènes, le joueur a été suspendu de

toute compétition. Zlatko Zahovic jouera donc l'Euro 2000 en n'ayant disputé, depuis trois mois, que les matches amicaux de son équipe nationale. Sans ce leader au caractère bien trempé, la Slovénie, pays de deux millions d'habitants, ne se serait probablement pas qualifiée pour cette compétition internationale. Celui qu'elle considère comme un rebelle a inscrit les buts les plus décisifs.

La réussite sur les terrains de football d'une des anciennes composantes de la République socialiste yougoslave coïncide avec la nomination de Srecko Katanec à la tête de l'équipe. Depuis deux ans, le football slovène connaît une ascension fulgurante. Si le NK Maribor, le club phare de la Slovénie, peut se targuer d'avoir éliminé l'Olympique lyonnais au

tour préliminaire de la Ligue des champions (1-0, 2-0), son équipe nationale a fait vaciller l'équipe de France, sur la pelouse du Stade de France, le 26 avril (3-2). Selon Srecko

Katanec, la force de cette formation serait d'« être toujours soudée. En toutes circonstances ».

Pierre Lepidi

La Slovénie

- **Habitants** : 1 993 000.
- **Superficie** : 20 251 km².
- **Capitale** : Ljubljana.
- **Monnaie** : tolar.
- **Fédération** : Association de football de Slovénie, créée en 1920.
- **Licenciés** : 29 000.
- **Couleurs** : maillot blanc, short vert, bas blancs.
- **Participations à l'Euro** : une (2000).
- **Comment la Slovénie s'est qualifiée** : a éliminé l'Ukraine en barrage (2-1, 1-1), après avoir terminé 2^e du groupe 2 avec 17 points (5 vic., 2 nuls, 3 déf.), derrière la Norvège (25 pts), mais devant la Grèce 15 pts, la Lettonie 13 pts, l'Albanie 7 pts et la Géorgie 5 pts.
- **Sélectionneur** : Srecko Katanec.

Les 22

- **Gardiens de but** : Mladen Dabanovic (Lokeren, Bel.), Dejan Nemeč (Mura), Marko Simeunovic (Maribor).
- **Défenseurs** : Spasoje Bulajic (FC Cologne, All.), Marinko Galic (Maribor), Aleksander Knavs (FC Tirol Innsbruck, Aut.), Zeljko Milinovic (Lask Linz, Aut.), Darko Milanic (Sturm Graz, Aut.).
- **Milieus de terrain** : Milenko Acimovic (Etoile rouge Belgrade, You.), Ales Ceh (Graz AK, Aut.), Saso Gajser (Gand, Bel.),

- Rudi Istenic (Uerdingen, All.), Amir Karic (Maribor), Miran Pavlin (Karlsruhe, All.), Zoran Pavlovic (Dynamo Zagreb, Cro.), Djoni Novak (Sedan, Fra.), Zlatko Zahovic (Olympiakos, Grè.), Anton Zlogar (Hit Gorica).
- **Attaquants** : Milan Osterc (Olimpija Ljubljana), Mladen Rudonja (Saint-Trond, Bel.), Ermin Siljak (Servette de Genève, Sui.), Saso Udovic (ASK Linz, Aut.).

GROUPE C

La Yougoslavie se sent mûre pour la victoire

La sélection de Vujadin Boskov mise sur ses « grands anciens » pour se donner un palmarès conforme au potentiel affiché

La Yougoslavie va-t-elle enfin justifier sa réputation d'épouvantail en compétition officielle et exploiter son évident potentiel à sa juste mesure ? Voilà l'une des grandes interrogations de l'Euro 2000. Disqualifiés de l'Euro 1992 suite aux mesures de rétorsions internationales prises après l'éclatement du conflit dans l'ancienne république socialiste, absents de la Coupe du monde en 1994 avant d'être réintégrés à la haute compétition internationale en décembre 1994, éliminés dès les préliminaires de l'Euro 1996, les tricolores des Balkans ont été écartés du Mondial 1998, en huitième de finale, par les Pays-Bas.

Deux fois finaliste de l'épreuve européenne, deux fois battue, en 1960 par l'URSS, en 1968 par l'Italie, la Yougoslavie, réputée pour le talent de ses joueurs, a gagné sa place dans ce tournoi après avoir écarté la Croatie lors des phases qualificatives. L'entraîneur, Vujadin Boskov, semble persuadé de la réussite de ses troupes. En effet, le technicien yougoslave estime qu'il dispose de « plus de joueurs de

classe internationale qu'aucun autre pays d'Europe ».

Ce nomade du football européen qui, après avoir été joueur 58 fois en équipe nationale, a sévi à partir de 1963 à la direction de nombreuses équipes en Hollande, en Espagne, en Italie et en Suisse, est confronté à un problème : canaliser et souder les nombreuses individualités

La Yougoslavie

- **Habitants** : 10 394 026.
- **Superficie** : 102 173 km².
- **Capitale** : Belgrade.
- **Monnaie** : dinar yougoslave.
- **Fédération** : Fudbalski Savez Jugoslavije (Fédération yougoslave de football), créée en 1919.
- **Licenciés** : 125 462.
- **Couleurs** : maillot bleu, short blanc, bas rouges.
- **Participations en Coupe du monde** : neuf (1930, 1950, 1954, 1958, 1962, 1974, 1982, 1990, 1998).
- **Palmarès en Coupe du monde** : demi-finaliste (1930, 1962).
- **Participations à l'Euro** : cinq (1960, 1968, 1976, 1984, 2000).
- **Palmarès à l'Euro** : finaliste (1960, 1968), demi-finaliste (1976).
- **Comment la Yougoslavie s'est qualifiée** : 1^{re} du groupe 8 avec 17 pts (5 vic., 2 nuls, 1 déf., 18 buts pour, 8 buts contre), devant l'Eire 16 pts, la Croatie 15 pts, la Macédoine 8 pts et Malte 0 pt.
- **Sélectionneur** : Vujadin Boskov.

qui constituent son groupe. C'est bien connu, abondance de biens peut nuire et le football yougoslave en est une illustration. S'il effraye sur le papier, ses prestations, notamment lors de la Coupe du monde 1998, décoivent.

L'Euro 2000 est l'occasion pour cette équipe, dont la majorité de l'effectif a dépassé la trentaine, de briller sur la scène internationale. Parmi ces stars confirmées, vieillissantes même pour certaines comme l'ancien Marseillais Dragan Stojkovic (trente-cinq ans), on trouve le défenseur de la Lazio Rome Sinisa Mihajlovic. Après avoir un temps menacé de boycotter la compétition pour protester contre la récupération politique dont il était l'objet de la part du parti de Slobodan Milosevic, ce spécialiste des coups de pied arrêtés tiendra finalement sa place et constituera l'un des principaux atouts de l'équipe.

A ses côtés, Vujadin Boskov devrait aligner une armada de joueurs de talents, évoluant dans les meilleurs clubs du continent. Le défenseur de la formation espagnole de Valence Miroslav Djukic, le

Les 22

- **Gardiens de but** : Ivica Kralj (PSV Eindhoven, PB), Zeljko Cicovic (Las Palmas, Esp.), Milorad Korac (Obilic).
- **Défenseurs** : Ivan Dudic (Etoile rouge de Belgrade), Slobodan Komljenovic (Kaiserslautern, All.), Miroslav Djukic (Valence, Esp.), Sinisa Mihajlovic (Lazio Rome, Ita.), Nisa Saveljic (Bordeaux, Fra.), Goran Bunjevcevic (Etoile rouge de Belgrade), Goran Djorovic (Celta Vigo, Esp.).
- **Milieux de terrain** : Slavisa Jokanovic (Deportivo La Corogne, Esp.), Vladimir Jugovic (Inter Milan, Ita.), Albert Nadj (Oviedo, Esp.), Dejan Stankovic (Lazio Rome, Ita.), Jovan Stankovic (Majorque, Esp.), Ljubinko Drulovic (Porto, Por.), Dragan Stojkovic (Nagoya, Jap.), Dejan Govedarica (RKC Waalwijk, PB).
- **Attaquants** : Predrag Mijatovic (Fiorentina, Ita.), Savo Milosevic (Saragosse, Esp.), Darko Kovacevic (Juventus Turin, Ita.), Mateja Kezman (Partizan Belgrade, You.).

milieu de terrain de l'Atletico Madrid Vladimir Jugovic, qui sort d'une saison noire avec son club et souhaite rebondir en sélection, ou encore le meneur de jeu du Real Majorque, Dejan Stankovic. En ce qui concerne le secteur offensif, le sélectionneur n'aura que l'embaras du choix, puisqu'il dispose de trois attaquants de renom : Pedrag Mijatovic de la Fiorentina, Darko Kovacevic de la Juventus Turin, souvent décisif cette saison, et Savo Milosevic, fer de lance de l'attaque du Real Saragosse, qui a réalisé l'exploit d'inscrire 17 buts pour autant de rencontres en début de saison.

Une nouvelle fois, l'équipe de Yougoslavie fait forte impression, même si sa moyenne d'âge élevée laisse planer le doute sur ses chances réelles. Les virtuoses Yougoslaves sont-ils arrivés à maturation ou sont-ils déjà trop vieux ? Vujadin Boskov ne se perd pas dans ces interrogations. Le technicien a déjà tranché. Selon lui, la sélection nationale « a les moyens d'atteindre la finale ». D'autres questions ?

Arnaud Journois

Les 22

- **Gardiens de but** : Thomas Myhre (Everton, Ang.), Frode Olsen (Séville, Esp.), Morten Bakke (Molde).
- **Défenseurs** : Henning Berg (Manchester United, Ang.), Bjoern Otto Bragstad (Rosenborg), Dan Eggen (Alaves, Esp.), André Bergdoelmo (Rosenborg), Trond Andersen (Wimbledon, Ang.), Vegard Heggem (Liverpool, Ang.), Stig Inge Bjoernebye (Brøndby, Dan.).
- **Milieux de terrain** : Vidar Riseth (Celtic Glasgow, Eco.), Erik Mykland (Panathinaïkos, Grè.), Kjetil Rekdal (Vaalerenga), Staale Solbakken (AaB, Dan.), Bent Skammelsrud (Rosenborg), John Arne Riise (Monaco, Fra.), Eirik Bakke (Leeds, Ang.), Roar Strand (Rosenborg).
- **Attaquants** : John Carew (Rosenborg), Ole Gunnar Solskjaer (Manchester United, Ang.), Steffen Iversen (Tottenham, Ang.), Tore André Flo (Chelsea, Ang.).

Antoine Jacob

Le guide de l'Euro 2000 ● Samedi 10 juin 2000 ● Le Monde 15

La Norvège découvre le championnat d'Europe

Pour leur première participation à un Euro, les Nordiques comptent, comme à leur habitude, sur leur jeu athlétique

Nils Johan Semb aura réalisé ce qu'aucun autre entraîneur norvégien n'avait réussi auparavant. Qualifier l'équipe nationale pour la phase finale d'un championnat d'Europe des nations. Certes, les premiers pas du successeur d'Egil « Drillo » Olsen, parti après la Coupe du monde 1998, furent douloureux. Défaite à domicile face à la Lettonie, match nul (2-2) arraché dans les dix dernières minutes contre l'Albanie, à Oslo, devant un public scandant le nom d'Olsen... Puis les réglages se firent. Le rêve d'une participation à l'Euro 2000 se concrétisa rapidement dans une poule qui était sans doute la plus faible de toutes.

L'ancien entraîneur de l'équipe de Norvège espoirs n'a guère modifié les

préceptes de jeu appliqués par son prédécesseur, où le physique l'emporte souvent sur la finesse. Les longues passes aériennes adressées aux attaquants continuent à siffler au-dessus des terrains où évolue le onze scandinave. Et pour les recevoir, le longiligne Tor André Flo, surnommé « Flonaldo » depuis la victoire historique (2-1) de la sélection nationale contre les quadruples champions du monde brésiliens lors du Mondial 1998, peut désormais compter sur le soutien athlétique de John Carew, vingt ans, dont le mètre quatre-vingt-cinq se s'avère redoutable dans ce genre de situation tactique. L'Italie le constata à ses dépens, qui perdit (1-0) son dernier match de préparation, le 3 juin, à Oslo, sur un coup de tête de ce géant.

Plus imprévisible, Ole Gunnar Solskjaer, le joker de luxe de Manchester United, devrait apporter une pointe de fantaisie dans l'attaque rouge et blanche. Avec ses allures

La Norvège

- **Habitants** : 4 370 000.
- **Superficie** : 385 639 km².
- **Capitale** : Oslo.
- **Monnaie** : couronne norvégienne.
- **Fédération** : Norges Fotballforbund, créée en 1902.
- **Licenciés** : 280 000.
- **Couleurs** : maillot rouge, short blanc, bas bleus.
- **Participations en Coupe du monde** : trois (1938, 1994, 1998).
- **Participations à l'Euro** : une (2000).
- **Comment la Norvège s'est qualifiée** : 1^{re} du groupe 2, avec 25 points (8 vic., 1 nul, 1 déf., 21 buts pour, 9 buts contre), devant la Slovaquie 17 pts, la Grèce 15 pts, la Lettonie 13 pts, l'Albanie 7 pts et la Géorgie 5 pts.
- **Sélectionneur** : Nils Johan Semb.

de petit mousquetaire barbichu, Erik Mykland a montré qu'il pouvait animer le milieu de terrain au côté du plus capé des Norvégiens, Kjetil Rekdal. Même s'il ne devrait jouer que les doublures, John Arne Riise, dix-neuf ans, déjà bien connu pour le but de plus de trente mètres qu'il inscrit sous ses couleurs monégasques en championnat de France, eut la joie d'être retenu in extremis par Nils Johan Semb.

Quant à la défense, elle a dû être remaniée après les forfaits de titulaires comme Ronny Johnsen et Erik Hoftun, blessés. Deux mauvaises nouvelles qui font douter plus d'un expert norvégien de la capacité de la sélection nationale à atteindre les quarts de finale de l'Euro 2000.